

Jean-Michel Kalmbach

De *de* à *ça* : enseigner la grammaire
française aux finnophones

Thèse pour le doctorat présentée à la faculté des Lettres
de l'université de Jyväskylä et soutenue publiquement
dans la salle Paulaharju le 22 avril 2005

Université de Jyväskylä
Jyväskylä 2005

ABSTRACT

Kalmbach, Jean-Michel

From *de* to *ça* : How to teach French grammar to Finnish-speaking learners

Jyväskylä : University of Jyväskylä, 2004, 214 p.

ISBN 952-91-8561-8 (nid.) 951-39-2116-6 (PDF)

The present study focuses on the way French grammar is presented in Finnish school books, especially in grammar books but also in text or exercise books. Some Internet sites have also been studied. Although French has been and still is a fairly widely studied foreign language in Finnish schools and in higher education, the level of teaching books has not undergone any real changes for many decades. All recent grammar books as well as the grammatical content of text or exercise books can be traced back to one older grammar, which is still in use and contains many non-existent or clearly wrong grammar rules, the newer ones thus perpetuating the same old mistakes. The morphology of the French article is rather complicated, but it can be thoroughly explained by means of clear and simple rules that virtually leave no place for interpretation. In the material that was studied, this was certainly not the case, as many important mechanisms seem not to have been identified by the authors. One of these is the famous “cacophony rule”, which explains why an article form beginning with a *d* disappears after the preposition *de*. This simple rule does not exist in the Finnish school literature. Many problems are also due to the misleading application of Finnish aspectual categories, such as partitive object vs. total object, to French, where these simply do not exist. We show in this study that not only does the Finnish *partitiivi* not correspond to a hypothetical French “partitive”, but that there is not even such a thing in French as “partitive article”. The erroneous interpretation of grammatical structures in the case of article causes very serious problems in the field of pronominalization, as the form of the pronoun replacing the noun phrase may depend on the form of the article.

A special emphasis is laid on pronominalization. For Finnish learners the greatest difficulty lies in what can be called the “*il/ça* dichotomy”. Whereas Finnish generally uses one single pronoun (*se*) to refer to noun phrases or any kind of antecedents, French normally uses *il* to replace a noun phrase and *ça* in all other cases. Furthermore the pronoun *il* can have various forms, depending e.g. on referential category, and pronominalization is achieved by means of a mixture of classical personal pronouns, demonstrative pronouns and even adverbs or prepositions (zero anaphor). These build a very complex and heterogeneous system which is undoubtedly difficult for learners to understand and to handle. This system is not explained in the proper way in the grammars or other learning material we have studied.

French grammars and other French school books produced in Finland need to be thoroughly reviewed and modernized. There is an urgent need to remove erroneous rules and also to introduce into the terminology basic concepts such as *determiner* or *infinitive markers* (which exist not only in English but also in French). The terminology also needs to be more consistent and clearer and rules must be presented as real rules learners can implement in everyday language performance and not as catalogues of cases based on alleged semantical criteria. The future of French learners and of French learning in Finland is at stake.

Keywords: indefinite article, definite article, infinitive markers, personal pronouns, demonstrative pronouns

Author's address

Jean-Michel Kalmbach
Kielten laitos
PL 35 (P)
FIN - 40014 Jyväskylän yliopisto

Supervisor

Professor Outi Merisalo
Departement of Languages (French)
University of Jyväskylä

Reviewers

Professor Juhani Härmä
University of Helsinki

Professor Martin Riegel
Université Marc Bloch - Strasbourg

Opponent

Professor Martin Riegel
Université Marc Bloch - Strasbourg

Avant-propos

J'ai l'agréable devoir de remercier Mme Outi Merisalo, qui a dirigé cette thèse, pour ses précieux conseils et son aide, et pour les discussions enrichissantes que nous avons eues.

Je remercie également les rapporteurs, MM. Juhani Härmä et Martin Riegel, pour leur travail de lecture et leurs remarques. Cette thèse ne serait pas ce qu'elle est sans la lecture attentive et minutieuse que M. Riegel en a faite, avec toute sa science et sa bienveillance. Il m'a permis de revoir et d'améliorer un nombre important de points de détail mais aussi de résoudre certains problèmes de fond et de simplifier la formulation de plusieurs règles. Je lui exprime ici toute ma reconnaissance.

Mes remerciements vont aussi à mes collègues de l'Institut des Langues modernes et classiques de l'université de Jyväskylä, pour leurs commentaires et leur compagnie dans les longues journées de travail.

Enfin, toute ma gratitude va à ma femme et à mes enfants pour leur soutien, leurs encouragements et leur présence à mes côtés dans l'élaboration de ce travail.

Table des matières

0. INTRODUCTION	8
0.1. OBJECTIF	8
0.2. CONTENU	9
1. SITUATION DU PROBLÈME	11
1.1. ANALYSE D'EXAMENS D'ENTRÉE	12
1.1.1. <i>Test spécifique</i>	12
1.1.2. <i>Test sur la place des pronoms conjoints</i>	17
1.2. PREMIER BILAN	19
1.2.1. <i>Compétence, performance et grammaire</i>	19
1.2.2. <i>Grammaticalité et acceptabilité</i>	20
1.2.3. <i>Grammaticalité et français langue étrangère</i>	21
1.2.4. <i>Probabilité d'occurrence et interprétabilité</i>	22
1.3. EXAMENS D'ÉTUDIANTS AVANCÉS	25
1.3.1. <i>Présentation</i>	25
1.3.2. <i>Résultats</i>	26
1.4. CONCLUSIONS	31
2. MANUELS ANALYSÉS	34
2.1. LIVRES DE COURS	34
2.2. LES GRAMMAIRES ET VADÉMÉCUMS	36
3. LA MORPHOLOGIE DE L'ARTICLE	40
3.1. LA NOTION DE DÉTERMINANT	40
3.1.1. <i>Définition</i>	40
3.1.2. <i>Discussion</i>	46
3.1.3. <i>Déterminants définis et indéfinis</i>	47
3.2. L'ARTICLE – GÉNÉRALITÉS	48
3.3. L'ARTICLE INDÉFINI	49
3.3.1. <i>Généralités</i>	50
3.3.2. <i>L'article partitif</i>	50
3.3.3. <i>Le partitif finnois</i>	54
3.3.4. <i>Mort de l'article partitif</i>	61
3.3.5. <i>Le « partitif pluriel »</i>	64
3.4. LA NOTION D'OBJET	69
3.4.1. <i>Complément essentiel – complément d'objet</i>	70
3.4.2. <i>Complément essentiel prépositionnel et complément circonstanciel</i>	73
3.4.3. <i>Conclusion</i>	75
3.5. LES FORMES DE L'ARTICLE INDÉFINI	76
3.5.1. <i>Devant adjectif antéposé</i>	76
3.5.2. <i>Devant l'objet direct dans une phrase négative</i>	80
3.5.3. <i>Devant un sujet réel d'un verbe négatif</i>	86
3.5.4. <i>La règle d'effacement</i>	86
3.5.5. <i>Tableau-résumé des formes de l'article indéfini</i>	92
3.6. L'ARTICLE DÉFINI	93
3.7. LES DÉTERMINANTS INDÉFINIS	96
3.8. RÉSUMÉ	100
4. LES MARQUEURS D'INFINITIF	101
4.1. DÉFINITION	102
4.2. LE MARQUEUR D'INFINITIF <i>DE</i> DEVANT L'INFINITIF OBJET	103
4.3. LE MARQUEUR D'INFINITIF DEVANT L'INFINITIF SUJET RÉEL	105

4.4.	LE MARQUEUR D'INFINITIF DEVANT L'INFINITIF ATTRIBUT	107
4.5.	CONCLUSION	108
5.	LE PRONOM DE 3^e PERSONNE	110
5.1.	LES PRONOMS « PERSONNELS »	110
5.2.	LE NEUTRE	115
5.3.	PROBLÈMES DE FORMES ET DE SÉMANTIQUE	117
5.3.1.	<i>Formes conjointes et formes disjointes</i>	117
5.3.2.	<i>Place et ordre des pronoms</i>	119
5.3.3.	<i>Des formes multi-usages</i>	120
5.3.4.	<i>L'opposition humain/non humain et animé/non animé</i>	120
5.4.	PERSPECTIVE OPÉRATOIRE	122
6.	LE PRONOM DE 3^e PERSONNE À ANTÉCÉDENT GN	125
6.1.	LE PRONOM DE 3 ^e PERSONNE REMPLACE UN GN SUJET	126
6.2.	LE PRONOM DE 3 ^e PERSONNE REMPLACE UN GN COD	127
6.2.1.	<i>Problèmes de substitution</i>	130
6.2.2.	<i>Le groupe nominal contient un adjectif</i>	131
6.2.3.	<i>Résumé</i>	134
6.3.	LE PRONOM DE 3 ^e PERSONNE REMPLACE UN GN ATTRIBUT DU SUJET	135
6.4.	LE PRONOM DE 3 ^e PERSONNE REMPLACE UN GN SUJET RÉEL	136
6.5.	LE PRONOM DE 3 ^e PERSONNE REMPLACE UN GN COI	137
6.5.1.	<i>À + groupe nominal</i>	138
6.5.2.	<i>De + groupe nominal</i>	140
6.5.3.	<i>En et y dans les manuels finlandais</i>	141
6.5.4.	<i>Autres prépositions + GROUPE NOMINAL</i>	149
6.6.	COMPLÈMENT CIRCONSTANCIEL	153
6.7.	LE PRONOM DE 3 ^e PERSONNE COMPLÈMENT DU NOM ET DE L'ADJECTIF	154
6.8.	EN POSITION DÉTACHÉE	155
6.8.1.	<i>Référent animé</i>	155
6.8.2.	<i>Référent non animé</i>	157
7.	LE PRONOM DE 3^e PERSONNE À ANTÉCÉDENT NON GN	160
7.1.	REMARQUES PRÉLIMINAIRES	160
7.1.1.	<i>Prédominance de ça</i>	160
7.1.2.	<i>Les formes du pronom de 3^e personne à antécédent non GN</i>	160
7.1.3.	<i>Formes conjointes et disjointes</i>	161
7.1.4.	<i>Les types d'antécédent de ça</i>	162
7.2.	LE PRONOM DE 3 ^e PERSONNE NEUTRE SUJET	166
7.3.	LE PRONOM DE 3 ^e PERSONNE NEUTRE COD	179
7.4.	LE PRONOM DE 3 ^e PERSONNE NEUTRE COI	180
7.4.1.	<i>Préposition à</i>	181
7.4.2.	<i>Préposition de</i>	181
7.5.	LE PRONOM DE 3 ^e PERSONNE NEUTRE COI AVEC AUTRE PRÉPOSITION ET CC	182
7.5.1.	<i>Complément d'objet indirect</i>	182
7.5.2.	<i>Complément circonstanciel</i>	183
7.6.	LE PRONOM DE 3 ^e PERSONNE NEUTRE ATTRIBUT	183
7.7.	COMPLÈMENT DU NOM ET COMPLÈMENT D'ADJECTIF	183
7.8.	EN POSITION DÉTACHÉE	184
7.9.	REMARQUES DIVERSES	185
7.9.1.	<i>Le pronom de 3^e personne ça substitut de il impersonnel</i>	185
7.9.2.	<i>Emplois particuliers</i>	186
8.	LE PRONOM CLITIQUE CELUI	188
8.1.	GÉNÉRALITÉS	188
8.2.	LE PRONOM ANTÉCÉDENT DE RELATIVE EN FINNOIS	190
8.3.	LE PRONOM CLITIQUE ANTÉCÉDENT DE RELATIVE À RÉFÉRENT GN	190
8.3.1.	<i>Antécédent du relatif ou sujet de participiale</i>	190
8.3.2.	<i>Constructions avec préposition</i>	191
8.4.	LE PRONOM CLITIQUE À ANTÉCÉDENT NON GN	191
8.5.	DANS LES MANUELS FINLANDAIS	192

9. SYNTHÈSE	197
10. CONCLUSION	202
BIBLIOGRAPHIE	205

0. INTRODUCTION

0.1. Objectif

La présente étude est le fruit de l'expérience acquise dans l'enseignement de la grammaire française au niveau universitaire à des étudiants de langue maternelle finnoise. Cet enseignement s'est inspiré au départ de ce que fournissaient les manuels de grammaire française existants, qu'ils soient, explicitement ou non, conçus pour des francophones ou qu'il s'agisse de manuels de français langue étrangère (FLE). Très rapidement, il est apparu que les problèmes spécifiques auxquels sont confrontés les finnophones¹ quand ils apprennent le français, qui n'étaient évidemment pris en compte par aucun de ces manuels, réclamaient une approche particulière. Ces problèmes concernaient certaines structures grammaticales que nous estimons fondamentales et que, à leur entrée à l'université, les étudiants ne maîtrisaient pas. Ainsi sont nés divers polycopiés censés répondre à ces besoins, assez peu étoffés au départ et servant essentiellement de recueils d'exemples, et qui ont fini petit à petit par constituer un manuel de grammaire (*Grammaire française – ranskan kielioppi I : Nom – pronom – verbe*, KALMBACH 2003). Ce manuel est destiné aux étudiants de l'enseignement supérieur et doit être complété par un second volume. Notre but ultime est cependant de réaliser un manuel compact grand public, notamment pour les écoles, pour remédier aux problèmes *en amont*. En effet, en Finlande, au niveau scolaire, l'enseignement du français présente sur le plan purement linguistique des lacunes méthodologiques et épistémologiques qui se perpétuent depuis des décennies. Ces lacunes se font de plus en plus cruellement sentir du fait de l'effet démultiplicateur produit par l'explosion de l'activité éditoriale en matière de manuels de français sur le marché finlandais. L'offre se limitait, il y a encore vingt ans, à deux séries conçues pour les différents degrés de l'enseignement scolaire et renouvelées avec lenteur. Aujourd'hui, les techniques éditoriales et les impératifs du marketing ont fait naître une dizaine de séries de manuels scolaires de français, conçues en fonction de l'étendue du cycle d'apprentissage ou pour un public particulier. Mais cette abondance d'ouvrages ne parvient pas à cacher le fait que, la plupart du temps, le contenu des manuels ne satisfait en rien les besoins réels des apprenants : les questions vraiment fondamentales sont souvent celles qui se voient accorder le moins de place. Le résultat est visible dans le quotidien de l'enseignant de français : que ce soit au niveau scolaire ou universitaire, les apprenants pa-tangent dans un marécage d'à-peu-près grammaticaux.

¹ Ce vocable de *finnophone* n'est guère joli à nos oreilles. Il est néanmoins plus pratique que *locuteur de langue finnoise*. Si la Finlande était un pays unilingue, on aurait pu parler simplement de « Finlandais ». L'existence d'une minorité suédophone et d'une autre d'expression samie empêche d'user de ce raccourci un peu cavalier. Au reste, *finnophone* est en bonne compagnie : créolophones, hébréophones et autres turcophones (qui figurent tous dans l'édition électronique du *Grand Robert* 1985) ne sont pas mieux lotis.

C'est la constatation de ces carences qui a motivé la rédaction de la présente étude, qui se veut en premier lieu une réflexion sur la méthodologie et les problèmes de l'enseignement du français aux apprenants finnophones, par le biais d'une analyse critique des manuels existants. Cette réflexion méthodologique propose des remèdes aux lacunes constatées dans les ouvrages étudiés. À l'analyse critique des manuels scolaires s'ajoute ainsi un second objectif : fournir à la place de ce que disent ces manuels un système cohérent et efficace d'apprentissage d'un certain nombre de règles qui nous paraissent indispensables à une bonne maîtrise du français.

0.2. Contenu

Nous n'allons pas procéder à une revue détaillée de l'ensemble du contenu de tous les manuels de français (livres de classe, grammaires, vadémécums divers) existant en Finlande ni de tous les supports (livres, cassettes, CD, etc.). Nous avons analysé les manuels les plus couramment utilisés (cinquante manuels sur support papier et cinq sites Internet) en nous concentrant sur certains points que nous estimons problématiques. On trouve naturellement dans les manuels beaucoup de choses qui sont bien traitées, parce qu'elles posent peu de difficultés, et elles présentent donc moins d'intérêt pour notre étude.

Puisqu'il s'agit de définir les fondations sur lesquelles bâtir une bonne maîtrise du français, on peut se demander quels sont les points dont la compréhension est fondamentale pour le maniement correct de cette langue par des finnophones et sur quels critères s'appuyer pour dire que tel ou tel point est plus important qu'un autre. La question de savoir ce qui est le plus difficile en français pour les finnophones appellerait probablement des réponses très variées selon les personnes interrogées : l'article, le système des temps du passé, le subjonctif, les prépositions, etc. Chaque enseignant, chaque chercheur – pour ne pas parler des apprenants eux-mêmes – définirait sans doute ses priorités de façon différente. On trouve assurément des difficultés dans pratiquement tous les domaines. Nous ne prétendons pas tout régler en une fois. Notre choix ou plutôt le degré d'urgence que nous conférons au sujet qui nous occupe sont évidemment subjectifs, mais ils sont fondés sur l'analyse des travaux d'étudiants que nous présenterons et, surtout, ils seront confirmés par l'analyse des manuels. Loin d'être une démarche purement négative, l'étude critique de ceux-ci nous permettra de montrer que les points qui n'y sont pas traités avec toute l'attention ou la rigueur nécessaires constituent une problématique globale, qui concerne des pans entiers de la grammaire française et qui, malgré les apparences, est tout sauf secondaire.

L'analyse des manuels nous confirmera que l'une des difficultés majeures de l'apprentissage de la grammaire française pour les finnophones réside dans la compréhension du système des pronoms de 3^e personne, dans ce que l'on pourrait appeler la « grande dichotomie IL / ÇA ». Ainsi, à leur arrivée à l'université, la majorité des étudiants seraient bien en peine d'expliquer pourquoi on peut dire à propos d'une soupe pas assez salée : *Elle manque de sel / Ça manque de sel / Il faut du sel* et de comprendre les structures grammaticales qui sous-tendent l'alternance *elle/ça*. La compréhension de cette alternance est pourtant une condition **essentielle** de la production de phrases **quotidiennes** correctes. Nous montrerons qu'elle implique de façon absolument nécessaire la compréhension **préalable** de toute une série de points de grammaire d'étendue plus ou moins vaste. Notre étude comporte donc d'assez longs développements sur l'article,

le verbe, l'objet, etc., puisqu'ils jouent un rôle fondamental comme « pierres de construction ». Cependant, ces points ne constituent pas en tant que tels l'objet de notre étude. Ce sont autant de sujets complexes qu'il nous sera évidemment impossible d'épuiser, incidemment, à chaque étape de notre démonstration : le présent travail n'est donc pas une étude sur l'anaphore, ni sur l'article, ni sur les pronoms en général, mais une étude sur les moyens d'enseigner ces points aux apprenants finnophones.

Notre approche est par essence contrastive, puisqu'elle tient compte des problèmes et des difficultés spécifiques des apprenants de langue finnoise. C'est une démarche qui s'impose d'elle-même quand il s'agit d'enseigner le français langue étrangère. Or l'éclairage apporté par la comparaison avec le finnois a accessoirement permis de mettre en lumière l'inadéquation de la présentation des pronoms de 3^e personne dans les ouvrages de grammaire française en général (même ceux conçus ailleurs qu'en Finlande). Pour faire comprendre à des finnophones, qui ne disposent pratiquement que d'un seul pronom de 3^e personne multi-usages, comment fonctionne le système des pronoms en français, il faut dégager un modèle nouveau qui mêle différentes catégories grammaticales traditionnelles. Le système du pronom de 3^e personne en français étant un système extrêmement composite, il faudrait en revoir la présentation au moins dans les manuels FLE, sinon dans tous les manuels de grammaire, même ceux conçus pour des francophones. L'analyse contrastive du système des pronoms en finnois et en français permet de dégager un modèle de fonctionnement certes connu, mais qui, à notre connaissance, n'est jamais présenté tel quel dans aucun manuel. Ce modèle est celui que tout finnophone apprenant le français devrait avoir assimilé pour pouvoir manier facilement les constructions les plus banales de la langue courante. Il est exploitable de façon plus générale dans l'enseignement du français langue étrangère et, comme on le verra, extrapolable quasiment tel quel à une grammaire française pour italophones ou anglophones.

Le titre de cette étude, « De *de* à *ça* », résume ainsi à la fois les problèmes et le système que nous proposons comme solution. L'identification du mot *de* est l'une des principales sources d'incertitudes, de confusions et d'erreurs chez les apprenants finnophones, notamment dans le domaine de l'article. Savoir parfaitement identifier le mot *de* dans toutes ses diverses fonctions est l'une des conditions nécessaires à une utilisation correcte des pronoms, notamment *ça*. Bref, il faut apprendre à comprendre ce qui se passe dans la question-réponse suivante :

- Tu as décidé *de* faire une thèse ?
- *Ça*, je ne l'ai même pas encore envisagé !

Note

Nous utilisons dans cette étude l'orthographe conforme aux recommandations orthographiques publiées au *Journal officiel de la République française* du 6 décembre 1990.

1. SITUATION DU PROBLÈME

Une expérience d'enseignement de près de vingt-cinq années du FLE à des étudiants finnophones de l'enseignement supérieur nous a permis d'avoir une connaissance empirique des difficultés auxquelles ceux-ci sont confrontés dans leur apprentissage du français. Au fil des années et selon les différents cours dispensés, on retrouve toujours les mêmes « valeurs sûres » en matière d'erreurs : l'article (morphologie et emploi) et les temps du passé sont certainement les deux plus grandes zones d'ombre sur le plan grammatical pour les finnophones. Les apprenants, eux, ajouteraient certainement à cela les prépositions : choix des prépositions, sens, etc. On a abondamment écrit sur le perpétuel dilemme « à ou de ? »¹ et nous en reparlerons à propos de la non moins éternelle colle « *difficile à* ou *difficile de* ? ». Les prépositions sont cependant le plus souvent un simple problème de vocabulaire (mémorisation pure), ce dont les apprenants n'ont pas toujours conscience.

Au total, ces problèmes nous ont de plus en plus convaincu que le français est une langue réellement difficile pour les finnophones. Bien plus difficile que le finnois ne l'est pour les francophones.²

La mauvaise compréhension de la *morphologie* de l'article, que nous avons évoquée entre parenthèses, est purement et simplement le résultat d'un enseignement inapproprié au niveau scolaire, comme on aura l'occasion de le montrer plus tard. Ce point de grammaire peut se circonscrire en quelques règles relativement simples, qui nécessitent, il est vrai, une certaine gymnastique de la part des débutants. En revanche, le choix entre article défini et indéfini – et, accessoirement, article zéro – est, lui, un problème immense, impossible à circonscrire en quelques règles simples. Le sujet est loin d'avoir été épuisé par les linguistes francophones eux-mêmes, et nous reconnaissons qu'il serait nécessaire de consacrer une étude séparée à ce problème d'autant plus difficile pour les finnophones qu'il n'y a pas formellement d'article en finnois.

Face à cet océan d'incertitude que constitue le choix de l'article, l'importance et la complexité du système des pronoms personnels et démonstratifs (on les appellera ainsi pour l'instant) n'est apparue que progressivement et à mesure que des exercices spécifiques destinés à vérifier la compréhension du système des pronoms ont fait apparaître l'ampleur du problème. Au fil des années, des formes erronées avaient été relevées çà et là, par exemple dans des travaux scolaires (*J'ai une nouvelle voiture. *C'est belle*), dans des examens d'entrée (*Qui est ce garçon ? *Il est mon frère*) ou dans des exercices de traduction, mais aucun test systématique n'avait été mis en place. Depuis trois ans, les examens partiels que nous organisons comportent de nombreuses questions testant la compréhension du système des pronoms personnels et démonstratifs.

¹ Voir par exemple LASSERRE 1969.

² Sur le mythe du finnois langue difficile, voir KALMBACH 1998.

Pour cerner progressivement le problème central de cette étude et mettre en place le cadre de travail, nous allons tout d'abord analyser des données objectives et concrètes. Nous examinerons en premier lieu des résultats d'examen d'entrée à l'université, puis nous dresserons un bilan provisoire, qui nous permettra de définir un certain nombre de concepts, après quoi nous analyserons des résultats d'examens d'étudiants de français de niveau moyen et avancé à l'université.

1.1. Analyse d'examens d'entrée

Les universités finlandaises appliquant un numérus clausus, un concours d'entrée est organisé dans chaque matière pour les candidats étudiants ; ce concours porte sur le champ disciplinaire majeur du cursus, tout étudiant étant tenu d'étudier une majeure et au moins une mineure pour obtenir un diplôme. Vu le nombre élevé de participants, les résultats de ce concours pour l'épreuve de français sont traités de façon informatisée et les questions à poser sont du type QCM (questionnaire à choix multiple). Pour cette raison, les données du concours d'entrée¹ ne sont pas très intéressantes pour notre propos, la validité du QCM comportant une part d'incertitude due à la possibilité de choisir une réponse au hasard.

Heureusement, les étudiants choisissant le français comme mineure (et ayant donc déjà été admis à l'université dans une majeure) doivent passer un test de niveau (en finnois *tasokoe*). Le nombre de candidats étant moins élevé, les épreuves peuvent être corrigées manuellement. C'est nous qui nous chargeons personnellement de la conception et de la correction de ce test de niveau. Depuis plusieurs années, l'épreuve comporte un test spécifique avec une série de cinq questions servant à vérifier la connaissance des pronoms. Nous avons ainsi pu recueillir un échantillon des connaissances des étudiants qui est assez représentatif pour qu'on puisse en tirer des enseignements : les tests analysés couvrent quatre années, le nombre de candidats s'élève à près de cent, et ces candidats représentent un tiers environ du nombre total annuel des candidats souhaitant entamer des études de français. Un autre test de cet examen d'entrée destiné à contrôler la connaissance du maniement des pronoms personnels a accessoirement, et de façon inattendue, été très riche d'enseignements, et nous l'examinerons ensuite.

1.1.1. Test spécifique

Le candidat doit compléter des phrases, l'intitulé de la question étant *Lisää sopiva pronomini – Compléter par le pronom approprié*. Nous reproduisons ci-dessous les questions, en y ajoutant la réponse attendue ; le candidat se voit évidemment présenter une version à trous, ci-dessous un exemple, avec la version de 2002, identique à celle de 2003 et que nous reproduisons sans les réponses justes :

Test de 2002

- a. Les Martin ont acheté une nouvelle maison, _____ est très grande.
- b. Je sais qu'il protestera, _____ semble inévitable.
- c. Est-il vraiment nécessaire de réviser tout ce travail ? Oui, _____ est absolument capital.
- d. Offre-lui des livres, on ne lui _____ offre jamais.
- e. Tu vois cet homme sur la photo ? _____ est mon arrière-grand-père.

¹ Il s'agit du concours d'entrée à l'université de Jyväskylä.

Tests avec les réponses :

Test de 2001 :

- J'ai repeint la table, maintenant elle est comme neuve.
- Je sais que tu es d'accord, cela/ca semble évident.
- Est-ce que c'était nécessaire d'abattre cet arbre ? Oui, c' était indispensable.
- Ne lui offre pas des cravates, on lui en offre sans arrêt.
- Tu vois cet homme sur la photo ? c' est mon arrière-grand-père.

Test de 2003

- Les Martin ont acheté une nouvelle maison, elle est très grande.
- Je sais qu'il protestera, cela semble inévitable.
- Est-il vraiment nécessaire de réviser tout ce travail ? Oui, c' est absolument capital.
- Offre-lui des livres, on ne lui en offre jamais.
- Tu vois cet homme sur la photo ? c' est mon arrière-grand-père.

Test de 2004

- Les Rézeau m'ont montré leur nouvelle voiture. Elle est toute petite.
- Je sais qu'il protestera de nouveau, cela semble inévitable.
- Est-il vraiment nécessaire de suivre ce cours ? Oui, c' est absolument indispensable.
- Offre-lui des livres, on ne lui en offre jamais.
- Tu vois ce petit garçon sur la photo ? c' est mon grand-père.

La teneur des tests ne variait pas grandement d'une année sur l'autre, le comptage des points de cette partie n'étant pas déterminant pour la réussite de l'examen. Il s'agissait avant tout de tester les connaissances dans un but purement informatif. Les questions posées varient légèrement, mais sont à chaque fois de même type. Nous examinons ainsi chaque type un par un. Pour chaque groupe de questions, nous indiquons la réponse demandée et l'erreur attendue. Cette erreur attendue est celle que nous avons constatée fréquemment par le passé dans des cas similaires.

Question a.

- Les Martin ont acheté une nouvelle maison, _____ est très grande.
- J'ai repeint la table, maintenant _____ est comme neuve.
- Les Rézeau m'ont montré leur nouvelle voiture. _____ est toute petite.

Il faut répondre par un pronom personnel, *il* ou *elle*. L'erreur attendue est *ce* :

	Candi- dats	Réponse <i>il/elle</i>	%	Réponse <i>ce</i>	%	Autre réponse		Total justes	Total fausses
2001	23	11	48 %	5	22 %	7	30 %	48 %	52 %
2002	24	17	71 %	2	8 %	5	21 %	71 %	29 %
2003	25	8	32 %	6	24 %	11	44 %	32 %	68 %
2004	26	16	62 %	7	27 %	3	12 %	62 %	38 %
Total	98	52	53 %	20	20 %	26	27 %	53 %	47 %

Tableau 1. Question a.

À peine plus de la moitié des candidats ont su donner la réponse correcte, c'est-à-dire reprendre un nom par le pronom personnel approprié, ce qui est pourtant l'une des choses que même les manuels de grammaire française publiés en Finlande savent expliquer à peu près correctement. Dans des tests antérieurs, le nom qu'il fallait remplacer était du masculin, la partie à trou étant alors est très grand. Dans ce cas, la réponse par *ce* n'est pas impossible, puisque dans la langue courante, on utilise couramment *ÇA* (dont *ce* est la variante devant certaines formes d'être) comme pronom de 3^e personne passepartout. Une phrase comme « *Ils ont acheté un nouvel appartement, c'est très grand.* » est parfaitement grammaticale. Toutefois, dans les tests

que nous examinons ici, l'adjectif *grande* est au féminin ; de plus, cet adjectif a été choisi parce qu'on peut raisonnablement supposer que tout élève de français l'a déjà rencontré et sait reconnaître ici un féminin. La réponse totalement agrammaticale choisie par 20% des candidats **c'est très grande* est donc injustifiable, mais elle s'explique, comme on le verra plus loin.

L'étude des autres réponses proposées est aussi intéressante : *qui* (11), *que* (2), *celle* (4), *cet* (4), *qu'* (1), *quel* (1), *laquelle* (1), *il* (2). Nous reviendrons sur certaines d'entre elles plus loin dans notre développement, mais on peut relever la fréquence de *qui*. En effet, une phrase comme *Les Martin ont acheté une nouvelle maison, qui est très grande* (test de 2003) n'est pas fautive. La formulation de la phrase en 2004 a ainsi été revue pour lever l'ambiguïté et de fait, aucun *qui* n'a été proposé comme réponse à cet examen-là. Il se peut de toute façon que la fréquence de *qui* en 2003 ne soit pas due simplement au sens de la phrase : un certain nombre de candidats se sont certainement rabattus sur *qui* parce qu'il proposait une solution commode au dilemme qui se posait : *elle* ou *ce* ? En effet, on verra que *elle* est sentie par beaucoup d'apprenants finnophones comme trop « humain », et *ce* devait quand même sembler à certains un peu difficile à choisir, vu la forme féminine *grande*.

Question b.

b. Je sais qu'il protestera, _____ semble inévitable.

b. Je sais que tu es d'accord, _____ semble évident.

La réponse demandée est *cela* (ou *ça*), l'erreur attendue est *il* :

	Candi- dats	Réponse <i>cela/ça</i>	%	Réponse <i>il</i>	%	Autre réponse		Total justes	Total fausses
2001	23	8	35 %	8	35 %	7	30 %	35 %	65 %
2002	24	10	42 %	10	42 %	4	17 %	42 %	58 %
2003	25	8	32 %	8	32 %	9	36 %	32 %	68 %
2004	26	7	27 %	4	15 %	15	58 %	27 %	73 %
Total	98	33	34 %	30	31 %	35	36 %	34 %	66 %

Tableau 2. Question b.

Ici, la réponse erronée est majoritaire. La phrase « **Je sais qu'il protestera de nouveau, il semble inévitable* » est agrammaticale. Cette fois, il faut dire à la décharge des candidats que rien ne les prépare réellement à donner la réponse correcte, c'est-à-dire à produire une phrase du genre « *Il ne viendra pas, ça ne fait aucun doute* », pourtant on ne peut plus banale et courante, étant donné que les manuels scolaires finlandais font généralement l'impasse sur la notion de neutre et, surtout, que le mot *ça* est traité de façon expéditive, lorsqu'il n'est pas purement et simplement passé sous silence. Parmi les autres réponses proposées, on trouve *ce semble inévitable* : cette version, admissible en moyen français, ne l'est plus en français moderne et a donc été rejetée comme bonne réponse. Elle montre cependant que les personnes en question savent faire la différence entre neutre et non neutre (nous reviendrons en détail sur ces termes plus tard). Certes, elles n'étaient que deux. Les autres réponses proposées sont : *quel* (1), *ce* (2), *ce qui* (2), *ce qu'il* (1), *lui* (1), *la* (1), *le* (1), *qui* (2), *que* (1), *cette* (1), *se* (1). Elles seront commentées plus loin.

Question c.

- c. Est-ce que c'était nécessaire d'abattre cet arbre? Oui, _____ était indispensable.
 c. Est-il vraiment nécessaire de réviser tout ce travail ? Oui, _____ est absolument capital.
 c. Est-il vraiment nécessaire de suivre ce cours ? Oui, _____ est absolument indispensable.

La réponse demandée est *c'*, l'erreur attendue est *il*.

	Candi- dats	Réponse <i>c'</i>	%	Réponse <i>il</i>	%	Autre réponse		Total justes	Total fausses
2001	23	11	48 %	11	48 %	1	4 %	48 %	52 %
2002	24	18	75 %	5	21 %	1	4 %	75 %	25 %
2003	25	13	52 %	10	40 %	1	4 %	52 %	44 %
2004	26	20	77 %	6	23 %	0	0 %	77 %	23 %
Total	98	62	63 %	32	33 %	3	3 %	63 %	36 %

Tableau 3. Question c.

Ici, heureusement, la réponse correcte est majoritaire. On notera cependant le faible résultat des échantillons de 2001 (52 % de réponses fausses) et 2003 (44% de réponses fausses). Les raisons des erreurs sont les mêmes qu'au point précédent : méconnaissance du neutre, confusion entre les types de pronoms. Notons que si à la question *Est-il vraiment nécessaire de suivre ce cours ?* on répond *Oui, il est absolument indispensable*, on pourrait à juste titre argüer que *il* est possible s'il renvoie à *ce cours* ; la réponse serait certes assez inattendue, mais tout à fait imaginable, surtout en situation de deixis (on pourrait désigner le cours en question sur un tableau d'affichage). De toute façon, les réponses à la question a) **Les Martin ont acheté une nouvelle maison, c'est très grande* prouvent à contrario que *il* n'est pas présenté ici comme anaphorique de *ce cours*. La réponse *ce* à la question a) montre que si les candidats avaient voulu référer à *ce cours*, ils auraient mis *ce* (ce qui aurait été la réponse juste, obtenue par un raisonnement entièrement faux). Autres réponses proposées : *en* (1), - (1), *cet* (1).

Question d.

- d. Offre-lui des livres, on ne lui _____ offre jamais.
 d. Ne lui offre pas des cravates, on lui _____ offre sans arrêt.

La réponse demandée est *en*, l'erreur attendue est *les*.

	Candi- dats	Réponse <i>il/elle</i>	%	Réponse <i>ce</i>	%	Autre réponse		Total justes	Total fausses
2001	23	6	26 %	15	65 %	2	9 %	26 %	74 %
2002	24	6	25 %	16	67 %	2	8 %	25 %	75 %
2003	25	6	24 %	17	68 %	2	8 %	24 %	76 %
2004	26	10	38 %	13	50 %	3	12 %	38 %	62 %
Total	98	28	29 %	61	62 %	9	9 %	29 %	71 %

Tableau 4. Question d.

Ici, on est dans un cas de figure un peu plus classique, étant donné que l'on teste la « déclinaison¹ » des « pronoms personnels », en principe mieux connue que l'existence du neutre ; le très faible pourcentage de réponses correctes pourrait donc paraître surprenant. Eu égard au niveau de connaissance générale du système des pronoms, il n'en est malheureusement rien. L'erreur provient ici d'une ignorance pure et simple d'une règle de substitution banale : *en* remplace un GN introduit par une forme d'article commençant par d (*on lui offre des cravates* → *on lui en offre* / *on ne lui offre pas de livres* → *on ne lui en offre pas*).² Cette règle de substitution ne figure formulée ainsi dans aucun manuel finlandais. Le résultat est donc logique : 29% seulement de bonnes réponses, pour une transformation vraiment élémentaire sur laquelle aucun francophone ne fera jamais d'erreur. Autres réponses proposées : *ça* (1) *ces* (2), *pas* (1), *ceux* (1), *cet* (1), - (1).

Question e.

- e. Tu vois cet homme sur la photo ? _____ est mon arrière-grand-père.
e. Tu vois ce petit garçon sur la photo ? _____ est mon grand-père.

La réponse demandée est *c'*, l'erreur attendue est *il*.

	Candi-dats	Réponse <i>c'</i>	%	Réponse <i>il</i>	%	Autre réponse		Total justes	Total fausses
2001	23	6	26 %	17	74 %	0	0 %	26 %	74 %
2002	24	8	33 %	16	67 %	0	0 %	33 %	67 %
2003	25	8	32 %	17	68 %	0	0 %	32 %	68 %
2004	26	10	38 %	16	62 %	0	0 %	38 %	62 %
Total	98	32	33 %	66	67 %	0	0 %	33 %	67 %

Tableau 5. Question e.

Dans cette question aussi, la réponse erronée est majoritaire. L'erreur est due à l'influence du finnois : le finnois disposant d'un pronom personnel de 3^e personne à référent humain spécial *hän*, les finnophones se sentent obligés d'« humaniser » le pronom sous la forme *il*, ce qui est d'autant plus absurde que

- 1) le pronom *hän* est quasiment inusité dans la langue courante ;
- 2) les structures du type *c'est mon ami*, *c'est mon frère* font l'objet d'un important « battage publicitaire » dans les manuels finlandais, dès le niveau débutant.

Ce battage publicitaire est tout à fait justifié, car, s'il existe des gallicismes, celui-ci en est un classique et qui est déroutant pour les apprenants allophones de toute origine. Il mérite donc qu'on l'enseigne dès le départ. Le problème, c'est que, quand l'élève progresse dans l'apprentissage, il faudrait aussi lui expliquer la raison d'être de ce phénomène. La plupart des apprenants s'efforcent d'analyser rationnellement ce qu'ils apprennent. Quand il s'agit de dire en français *Hän on veljeni* (mot à mot « Il est mon frère »), la tendance naturelle sera de dire comme en finnois **Il est mon frère*, puisque après les premiers balbutiements et le battage fait autour de

¹ Le terme de « déclinaison » est utilisé par de nombreux auteurs (cf. RIEGEL & AL., 1994. *Grammaire méthodique du français*, 200). Comme le finnois est une langue à déclinaison, nous recourons assez souvent à ce terme à propos des pronoms personnels.

² Ceci uniquement dans le cas d'une substitution « à l'identique » (reprise anaphorique totale) typique des exercices de substitution. *En* peut aussi renvoyer à un GN introduit par un autre déterminant : *Ils m'ont montré leurs nouveaux tableaux. Ils en achètent sans arrêt.*

c'est mon ami, l'apprenant a découvert qu'il existait un pronom *il*, bien plus « humain » que cet étrange *ce*. Malheureusement rares sont les auteurs de manuel finlandais qui pensent à ce problème.

Pour compléter cette analyse des examens d'entrée, nous examinerons encore quelques erreurs relevées dans des parties de l'épreuve qui ne portaient pas spécifiquement sur le problème de l'anaphore pronominale et qui donnent une idée supplémentaire de l'étendue du problème.

1.1.2. Test sur la place des pronoms conjoints

Dans une autre partie de l'examen, il s'agissait de former librement une phrase à partir d'une liste de mots. L'intitulé de ce test était : *Formez des phrases avec les éléments indiqués en remplaçant les noms par un pronom. Ajoutez les prépositions ou autres éléments nécessaires.* L'idée du test était de vérifier la connaissance de la « déclinaison » des pronoms dits « personnels » et des règles concernant la place des formes conjointes devant le verbe. Ce test a été utilisé pour la première fois en 2004, et les résultats sont bien plus intéressants que la version précédente du test, où le problème de la place des pronoms conjoints était testé sous forme de questions-réponses (*Est-ce que Pierre vous a rendu le livre ? Réponse demandée : Oui, il nous l'a rendu*). En effet, les candidats ont fait preuve de plus de créativité, parfois même d'un excès de créativité, qui montre l'étendue des lacunes. La place des pronoms est un problème complexe, mais c'est un problème sur lequel achoppent même les francophones, notamment à l'impératif affirmatif (*donne-le-moi / donne-moi-le*). Or on trouvera ci-dessous des productions qu'il nous paraît inimaginable de jamais entendre de la bouche d'un francophone. Nous mentionnons ici les exemples les plus significatifs, en négligeant les erreurs concernant uniquement la place (*lui la* au lieu de *la lui*) et les phrases sans aucun sens.¹ Nous reproduisons les phrases telles quelles, avec la ponctuation et l'orthographe utilisées par les candidats.

a) *nous, amis, souvent, penser*. Phrases proposées :

Nous pensons souvent à leur
nous avons leur pensé souvent
nous les pensons souvent.

b) *Pierre, prêter, voiture, sœur*. Phrases proposées :

Pierre prête celle de sa sœur.
Il cette a elle prêté.

c) *repas, plaire, touristes, ne pas*. Phrases proposées :

il ne les plaisait pas
il ne les plairent pas
Le ne les plait pas.
Ce ne les plait pas.
des touristes ne les pleuvons pas
Cet les ne plait pas.
Le ne les a-t-il pas plairé
Ce n'a pas plus les touristes.
Le les ne plaisent pas.
Ce ne leur plaisait pas.
Le ne les plaisait pas.

¹ Exemple : *Sœur du Pierre prêté de voiture*. Authentique. La candidate en question a été recalée.

d) *argent, Jean, beaucoup, avoir*. Phrases proposées :

il l'a beaucoup.
 elle dont a beaucoup
 Jean l'a beaucoup
 A-t-il le beaucoup¹

Nous avons retenu ici des exemples qui ont un point commun : tous indiquent une très grave confusion entre les catégories grammaticales. L'item c), notamment, a été très productif à cet égard. Nous attirons particulièrement l'attention sur les productions **le ne les plait pas*, **Cet les ne plait pas*. On trouve des confusions entre

— la catégorie des pronoms et celle des déterminants : *cet* au lieu de *il*, (**cet ne les plait pas*), *cette* au lieu de *le* (**il cette a elle prêté*) ;

— les pronoms démonstratifs et relatifs : *dont* au lieu de *en* (**elle dont a beaucoup*) ;

— les pronoms démonstratifs indépendants et les pronoms démonstratifs cliti-ques (**Pierre prête celle de sa sœur*). Cette phrase est à interpréter, malgré les apparences, comme *Pierre l'emprunte à sa sœur*, la préposition *de* exprimant ici l'origine – anglais *from* – et non pas le complément du nom : les confusions entre *prêter à* et *emprunter à* sont très fréquentes, le finnois ne disposant que d'un seul verbe *lainata* qui signifie avec l'élatif (latin *ab*) « emprunter » et avec l'allatif (valeur de « datif ») « prêter » ;

— les pronoms sujet et objet : *le* à la place de *il* (**Le ne les plait pas*, **Le ne les a-t-il pas plairé*, **Le les ne plaisent pas*, **Le ne les plaisait pas*). Nous avons été particulièrement surpris pas cette confusion et par le fait qu'elle n'apparaisse pas moins de quatre fois (soit un sixième des candidats) ;

— confusion entre formes conjointes et formes disjointes (**nous pensons souvent à leur*).

On trouvait exactement ces mêmes confusions dans le test spécifique examiné précédemment, dans les différentes réponses fausses que nous n'avons pas encore commentées. Nous donnons ici quelques exemples en complétant les phrases à trous avec les réponses fausses :

*Les Rézeau m'ont montré leur nouvelle voiture. *Celle* est toute petite.

*Les Rézeau m'ont montré leur nouvelle voiture. *Cet* est toute petite.

*Les Martin ont acheté une nouvelle maison, *quel* est très grande.

*Je sais qu'il protestera, *cette* semble inévitable

*Je sais que tu es d'accord, *lui* semble évident

*Je sais qu'il protestera, *se* semble inévitable

*Je sais que tu es d'accord, *le* semble évident

*Je sais qu'il protestera, *la* semble inévitable

*Je sais que tu es d'accord, *que* semble évident

*Est-ce que c'était nécessaire d'abattre cet arbre? Oui, *en* était indispensable

*Est-il vraiment nécessaire de suivre ce cours ? Oui, *cet* est absolument indispensable.

*Offre-lui des livres, on ne lui *ça* offre jamais

*Offre-lui des livres, on ne lui *ces* offre jamais

*Offre-lui des livres, on ne lui *ceux* offre jamais

*Ne lui offre pas des cravates, on lui *cet* offre sans arrêt

¹ La candidate ayant produit cette phrase est également l'auteur de *Le ne les a-t-il pas plairé*. Pourtant, au test sur les pronoms, elle avait trouvé trois réponses justes, notamment *elle est toute petite* et *ça semble inévitable*.

On note une certaine constance dans les erreurs : la confusion entre déterminant démonstratif et pronom *cette*, *cet* pour *il* ou *ce*, *le* ou *la* pour *ce*, inversement *ceux* pour *les* (dans la phrase **Offre-lui des livres, on ne lui ceux offre jamais*, le pronom *ceux* a très vraisemblablement été confondu avec *les*, et non avec *en*, comme le montrent les résultats de la question *d.* du test spécifique).

Pour compléter cette analyse, nous mentionnerons brièvement des productions d'élèves du niveau scolaire ayant fait trois ans de français, autrement dit de futurs candidats aux examens de français, pour remonter en quelque sorte à la source. Au niveau scolaire, la compréhension du système des pronoms est évidemment encore moins bien assurée. L'enseignant n'a tout simplement pas le temps de pratiquer le « matraquage grammatical » nécessaire et le contexte général ne favorise pas l'enseignement de la grammaire dans les écoles (et de toute façon, les enseignants du niveau scolaire n'ont pas en général pas même conscience du problème). Les quelques exemples que nous mentionnerons sont simplement des illustrations des difficultés et montrent que les choses sont déjà très mal engagées après deux ou trois ans de français. Les phrases ci-dessous ont été relevées dans des rédactions d'élèves du lycée (avant-dernière année de scolarité) :

- 1) Je veux vous raconter d'une livre que j'aime. *Cette* raconte d'une fille... 2) J'avais dix-sept ans quand j'ai lu *cette*... J'aime la livre [...] parce que *c*'est très intéressante... J'ai *le* lu la dernière fois. *Ce* a été publié en 1983.
- 3) Ma amie a me montré *la* qu'elle a choisissé [à propos d'une robe].
- 4) J'ai tout *le* dont j'ai besoin.
- 5) Nous avons mangés *celles* bons repas.
- 6) C'est tout *cet* qu'il voulait.
- 7) Regarde cette lumière, *c*'est très belle.

Comme on le constate, on note déjà à ce moment-là les mêmes types d'erreurs, notamment la confusion des catégories grammaticales.

1.2. Premier bilan

Arrivé à ce point de la présentation, le lecteur a probablement déjà mesuré la gravité de la situation. On peut dire sans exagérer que la majorité des énoncés erronés présentés ci-dessus sont d'une agrammaticalité totale : pour un grand nombre de finnophones, le fonctionnement des pronoms en français semble être un mystère. Qu'entendons-nous par « agrammaticalité totale » ? L'agrammaticalité est-elle quantifiable ?

1.2.1. Compétence, performance et grammaire

Tout locuteur dispose de sa propre grammaire intériorisée (*GMF* 13)¹, ce que les générativistes appellent la compétence, qui lui permet de décider si un énoncé est bien formé ou non. La grammaire (dans le sens d'« activité d'analyse des règles de la langue ») et la linguistique ne sont finalement pas autre chose qu'une entreprise de codification de la grammaire immanente de chaque langue, autrement dit des règles de chaque langue dont les locuteurs sont les dépositaires

¹ *GMF* = RIEGEL & AL., 1994. *Grammaire méthodique du français*.

et qui ne se manifestent concrètement que par la performance¹ (terme des générativistes), c'est-à-dire par les énoncés produits. Un livre de grammaire est en quelque sorte un recueil d'observations confirmées par une analyse statistique intuitive. Ces observations sont érigées en règles, c'est-à-dire en formules pouvant être présentées comme valides dans un nombre maximum de situations et qui indiquent ce que l'on fait (grammaire descriptive) ou ce que l'on doit faire (grammaire prescriptive ou normative). Dans le monde moderne, où l'école assure une diffusion de la grammaire prescriptive, cette dernière influence évidemment le système de la langue, mais moins qu'on ne le croit, et moins en tout cas que ce que les allophones s'imaginent. Pour un finnophone (mais aussi pour les autres « -phones » : *anglo-*, *italo-*, etc.), tout locuteur francophone est une grammaire vivante qui maîtrise parfaitement le système de sa langue. C'est loin d'être le cas, comme on le sait, et ce en dépit du fait que de nombreux Français² sont persuadés de posséder parfaitement et définitivement LA grammaire. Le linguiste sait que la variété est la règle, le puriste, qui l'ignore, veut imposer sa grammaire à tous les autres.

L'interprétation de l'énoncé varie ainsi selon les locuteurs et les situations, de même que le jugement de valeur que chaque locuteur peut porter sur un énoncé. L'importance de l'acquis linguistique conditionne également ce jugement : un spécialiste de littérature du XVII^e siècle lit dans une fable de La Fontaine des choses tout à fait différentes de ce qu'y trouve un adulte même cultivé mais peu au fait des subtilités du vocabulaire classique ; telle personne ayant étudié les langues anciennes et l'ancien français interprètera comme recevables des énoncés qu'une autre, ignorante du latin, considèrera mal formés.

Le grammairien auteur d'une grammaire normative ou l'enseignant de FLE savent que, bien trop souvent, il est malaisé de donner des règles valables pour tous les cas, alors que l'apprenant allophone, on le comprend, ne demanderait que cela : les exceptions sont parfois si nombreuses qu'on ne sait plus où commence et où finit la règle. Le professeur n'a souvent d'autre ressource que de reconnaître qu'il existe plusieurs normes observées de façon variable selon les locuteurs et les situations, ce qui est tout à fait vrai, mais se traduit par un surcroît de règles à retenir pour l'apprenant. Le célèbre *Bon usage* de Grevisse a montré la voie dans ce domaine. À lire Grevisse, l'apprenant étranger peut avoir l'impression que la grammaire française est une vaste cacophonie et il est probable que le *Bon usage* laisse souvent l'utilisateur non francophone sur sa faim.

1.2.2. Grammaticalité et acceptabilité

Il convient de distinguer entre grammaticalité au sens strict et l'acceptabilité. Dans les énoncés fautifs examinés au point 1.1.1, une phrase comme *Il est absolument capital* (réponse erronée à la question c.) est parfaitement grammaticale, c'est-à-dire qu'elle est construite selon les règles de grammaire du français. Comme réponse à la question *Est-ce qu'il est nécessaire de réviser tout ce travail ?*, elle devient inacceptable, car elle ne correspond pas à la réponse attendue (elle laisse penser que l'on répond à une autre question, par exemple *Est-ce que ce travail de révision*

¹ « Le linguiste part de l'observable pour construire une hypothèse sur le non-observable directement » (POTTIER 9).

² Nous disons bien « Français » et non pas « francophones » : les Belges, les Suisses et les Québécois, familiers de la diversité linguistique, sont souvent plus larges d'esprit dans ce domaine.

est vraiment utile ?). La grammaticalité envisagée au sens strict ne concerne donc que le respect des règles de morphologie et de syntaxe. L'acceptabilité, en revanche, dépend d'un ensemble de facteurs à plus vaste échelle, ne serait-ce par exemple que le fait de savoir si deux énoncés grammaticaux pris isolément sont compatibles entre eux comme dans l'exemple ci-dessus. L'acceptabilité peut aussi dépendre du sémantisme : une phrase comme *Le livre absorbe mes lunes* est grammaticale au sens strict (sujet bien formé, verbe transitif direct, COD), mais inacceptable car asémantique (sauf dans un contexte poétique, éventuellement). L'acceptabilité dépend aussi du type de contexte, du registre de langue, etc. : le maintien de la forme *des* pour l'article indéfini pluriel devant épithète antéposée est parfaitement courant et acceptable dans la langue parlée (*il a acheté des nouvelles chaussures*), mais rejeté dans le code écrit (sur l'acceptabilité, voir *GMF* 20 et MAINGUENEAU 21-24).

Nous utiliserons cependant dans la présente étude le terme d'agrammaticalité dans l'acception plus large et plus générique de « témoin de l'ignorance des règles la grammaire », qui recouvre à la fois la notion d'acceptabilité et de grammaticalité au sens strict. En effet, les énoncés fautifs qui nous intéressent sont le plus souvent dus à la mauvaise connaissance de règles grammaticales (appprises, et non immanentes). La grammaticalité est la composante *linguistique* de l'acceptabilité (PICABIA - ZRIBI-HERTZ 154). C'est ainsi qu'on peut dire que la phrase *Il est absolument capital* en réponse à la question *Est-ce qu'il est nécessaire de réviser tout ce travail ?* est agrammaticale, car la grammaire veut que quand on reprend toute une phrase par un pronom, on utilise *ÇA*, le pronom *IL* reprenant normalement un groupe nominal.

1.2.3. Grammaticalité et français langue étrangère

Dans la perspective du français langue étrangère, le problème de la grammaticalité des énoncés prend une tout autre dimension. En effet, par définition, l'apprenant allophone est celui qui ne possède pas la compétence de la langue cible. Il possède évidemment la compétence de sa propre langue, qui va lui permettre le plus souvent, si les langues respectives ne sont pas d'un modèle trop éloigné, d'appréhender plus ou moins vite le système, c'est-à-dire l'ensemble des propriétés intrinsèques, de la langue cible. Précisons au passage, à l'intention du lecteur aussi bien francophone que finnophone, que malgré une croyance fort répandue, le finnois ne diffère pas de façon radicale des langues indo-européennes, dont il ne fait pourtant pas partie : on y retrouve à peu près l'ensemble de constituants du discours que l'on trouve en français, un système de temps développé, un ordre des mots normal similaire (SVO), etc., bref à peu de choses près tout l'arsenal grammatical familier aux francophones (et dont une grande partie est absente du chinois ou du thaï, pour ne citer que ceux-là). L'apprenant finnophone jouit donc d'un certain « avantage du terrain ». Mais, malgré cet avantage du terrain, il est évident que de grandes disparités existent entre les deux langues — l'une d'elles constitue précisément le point central de notre étude.

Apprendre une langue étrangère est souvent un processus de longue haleine. L'apprenant de FLE, débutant mais parfois aussi confirmé, va donc produire plus ou moins fréquemment des énoncés qui sont perçus comme fautifs par les locuteurs « natifs », autrement dit francophones. Certains énoncés produits seront jugés irrecevables même par un linguiste blasé, et à fortiori par un puriste. Il est à remarquer que quand un Français entend un étranger parler, il se transforme souvent en un censeur impitoyable et épinglera chez son interlocuteur des fautes bénignes que

lui-même ferait en d'autres occasions. Il y a même des cas où il jugera fautive une tournure parfaitement correcte parce qu'il ne la connaît pas lui-même (ou l'a oubliée après avoir quitté les bancs de l'école ; c'est particulièrement vrai dans le cas de l'orthographe). L'échelle de l'évaluation du degré de grammaticalité a tendance à se restreindre automatiquement dès que le locuteur impliqué est identifié comme non dépositaire du même système. L'allophone n'a pas le droit à l'erreur.

Cette restriction de l'échelle se comprend aussi dans la mesure où le système éducatif repose sur une évaluation perpétuelle de la production de l'élève : le professeur de langue étrangère, comme son collègue de mathématiques, est chargé de quantifier la production (au sens économique, et non linguistique), cette quantification étant l'un des éléments clés de l'évaluation du succès scolaire, sous forme de notes attribuées le plus souvent négativement, c'est-à-dire au prorata des erreurs commises. On a parfois l'impression que la tâche du professeur enseignant une langue étrangère est un perpétuel comptage des points, comme dans un jeu de massacre ou à un stand de tir. L'épreuve du baccalauréat de français en Finlande ressemble justement bien plus à un parcours d'embuches qu'à une évaluation globale des connaissances.

Or la subjectivité de l'évaluation de la grammaticalité des énoncés demeure, et elle est encore aggravée par le fait que les professeurs de FLE n'ont pas forcément tous la même compétence du français. Ainsi, tel énoncé pourra être sanctionné par un enseignant alors qu'un autre le jugera recevable. Nous avons nous-même constaté combien il était difficile de concevoir des contrôles des connaissances avec des questions ne produisant que des réponses univoques. Les étudiants font parfois preuve (involontairement) de créativité et proposent des formes auxquelles l'enseignant n'avait pas pensé mais que l'on peut juger parfaitement recevables – à condition de savoir vraiment bien le français.

On peut donc dire que l'évaluation du degré de grammaticalité relève de facteurs très divers et très complexes. Quantifier la grammaticalité équivaut ainsi de toute façon à porter un jugement de valeur, sur une échelle dont l'étendue est très variable (réduite pour le puriste, plus ou moins extensible pour le linguiste). Nous avons personnellement toujours souligné l'importance de la variation dans le français, en essayant de faire prendre conscience à nos étudiants qu'il y a rarement une seule vérité. Mais il y a une limite entre permissivité (ouverture d'esprit) et laxisme et elle doit être tracée clairement, car tout n'est pas possible, ce qu'il ne faut pas oublier non plus. Or, si l'évaluation de la grammaticalité est une activité si complexe et à bien des égards subjective, où tracer cette limite ?

1.2.4. Probabilité d'occurrence et interprétabilité

Plutôt que de se demander où commence et où finit l'agrammaticalité dans l'absolu, il est plus opportun, dans le contexte du FLE, de se demander quel est le degré d'agrammaticalité limite, autrement dit à partir de quel niveau l'agrammaticalité est telle qu'elle affecte la communication. Puisqu'il s'agit d'éclairer des apprenants allophones sur les réalisations possibles et les réalisations impossibles, il vaut mieux utiliser des critères permettant de discriminer ce qui peut se dire et ce qui ne peut en aucun cas se dire. En d'autres termes, il ne s'agit pas de tester la grammaticalité théorique comme le ferait un linguiste soumettant une série d'énoncés plus ou moins farfelus à des sujets chargés d'en évaluer la recevabilité, mais de *poser des limites à ne pas franchir* quand on parle le français langue étrangère.

Il faut d'abord rappeler, et c'est que nous faisons constamment avec nos étudiants, que les locuteurs natifs sont loin d'être tous des dépositaires infaillibles (compétence) du « bon français » et encore moins des pratiquants infaillibles (performance) de ce bon français. Il suffit d'ouvrir un journal ou de regarder la télévision pour se rendre compte que la bonne maîtrise du français n'est pas à la portée de tous. C'est vrai également pour les locuteurs natifs de finnois, et ceux de toutes les autres langues du monde. Même ceux des professionnels de la langue (enseignants, traducteurs, écrivains, etc.) dont la compétence langagière est excellente ne sont pas à l'abri des « ratés », c'est inévitable. Nul n'est malheureusement à l'abri de ce genre d'erreurs. Quel enseignant de français n'a jamais produit une relative français parlé¹ du type **C'est le livre que je te disais l'autre jour ?*

Par comparaison, il n'est pas inutile de s'arrêter sur les erreurs de français typiques des apprenants finnophones. Nous présentons ci-dessous une liste non limitative qui s'inspire de notre expérience et de celle de collègues avec qui nous avons débattu ces questions au fil des années :

- les fautes de genre ; le finnois n'ayant pas de genre grammatical, la confusion entre *le* et *la*, par exemple « *dans le forêt*² » est un « accident » fréquent, et relativement bénin. Les anglophones apprenant le français, les francophones apprenant l'allemand, et bien d'autres encore, ne sont pas non plus à l'abri de ce genre d'erreurs. Seule une longue pratique de la langue permet de les éviter. Il existe du reste bien des mots en français dont le genre n'est pas évident pour les francophones eux-mêmes ;
- la conjugaison des verbes. Les verbes irréguliers (et même réguliers) sont évidemment source de nombreuses erreurs, mais sur ce point, les francophones eux-mêmes sont loin d'être des élèves modèles ;
- la confusion entre les temps du passé : le finnois a un prétérit, un parfait et un plus-que-parfait. L'alternance imparfait-passé composé pose ainsi beaucoup de problèmes aux apprenants finnophones, mais c'est le cas aussi pour tous les apprenants de langue germanique, par exemple. Des phrases telles que « *Ce matin je manquais le bus* » (pour *j'ai manqué*) ne sont cependant pas ininterprétables ;
- l'emploi du subjonctif ; là encore, les francophones sont loin d'être infaillibles.

Comme on le voit, les locuteurs natifs ne sont pas eux-mêmes toujours à l'abri de ce type d'erreurs. La grammaire française est d'une très grande complexité et les chaussetrappes abondent. Il existe pourtant des erreurs qu'aucun francophone ne fait jamais. Par exemple, une erreur courante des apprenants finnophones consiste à dire **ce ne sont pas d'amis* (*Ce ne sont pas des amis*), qui est une application erronée au cas de l'attribut du sujet de la règle de la transformation de l'article indéfini en *de* devant le COD d'un verbe à la forme négative (*il n'a pas d'amis*), erreur induite en partie par le finnois, et qui, selon nous, ne figure en aucun cas dans le répertoire des erreurs possibles chez un francophone. De même, des énoncés comme **j'ai le trouvé* ou **Offre-lui des livres, on ne lui ça offre jamais* nous paraissent très difficilement imaginables

¹ Il s'agit des « RFP » décrites par Françoise GADET dans *Le Français populaire* (PARIS, P.U.F., collection « Que sais-je ? », 1997).

² Pour une raison mystérieuse, la majorité des apprenants croient que *forêt* est du masculin.

chez un francophone. L'un des critères dont nous nous servons dans notre enseignement pour faire comprendre à nos étudiants pourquoi tel ou tel énoncé est nettement fautif et que l'erreur en question est à éviter à tout prix est donc celui de la **probabilité d'occurrence** : ce critère va au-delà des considérations de grammaticalité et d'acceptabilité dans la mesure où on peut affirmer, sur la base de la compétence minimale de tout francophone, qu'il y pratiquement zéro chance pour que l'on entende jamais l'énoncé fautif en question produit par un francophone. Cet énoncé ne peut donc pas faire l'objet d'un jugement sur la grammaticalité : il est d'une agrammaticalité telle qu'il ne peut pas figurer parmi les énoncés possibles.

Le deuxième critère que nous utilisons est celui de l'interprétabilité. Si elles affectent incontestablement la grammaticalité des énoncés, on peut dire cependant que des erreurs du type **J'ai acheté un fleur* ou **Il faut que je pars* n'ont pas vraiment de conséquences sur la compréhension. Même dans le cas d'une faute de genre sur un nom à double genre (*le vase ~ la vase*), le contexte favorise l'autocorrection par le destinataire. De même, parmi les énoncés erronés examinés aux § 1.1.1. ou 1.1.2, *Tu vois ce petit garçon sur la photo ? Il est mon grand-père* est sémantiquement facile à interpréter, tout comme *Ce ne leur plaisait pas* se rétablit aisément en *Ça ne leur plaisait pas*.

Des problèmes plus graves se rencontrent au niveau du choix entre article défini et indéfini et au niveau des pronoms. Il y a des cas où, même en contexte, certains énoncés deviennent ininterprétables. Si l'on demande, comme le fait une élève finlandaise dans une rédaction « *Est-ce que tu as l'argent ?* » (dans l'intention de demander si on a de quoi payer ou si on est riche), le professeur de français de Finlande corrige « *Est-ce que tu as de l'argent ?* ». Le francophone non averti comprend : « Est-ce que tu as apporté l'argent [qu'il fallait/que je t'avais demandé/que tu me devais] ? ». Et, pour en venir au point qui nous occupe, si un finnophone explique à un francophone que les invités n'ont pas aimé le dessert en disant « *Le ne les plait pas* », on peut estimer que le francophone (s'il n'est pas enseignant de français en Finlande) ne comprend tout simplement rien à l'énoncé. De même, un finnophone donnant son avis sur une montre exposée en vitrine en disant « *Cette me plait* » (interprétation possible par un locuteur coopératif : « La sept me plait » ??) ou expliquant qu'il n'a pas pu avoir le livre qu'il avait prêté à un ami en disant « *Il cette a elle prêté* » (interprétation possible : « il s'est prêté à elle » ??) a vraiment très peu de chances d'être compris par le francophone non averti. L'agrammaticalité des erreurs que nous avons examinées plus haut entraîne donc souvent une ininterprétabilité des énoncés, bref un échec de la communication. C'est tout autre chose que de savoir s'il faut mettre un subjonctif présent ou imparfait après tel ou tel verbe de volonté.

Ainsi, pour clore ce premier bilan, on peut se reporter aux listes de phrases figurant p. 17. Nous n'allons pas revenir en détail sur ces phrases, nous laissons le lecteur juger lui-même de la probabilité d'occurrence et de l'interprétabilité de ces phrases. La plupart d'entre elles satisfont négativement aux deux critères, bref il s'agit d'énoncés qu'on aurait vraiment très peu de chances d'entendre produits par les francophones même les plus rétifs à la grammaire et, en tant que tels, entièrement rejetables.

1.3. Examens d'étudiants avancés

1.3.1. Présentation

Toutes les productions des étudiants ne sont certes pas aussi mauvaises et les candidats reçus au test de niveau examiné ci-dessus ont au total au moins une assez bonne connaissance du système, les lacunes se répartissant de façon inégale chez les uns et les autres. Après ce premier bilan, nous allons maintenant examiner des productions d'étudiants avancés, qui ont déjà étudié le système des pronoms pendant notre cours de grammaire. Cette analyse a pour objet de présenter d'autres aspects difficiles du système des pronoms de 3^e personne et d'exposer des problèmes supplémentaires qui doivent trouver une solution et que nous étudierons dans ce travail.

Les données que nous allons analyser ici ont été recueillies lors d'examens partiels de grammaire pour des étudiants du niveau II (*aineopinnot* du cursus universitaire finlandais) et III (*syventävät opinnot*), c'est-à-dire moyennement avancés et avancés, et qui ont déjà normalement étudié de façon détaillée et exhaustive le problème des pronoms. Les partiels ont eu lieu en février et mars 2003 sur ordinateur, sur la plateforme Internet WebCT.¹ Ils sont précédés de tests-exercices obligatoires ou non servant de contrôle préalable, qui peuvent être effectués plusieurs fois, jusqu'à ce que l'étudiant ait l'impression qu'il maîtrise le sujet et qu'il peut passer au partiel proprement dit.

L'échantillon analysé porte sur trois examens partiels, deux au niveau intermédiaire et un au niveau avancé. Le premier comportait 65 questions, le deuxième 40 ; l'examen de niveau avancé en comptait 60. Le nombre total d'étudiants est de 41 (26 au niveau II, 15 au niveau III). Cela représente au total plus de 8000 questions-réponses.

L'échantillon analysé ici n'est donc pas la production de débutants, loin de là. On peut dès lors s'attendre en théorie à ce que ces étudiants maîtrisent bien le problème, tout au moins qu'ils aient compris l'essentiel.

On sait que ce n'est pas parce qu'on enseigne quelque chose avec force détails et en faisant de nombreux exercices d'application que les étudiants l'assimilent immédiatement. Cette lenteur, toute naturelle, du processus d'apprentissage se retrouve malheureusement dans les résultats des examens de grammaire. Même les étudiants les plus doués ont encore quelques incertitudes. Ces hésitations prouvent que la compréhension du système des pronoms de 3^e personne nécessite un long travail d'assimilation et de maturation.

La particularité de l'examen réalisé par les étudiants au niveau avancé est qu'une partie d'entre eux n'avait pas suivi de cours portant sur les pronoms depuis qu'ils avaient suivi le cours l'année précédente au niveau II. Il s'agissait donc en quelque sorte aussi de tester l'efficacité à long terme de la manière d'enseigner ce point de grammaire. De ce point de vue, on peut dire que l'essentiel est sauf : la proportion d'énoncés non probables et ininterprétables est nettement moins élevée que dans les tests examinés précédemment. Les étudiants ayant eu de mauvais résultats sont manifestement ceux qui n'ont pas compris du tout comment fonctionne le

¹ Pour une présentation du système, voir KALMBACH 2001a.

système.¹ Il y avait donc d'un côté ceux qui avaient bien compris et qui avaient fait quelques petites erreurs, et ceux qui n'avaient rien compris au départ et qui avaient dès lors peu de chances de réussir. Si l'on peut déplorer sur le plan pédagogique que de tels cas soient apparus, on peut aussi s'en féliciter, car ils serviront de témoin pour notre analyse.

1.3.2. Résultats

Toutes les questions ne seront pas analysées : les partiels ne portaient pas uniquement sur les pronoms, une partie des questions ne concerne pas le thème qui nous intéresse. Les questions comportaient beaucoup de variantes, nous ne présentons qu'une question type. Pour chaque question, nous donnons les résultats des étudiants de niveau II (*aineopinnot*, deux ans d'études) et de niveau III (*syventävät opinnot*, 3 à 5 ans d'études ou plus).

1.3.2.1. Test à trous.

L'intitulé de la question était : « Complétez la phrase ci-dessous en utilisant l'anaphorique qui convient. »

1. Tu vois cette dame ? ____ est notre voisine. (4 questions du même type)								
II	Total	104	Réponses justes	104	100%	Réponses fausses	0	0%
III	Total	30	Réponses justes	26	87%	Réponses fausses	4	13%

Commentaire : la réponse attendue est « *c'* ». Tous les étudiants de niveau II l'ont compris. Au niveau III, les quelques brebis égarées ayant répondu « *elle* » sont des étudiantes qui avaient suivi leur dernier cours de grammaire plus de cinq ans auparavant.

2. Regarde ces tableaux et prends-en un, choisis _____ qui te plaît le plus. (3 questions du même type)								
II	Total	78	Réponses justes	69	88%	Réponses fausses	9	12%
III	Total	30	Réponses justes	23	77%	Réponses fausses	7	23%

Commentaire : la réponse attendue est du type « *celui* ». Les erreurs au niveau II sont dues à une question dont la réponse n'était pas univoque : « *Personnellement, je choisirais cette cravate, c'est ____ qui me plaît le plus.* » Certains ont répondu « *elle* », ce qui n'est pas agrammatical (mise en relief), mais dans le groupe de questions posées, on attendait un pronom démonstratif. Au niveau III, quatre personnes ont répondu « **choisis lui qui te plaît le plus* », au niveau II, une personne.

3. Elle m'a beaucoup parlé de ____ qu'elle avait vécu pendant son séjour en Inde. (1 question du même type)								
II	Total	26	Réponses justes	26	100%	Réponses fausses	0	0%
III	Total	15	Réponses justes	15	100%	Réponses fausses	0	0%

¹ Il s'agit d'étudiants ayant suivi le cours de grammaire II il y a plusieurs années. Au niveau III, les étudiants viennent souvent au français après plusieurs années de pause consacrées à un stage en IUFM ou à d'autres matières.

Commentaire : la réponse attendue est *ce*. Aucune erreur, heureusement, sur ce type de construction élémentaire. La construction est en principe absolument identique à celle de la question 2. L'utilisation du démonstratif antécédent de pronom relatif semble ne pas poser de problème quand il s'agit d'un neutre, ce qui est dû tout simplement au fait que ce genre de construction est très fréquent. La construction est donc maîtrisée sans être réellement comprise de tous, comme le prouve la question précédente, où l'antécédent n'est pas un neutre.

4. Je ne sais pas quand j'aurai fini cette grammaire, _____ peut prendre encore des années ! (3 questions du même type)								
II	Total	78	Réponses justes	76	97%	Réponses fausses	2	3%
III	Total	45	Réponses justes	39	87%	Réponses fausses	6	13%

Commentaire : la réponse attendue est *ça* ou *cela*. Au niveau II, deux personnes ont écrit « *ce peut prendre...* ». Au niveau III, on trouve trois « *ce* » et, beaucoup plus grave, trois « *il* », qui nous font retomber au niveau de l'examen d'entrée.

5. L'hiver, je fais beaucoup de ski, _____ est excellent pour lutter contre le stress. (3 questions du même type)								
II	Total	52	Réponses justes	52	100%	Réponses fausses	0	0%
III	Total	30	Réponses justes	30	100%	Réponses fausses	0	0%

Commentaire : la réponse attendue est *c'*. Personne n'a répondu *il*, ce qui est intéressant dans la mesure où *il* a été proposé comme réponse à la question 4. Or il s'agit fondamentalement de la même construction. Il semble que devant un verbe autre que *être*, le choix du pronom soit plus difficile, en proportion inverse de la fréquence des constructions du type *c'est bon*, *c'est utile*.

1.3.2.2. Test de substitution.

L'intitulé de la question était : « Récrivez la phrase en remplaçant la partie soulignée par un anaphorique. » Nous n'avons pas retenu les questions élémentaires du genre *Il a envoyé la lettre hier* → *Il l'a envoyée hier* (dans ces questions, les erreurs portent surtout sur la place du pronom) :

6. Elle va se faire faire <u>une robe</u> . Réponse : Elle va s' <u>en</u> faire faire <u>une</u> . (6 questions du même type)								
II	Total	130	Réponses justes	79	61%	Réponses fausses	51	39%
III	Total	45	Réponses justes	29	64%	Réponses fausses	16	36%

Commentaire : les erreurs sont nombreuses. En effet, il faut ici remplacer le nom par *en*, mais le déterminant indéfini doit être repris après le verbe. N'étant pas très sûrs de leur fait, beaucoup d'étudiants ont préféré choisir le pronom *la* : *Elle va se la faire faire*. De même avec la question plus simple *Nous nous sommes fabriqué une tente* → *Nous nous en sommes fabriqué une* : près de 33% de réponses incorrectes (*Nous nous la sommes fabriqué*). Nous verrons dans les chapitres concernés pourquoi cette règle semble si difficile à appliquer.

7. N'as-tu jamais rêvé de faire le tour du monde ? Réponse : N'en as-tu jamais rêvé ? (5 questions du même type)

II	Total	104	Réponses justes	99	95%	Réponses fausses	5	5%
III	Total	30	Réponses justes	27	90%	Réponses fausses	3	10%

Commentaire : l'utilisation du pronom *en* semble plus facile quand elle est déclenchée par la préposition *de*. Malgré cela, *Je l'ai rêvé* a été donné plusieurs fois. Cette réponse est grammaticale, mais ne convient pas comme solution pour cette transformation.

8. Je n'ai pas envie qu'on vienne me reprocher un jour de ne pas m'être occupée de mes enfants. Réponse : Je n'en ai pas envie. (2 questions du même type)

II	Total	52	Réponses justes	50	96%	Réponses fausses	2	4%
III	Total	30	Réponses justes	25	83%	Réponses fausses	5	17%

Commentaire : cette question est une variante de la précédente ; l'élément à remplacer est une complétive et la difficulté tient dans le fait que devant complétive la préposition *de* s'efface (cf. les constructions où la complétive est complément de l'adjectif *Je suis persuadé qu'il m'en veut*), il faut donc savoir la « rétablir » sous la forme du pronom *en*. Dans l'ensemble, cette règle, étudiée en détail pendant le cours de grammaire, semble bien maîtrisée. Au niveau III, on trouve deux réponses avec ordre des mots erronés et trois avec la solution **Je n'ai pas envie de cela*, à la limite de la grammaticalité dans un tel contexte (*Je n'ai pas envie de cela* se comprendrait comme réponse à la question *Est-ce de cela que vous avez envie ?*).

9. Elle ne permettrait pas que ses enfants aillent jouer dans la rue tout seuls. Réponse : Elle ne le permettrait pas. (3 questions du même type)

II	Total	52	Réponses justes	52	100%	Réponses fausses	0	0%
III	Total	30	Réponses justes	28	93%	Réponses fausses	2	7%

Commentaire : cette question ne posait pas de problème majeur. Deux personnes au niveau III, décidément bien rouillées, ont mis le pronom à la mauvaise place : **Elle le ne permettrait pas*.

10. Il est déconseillé de faire trop de critiques à un débutant. Réponse : C'est déconseillé. (7 questions du même type)

II	Total	156	Réponses justes	149	96%	Réponses fausses	7	4%
III	Total	30	Réponses justes	49	82%	Réponses fausses	11	18%

Commentaire : ce type de construction est étudié en détail et longuement pendant le cours de grammaire II. Il représente l'une des plus grandes difficultés pour les apprenants finnophones, et on verra plus loin que la faute en est tout autant aux manuels FLE qu'aux manuels finlandais (ces derniers étant absolument incapables d'éclairer la question). La bonne compréhension de ce genre de construction fait intervenir des concepts qu'on ne trouve pas dans les manuels courants. Et de fait, au niveau III, le résultat n'est pas (ou plus ?) à la hauteur des attentes, puisqu'on propose 8 fois **il est déconseillé*, qui, là encore, nous fait retomber au niveau scolaire.

11. Le médecin m'a déconseillé <u>de faire du jogging</u> . Réponse : Le médecin me <u>l'a</u> déconseillé. (10 questions du même type)								
II	Total	260	Réponses justes	224	86%	Réponses fausses	36	14%
III	Total	156	Réponses justes	101	65%	Réponses fausses	55	35%

Commentaire : ce type de construction fait l'objet d'un long chapitre et de nombreux exercices lors du cours de grammaire II. Le fait qu'un complément introduit par *de* soit remplacé par *le* est évidemment déroutant pour les apprenants, jusqu'à ce qu'on leur fasse comprendre que dans ce cas *de* est tout autre chose qu'une préposition. Les manuels finlandais ne l'ont pas compris et les manuels français ne présentent pas la règle de façon rationnelle, puisque, justement, l'un des concepts clés nécessaire à la compréhension du système manque dans tous les manuels courants (ce concept sera présenté en détail plus tard). Voici quelques exemples de questions similaires : *Il avait demandé de pouvoir prendre un congé. — Regrettes-tu d'avoir fait ce voyage ? — Me conseilles-tu de prendre le train ? — Est-ce que tu envisages sérieusement de te porter candidat ? — Il avait décidé de démissionner il y a longtemps déjà. — Il m'a promis de téléphoner. — Si le beau temps se maintient, nous proposerons à nos invités d'aller pêcher en mer.* Les étudiants mettent un certain temps à comprendre la règle. Nous citons ici le commentaire en ligne d'une étudiante (l'un des avantages du système WebCT est que l'étudiant peut consulter sa « copie » corrigée et faire part de ses réactions au professeur grâce à un outil spécifique). L'étudiante en question avait été absente plusieurs fois :

18. ME conseilles-tu DE PRENDRE ... Vous avez écrit que c'est un verbe avec COD, alors conseiller qqh. bien que le dictionner dit COI: conseiller à qn de faire qc. Non capisco. - 10.
Il M'a promis DE TÉLÉPHONER. La même chose. Vous avez écrit que c'est promettre qqc et le dictionner montre que c'est promettre à qn de faire qc.

« Vous avez écrit que c'est un verbe avec COD » fait référence à l'explication de la solution qui apparait dans WebCT quand l'étudiant a « rendu sa copie », c'est-à-dire quand le système a analysé les réponses et compté les points. Cette explication doit bien sûr être entrée au préalable dans le système par le professeur. L'étudiante est perplexe : qui croire ? Le professeur ou le dictionnaire ? Elle ne se rend pas compte que tous deux disent la même chose (*conseiller* est bien un verbe avec COD), mais le dictionnaire n'explique pas et ne peut pas expliquer que le COD est *de faire qch* (et non pas simplement *faire qch*). C'est là justement l'une des choses capitales qu'il faut avoir comprises. Et même quand les étudiants l'ont comprise, elle ne semble pas se graver profondément dans la mémoire de tous, comme le prouve le nombre de réponses fausses, même au niveau II. La solution erronée la plus fréquente est, comme on s'y attend, **Le médecin m'en a déconseillé.*

1.3.2.3. Transformation question-réponse.

L'une des manières classiques de tester la connaissance des pronoms est de poser une question à laquelle il faut répondre en remplaçant un ou plusieurs éléments par un pronom, du type *Est-ce que Pierre a rendu son portable à Marie ? > Oui, il le lui a rendu*, exercice qu'on peut corser en demandant de mettre la phrase à la forme négative, ce qui augmente le nombre de monosyllabes « baladeurs » (pronoms clitiques et mots négatifs) dont l'ordre respectif est souvent si difficile à maîtriser pour les apprenants de toute origine : *Non il ne le lui a pas rendu*. Nous n'examinerons

pas ici ce genre de questions (il y en avait plusieurs dans les partiels), mais plutôt trois questions dont l'une illustre un des grands mystères de la grammaire française pour les finnophones et l'autre (en deux versions légèrement différentes) fait intervenir la connaissance de mécanismes complexes.

Intitulé des questions : « Répondez (affirmativement) à la question suivante en remplaçant le groupe souligné par l'anaphorique qui convient ».

12. Est-ce que ce petit oiseau est vraiment un rapace ("petolintu") ? Réponse : Oui, c'en est un. (3 questions du même type)

II	Total	78	Réponses justes	15	19%	Réponses fausses	63	81%
III	Total	30	Réponses justes	5	17%	Réponses fausses	25	83%

Commentaire : cette transformation fait intervenir une règle en général peu connue et assez peu commentée même dans les manuels français, à savoir que *en* s'utilise également pour remplacer un groupe nominal attribut (et pas seulement COD) introduit par un déterminant indéfini. On a vu ci-dessus à propos de la question 6 « *Elle va se faire faire une robe* » que cette transformation semble déjà poser des problèmes dans le cas d'un groupe nominal COD (38 % de réponses fausses en moyenne), il n'est donc pas étonnant que dans le cas de l'attribut, les résultats soient encore plus mauvais. La majorité des solutions proposées étaient du genre (par ordre décroissant de fréquence) *C'est lui*, *Ce l'est* ou *c'est ça*. Pourtant, il s'agit là encore d'une transformation tout à fait banale : « *Tiens, tu vois, ça c'est un bon champignon, et pis ça c'en est encore un, et ça c'en est un autre, y en a tout plein* » (phrase entendue dans une émission pour enfants d'une radio suisse non identifiée). De même, la locution « *Vous en êtes un autre !* » suffit à prouver qu'il s'agit d'une construction courante qu'il faudrait connaître. Les deux autres variantes proposées étaient *Est-ce que cette vieille pièce rouillée est vraiment une authentique monnaie romaine ?* et *Est-ce que ces pierres sont de vraies émeraudes ou de fausses émeraudes ?* Cette dernière variante, assortie d'une instruction donnant libre choix au candidat de répondre affirmativement ou négativement, a été en grande partie responsable du mauvais score général (1 seule réponse juste sur 52 occurrences de la question !). Former le pluriel *C'en sont de vraies* semble être une tâche hors de portée même des étudiants les plus avancés. Pourtant, cette règle a été abordée en détail pendant le cours de grammaire. Il reste donc du travail à faire.

13. Tu es sûr que c'est le chocolat noir qu'il préfère ? Réponse : Oui, c'est ça qu'il préfère. (3 questions du même type)

II	Total	52	Réponses justes	27	52%	Réponses fausses	25	48%
III	Total	30	Réponses justes	13	43%	Réponses fausses	17	57%

Commentaire : cette question était assez difficile, dans la mesure où, en dehors de tout contexte, elle peut recevoir deux interprétations. À l'oral, avec accent d'insistance sur *le chocolat NOIR*, la réponse attendue sera *oui c'est ça qu'il préfère*. Avec une mélodie montante continue, la phrase s'interprète comme une mise en relief : « C'est bien cette marque de chocolat noir qu'il préfère ? ». Dans ce cas-là, la réponse est *Oui, c'est celui-là qu'il préfère*. Les deux réponses étaient donc admises. La dernière (*c'est celui-là*) a eu la faveur des étudiants ayant répondu

correctement, trois personnes seulement ayant eu l'idée d'utiliser *ça*. Malgré cela, un nombre important de réponses fausses ont été proposées : *c'est lui qu'il préfère* (agrammatical dans ce contexte), ou *c'est ce qu'il préfère* (grammatical, mais répond à la question *Tu es sûr qu'il aime le chocolat noir ? > Oui c'est ce qu'il préfère*). L'utilisation de *ça* pour reprendre un nom à valeur générique est donc mal maîtrisée ; il est un fait qu'il n'est pas toujours facile d'identifier la généricité (les francophones le font intuitivement, mais seraient bien en peine d'expliquer pourquoi on utilise *ça*).

14. C'est la manière dont ses élèves ont réagi qui l'a convaincue qu'elle avait raison. Réponse : C'est ça/cela qui l'a convaincue qu'elle avait raison. (3 questions du même type)

II	Total	52	Réponses justes	4	8%	Réponses fausses	48	92%
III	Total	15	Réponses justes	1	7%	Réponses fausses	14	93%

Commentaire : cette question est une variante de la question précédente dans la mesure où la seule possibilité est d'utiliser *ça* ou *cela* (ici, la forme langue écrite *cela* est possible, contrairement au cas précédent). L'autre phrase de ce type était *C'est son approche très professionnelle du problème qui me plait dans son travail*. La tentation est grande ici de remplacer le GN par le pronom de 3^e personne classique *elle*. D'autant qu'à ce niveau-là les étudiants ont compris que *il/elle* n'est pas seulement « réservé aux humains » (cf. les phrases erronées du test de niveau **Les Martin ont acheté une nouvelle maison, c'est très grande*, où nous avons expliqué la répugnance des débutants à « humaniser » la maison). La plupart des réponses étaient donc du type *C'est elle qui...* Or, cette fois il faut bien utiliser un neutre. Il est impossible de reprendre la phrase proposée en disant *C'est elle qui l'a convaincue* ou *C'est elle qui me plait*. Ces phrases sont grammaticales, mais *elle* référerait à la rigueur à un nom du type *C'est la réaction des élèves* — et encore, même là on utiliserait plutôt *ça/cela*. La difficulté dans cette question était de comprendre que les GN étaient en fait des substituts de propositions, ce qui pouvait se déceler éventuellement dans *la manière dont ses élèves ont réagi*, mais moins dans la deuxième question (qui signifie « le fait qu'il aborde le problème sérieusement »). Là encore, sur un tel point, la majorité des grammaires sont muettes. Ce point avait été traité pendant le cours de grammaire, mais les résultats obtenus montrent qu'il mériterait d'être traité avec beaucoup plus d'insistance.

On voit donc qu'à ce niveau-là, les étudiants sont en général capables de produire des énoncés mêmes complexes qui sont grammaticaux au sens strict, mais dont le degré d'acceptabilité n'est pas suffisant dans le contexte où ils sont employés.

1.4. Conclusions

Pour tirer les enseignements de cette analyse de productions d'apprenants finnophones de tous niveaux, on peut constater que les apprenants en question maîtrisent mal ou très mal les « pronoms personnels » ou « démonstratifs ». Cette mauvaise connaissance leur fait produire quantité d'énoncés d'une probabilité d'occurrence inexistante et souvent d'une ininterprétabilité totale. Ce problème est donc tout sauf secondaire, puisqu'on peut dire qu'il affecte gravement la communication. De plus, au vu des erreurs analysées, force est de constater que peu de finnophones débutants ou de niveau moyen semblent capables de mettre à la suite plusieurs phrases élémen-

taires, c'est-à-dire d'écrire un texte simple, sans faire d'erreurs sur les pronoms, ce qui est particulièrement alarmant dans l'optique de la performance communicative.

Comme on l'a vu au § 1.3, ces difficultés ne doivent pas étonner. L'utilisation correcte des pronoms au-delà de la phrase nécessite la maîtrise de règles d'une complexité insoupçonnée, qui font intervenir des considérations morphosyntaxiques (place du pronom, fonction du pronom, type de déterminant du GN, etc.) et sémantiques (généricité, par exemple) parfois difficiles à saisir. Or, toutes ces subtilités n'existent pas en finnois.

En effet, pour résumer en quelques mots ce qui sera développé dans les chapitres qui vont suivre, le système des pronoms en finnois est nettement plus simple : le pronom de 3^e personne *se* peut avoir comme référent un humain ou un non humain, un animé ou un non animé, renvoyer à un GN ou un autre élément du discours (propositions, verbe, etc.), toutes choses pour lesquelles le français utilise, selon les cas, des formes polyvalentes ou des formes spécifiques. Il existe, comme on l'a vu, un pronom de 3^e personne *hän* à référent humain, mais il est peu utilisé dans la langue courante, et de toute façon il a, paradoxalement, plutôt tendance à obscurcir encore le système français.

La plus grande difficulté se situe en français au niveau de l'opposition entre *IL* et *ÇA*. Cette opposition n'est pas prise en compte en tant que telle par les manuels de grammaire (qu'ils soient finlandais ou FLE), bien qu'elle soit d'une importance primordiale pour le maniement des pronoms.

Les causes des difficultés se trouvent aussi dans le fait que de nombreux mots outils finnois ont une forme commune déterminant et pronom. Le pronom *se* est en effet également déterminant démonstratif et pronom démonstratif. On obtient donc la liste (non exhaustive) suivante :

finnois se = fr. ce / cet /cette
finnois se = fr. celui / celle (devant relatif)
finnois se = fr. celui-ci / celui-là
finnois se = fr. IL (c'est-à-dire aussi le, la, en, y, etc.)
finnois se = fr. ça, cela, ce

C'est ainsi que s'expliquent les énoncés fautifs du test de niveau : **Les Martin ont acheté une nouvelle maison, cette est très grande* (confusion déterminant-pronom) ; **Les Martin ont acheté une nouvelle maison, celle est très grande*. (confusion entre pronom démonstratif et pronom personnel, favorisée par la ressemblance graphique *cette/celle*) ; **Les Martin ont acheté une nouvelle maison, c'est très grande* (confusion sur le type de pronom) ; **Je sais qu'il protestera de nouveau, il semble inévitable* (idem) ; **Je sais qu'il protestera de nouveau, le semble inévitable* (idem, avec erreur sur la forme du pronom) ; **Cet les ne plait pas* (confusion déterminant-pronom, avec accessoirement erreur de construction du verbe) ; **Le ne les plait pas* ; etc.

Au total, le mot finnois *se*, déterminant démonstratif – pronom démonstratif – pronom de 3^e personne, que la grammaire finlandaise *Iso suomen kielioppi (ISK)* parue récemment qualifie avec raison de « pronom généraliste » (*Yleispronomini se, ISK 712*), peut correspondre à une dizaine de mots différents en français. Les différentes versions possibles en français dépendent notamment :

- 1) de la classe grammaticale : déterminant *se mies = cet homme* ; pronom *haluan sen = je veux celui-ci* ou *otin sen = je l'ai pris* ;

- 2) de la fonction : sujet *se = il*, COD *sen = le*, COI *sille = y*, complément du nom *sen = en*, etc. ;
- 3) du type d'antécédent (le terme antérieur auquel renvoie le pronom) : antécédent GN *se = il*, antécédent non GN *se = ça* ;
- 4) du type de déterminant qu'aurait le GN auquel le pronom se substitue : quand *se* en fonction d'objet renvoie à un GN qui aurait en français un déterminant défini, il équivaut à *le*, avec déterminant indéfini, à *en* (*j'ai acheté les livres / je les ai achetés ~ j'ai acheté des livres / j'en ai acheté*)¹ ;
- 5) du sémantisme du référent : *lui* (référent animé) s'oppose en principe à *y* (référent non animé), tous deux *sille* en finnois.

Il existe encore de nombreux cas de figure, que nous analyserons et présenterons en détail. Quoiqu'il en soit, il est certain que l'on ne peut pas enseigner le fonctionnement des pronoms français à des finnophones en se contentant d'un tableau classique des « pronoms personnels », tant les possibilités sont variées. Il faut absolument tenir compte d'un certain nombre de critères qui sont en général négligés par les grammaires et que nous nous efforcerons de présenter de façon détaillée et méthodique dans les chapitres qui vont suivre.

¹ On n'envisage pas ici tous les cas de figure, qui seront exposés plus loin. Le finnois aussi présente en principe dans ce cas des formes différentes (*les = ne*, *en = niitä*), mais très souvent le *partitiivi* pluriel *niitä* peut correspondre à *les* : *katselin valokuvia = j'ai regardé les photos / des photos* → *katselin niitä = je les ai regardées / j'en ai regardé* (voir § 3.3.3 sur la valeur du partitif finnois).

2. MANUELS ANALYSÉS

Pour la présente étude, nous avons analysé d'une part les manuels de grammaire française publiés en Finlande par des auteurs finlandais et d'autre part les manuels de français finlandais utilisés en Finlande pour l'apprentissage de la langue : ce sont des recueils de textes et d'exercices utilisés dans l'enseignement scolaire et pour les adultes et que nous appellerons par convention « livres de cours », puisque leur vocation première est de servir de support concret à l'enseignement. Comme cela a été expliqué dans l'introduction, nous n'allons pas procéder à un dépouillement exhaustif de tous ces manuels finlandais. Nous avons concentré notre attention sur le contenu grammatical de ces livres et plus particulièrement sur les points qui nous paraissent primordiaux pour l'apprentissage et dont a pu se faire une idée au chapitre précédent. Nous n'avons donc pas analysé l'ensemble du contenu grammatical ni des grammaires ni des livres de cours. Nous avons vérifié le contenu de tous les livres de cours disponibles sur le marché, mais un grand nombre de ceux-ci ne contiennent que des textes et ne présentent pas d'intérêt immédiat dans l'optique de la présente étude. Les exercices et les explications grammaticales figurent le plus souvent dans un volume séparé. Dans un tel cas, nous avons recherché les points de grammaire qui concernent notre étude et n'avons pas dressé un tableau d'ensemble des explications de grammaire. Un tel travail reste à faire et pourra constituer l'objet d'une étude ultérieure.

Pour notre analyse, nous nous sommes de façon générale limité aux ouvrages disponibles à l'automne 2004. Du point de vue de l'enseignement des règles de grammaire aux apprenants d'aujourd'hui, on peut dire qu'il importe peu de savoir si tel ouvrage passé a présenté par exemple l'utilisation de *ça* de façon rationnelle, utile et exploitable, car l'ouvrage n'étant plus utilisé ni diffusé, il est devenu par là inutile : l'objectif visé étant l'amélioration de l'enseignement du français en Finlande à court terme, la question n'est pas de savoir *si on a parlé* de telle ou telle chose antérieurement, mais *qui en parle aujourd'hui*. De toute façon, dans le domaine des manuels de grammaire proprement dits, rien n'a changé depuis trente ans dans la mesure où le seul manuel qui a longtemps régné en maître est toujours au catalogue et qu'il n'y a donc pas eu de disparition définitive, au contraire de ce qui s'est produit avec les séries de manuels scolaires. La production finlandaise a longtemps été assez statique, puis elle a évolué assez vite vers la fin des années 1990. Le marché des livres scolaires est un secteur lucratif. Les éditeurs procèdent régulièrement à un « lifting » des séries, où ne changent que la couleur et la maquette, et déclinent un manuel de base en plusieurs versions adaptées aux différents niveaux, comme le prouvent les listes extraites des catalogues des éditeurs (voir *Annexe I*). Ainsi, cette pléthore de manuels peut donner l'impression que le français est une langue pour laquelle les éditeurs se livrent une concurrence acharnée. En fait, il n'en est rien : seuls deux éditeurs sont pleinement présents sur le marché scolaire (Otava et Tammi), le troisième, WSOY, numéro un de l'édition de Finlande, n'ayant pas à son catalogue de série couvrant tout le cycle du secondaire.

2.1. Livres de cours

Les séries de manuels portent traditionnellement un nom dont un élément au moins se retrouve dans tous les volumes. C'est ainsi qu'une série aujourd'hui disparue aux éditions Otava

s'intitulait *On y va*¹ (manuel pour débutants), *On y va toujours*² (pour élèves moyennement avancés) et *On y va encore*³ (pour étudiants avancés) et une autre série disparue comprenait trois volumes intitulés a) *D'accord ? D'accord*⁴ b) *Toujours d'accord*⁵ c) *C'est d'accord*⁶. Aujourd'hui, on retrouve le même système, mais le nombre de volumes est nettement plus important à l'intérieur de chaque série. En effet, l'enseignement scolaire en Finlande se fait sur le modèle d'une structure unique pour la scolarité obligatoire (dite *perusopetus* « enseignement fondamental »), qui couvre l'enseignement primaire et le premier cycle de l'enseignement secondaire (9 années) ; le second cycle du secondaire (dit *lukio* « lycée ») mène au baccalauréat en trois ans. L'enseignement des langues se répartit de la façon suivante :

- langue A1 : à partir de la 3^e année de la structure unique ;
- langue A2 : à partir de la 5^e année de la structure unique ;
- langue B1 : à partir de la 7^e année de la structure unique ;
- langue B2 : à partir de la 8^e année de la structure unique ;
- langue B3 : à partir de la 1^{re} année du second cycle du secondaire.

La langue B1 est la deuxième langue nationale du pays, dont l'apprentissage est obligatoire pour tous (suédois pour les finnophones, finnois pour les suédophones). Tout élève doit étudier au moins deux langues : la langue A1 et la langue B1 (soit en général le couple A1 anglais — B1 suédois). Toutes les autres langues sont à options.⁷ Les séries de manuels de français existantes sont ainsi théoriquement conçues en fonction du niveau de l'élève et en fonction de l'année où il commence à étudier la langue étrangère. Quand les séries couvrent plusieurs cycles d'apprentissage, les volumes à l'intérieur de celles-ci sont éventuellement conçus pour s'enchaîner selon un savant calcul, un élève de 16 ans ayant commencé le français à 14 ans n'ayant pas les mêmes besoins qu'un autre qui étudie le français depuis l'âge de 9 ans. Cependant, dans la réalité, aucune série ne couvre l'intégralité des besoins théoriques et les enseignants utilisent fréquemment à tel ou tel niveau des manuels conçus normalement pour un autre. Et les éditeurs eux-mêmes recommandent leurs manuels pour une assez vaste gamme de besoins. Ainsi, s'il existe une série spécifique pour la langue A1 et plusieurs pour les langues B2 et B3, il n'y en pas pour la langue A2, ce qui oblige les enseignants à se rabattre sur d'autres manuels. Certains manuels récents peuvent servir de base de départ à pratiquement tous les niveaux. Enfin, les manuels scolaires sont couramment utilisés dans la formation des adultes, assurée dans le cadre de lycées du soir (qui permettent d'obtenir le baccalauréat) et d'universités populaires mises en place par pratiquement toutes les communes, ainsi que dans les centres de formation linguistique des universités (*kielikeskus*), où les étudiants suivent une formation linguistique, obligatoire pour ceux qui ne sont pas spécialistes en langues étrangères.

¹ SOHLBERG, A.-L. – TELLA, S. – UOMALA., L., *On y va*, Helsinki, Otava, 1985.

² SOHLBERG, A.-L. – TELLA, S. – UOMALA., L., *On y va toujours*, Helsinki, Otava, 1982.

³ SOHLBERG, A.-L. – TELLA, S. – UOMALA., L., *On y va*, Helsinki, Otava, 1983.

⁴ ANTTILA, J. - NUOTIO, I., SINISALO, M. : *D'accord? D'accord*², Helsinki, Kirjayhtymä, 1978.

⁵ ANTTILA, J. - NUOTIO, I., SINISALO, M. : *Toujours d'accord*², Helsinki, Kirjayhtymä, 1979.

⁶ ANTTILA, J. - HAKULINEN, L. - SINISALO, M., *C'est d'accord*. Helsinki, Kirjayhtymä, 1989.

⁷ L'élève qui le désire peut donc étudier pendant sa scolarité cinq langues autres que sa langue maternelle.

À tout cela s'ajoute le fait que chaque série est découpée en plusieurs volumes, livre de textes, livre d'exercices, livre du professeur, etc., en fonction du « saucissonnage » que l'éditeur juge opportun d'effectuer pour gonfler ses chiffres de vente. Dans ces conditions, il devient quasiment impossible de regrouper les diverses séries existantes d'après le contenu et le niveau, puisque les limites entre celles-ci sont assez floues et qu'elles sont estompées dès le niveau de la langue A2. Nous avons tenté d'établir un classement, mais il contenait un si grand nombre de doublets et de redites diverses qu'il n'apportait pas vraiment d'information utile. On trouvera dans l'Annexe (p. 212) la liste complète du catalogue des éditeurs. Pratiquement tous les manuels prévus pour l'enseignement scolaire sont aussi présentés par les éditeurs comme pouvant convenir aux besoins de la formation des adultes (ainsi qu'à ceux de l'enseignement à distance et de l'autoformation) et, comme on l'a dit, ils sont couramment utilisés à cet effet. Il existe cependant aussi quelques manuels plus spécifiquement conçus pour ce type de public ou pour les besoins spécifiques des écoles de commerce ou professionnelles diverses (écoles hôtelières).

2.2. Les grammaires et vadémécums

Les manuels des séries scolaires ou pour adultes contiennent essentiellement des textes de lecture et des exercices. Au début ou à la fin de certaines grandes parties, on trouve souvent un résumé des règles de grammaire. Le contenu de celui-ci s'étoffe au fil des manuels en fonction des difficultés abordées successivement dans les volumes de la série. Certains manuels sont dotés d'un appendice grammatical assez important en fin de volume (voir ci-dessous) mais, dans un grand nombre de manuels, le contenu grammatical reste succinct et les règles de grammaire sont éparpillées et doivent être recherchées en différents endroits du volume ou de la collection. Comme ouvrages de référence, les éditeurs proposent ainsi diverses grammaires reprenant l'ensemble des règles. Parmi celles-ci, on trouve 1) des manuels de grammaire au sens classique du terme, qui ne comportent que des règles de grammaire et des exemples (SOHLBERG - TELLA chez l'éditeur Otava, avec un bref appendice de treize pages sur la prononciation et certaines expressions idiomatiques ; MOILANEN - NATRI chez l'éditeur Gummerus ; NIVANKA - SUTINEN chez l'éditeur Finn Lectura, ce manuel est complété par une annexe présentant les règles de prononciation, les expressions idiomatiques, les abréviations, etc.) ; 2) des livres de grammaire avec exercices (BÄRLUND - JOKINEN chez Otava, OLLILA chez Kirjayhtymä) ; 3) des livres de révision avec un appendice grammatical (VILJANEN - VOUTILAINEN chez l'éditeur WSOY). On a donc d'une part des manuels de grammaire proprement dits, d'autre part des vadémécums présentant des règles de grammaire illustrées par des exercices. VILJANEN - VOUTILAINEN répond aussi à cette définition, même si la partie grammaire se trouve en fin d'ouvrage : elle s'étend de la p. 83 à la p. 250 et représente les deux tiers du livre. Le premier tiers consiste en listes de vocabulaire, exercices de compréhension de texte, etc., la fin du livre comportant quelques exercices. La partie grammaticale l'emporte donc par le volume. Chez Gummerus, Moilanen & Natri sont également les auteurs d'un livre d'exercices et d'un livre de révision séparés, éléments qui sont intégrés en un volume dans le cas de BÄRLUND - JOKINEN, VILJANEN - VOUTILAINEN et OLLILA. Certains de ces manuels sont conçus pour l'autoformation, notamment comme outils de révision et de préparation pour le baccalauréat. Il s'agit de BÄRLUND - JOKINEN, VILJANEN - VOUTILAINEN et OLLILA ; chez Gummerus, la grammaire de

MOILANEN - NATRI peut être complétée par un *Preppauskirja* (« Prépa Bac ») des mêmes auteurs. NIVANKA - SUTINEN, avec l'appendice dont nous avons parlé ci-dessus, « convient aussi parfaitement pour l'autoformation » (NIVANKA - SUTINEN p. 4 de couverture). Dans l'ensemble, cependant, on peut dire que même dans les manuels dont le titre ne comporte pas le mot « grammaire » (*Passe-partout* de VILJANEN - VOUTILAINEN et *Pont grammatical – Textes – Exercices* de OLLILA, dans lequel figure toutefois le mot *grammatical*), l'objectif essentiel est la révision et la présentation des règles de grammaire, et que tous les six manuels examinés sont de façon plus ou moins explicite des ouvrages de consultation. De toute façon, chez certains éditeurs comme WSOY, le manuel en question (*Passe-partout*) est le seul ouvrage qui ressemble de près ou de loin à une grammaire.

Ces grammaires viennent en général compléter des séries de livres de cours. Ainsi SOHLBERG - TELLA et BÄRLUND - JOKINEN peuvent servir de support à la série *Sur le Vif* ou *Voilà* du même éditeur, OLLILA complète la série *Pont*, NIVANKA - SUTINEN la série *Chère Marianne*. VILJANEN - VOUTILAINEN est plus difficile à situer, et MOILANEN - NATRI ne se rattache pas à une série de manuels scolaires. Les manuels de grammaire qui complètent explicitement ou implicitement les séries de livres de textes et d'exercices ont souvent été conçus par un ou plusieurs auteurs de ces séries. Il n'est donc pas étonnant qu'en étudiant les manuels scolaires, on constate que les règles de grammaire qui y figurent correspondent à celles qui sont présentées de façon méthodique dans les manuels de grammaire. En outre, on constate que l'on retrouve un peu partout les mêmes noms d'auteurs chez plusieurs éditeurs différents ou sur plusieurs supports différents (notamment Internet). Ainsi, les auteurs de grammaires sont pratiquement tous impliqués dans la conception de séries de manuels (Bärlund, Jokinen, Nivanka, Sutinen, et notamment aussi Viljanen et Voutilainen, dont la grammaire *Passe-partout* ne se rattache à aucune série, mais qui collaborent aussi avec d'autres éditeurs). On peut donc raisonnablement penser que les manuels de grammaire sont représentatifs des conceptions des auteurs des livres de cours en matière de règle de grammaire et qu'ils en constituent la « quintessence ». Et c'est bien, du reste, ce que confirme l'analyse des livres de cours. En outre, au niveau de la structure unique, les fournitures scolaires sont financées par les communes. Les élèves ne sont donc pas propriétaires de leurs manuels, qu'ils doivent restituer en fin d'année. L'achat d'une grammaire permet donc de conserver au moins un manuel auquel se référer, et celle-ci constitue donc une source pratique dans laquelle rechercher les règles.

Pour ces raisons, et parce qu'il faut bien trouver des limites raisonnables en terme de citations, nous avons concentré notre attention sur l'analyse des **manuels de grammaire** mentionnés ci-dessus, que nous comparerons de façon systématique. Mais nous **complèterons** cette analyse en citant abondamment des points remarquables relevés dans les **livres de cours**. Les manuels analysés et cités pour les besoins de notre étude sont ceux figurant dans la section II de la *Bibliographie* « Manuels finlandais » (p. 210). Certains livres d'exercices ne contiennent pas de règles de grammaire formulées explicitement, même s'il est vrai que la conception des exercices est souvent révélatrice des idées de l'auteur en matière de règles de grammaire. Mais comme on retrouve ces idées exprimées noir sur blanc dans d'autres recueils ou dans des grammai-

res, nous ne citerons qu'occasionnellement de tels exercices.¹ Au total, on verra qu'il règne un vaste consensus sur les conceptions des règles de grammaire, et que seules quelques notes discordantes s'entendent çà et là. En exagérant à peine, on pourrait dire qu'il aurait suffi d'analyser deux ou trois ouvrages pour se faire une idée assez fidèle de la situation. Les manuels de grammaire que nous citerons abondamment sont les suivants :

– SOHLBERG - TELLA (*Ranskan kielioppi*, 1979, 14^e tirage 2001). Cette grammaire, due aux auteurs de l'ancienne série *On y va*, présente des règles, selon une tradition grammaticale classique, avec des chapitres bien distincts et selon une logique identifiable. C'est l'ancêtre des grammaires finlandaises et l'inspirateur de bien d'autres auteurs.

– BÄRLUND - JOKINEN (*Ranskan kielioppi. Kielioppi ja harjoitukset. Grammaire pratique avec exercices et activités*, 2001). Rédigé par des auteurs de la série *Sur le Vif* et *Voilà*, ce livre est destiné aux élèves de français des lycées et peut servir de livre de révision pour les élèves se préparant au bac, mais aussi pour l'autoformation et la formation des adultes. En général, l'utilisateur est invité à compléter d'abord un texte à trous, puis sur la base de celui-ci, à déduire les principes qu'il a mis en œuvre, qui sont ensuite confirmés par une règle.²

– MOILANEN - NATRI (*Nykyranskan Peruskielioppi*, 1995, 5^e tirage 2002). Grammaire abrégée servant essentiellement à compléter la collection de dictionnaires de l'éditeur. L'éditeur présente cet ouvrage comme destiné en particulier aux élèves préparant le baccalauréat. Le contenu est assez succinct (220 pages au format 9x13 cm, très aéré).

– OLLILA (*Pont grammatical. Textes. Exercices*, 1996). Comme son nom l'indique, ce manuel complète la série *Pont* du même éditeur Tammi³. Il se présente d'abord comme un « court guide de révision (*lyhyt kertausopas*) de la grammaire française » (OLLILA 3), qui permet au lecteur de retrouver rapidement un renseignement grammatical, par exemple quand il écrit une rédaction, et de réviser les points essentiels à la veille du baccalauréat. Le contenu du manuel est assez succinct.

– NIVANKA - SUTINEN (*Ranskan kielioppi ja käsikirja*, 3^e éd. 1999). Ce manuel, par les auteurs de la série *Chère Marianne*, est une grammaire classique dont le contenu est nettement plus consistant que les autres et qui s'inspire de la grammaire FLE de Jacqueline OLLIVIER, *Grammaire française* (OLLIVIER).

– VILJANEN - VOUTILAINEN (*Passe-partout. Ranskan kielen kertauskirja*, 2001). Cet ouvrage, dont l'un des auteurs a participé à la localisation de la série d'origine suédoise *Chouette* (WINBLAD & AL.) et l'autre a contribué à la série *Allez, allez viens* (DELCO & AL.) n'est pas présenté comme une grammaire, mais comme une sorte de vadémécum de révision, avec exercices sur le vocabulaire, compréhension de texte. L'« appendice » grammatical occupe cependant 168 pages sur 264, soit les deux tiers du livre.

¹ Tous les titres que nous avons examinés mais dont nous ne citons pas d'extraits ou que nous ne mentionnons pas autrement dans notre étude sont regroupés dans le catalogue des éditeurs, dans l'Annexe, p. 212.

² Le livre met l'accent sur la découverte personnelle (*itseoivaltaminen*), la communicativité et l'« oralisation » (*suullistaminen*) (BÄRLUND - JOKINEN 5).

³ Kirjayhtymä a été racheté par Tammi en 2001, et malgré l'indication de la couverture, le livre est maintenant publié et distribué par l'éditeur Tammi

Certaines séries de livres de cours (recueil de textes, notamment) comportent un appendice grammatical assez développé et seront pour cette raison mentionnées assez fréquemment. Les livres de textes de la série *Pont*, qui s'enchainent selon le niveau visé en *Pont Astérisque* (HYÖVELÄ & AL. 1996), *Pont actuel* (HYÖVELÄ & AL. 2000) et *Pont culturel* (SANTAHOLMA & AL. 1998a) contiennent chacun un supplément grammatical qui s'étoffe progressivement : le nombre de pages croît avec le niveau de difficulté (respectivement 29, 36 et 42 pages), mais la teneur ne varie pas en elle-même : toutes les règles de grammaire présentes dans *Pont Astérisque* figurent telles quelles dans le dernier volume *Pont culturel*, qui en ajoute simplement d'autres à la série. Ce dernier volume est ainsi la somme grammaticale de la collection ; nous ne citerons donc habituellement que celui-ci. Il en va de même pour les trois recueils de textes de la série *Chouette* (WINBLAD & AL. 1995a, WINBLAD & AL. 1995b, WINBLAD & AL. 1997), dont le dernier représente la somme des règles de grammaire présentées dans la série. Contrairement à la série *Pont*, les exemples des deux premiers volumes sont adaptés au niveau de vocabulaire et diffèrent de ceux du dernier, mais les règles elles-mêmes sont identiques. Là encore, nous citerons habituellement le dernier volume *Chouette 3* (WINBLAD & AL. 1997). En revanche, les recueils de textes de la série *Sur le Vif* (BÄRLUND & AL. 1995-1999) contiennent un appendice grammatical donc chacun complète le précédent ; la grammaire doit donc se reconstruire sur la base d'un patchwork en six volumes.

À ces manuels sur support traditionnel s'ajoutent des sites Internet, que nous citerons également. L'un au moins de ces sites, « Amarres »¹ est conçu spécifiquement pour compléter la série de manuels langue B3 *Allez, allez viens* (DELCO & AL.), dépourvus d'appendice grammatical. Le site propose des exercices et des résumés des règles de grammaire assez étoffés. Cette cybergrammaire joue donc d'une certaine manière le même rôle que les manuels cités ci-dessus.

¹<http://www.edu.fi/oppimateriaalit/allez/amarres/AAV.html> (08-04-2005).

3. LA MORPHOLOGIE DE L'ARTICLE

L'un des éléments fondamentaux de la bonne maîtrise du français est la compréhension parfaite et sans faille de la morphologie de l'article. C'est un sujet absolument capital. Ce n'est pas seulement pour l'utilisation de l'article dans sa fonction de déterminant du nom, ce qui constitue déjà en soi un aspect essentiel du maniement correct de la langue, mais aussi parce que la forme des pronoms substitués de groupe nominal varie en fonction du type d'article. Ce qui caractérise les formes d'article en français, c'est qu'elles ne sont pas toujours extérieurement très différenciées : *de, du, des* peuvent correspondre à plusieurs types d'articles et à plusieurs fonctions ; de même, *de* n'est pas uniquement un article, mais peut aussi être par exemple une préposition. Si ces ressemblances ne posent aucun problème aux francophones, il est incontestable qu'elles ont tendance à compliquer l'apprentissage du français langue étrangère, ce dont les enseignants et les auteurs de manuels n'ont pas toujours assez conscience. Et c'est un sujet qui est traité d'une façon extrêmement lacunaire dans les manuels finlandais, justement en raison d'une confusion dans l'analyse des formes. Pourtant, si la morphologie de l'article français est un peu plus compliquée que celle de l'anglais, elle ne l'est guère plus que celle de l'allemand ou de l'espagnol. Avec un ensemble de règles exactes et fonctionnelles, et un peu d'entraînement, il n'y a aucune raison de ne pas la maîtriser correctement.

3.1. La notion de déterminant

Les problèmes que pose l'article français aux apprenants finnophones sont étroitement liés à la problématique du déterminant. Le déterminant est en effet absent de la nomenclature grammaticale finlandaise, et l'on va voir quelles en sont les conséquences.

3.1.1. Définition

On définit le déterminant comme « le mot qui doit nécessairement précéder un nom commun pour constituer un groupe nominal (GN) bien formé » (*GMF* 151), selon la formule [Det + N → GN] (Déterminant + Nom → Groupe nominal). C'est la règle de base de type distributionnel, qui n'exclut pas des exceptions (noms propres sans déterminant, article zéro ou autres). Le déterminant « permet d'inscrire le nom dans une situation d'énonciation précise, de l'identifier, de le concrétiser. Sans lui, le nom reste virtuel » (opposition *l'enfant/enfant*), définition qui figure dans la grammaire grand public de N. Baccus (BACCUS 19, définition similaire dans *Grammaire expliquée du français* [= *GEXF*] 36). Il existe plusieurs types de déterminants, c'est-à-dire de mots susceptibles d'occuper cette place devant le nom : l'article *le, des, une*, les déterminants démonstratifs *ce, ces, cette*, les déterminants possessifs *ma, ton, leur*, les déterminants de quantité *quelques, peu de, plus de*, les déterminants indéfinis *certains, chaque*, etc., les déterminants interrogatifs *quel(le)*, les déterminants exclamatifs *quel(le)*, et les déterminants relatifs du type *lequel*. On obtient ainsi le paradigme suivant :

déterminant	nom
un ton ce quel tout	chien noir

Tableau 6

Le déterminant permet de transformer tout constituant de phrase en un nom qui fait partie d'un groupe nominal (GN) : *bleu* (adjectif) → *le bleu* (GN), *peu* (adverbe) → *le peu*, *pour / contre* (prépositions) → *le pour et le contre* (GN), *je ne sais quoi* (proposition) → *un je ne sais quoi* (GN) etc. Sur ce point, le français est beaucoup plus souple que le finnois, car ce dernier n'a pas d'article et est limité par les contraintes de la déclinaison. Par exemple, on ne pourrait pas traduire mot à mot en finnois (avec une désinence indiquant l'inessif) le groupe prépositionnel *dans ce je-ne-sais-quoi*. C'est peut-être une des raisons qui font que la notion de déterminant n'a jamais été très utilisée dans la terminologie grammaticale finlandaise, qui se contente du terme de *pronomini*. En finnois, ce terme de *pronomini* a une acception plus vaste qu'en français, qui rejoint celle de la grammaire traditionnelle anglaise par exemple, et qui recouvre ce qu'on désigne en français par les déterminants et les pronoms. Par exemple, le mot *tämä* peut correspondre à *cette* (déterminant) ou *celle-ci* (pronom). On nous l'affirme carrément dans VILJANEN - VOUTILAINEN 87 : « Le pronom remplace le nom, y réfère ou y est adjoint » (*Pronomini korvaa substantiivin, viittaa siihen tai liittyy siihen*). Mieux qu'un robot de cuisine ! Chez les mêmes auteurs, on trouve cette affirmation énigmatique, à propos de *quelques-uns* (p. 179) : « S'utilise sans nom. On y réfère (*Käytetään ilman substantiivia. Siihen viitataan*) ». De même, à propos de *certain*, défini comme un pronom indéfini (p. 180) : « S'utilise avec nom ou sans (*Käytetään substantiivin kanssa tai ilman sitä*) ». En introduction à leur grand chapitre consacré aux pronoms, Moilanen & Natri définissent le pronom de la façon suivante : « Les pronoms réfèrent en général à une chose, un objet ou une personne connus par le contexte » (MOILANEN - NATRI 71). Une première subdivision est consacrée aux pronoms personnels, mais tous les autres « pronoms » figurent également dans le même chapitre et sont donc concernés par cette généralisation : les « pronoms possessifs » (*mon* p. 83, *le mien* p. 85), les « démonstratifs » (*cet, celui*, p. 86), etc. Les auteures établissent une distinction entre « pronoms atones » (*painottomat pronominit*) *ce/cet/cette/mon* et « pronoms toniques » (*painolliset pronominit*) *celui/le mien*, qui correspond donc dans ce cas à la distinction entre déterminant et pronom à proprement parler. Cette solution en vaudrait finalement bien une autre, mais Moilanen & Natri utilisent la même distinction, dans le même grand chapitre, pour les pronoms personnels (*je ~ moi*, MOILANEN - NATRI 73 et 77), ce qui revient implicitement à mettre sur le même pied *je, cet, et mon, je* se retrouvant assimilé *de facto* à un déterminant.

Cette confusion entre les parties du discours est due en grande partie au fait que dans pratiquement tous les cas, le finnois ne dispose que d'une seule forme pour les deux emplois, là où le français a le plus souvent deux formes distinctes :

	français		équivalent finnois unique
	déterminant	pronom	« pronomini »
Démonstratifs	ce cette ces	celui-ci celle-ci ceux-ci	tämä tämä nämä
Indéfinis	quelques chaque	quelques-uns chacun(e)	muutama(t) jokainen

Tableau 7

On constate qu'en regard de quatre formes en finnois, on trouve en français dix formes, toutes différentes, et l'on comprend aisément que ce phénomène puisse nécessiter un effort d'apprentissage supplémentaire – et être source d'erreurs : les énoncés agrammaticaux examinés au chapitre 1 du type **Je sais qu'il protestera, cette semble inévitable* ou *Les Rézeau m'ont montré leur nouvelle voiture. *Cet est toute petite* trouvent ainsi un début d'explication.

La tradition grammaticale finlandaise n'a donc pas éprouvé le besoin de créer des mots distincts pour différencier *tämä* déterminant et *tämä* pronom. Le développement de l'enseignement des langues étrangères a cependant fait ressortir le besoin de distinguer les deux emplois. C'est ainsi qu'on a tenté de pallier les lacunes de la terminologie de façon plus ou moins heureuse, en créant diverses appellations permettant de préciser la fonction du *pronomini* quand celui-ci est en position de déterminant :

- *adjektiivinen pronomini* (« pronom adjectival ») (NIVANKA - SUTINEN 63 à propos des démonstratifs, 79 à propos des indéfinis ; SANTAOLMA & AL. 1998a : 178-179, à propos des indéfinis également) ;
- *adjektiiviset muodot* « formes adjectivales » (BÄRLUND - JOKINEN 107, *Adjektiiviset demonstratiivipronimit – les adjectifs démonstratifs* ; OLLILA 28 à propos des formes *ce/cet/cette/ces* des démonstratifs ; SOHLBERG - TELLA 83 à propos des mêmes formes) ;
- on trouve même, dans les appendices grammaticaux de la série « Pont », les termes *demonstratiivartikkelit* et *possessiivartikkelit* soit « articles démonstratifs » et « articles possessifs » (HYÖVELÄ & AL. 1996 : 148, HYÖVELÄ & AL. 2000 : 150, SANTAOLMA & AL. 1998a : 169), de même dans le livre d'exercices de *Astérisque* (*demonstratiivartikkelit*, HYÖVELÄ - SANTAOLMA 2003 : 58, *possessiivartikkelit* 62 et 94) alors qu'ailleurs, on vient de le voir, ces auteurs utilisent l'opposition *adjectival/indépendant*. Ce terme d'*article démonstratif*, s'il est pour le moins original du point de vue de la terminologie française, a l'avantage de replacer les déterminants dans la sphère du déterminant de base, l'article, et de souligner ainsi les propriétés syntaxiques qu'ils ont en commun.

En face de cela, le pronom au sens français du terme est dit *itsenäinen pronomini* « pronom indépendant », NIVANKA - SUTINEN 65, BÄRLUND & AL. 1998b : 131 ou OLLILA 28 *Itsenäiset muodot* (« formes indépendantes ») à propos des démonstratifs *celui/celui-ci*, ou bien « pronom proprement dit » (*Varsinaiset pronominit*, NIVANKA - SUTINEN 64). On le voit, si l'on prend le mot « pronom » au sens restreint de « substitut », la plupart de ces appellations sont des non-sens. De plus, elles sont loin d'être standardisées. Elles sont révélatrices du manque de terme unifié. Au total, aucun des manuels de français de Finlande n'utilise le terme de déterminant. Pratiquement tous les manuels finlandais placent les déterminants dans la catégorie des pronoms (à l'exception des « articles démonstratifs et possessifs » de SANTAOLMA & AL.

1998a : 169 et HYÖVELÄ - SANTAOLMA 2003 : 58, voir ci-dessus). Nous mentionnerons seulement quelques cas :

– OLLILA 31-35, sous le titre *Indefiniittipronomit* (« les pronoms indéfinis »), on trouve des mots aussi divers que *tout, chaque, chacun, n'importe quoi, on* (l'auteure a pourtant d'abord rangé ce dernier dans la catégorie des pronoms personnels sujet, p. 19), *personne, rien, aucun, autre* (qui est pourtant un simple adjectif, en aucune manière un déterminant ni un pronom dans les exemples donnés), *quelqu'un, quelques*. L'auteure a introduit une distinction entre formes « adjectivales » (déterminants) et formes indépendantes dans le cas des démonstratifs (voir ci-dessus), pourquoi ne l'a-t-elle pas fait avec les indéfinis (*chaque ~ chacun*) ?

– VILJANEN - VOUTILAINEN 87-89 donne une liste avec de nombreux déterminants : les *pronoms démonstratifs* (*cet hôpital, celui-là est petit, ça c'est bien*) ; les *pronoms possessifs*, dont on nous dit qu'ils répondent à la question « à/de qui » (*kenen*) : *votre garage*, donc un déterminant sans même aucun exemple de véritable pronom possessif (*le vôtre*) ; les pronoms interrogatifs (*qui, quel*) ; les pronoms indéfinis (*tout va bien, aucune idée, il y a quelques messages*). Plus loin, p. 168, *LES DÉMONSTRATIFS* : *ce, cet, cette, ces*. Ces démonstratifs ne reçoivent aucun nom (ils pourraient tout aussi bien être des adverbes démonstratifs ou autre chose). Il en va de même p. 173 avec les possessifs, le chapitre est intitulé *LES POSSESSIFS* (*mon, ma, etc.*). On sent cependant une certaine gêne chez les auteurs, étant donné que le chapitre des relatifs est intitulé clairement *LES PRONOMS RELATIFS* (p. 177). Ce raccourci est possible parce que les auteurs ignorent l'existence des déterminants relatifs *auquel cas, laquelle personne, etc.* Dans le cas des indéfinis, le titre est de nouveau flou : *LES INDÉFINIS* (et contient de fait pêle-mêle pronoms et déterminants).

– MOILANEN - NATRI 83 : Les « pronoms possessifs atones » *mon, ton, son, etc.* ; p. 86 : les « pronoms démonstratifs atones » : *cet, cette, etc.*

Dans la terminologie grammaticale française, le terme de déterminant est loin d'être utilisé aussi largement qu'on pourrait le croire. La circulaire 97-159 parue le 31-07-1997, donc relativement récemment, au Bulletin officiel de l'Éducation nationale, p. 1979, et qui remplace la « Nomenclature grammaticale pour l'enseignement du français dans le second degré » de 1975¹, mentionne parmi les classes de mots à connaître à la fin du cycle 3 (du primaire) les déterminants : *articles, déterminants* (et non « adjectifs ») *possessifs, déterminants* (et non « adjectifs ») *démonstratifs*. Or les grammaires générales et FLE continuent d'employer couramment le terme d'*adjectif* assorti de l'épithète *possessif, démonstratif, indéfini, etc.*, par exemple la *Grammaire du français, Hachette* (= *GDFH*), *passim*, même les grammaires dont la date de première parution est postérieure à cette circulaire, comme la *Grammaire expliquée du français (GEXF)* parue en 2002. Le terme de déterminant figure certes dans tous ces ouvrages, mais il est le plus souvent présenté comme terme superordonné désignant de façon générique les catégories traditionnelles : l'*adjectif possessif, l'adjectif démonstratif, l'adjectif indéfini* et l'article. Certaines grammaires continuent même d'utiliser collectivement pour ces derniers le terme d'*adjectif déterminatif* (BÉCHADE 1994 : 99). Ce terme de « déterminatif » est vide de sens dans la mesure où il est

¹ Circulaire n° 75-250 du 22-07-1975 (BO n° 30 du 31/07/1975) et compléments parus au BO n° 47 du 25-12-1975.

immotivé – on ne voit guère quel est le contenu sémantique de *déterminatif* dans ce contexte d'utilisation, *adjectif déterminant* serait à la rigueur plus acceptable – et purement artificiel.

Parmi les grammaires grand public, la *Nouvelle grammaire française* (= NGF) de Grevisse & Goosse utilise uniquement le terme de « déterminant » (NGF 172-201) : *déterminant possessif*, *déterminant démonstratif*, mais aussi *déterminant numéral*, etc., de même que la grammaire à bas prix de N. BACCUS, qui réserve décidément bien des surprises (BACCUS 19-33). Il en va de même, logiquement, dans l'édition du *Bon usage* revue par Goosse (GOOSSE 1993¹³:858-954)¹. La *GDFH* présente les déterminants dans une introduction sur le groupe nominal (*GDFH* 86), mais utilise par ailleurs le terme classique : « Les démonstratifs sont soit des déterminants du nom (adjectifs démonstratifs), soit des pronoms personnels » (*GDFH* 121). De même, la *Grammaire expliquée du français* (*GEXF* 35), après une entrée en matière prometteuse qui définit le déterminant dans son rôle de composant du GN, revient à la terminologie traditionnelle plus loin : « Parmi les déterminants figurent : les articles [...], les adjectifs démonstratifs [...], les adjectifs possessifs, etc. »

Par rapport au *pronomini* unique du finnois, le terme d'« adjectif » a certes le mérite de permettre de distinguer les formes déterminants (*ces*) des formes pronoms (*ceux*). Cependant, comme le font remarquer Riegel & al. (*GMF* 152) – qui n'utilisent eux aussi que le terme de *déterminant possessif*, *déterminant démonstratif*, etc. — les adjectifs possessifs, démonstratifs ou autres n'ont aucune propriété *syntaxique* commune avec les adjectifs qualificatifs. Nous mentionnerons comme exemple le fait qu'ils ne peuvent pas se placer derrière le nom ou être en fonction d'attribut.²

Il serait évidemment souhaitable que la terminologie soit unifiée. L'apprenant étranger qui parcourt les différentes grammaires ne sait plus sur quel pied danser, et, dans le cas des apprenants finnophones, la situation est encore plus problématique, étant donné l'absence de la notion de déterminant dans la terminologie grammaticale finlandaise. Les grammaires FLE, au moins, pourraient accorder leurs violons. On peut dire qu'en ce qui concerne le déterminant, les manuels français n'apportent pas une amélioration notable par rapport aux manuels finlandais : silence radio d'un côté, cacophonie de l'autre. D'où la nécessité d'introduire cette notion dans les ouvrages publiés en Finlande. La terminologie grammaticale finlandaise traditionnelle utilisait le mot *määre*, qui peut cependant aussi désigner tout type de caractérisant (par exemple adjectif *adjektiivimääre*, HYÖVELÄ & AL. 2001:48) et désigne aussi le complément du verbe (HEIKKILÄ - HIRVELÄ 108 *paikan määre* « complément de lieu »). Le cybercours « Amarres » de la Direction générale de l'enseignement montre que les auteurs ont conscience du caractère problématique du terme de *pronomini*, mais, pour décrire le déterminant, ils se rabattent sur le terme de *määräite*, littéralement « définisseur » (DEMONSTRATIIVIMÄÄRITTEET - LES DE-

¹ Et auparavant dans GOOSSE 1986¹² : 900-992.

² Wilmet réfute du reste le bienfondé de cette propriété distributionnelle en mentionnant le cas de *plusieurs* : *Nous sommes plusieurs* (WILMET 1998 : 103). Sans entrer dans le détail, on peut simplement se demander s'il s'agit ici vraiment d'un attribut : *Nous sommes trois/quatre/plusieurs*, etc. ne signifie pas que chaque personne envisagée est triple ou quadruple. Il s'agit plutôt d'une construction de type prépositionnel *nous sommes à trois*, même si elle est de structure attributive. De même pour *différent* employé comme adjectif (*ce sont des livres très différents*) et comme déterminant (*j'ai lu différents livres*).

TERMINANTS DEMONSTRATIFS)¹. Solution qui reste problématique, étant donné que dans la terminologie traditionnelle, *määrite* désigne de façon générique toute sorte de *compléments* (du GN, de l'adjectif, etc.), voir HAKULINEN - KARLSSON 118-119 et 136, ou SORJANEN 118.² Ce dernier donne ainsi comme exemple de « *määrite* de nom » *millainen poika* « quel garçon » (SORJANEN 116). *Määre, määrite, adjektiivinen pronomini*, la cacophonie ne semble pas être que française. La grammaire *Iso suomen kielioppi (ISK)* parue fin octobre 2004 et qui représente de bien des manières le condensé en matière de recherche des vingt dernières années, continue d'utiliser pour les mots comme *tämä* (« ce ») le terme unique de *pronomini*, dont elle précise qu'il peut s'employer comme un GN « indépendant » ou comme un adjectif (ISK 710), mais dans le chapitre consacré au groupe nominal, elle utilise le terme de *tarkenne* (ISK 563-565), signifiant littéralement « précisant » ou « déterminant » pour décrire un certain type de modificateurs (*määrite*) du nom : on trouve ainsi les termes *demonstratiiviset tarkenteet*, qui correspond exactement au *déterminant démonstratif* (*tätä suurta tapahtumaa* ce grand évènement, *se kevät* ce printemps), *interrogatiiviset tarkenteet* qui correspond à *déterminant interrogatif* (*Kuka itseään kunnioittava kirjailija* Quel écrivain qui se respecte...), *kvantifioivat tarkenteet* équivalent à *déterminant de quantité* (*muutammat kuvat* quelques images), et *indefiniittiset tarkenteet*, déterminants indéfinis (*jokaiselle työryhmälle* à chaque groupe de travail). Ce terme a au moins le mérite de ne pas faire du neuf avec du vieux et pourrait ainsi mettre tout le monde d'accord (sur le principe au moins). On pourrait donc l'utiliser à bon compte dans une grammaire du français pour apprenants finnophones.

Dans notre enseignement, nous avons nous-même utilisé systématiquement et exclusivement le terme de déterminant, au point de réserver celui d'adjectif uniquement à l'adjectif qualificatif « classique ». Nous utilisons pour celui-ci le terme d'« adjectif » seul : les adjectifs déterminatifs étant évacués de l'arsenal grammatical, l'épithète « qualificatif » devient inutile. Cela permet notamment d'englober dans la catégorie de l'adjectif toute sorte d'adjectifs aux propriétés *distributionnelles* analogues, dont les adjectifs numériques ordinaux du type *premier, troisième*, qui sont souvent appariés dans les manuels avec les déterminants numériques (GDFH 105 ; la NGF 184 souligne justement cette problématique), de même que des adjectifs comme *autre, quelconque*, souvent classés dans la catégorie des adjectifs « déterminatifs » (voir WILMET 1998 : 97) ou *même*, que MAINGUENEAU 66 place implicitement dans les déterminants. Ce choix du terme de « déterminant » est avant tout une démarche pédagogique justifiable dans la perspective de l'enseignement du français aux finnophones : elle permet de faire comprendre aux apprenants finnophones la nécessité de distinguer deux emplois, sinon deux classes de mots différentes, dans les *pronomini* finnois, et d'éviter les graves confusions du type *cette/celle* que nous avons déjà évoquées à plusieurs reprises. On citera encore une erreur qui n'apparaît pas dans les tests analysés au chapitre 1 : **Lequel livre tu as choisi ?* Cette erreur, extrêmement fréquente, est elle aussi due au fait que l'interrogatif *mikä* peut être à la fois déterminant et pronom et pourrait sans doute être évitée si les apprenants prenaient conscience de cette double

¹ <http://www.edu.fi/oppimateriaalit/allez/amarres/fiches/fiche3.htm> (12-01-2005).

² *Sanaluokan mukaan puhutaan verbin määritteestä ja substantiivin määritteestä* (« Selon la catégorie, on parle de *määrite* de verbe ou de *määrite* de nom »).

nature du mot. À cet égard, on peut déplorer que la *GDFH* regroupe dans un même chapitre les démonstratifs, dans un autre, les possessifs, etc., c'est-à-dire qu'elle traite ensemble les « adjectifs » démonstratifs et les pronoms démonstratifs (*cf.* le titre du chapitre 16, *GDFH* 121 : *Les démonstratifs : adjectifs et pronoms*). Il est certain que le fait de traiter les déterminants démonstratifs dans un chapitre séparé consacré uniquement aux déterminants et les pronoms démonstratifs dans un autre mène à des redites, et c'est sans doute pour éviter ces redites que les auteurs de l'ouvrage ont regroupé les démonstratifs, les indéfinis etc. dans des chapitres communs. Il vaudrait cependant mieux accorder la priorité non pas à l'élégance du plan, mais à la rigueur de la présentation des outils grammaticaux, surtout dans une grammaire FLE, qui peut être utilisée par des apprenants de bagage linguistique très divers et qui en tant que telle devrait pouvoir s'affranchir du poids de la tradition grammaticale française, celle qui par exemple met dans le même sac des « adjectifs » numériques cardinaux (= déterminants de quantité) et des adjectifs numériques ordinaux (= adjectifs).

3.1.2. Discussion

On peut bien sûr arguer que fondamentalement, tous les déterminants sont des adjectifs au sens étymologique du terme : *ad-jectif* « qui se trouve à côté » – c'est-à-dire exactement le finnois « *liitännäinen* » utilisé parfois pour différencier le pronom « indépendant » du déterminant – même les articles, les numériques, etc. C'est ce que fait Wilmet, qui, dans les chapitres 3, 4 et 5 de la *Grammaire critique du français*, remet en question la classe des déterminants et de l'adjectif. Il explique (WILMET 1998 : 109-111) que l'opposition entre une classe *déterminant* et une classe *adjectif* est le résultat d'une réduction par les structuralistes, Chomsky en tête, de la terminologie de Bloomfield, pour qui le *déterminer* n'était qu'une sous-catégorie des *limiting adjectives*, eux-mêmes sous-catégorie des *adjectives* (voir BLOOMFIELD 202-204). Dans un long développement de près de cent-trente pages, Wilmet analyse la catégorie appelée « déterminants » dans laquelle il regroupe tout ce qui sert à déterminer le nom, c'est-à-dire ce qui s'y rattache devant ou derrière et le précise, en délimite le sens, etc. Ces déterminants sont divisés 1) en *quantifiants* (par exemple certains déterminants de la terminologie moderne comme les articles), eux-mêmes divisés en quantifiants *bipolaires*, *stricts* et *numériques*, 2) en *caractérisants* (par exemple les adjectifs qualificatifs de la grammaire traditionnelle), divisés en caractérisants *stricts*, *numériques* et *personnels*, et 3) en *quantifiants-caractérisants* (certains autres déterminants de la terminologie moderne comme *certain* ou *différents*), comprenant les quantifiants-caractérisants *stricts*, *personnels* et *déictiques*. Cependant, les concepts utilisés par Wilmet (d'inspiration guillaumienne), notamment ceux d'extension et d'extensité, nécessitent un travail d'analyse qui dépasse largement, on s'en doute, le cadre terre-à-terre de l'enseignement des bases de la grammaire à des apprenants allophones et est assurément hors de portée des élèves de l'enseignement secondaire. Dans l'absolu (et encore !), les catégories de Wilmet devraient permettre aux locuteurs de finnois, langue dépourvue d'article, d'opérer le difficile choix entre article indéfini, article défini et article zéro.¹ Comme nous l'avons dit dans

¹ De ce point de vue, Karolak nous semble faire preuve d'un excès d'optimisme quand il présente son ouvrage *L'article et la valeur du syntagme nominal* (KAROLAK 1989), comme adapté à l'enseignement du FLE.

l'introduction, nous ne nous intéresserons pas à cette problématique, qui mérite une étude séparée. À terme, une grammaire française grand public pour les apprenants finnophones devrait pourtant intégrer une réflexion de ce genre, sans quoi elle restera en partie inefficace sur la question de l'article. Mais, on en a expliqué les raisons dans l'introduction, il vaut mieux procéder avec lenteur. La terminologie grammaticale finlandaise étant déjà suffisamment dissemblable de ce qui est en usage dans la grammaire française, et l'analyse grammaticale n'étant vraiment pas le fort des étudiants finlandais d'aujourd'hui, il est vraisemblable que les apprenants seraient complètement désorientés par ces nouvelles catégories.

Notre choix du terme de *déterminant* est donc une solution que nous avons adoptée en toute connaissance de cause, en sachant qu'elle est peut-être provisoire. Pour nous, ce qui compte dans l'immédiat, c'est que la notion de déterminant soit introduite dans la terminologie finlandaise, bref, pour le dire de façon très générale, il faut qu'y soit établie la distinction entre pronom et non pronom. Il nous a semblé que le terme unique de déterminant avait le mérite de bien faire ressortir la *fonction* du mot, et qu'il montre que le déterminant **ne peut pas être utilisé seul** (sans être suivi d'un nom), ce qui est justement l'une des erreurs les plus fréquemment commises par les apprenants finnophones (par exemple **J'ai beaucoup aimé cette*). Comme équivalent du mot « déterminant » en finnois, nous proposons d'adopter le mot *tarkenne*, comme nous l'avons évoqué plus haut.

3.1.3. Déterminants définis et indéfinis

Comme on vient de le voir, il est également nécessaire de familiariser l'apprenant avec les concepts de *déterminants indéfinis* et *déterminants définis*, qui constituent un outil très pratique pour la compréhension de la syntaxe des pronoms personnels. Les déterminants peuvent se répartir en deux grandes classes :

a) les déterminants définis : l'article défini (*le, la, les*), et les déterminants démonstratifs (*ce, cette, ces*) et possessifs (*mon, ton, ma, mes*, etc.). Ces derniers intègrent pour le sens l'article défini : *je connais le livre ; je connais ce livre = le livre que je montre/dont j'ai parlé, le livre qui est là ; je connais ton livre = le livre « de toi », le livre qui t'appartient*, etc.

b) les déterminants indéfinis : l'article indéfini (*un, une, des*), les déterminants dits indéfinis (*certain, nul, quelque*) qui incluent différentes sous-catégories (interrogatifs, numéraux, de quantité, etc.).

L'opposition se fait donc entre une classe assez restreinte, celle des définis, et « les autres déterminants », ensemble hétérogène de mots aux caractéristiques parfois fort différentes. Certaines propriétés communes se dégagent cependant dans chacune des deux catégories :

– les déterminants définis ne peuvent pas se combiner entre eux (**les mes livres*) ; les déterminants indéfinis sont combinables avec les définis et entre eux (*tous mes livres, ces quelques livres, tes deux livres*) ;

– des restrictions existent quant à la position syntaxique des GN introduits par les déterminants : un déterminant indéfini figure assez difficilement dans un GN en position de sujet de certains verbes (?*Un problème est l'orthographe*, type de construction boiteuse souvent utilisée par les apprenants finnophones, sous l'influence des constructions avec essif *Ongelmana on oikeinkir-*

joitus).¹ Ces mêmes restrictions s'appliquent dans certains cas aux déterminants définis, **un chevalier guignette est cet oiseau* (cf. *un chevalier guignette est un oiseau*). Pour le détail, voir *GMF* 152-153.

À cela s'ajoutent notamment des propriétés sémantiques : anaphore référentielle, valeur générique, sur lesquelles nous reviendrons à propos de l'article défini.

Du fait de l'absence de la notion de déterminant en finnois, aucun des manuels finlandais ne mentionne la distinction entre déterminant défini et déterminant indéfini.

3.2. L'article – généralités

L'article est le déterminant dont le maniement pose le plus de problèmes aux finnophones, et pour cause : le finnois n'utilise pas d'article à proprement parler². Les difficultés sont de deux types :

- formes : les apprenants finnophones ne savent pas identifier les formes d'article ni produire la forme correcte ;
- utilisation : le choix entre article défini, article indéfini et article zéro pose des problèmes considérables.

Comme nous l'avons indiqué plus haut, nous n'examinerons pas en profondeur le problème du choix de l'article. C'est un sujet qui déborde largement le cadre de notre étude. Guillaume y a consacré une grande partie de sa recherche, et on trouvera dans WILMET 1998 : 89-246 une réflexion sur ce problème qui s'inspire notamment des idées guillaumiennes. La *GMF* accorde assez peu de place à cette question : les explications sont compréhensibles et claires pour un francophone, mais laissent très certainement l'apprenant finnophone sur sa faim (*GMF* 154-155 et 159-160). Il en va de même pour les autres grammaires françaises : *GDFH* 113-114, deux pages succinctes intitulées « Valeurs comparées des trois articles » ; *NGF* 177-181, aucune explication détaillée sur l'emploi des articles ; dans la *Grammaire française à l'usage de tous* (= *GFUT*) 128-138, en revanche, réflexions très intéressantes sur défini/indéfini dans les pages consacrées à l'article, mais la voix de l'agrégé de grammaire couvre parfois celle du vulgarisateur et les analyses relèvent plutôt de la linguistique que de la grammaire pour tous et nous semblent hors de portée du public auquel le livre est destiné (et à fortiori des étrangers). Le choix entre les types d'article n'est pas un problème uniquement pour les finnophones apprenant le français. Les finnophones apprenant l'*anglais*, se trouvent confrontés à de nombreuses interrogations, tout comme les francophones eux-mêmes : le système de l'article en anglais diffère considérablement de celui du français et constitue sans doute l'une des plus grandes difficultés de cette langue pour les francophones. La présence d'un système d'article défini-indéfini-zéro dans une langue ne signifie donc pas forcément que celle-ci soit plus facile, sur ce point précis,

¹ On mentionnera à ce sujet l'exemple *De braves gens sont faciles à duper* que Wilmet utilise abondamment pour les besoins de sa démonstration (WILMET 1998 : 119). Personnellement, nous estimons que cet énoncé est à la limite de l'acceptabilité (on attendrait plutôt *Les braves gens sont faciles à duper*), ce qui jette le doute sur les arguments qui en sont tirés. M. Martin Riegel nous fait remarquer aussi que de toute façon, le groupe *braves gens* représente un mot composé, devant lequel l'article indéfini pluriel serait *des* et non pas *de*.

² Sous certaines conditions, on peut considérer que le déterminant démonstratif finnois *se* peut fonctionner comme un article défini, mais seulement dans certains cas très limités (voir LARJAVAARA 2001). Le finnois ne peut pas, par exemple, utiliser ce déterminant *se* là où le français *le* marque une référence implicite : *le téléphone sonne* (**Se puhelin soi*), *le courrier est en retard* (**Se posti on myöhässä*), voir KALMBACH 2003 : 37.

pour l'apprenant dont la langue comporte aussi un système triple. Quant aux apprenants dont la langue n'utilise pas formellement d'article, ils sont évidemment à priori plus embarrassés. Les finnophones ne sont pas les seuls, de nombreuses langues du monde se passant parfaitement d'article.

Avant de savoir comment enseigner efficacement la morphologie de l'article, il importe de définir avec précision l'objet à enseigner : quels sont les articles en français ? Combien y a-t-il d'articles ? Nous avons évoqué plus haut la vaste entreprise de remise en question des concepts grammaticaux de Wilmet, qui s'en prend à la catégorie de l'article dans un raisonnement aux sous-titres évocateurs : « *Naissance d'une classe – Constitution de la classe – Mort de la classe* » (WILMET 1998 : 89). Nous ne nous étendrons pas sur cette problématique qui nous mènerait trop loin de notre sujet et nous ne contesterons pas le bienfondé de la classe de l'article en elle-même¹. Nous utiliserons les catégories habituelles, telles qu'elles sont présentées par exemple dans la *GMF*, en les précisant le cas échéant. À la suite de Grevisse et Goosse (*NGF* 177), on peut définir l'article comme « le déterminant minimal, le mot qui permet à un nom de se réaliser dans une phrase si le sens ne rend pas nécessaire un autre déterminant. » Cette définition « en négatif » en vaut une autre et les auteurs français sont le plus souvent assez évasifs sur la définition de la classe de l'article (notamment MAINGUENEAU 72).

Les diverses grammaires distinguent selon les cas deux ou trois articles identifiables formellement, auxquels s'ajoute l'article zéro. La classification s'opère en général ainsi en fonction de trois catégories (article défini – article indéfini – article partitif : *GDFH* 108-112, *GEXF* 36, *GFC* 213, *GFUT* 135, *NGF* 177 ; article défini – article indéfini – article zéro : *GMF* 161). Pour notre part, nous considérons qu'il existe formellement deux articles, l'article défini et l'article indéfini, auxquels s'ajoute l'article zéro, catégorie dont l'existence ne fait pas l'unanimité (voir MAINGUENEAU 72) mais qui, on s'en doute, ne pose pas de problèmes de morphologie. Pour les besoins de l'enseignement du français aux apprenants finnophones et pour des raisons que nous expliquerons, nous commençons par l'article indéfini.

3.3. L'article indéfini

Comme le souligne la *GMF* 159, l'article indéfini est celui des déterminants qui présente le plus de variations morphologiques. On verra qu'elles sont encore plus nombreuses qu'on ne le pense d'habitude. Les formes de base de l'article indéfini sont généralement présentées comme suit :

L'ARTICLE INDÉFINI		
	<i>singulier</i>	<i>pluriel</i>
<i>masculin</i>	un	des
<i>féminin</i>	une	

Tableau 8

¹ Nous renvoyons sur ce point aux réflexions de WILMET 1998 : 89-246.

3.3.1. Généralités

Si l'on examine l'article indéfini singulier *un*, on peut dire qu'il a plusieurs valeurs, que l'on résumera brièvement ci-dessous :

- a) dans son emploi le plus typique, il renvoie à un élément particulier d'une classe ou d'une catégorie, en dehors de toute référence préalable. Dans *j'ai acheté un livre*, *un* renvoie à un élément particulier non identifié (mais identifiable) de la classe des livres ;
- b) l'article indéfini peut également avoir une valeur générique, puisqu'en extrayant un élément d'une classe, il renvoie implicitement à cette classe, dont l'élément devient par là même représentatif : *un chevalier guignette est un oiseau*. À tel point qu'au pluriel, on utilise l'article défini, qui renvoie à tous les éléments de la classe : *les chevaliers guignettes sont des oiseaux* (cf. ?*des chevaliers guignettes sont des oiseaux*). Nous reviendrons en détail sur la valeur générique et la pronominalisation du GN par *ça* ;
- c) il est évident que dans l'exemple ci-dessus *j'ai acheté un livre*, *un* renseigne aussi sur la quantité d'objets (ici, unique). Dans ce sens, *un* est aussi un déterminant de quantité, quantité précise qui plus est. Au pluriel, *j'ai acheté des livres* donne l'information « quantité imprécise > 1 ».

Ce bref aperçu est loin de couvrir tous les cas d'emploi et la description complète du fonctionnement sémantico-logique de l'article indéfini dépasse notre propos. Ce qui importe ici, c'est que l'article indéfini a plusieurs valeurs qui sont normalement concomitantes : référence à un élément quelconque, généricité, quantification dénombrée et quantification imprécise. La quantification imprécise peut s'appliquer aux noms comptables comme *télévision*, *scanneur*, *calendrier*, etc. Dans ce cas, la forme de l'article indéfini au pluriel est *des*. Dans le cas des noms massifs, c'est-à-dire envisagés comme une entité continue, *sable*, *vin*, *eau*, *air*, ou une masse abstraite comme *courage*, *chance*, et qui par définition sont normalement au singulier, on utilise une forme d'article spécifique appelée habituellement *article partitif*.

3.3.2. L'article partitif

L'identification formelle de l'article partitif soulève certains problèmes qu'il importe de régler avant de dégager quelque méthodologie d'enseignement que ce soit. Les diverses grammaires françaises, qu'elles soient FLE ou non, tiennent pour acquise l'existence d'un article partitif, puisqu'elles y consacrent souvent un chapitre particulier (*GDFH* 112, *GEXF* 41) ou un paragraphe (*GFUT* 136). La *GMF* envisage l'article partitif comme un des déterminants de quantification imprécise s'appliquant aux noms massifs (*GMF* 161). Cet article a plusieurs formes : masculin *du*, féminin *de la*, et, devant voyelle, une seule forme élidée *de l'*. Étymologiquement, l'article partitif est composé de la préposition *de* et de l'article défini (*de + le > du*, *de + la* ne subissant pas de modification). Mais dans la perspective synchronique, les mots *du*, *de la*, *de l'* forment chacun un groupe complet, dans lequel *de* ne semble plus être une préposition, mais un simple élément de construction de l'article. Une analyse en constituants immédiats le démontre clairement :

SV		
V	GN	
	DET	NOM
Ajoute	la cette ta de la une	crème

Tableau 9

De même avec un groupe prépositionnel :

SV			
V	GP		
	PREP	GN	
		DET	NOM
Mélange	avec	la cette ta de la une	crème

Tableau 10

On voit également que *de* n'est plus une préposition dans le fait que l'article partitif peut s'utiliser après une autre préposition : *pour de l'argent*, *avec du beurre*, *dans de la boue*, etc. Normalement, on ne peut pas utiliser en français deux prépositions devant un groupe nominal (exemple : **avec dans quelque chose*), excepté le cas particulier de *il est parti de chez nous* ou *un vin de derrière les fagots*, mais dans ces quelques cas de « double préposition », *de* figure en première position, jamais en deuxième. Cette impossibilité de double marquage prépositionnel se retrouve en finnois, où on ne peut pas utiliser deux désinences casuelles comme **voitalla* (qui serait un partitif et un adessif de *voi* « beurre »). Dans *avec du beurre*, on a donc une préposition (*avec*), un déterminant (*du*) et un nom (*beurre*), c'est-à-dire un groupe prépositionnel normal. Ces indices suggèrent donc l'existence d'un article partitif nettement identifiable. Malgré cela, il ne fait pas l'unanimité. Le problème est d'abord de savoir si l'article partitif *du / de la* constitue une entité monobloc indissociable ou non, autrement dit s'il ne faut pas y voir malgré tout 1) la préposition *de* 2) l'article défini. On trouvera le détail de la discussion dans WILMET 1998 : 147-151. L'interprétation « prépositionnelle » soulève des difficultés dans l'analyse du comportement différent de la pronominalisation de *il se sert de l'outil* → *l'outil DONT il se sert / il se sert du vin* → *le vin QU'il se sert*. De même, considérer que *de* est une préposition impliquerait que *verser*, verbe transitif direct, change de construction avec le partitif : *verser du vin*, *ne pas verser de vin*. Poursuivant son raisonnement, Wilmet en arrive à la conclusion que, l'hypothèse prépositionnelle étant exclue, *de* doit s'interpréter comme un article. Cet article est combinable avec les autres déterminants (*de mon*, *de ces*, etc.) en fonction de quantifiant bipolaire (WILMET 1998 : 150-151). Dans « l'article partitif » *du*, il ne faudrait donc pas voir l'amalgame de la préposition *de* et de l'article défini *le*, mais bien de l'article *de* et de l'article *le*. Galmiche, qui met en avant les similitudes entre *du* et *des*, ne remet pas en cause l'existence d'un article partitif (GALMICHE 40). Inversement, Wagner et Pinchon, comparant notamment les structures *Reprenez de la soupe/de ma soupe/de cette soupe* sont partisans d'une analyse prépositionnelle : « le terme *partitif* correspond à une valeur de sens de la préposition *de* » et « il n'y a pas lieu de parler d'un "article partitif" et pas davantage d'en distinguer un

morphologiquement » (WAGNER - PINCHON 100). Carvalho les en félicite (CARVALHO 172), dans un long article consacré à la réfutation de la thèse guillaumienne de *de* « inverseur de tension » (dans lequel il traite en fait plus de la question de la sémantique du nom que de l'article partitif), où il finit par rejeter en bloc l'existence même de l'idée de partitivité. Baylon et Fabre parlent de l'« article dit partitif », mais sans vraiment prendre position : le partitif marquerait une participation à un ensemble concret réel mais non nombrable ; au total, l'analyse reste en suspens (BAYLON - FABRE 15). Autre tenant de l'interprétation prépositionnelle, Kupferman procède à diverses permutations pronominales, en mettant en rapport différentes constructions avec *de* (*de quoi boit-il ?/de quoi abuse-t-il ?/de quoi est-il content ?*). La question est bien de savoir à partir de quel moment *de* perd la valeur de *partitivité* dont parlent Wagner et Pinchon. Ainsi, les transformations opérées par Kupferman comme *le cognac dont je prends est jaune* (KUPFERMAN 1979 : 13) nous paraissent relativement artificielles et à la limite de l'acceptabilité (*le cognac dont j'ai pris un peu* paraîtrait plus acceptable). Nous estimons personnellement qu'il s'agit bien au départ d'une préposition, dont la valeur d'extracteur se conserve dans *de ce, de mon, de tout*, mais s'est perdue dans un processus de *grammaticalisation* du groupe *du/de la*. L'emploi possible de *de* devant les autres déterminants définis *ce* et *mon* n'infirme pas ce principe. On peut dire *donne-moi de tes bonbons* ou *ressers-moi de cet excellent vin* (les GN sont dans ce cas pronominalisables par *en*, comme le rappelle la GMF 161). En revanche, dans la phrase *Donne-moi du vin*, le mot *du* n'est jamais compris comme « *de+le vin* » (« de ce vin »). Sous certaines conditions, *du vin* peut signifier « de ce vin » : *Il n'a rien laissé du vin que je lui ai servi*, mais ici *du vin* est interprétable comme un syntagme prépositionnel complément de *rien* et non pas, évidemment, comme le COD de *laisser* (Mauger considère que c'est ici le seul véritable article partitif, exprimant le prélèvement d'une partie, voir MAUGER 118). Il est fort probable que dans la phrase *Je voudrais du vin que tu m'as servi l'autre jour*, où on pourrait à la rigueur déceler une suite [de + le vin que], le locuteur natif entend un simple partitif. Dans une phrase négative, *Je ne veux pas du vin que tu m'as servi l'autre jour*, la construction peut s'interpréter plus facilement comme *vouloir de qch* ([< vouloir de + le vin]), mais il n'est pas certain que ce soit effectivement cette interprétation qui prime chez le locuteur lambda, la construction *vouloir de qch* (« avoir envie de qch ») ne s'imposant pas forcément à tout le monde¹. À propos de constructions comme *donne-moi de tes bonbons* ou *ressers-moi de cet excellent vin*, Riegel et al. (GMF 161) mentionnent aussi le fait qu'elles ne peuvent jamais figurer en position de sujet ni après préposition. Et pour cause : il s'agit de compléments d'objet indirect et ils sont interprétés comme tels par le francophone. On ne peut donc pas mettre en parallèle *de ce vin* [P + Det + N] et *du vin* [Det + N]. L'interprétation partitive de *des bonbons* conduit ainsi Nivanka & Sutinen à une erreur d'analyse : à propos de la règle de la transformation de l'article partitif en *de* devant COD de phrase négative, elles affirment que l'article « partitif pluriel » se maintient en entier (finnois *säilyy kokonaisena*), c'est-à-dire reste à la forme *des* si le nom détermine

¹ Par exemple, dans le cas de *jouer du piano*, la plupart des francophones comprennent *du* comme un partitif (sous l'influence de constructions comme *faire du foot*) ; en fait, il s'agit de *de + ARTICLE DÉFINI*, puisqu'on dit *jouer d'un instrument*. Mais ce n'est plus guère visible que dans cette construction avec le mot *instrument*. Le même phénomène favorise probablement aussi l'interprétation de *du* comme un article partitif dans *je ne veux pas du vin que tu m'as servi l'autre jour*.

une relative ou un complément du nom : *Il n'a pas mangé des bonbons que je lui ai apportés — Il n'a pas mangé des bonbons de son frère* » (NIVANKA - SUTINEN 33). Premièrement, ces exemples sont à la limite de l'acceptabilité et de toute façon l'interprétation doit se faire sur le modèle *manger de qch* et non pas *manger qch*. Dans ces exemples, *des* est donc un amalgame *de+les*, et non pas un article indéfini pluriel ni encore moins un hypothétique article partitif pluriel tel que le présentent les auteures. On dira toutefois à leur décharge qu'elles sont les seules à avoir présenté ce genre d'exemple, et que malgré leur analyse erronée, elles ont eu le double mérite de se poser la question et de ne pas hésiter à mentionner la chose dans leur manuel.

Tout concourt donc à faire de l'article *du/de la* une entité monobloc qui n'est plus analysable comme groupe prépositionnel avec un déterminant, mais bien comme un déterminant uniquement. Nous poserons donc comme principe que *du, de la, de l'* doivent être considérés comme des entités autonomes **indissociables**. Si le débat sur l'analyse ultime de *du* reste ouvert, le fait de traiter *du/de la* comme un seul bloc présente au moins des avantages sur le plan de l'enseignement du français aux finnophones. Traiter l'article partitif comme un tout permet d'expliquer de façon nettement plus simple et cohérente le comportement de l'article indéfini devant complément d'objet direct d'une phrase négative et, surtout, d'éclairer de façon décisive le fonctionnement de la règle d'effacement (voir § 3.5.3). Il faut donc insister fortement auprès des débutants sur le fait que l'article partitif est en français au masculin **du**, au féminin **de la** et aux deux genres devant voyelle **de l'** et qu'ils forment un tout. Ainsi, contrairement à ce qu'affirment les manuels finlandais, *il n'y a pas d'article défini dans un article partitif*. Il faut notamment éviter de confondre l'article partitif *du* et la forme *du*, amalgame de la préposition *de* et de l'article défini *le*. L'élève doit donc s'habituer très tôt à distinguer *il faut du vin* (article indéfini partitif) et *j'ai besoin du vin* (article défini, construction avec la préposition *de*). De même, il faut apprendre à comprendre que *de la* peut représenter deux choses très différentes : *il faut de la farine ~ j'ai besoin de la farine* ; au féminin, particulièrement, la tentation est grande de voir dans les deux cas un « article défini » *la*. Les auteurs finlandais adoptent tous l'interprétation prépositionnelle (*de* + article défini), et parfois de façon incohérente. Nous donnons quelques exemples, nous en donnerons d'autres à propos des transformations de l'article indéfini :

BÄRLUND - JOKINEN 43 :

Remarquer comment on forme le partitif
 Masculin singulier **du** : (<_____+_____)
 Pluriel **des** : (<_____+_____)

Les auteurs attendent manifestement que l'élève complète de la façon suivante : masculin singulier **du** : (<de+le), pluriel des (< de + les). Dans leur livre de cours *Voilà 1. Exercices*, les mêmes auteurs présentent le partitif (et non l'article partitif) d'une façon originale :

Pour former le partitif, on a toujours besoin de la préposition **de**, et le plus souvent aussi d'un article. (BÄRLUND & AL. 2004a : 253)

Explication (*ibid.*) : *du* se forme avec *de + le, du pain* (on précise que la contraction se fait comme dans le cas du « génitif » – comprendre : *le livre du garçon, des cartes postales* provenant de *de + les* « comme l'article indéfini pluriel », ce qui revient à dire que ce dernier serait lui-même une forme contracte !

OLLILA 8, après un tableau de présentation, explique à propos de l'article partitif :

Formation : **de** + article défini

Cet article défini disparaît :

a) quand le nom partitif est objet direct d'une phrase négative. *Il n'achète pas de pain.*

b) après un mot exprimant la quantité. *Il mange beaucoup de pain, peu de viande, mais boit toujours un verre d'eau.* (OLLILA 9)

On voit donc que pour l'auteur, l'article partitif est formé avec l'article défini. On notera le terme étrange de « nom partitif » et le cas limite de *verre d'eau*, qui n'est pas forcément une expression de quantité.

Viljanen & Voutilainen sont muets sur la question de la « composition » de l'article partitif, mais une règle présentée à propos de l'article dans la phrase négative montre qu'eux aussi considèrent l'article partitif comme la combinaison de *de* et de l'article défini :

L'ARTICLE DANS LA PHRASE NÉGATIVE

ARTICLE PARTITIF *Dans le frigo, il n'y a plus de beurre.*

L'article disparaît et il ne reste que la préposition *de*. (VILJANEN - VOUTILAINEN 135)

La règle est formulée de façon étrange : si l'on s'en tient au titre de la marge (ARTICLE PARTITIF), l'article qui disparaît est l'article partitif. N'ayant précisé nulle part que l'article partitif est composé de *de* et de l'article défini, comme le suppose la logique des auteurs, ceux-ci en viennent à formuler une règle qui, quelle qu'en soit l'interprétation, est inexacte (« l'article partitif disparaît » / « l'article défini disparaît »). Il est vraisemblable toutefois que, dans l'esprit des auteurs, il s'agit de la disparition de l'article défini.

Parmi les livres de classe, HYÖVELÄ - SANTAOLMA 2003 : 41 présente l'article partitif comme le résultat de [*de* + article défini] ; il en va de même dans WINBLAD & AL. 1997 : 104 :

Le partitif se forme avec la préposition **de** et l'article défini. (cf. 2.2.J)

la mention « cf. 2.2.J » renvoie au paragraphe présentant les formes contractes de l'article défini. Cependant, cet article partitif est un simple *de* (*pelkkä de*) dans les autres cas (phrase négative, expressions de quantité) (WINBLAD & AL. 1997 : 105). Cette manière de présenter les choses est donc illogique : *de* est d'abord une préposition puis n'en est plus une.

3.3.3. Le partitif finnois

Pour les finnophones, l'article indéfini partitif du français soulève un problème bien plus complexe encore que le précédent et bien plus grave, parce qu'il est directement à la base de nombreuses erreurs d'interprétation qui mènent à des erreurs d'emploi sur les articles en général et sur les pronoms. En effet, on identifie formellement un cas « partitif » en finnois, appelé *partitiivi* (c'est la seule langue mentionnée à ce propos dans le *Dictionnaire de linguistique* de Larousse, DUBOIS & AL. 351, tout comme dans MOUNIN 254, le latin ne connaissant pas de cas ad hoc nommé « partitif »). Ce cas, en *-A* ou *-tA*, est étymologiquement un ancien ablatif *-ta*, et qui entre dans la composition de la désinence de l'ablatif moderne *-ltA* et de l'élatif *-stA*, avec lequel il reste d'ailleurs en concurrence dans certaines constructions (*suurin osa heitä ~ suurin osa heistä* « la plupart d'entre eux »). Il y a donc étymologiquement un rapport entre l'idée d'« origine » du *partitiivi* finnois et le sens de la préposition *de*. Mais là s'arrêtent les similitudes formelles entre les deux langues. Car, malgré les apparences et malgré certains cas d'emploi

qui pourraient faire croire à d'autres correspondances, le *partitiivi* finnois ne correspond en rien au « partitif » français.

Il importe de comprendre que le « partitif » du français (celui que l'on peut reconnaître dans l'article partitif) et le *partitiivi* du finnois se situent dans des sphères sémantico-logiques *totalem*ent différentes. En effet, fondamentalement, le *partitiivi* est un marqueur d'aspect (nous en commenterons les valeurs plus loin) : l'information sur l'aspect se trouve ainsi véhiculée par les formes du GN¹ objet direct du verbe. Par objet direct, on entend ici l'objet aux cas directs que sont le génitif, l'accusatif (ou le nominatif, utilisé notamment après un impératif) et le *partitiivi*, par opposition aux autres cas, « obliques » :

Génitif	Hän osti talon. <i>Il a acheté la/une maison.</i>
Accusatif	Hän tuntee sinut. <i>Il te connaît.</i>
Nominatif	Lähetä viesti äkkiä. <i>Envoie le/un message immédiatement.</i>
Partitif	Hän kuunteli radiota. <i>Il écoutait la radio.</i>

Nous adoptons ici la classification de la nouvelle grammaire *ISK* selon laquelle le cas objet en *-n* n'est pas un accusatif mais un génitif, l'accusatif étant uniquement le cas en *-t* qui existe dans certains pronoms (*ISK* 1184-1186). D'après l'interprétation classique, ce cas en *-n* est considéré comme un accusatif, l'accusatif étant dans ce cas un terme générique englobant le cas non marqué et le génitif par opposition au partitif (HAKULINEN - KARLSSON 182). Nous avons adopté la nouvelle présentation pour mieux faire ressortir la disparité formelle : le *partitiivi* s'oppose aux trois autres formes d'objet. Comme le dit la grammaire *ISK* :

La différence essentielle [entre les différents cas objet] réside entre l'OBJET PARTITIF et l'objet à un autre cas. L'objet se trouvant à un de ces autres cas est dit OBJET TOTAL. L'objet partitif indique que la situation ou le référent du verbe est non limité [finnois : *rajaamaton*], l'objet total en fait un tout délimité [finnois *rajattu*]. (*ISK* 882)

Il est malaisé de rendre par un seul terme français le finnois *rajaamaton*, qui pourrait selon les cas se traduire se traduire par *imperfectif*, *non clos*, *non limité*, de même pour son contraire *rajattu* (*limité*, *clos*, *perfectif*). Nous utilisons ici le couple *non limité* et *limité*, dont le sens est suffisamment vague pour pouvoir recouvrir la majorité des cas. Au besoin, nous utiliserons aussi d'autres termes. Le terme *totaaliobjekti* (*objet total*) signifie donc techniquement et précisément « objet au génitif/accusatif/nominatif » (si l'on adopte la terminologie nouvelle) par opposition à « objet au partitif ». On trouve aussi une version équivalente, le mot *kokonaisobjekti* (« objet total »). Ces termes devraient donc désigner uniquement des *formes* objet du GN qui s'opposent à la forme *partitiivi*, selon le schéma suivant :

OBJET	TOTAL	PARTITIF
Désinence casuelle	génitif/accusatif/nominatif	partitif

Tableau 11

On constate que le terme de *partitif* « joue sur deux tableaux », puisqu'il désigne à la fois un cas de la déclinaison du finnois et un type d'objet du verbe. Ce double rôle a des conséquences

¹ En finnois, tous les éléments du GN (déterminant, nom et adjectif) se mettent au même cas : *näissä kahdessa kauniissa talossa* « ces-dans deux-dans belles-dans maisons-dans ».

funestes sur l'analyse de la valeur du partitif par les finnophones, et notamment par les auteurs de grammaires françaises. En effet, alors qu'il ne s'agit techniquement que d'un terme générique désignant globalement les cas objets autres que le *partitiivi*, le terme d'*objet total* est souvent interprété à la lettre comme désignant la totalité de l'objet. À celui-ci s'opposerait ainsi l'objet partitif, c'est-à-dire l'objet partiel. C'est ce qui mène des auteurs comme Bärlund & Jokinen à déclarer en tête d'un chapitre intitulé *Partitiivi – Le partitif*: « *Partitiivi ilmaisee osaa jostakin* », « le partitif exprime une partie de quelque chose » (BÄRLUND - JOKINEN 43, formulation identique dans ANTTILA & AL. 2004 : 31, voir ci-dessous p. 68). Si l'on s'en tient à cette affirmation, la phrase avec nom au pluriel *Je mange des prunes* signifierait donc « je mange des morceaux de prunes ». L'autre conséquence directe est que, constatant l'existence en français d'un partitif (c'est-à-dire plus exactement d'un article partitif, mais l'amalgame est vite fait), les auteurs finlandais instituent en français explicitement ou implicitement une opposition entre objet total et objet partiel. SOHLBERG - TELLA précise que « contrairement au finnois, le partitif singulier ne peut s'utiliser en français que pour des mots de matière [finnois *ainesanoista*] ou des noms abstraits. » Conséquence :

En français, on utilise l'objet total avec de nombreux verbes qui en finnois exigent l'objet partiel : *Elle adore la poésie et les fleurs.* (SOHLBERG - TELLA 19)

L'objet total fait ainsi son entrée dans la nomenclature grammaticale française. Dans la même veine, de nombreux manuels insistent sur le fait que certains verbes, notamment de sentiment, s'utilisent en français « sans partitif » : *il aime le chocolat* et non pas **il aime du chocolat*. OLLILA rappelle cette règle :

Avec les verbes exprimant un sentiment, on utilise uniquement l'article défini. Le partitif à proprement parler n'est pas possible dans ce cas. *Elle adore le chocolat, mais elle n'aime pas le thé.* (OLLILA 9)

Le terme « uniquement » doit s'entendre de la façon suivante dans la logique de l'auteure : on utilise uniquement « l'article défini de l'article partitif » (*le*, et non pas *de* caché dans *du*, l'*article partitif proprement dit* étant vu comme l'amalgame de *de* + *le*, voir ci-dessous § 3.5). Affirmer qu'on ne peut pas utiliser d'article partitif avec un verbe de sentiment est inexact : *Il ressent de la haine, j'éprouve du dégoût*, etc., sont tout à fait possibles. De même, dans BÄRLUND - JOKINEN 45, on précise à propos du partitif :

Pas de partitif après certains verbes : *adorer, aimer, apprendre, comprendre, détester, étudier, oublier, parler, préférer* + article défini devant le nom.

On retrouve en gros les mêmes verbes chez HONKAVAARA - NURMINEN 167 :

Il y a des verbes qui ne se construisent pas avec un objet partitif. Les plus fréquents sont *aimer* (rakastaa), *détester* (inhota), *adorer* (palvoa, rakastaa), *préférer qch à qch* (pitää jstak enemmän kuin jstak), *comprendre* (ymmärtää), *étudier* (opiskella, tutkia).

[...]

En français, le partitif ne correspond nullement au partitif finnois. Ainsi dans les exemples suivants, en français on a un objet total, en finnois un partitif :

Il lit le livre. Hän lukee kirjaa.

Avertissement tout à fait justifié (voir ci-dessous), mais qualifier *le livre* d'« objet total » est pour le moins surprenant dans la perspective française.

VILJANEN - VOUTILAINEN 132 traite la question sous forme d'allusion, avec plusieurs exemples dont *J'adore la musique tahitienne*, assortis d'une note laconique *Huom ! Suomennoksessa partitiivi* (« NB. partitif dans la traduction finnoise »). Avertissement également dans VUORINEN & AL. 139, concernant les verbes *aimer*, *adorer*, *détester* et dans BÄRLUND & AL. 1996 : 132. À l'inverse, on notera que WINBLAD & AL. 1997 : 105 (livre auquel Viljanen a collaboré) affirme que « l'article partitif français s'utilise souvent dans les mêmes situations que le partitif finnois », tout comme ANTILA & AL. 2004 : 31 (destiné aux très jeunes élèves...), « il [l'article partitif] correspond souvent au partitif finnois », ce qui va à l'encontre des conseils de prudence plus ou moins clairement exprimés par les autres auteurs.

Bref, étant donné que l'idée de « partitif » est marquée en français par l'article, les auteurs de manuels finlandais établissent une correspondance avec l'aspect exprimé par la forme de l'objet en finnois d'une part, et la forme de l'article en français d'autre part et on obtient le syllogisme suivant :

partitiivi finnois	=	partitif français
objet total finnois	=	article défini français

Et le mal est fait : c'est dans cette prétendue correspondance que se trouve la source des très nombreuses erreurs d'analyse concernant à la fois la morphologie et la sémantique de l'article et des errements des apprenants finnophones dans ce domaine. Ainsi, comme on l'a vu, les auteurs finlandais s'entêtent à faire figurer le verbe *aimer* dans la liste des verbes « à objet total » (comprendre : « se construisant avec un article défini »), ce qui est d'autant plus surprenant que dans son sens de base, *aimer* se dit en finnois *pitää jstak*, avec non pas un *objekti* (objet direct), mais l'élatif, c'est-à-dire en finnois un *adverbiaali* (COI ou CC). *Aimer la glace* n'est pas en finnois *rakastaa jäätelöä* (avec un objet partitif), mais *pitää jäätelöstä* ; *rakastaa jäätelöä* est au sens figuré « adorer la glace » (« aimer énormément »). Certes, *aimer* a aussi le sens d'« être amoureux de », auquel cas effectivement, il ne se construit pas en français avec un « partitif » comme en finnois (**j'aime de la voisine*, **elle aime du professeur*). Mais comme il est censé se construire avec un « objet total » (sous-entendu : article défini) que va penser l'apprenant le jour où il rencontre des phrases comme *il a aimé de belles femmes* ?

Tout cela serait évité si les auteurs finlandais de grammaires françaises faisaient preuve de plus de rigueur dans l'analyse des valeurs du *partitiivi* en finnois. En effet, le français n'exprime pas l'aspect au niveau de l'article. L'opposition perfectif-imperfectif s'exprime différemment selon les langues qui la connaissent¹. Le latin et les langues romanes la marquent par le temps, le finnois par la forme de l'objet :

Kun viimein löysin pojan, hän luki lehteä kaikessa rauhassa.
 Quand j'eus enfin trouvé le garçon, il lisait le journal comme si de rien n'était.

L'objet *pojan* (*le garçon*) est à la forme TOTAALIOBJEKTI (ici accusatif ou génitif selon les interprétations), l'objet *lehteä* à la forme PARTITIIVI. Le premier marque le caractère perfectif de l'action de trouver, le deuxième indique que le processus de lecture est non clos. Dans ce cas-ci (et précisément ce cas-ci, car les correspondances entre l'aspect en finnois et l'aspect en français

¹ Voir LINDSTEDT 365-383, COMRIE 18-51.

peuvent rarement être illustrées par un tel parallélisme), le français exprime la même idée en variant la forme du verbe : passé antérieur / imparfait, c'est-à-dire accompli / non accompli (on aurait pu dire aussi : *quand je finis par trouver le garçon*, le passé simple restant un accompli). On constate en revanche que l'article en français n'est nullement affecté par le processus, puisqu'on a l'article défini dans les deux cas. On touche là au cœur de l'un des grands problèmes de l'enseignement du français aux finnophones : malgré les croyances, il n'y a pas de correspondance entre la forme de l'objet en finnois et la forme de l'article en français. Le choix de l'article en français s'opère sur la base de critères complexes qui sont d'un autre ordre que ceux qui président au choix du cas de l'objet en finnois. Les quelques cas de correspondance, que nous examinerons ci-dessous, sont le fait du hasard (et aussi de la sémantique, il est vrai) et, surtout, ne doivent pas être extrapolés à l'ensemble du système de l'article en français.

La nouvelle grammaire *ISK* traite la question de l'opposition OBJET TOTAL ~ PARTITIF de façon extrêmement détaillée dans plusieurs chapitres :

- les classes de noms (sémantique, *ISK* 549-554) ;
- l'objet (actance, syntaxe, *ISK* 888-899) ;
- les cas (morphologie *ISK* 1181-1187) ;
- l'aspect (*ISK* 1429-1445).

Il est impossible de résumer ce système en quelques lignes. La finesse des nuances exprimées est au moins comparable à celle obtenue par l'opposition imparfait/accompli en français, si difficile à appréhender pour les finnophones, et la dépasse très largement sur le plan quantitatif. Elle est source de bien des interrogations pour ceux qui apprennent le finnois (à commencer pour la minorité suédophone du pays, réputée pour ses « fautes d'objet »). Nous en indiquons les grandes lignes, en mettant en avant certains points importants pour l'apprentissage du français. Le finnois marque l'aspect par le biais de l'opposition OBJET TOTAL ~ PARTITIF de la façon suivante :

a) les verbes perfectifs (finnois *rajaavat verbit*) comme *löytää, huomata, luvata* (*trouver, remarquer, promettre*) ou ponctuels comme *myydä, lainata, hyväksyä* (*vendre, prêter, accepter*), etc. entraînent en règle générale un objet total. Cependant, il y a trois exceptions principales :

- quand le référent de l'objet est une entité continue (*ISK* 551 : *jaollinen* « divisible »), *eau, beurre*, le *partitiivi* indique qu'elle est envisagée dans sa représentation massive (*vettä* « de l'eau ») et non pas dans sa totalité, d'où l'idée de *partie* extraite d'un ensemble abstrait [eau] ;
- quand le référent de l'objet est une entité discrète (*ISK* 551 : *jaoton* « indivisible »), *livre, enfant, table*, ou une entité continue envisagée dans sa représentation comptable (*une eau, un beurre*), le partitif pluriel peut marquer la quantité indéfinie : (*hän löysi esimerkkejä*, « il a trouvé des exemples », *lainasin kirjoja* « j'ai emprunté des livres », *ostimme viinejä* « nous avons acheté des vins »). Cette propriété du partitif s'explique sémantiquement par le fait que le verbe ne porte pas sur la totalité des objets de la classe (*ISK* 874), on sous-entend un excédent d'objets non exprimé (*ISK* 888). Ici, le *partitiivi* pluriel correspond donc à l'article indéfini pluriel français, qui marque la quantité indéfinie, pour à peu près les mêmes raisons (éléments extraits d'une classe). Mais évidemment, les objets envisagés sont des objets entiers, il ne s'agit pas de parties d'objets plurielles (« des morceaux de livres ») ;

– quand le verbe est à la forme négative, tout objet, quel que soit son référent, se met automatiquement au partitif. C’est une règle quasi absolue, les exceptions sont des cas de pseudo-négation tels que les injonctions rhétoriques impliquant une réponse affirmative comme en français *Tu ne voudrais pas faire une petite balade* (avec article indéfini maintenu à la forme normale), en finnois par exemple *Eiköhän avata tuo ovi* « Et si on ouvrait cette porte maintenant ? » (mot à mot : « on ne pourrait pas ouvrir cette porte ? »). Cette utilisation du *partitiivi* comme cas de l’objet d’une phrase négative est, comme l’explique la grammaire *ISK*, conventionnelle, mais s’explique aussi sémantiquement (*ISK* 890) : on peut résumer cette explication dont le développement prendrait ici trop de place en disant que *je n’ai mangé aucune partie du gâteau*, idée exprimée par le *partitiivi* finnois *en syönyt kakkua*, implique que *je n’ai pas mangé le gâteau*, autrement dit l’objet partitif peut aussi marquer la négation pour tous les types d’objets (*je n’ai pas lu le livre* → finnois *en lukenut kirjaa* mot à mot « pas la moindre partie du livre »). Cette valeur de départ est probablement effacée dans l’utilisation grammaticalisée du *partitiivi* comme marque de la négation.

b) les verbes perfectifs-imperfectifs ou résultatifs-irrésultatifs (finnois *rajahakuiset verbit*) comme *kirjoittaa*, *korjata*, *lukea*, *pestä*, *rakentaa* (*écrire*, *réparer*, *lire*, *laver*, *construire*) peuvent présenter l’action comme achevée ou non achevée. L’objet total marque dans ce cas la résultativité (*hän kirjoitti kirjeen* « il a écrit la lettre »), le partitif indique que l’action n’est pas présentée comme achevée (*hän kirjoitti kirjettä* « il écrivait la lettre »). C’est là l’explication du partitif *hän lukee kirjaa* « il lit le livre » dans l’exemple cité de HONKAVAARA - NURMINEN 167 (voir ci-dessus p. 56). Les cas de figure sont nombreux et les distinctions parfois subtiles, nous ferons remarquer simplement que :

– quand l’aspect imperfectif prime, il oblitère la distinction comptable-massif ainsi que l’expression de la quantité indéfinie (*ISK* 1442). On obtient ainsi en français des interprétations variées exprimées soit par le temps soit par l’article :

<i>hän joi kahvia nukkumaan menoon saakka</i>	il buvait du café en attendant d’aller se coucher il buvait le café en attendant d’aller se coucher
<i>hän kirjoitti kirjeitä</i>	il a écrit des lettres il écrivait les lettres il écrivait des lettres

– toutes les distinctions sont effacées dans le cas d’une phrase négative en vertu de la règle conventionnelle évoquée ci-dessus, et l’objet se met au *partitiivi* :

Affirmatif	Négatif
<i>hän kirjoitti kirjeen il a écrit la lettre</i>	<i>hän ei kirjoittanut kirjettä il n’a pas écrit la/de lettre</i>
<i>hän kirjoitti kirjettä il écrivait la lettre</i>	<i>hän ei kirjoittanut kirjettä il n’écrivait pas de/la lettre</i>

À la forme affirmative, le *partitiivi* est amené par l’aspect du verbe, à la forme négative, il est commandé par la négation.

c) les verbes imperfectifs ou irrésultatifs (finnois *rajapakoinen*) se construisent prioritairement avec le partitif (« objet partitif prototypique », *ISK* 1438) : *rakastaa*, *katsoa*, *ehdottaa*, *silitää* (*aimer*, *regarder*, *proposer*, *caresser*), etc. De même, les verbes atéliques, exprimant une action non close, comme *odottaa*, *opiskella*, *edeltää* (*attendre*, *étudier*, *précéder*) entraînent un objet au partitif. Ainsi, contrairement à ce qu’affirment Sohlberg & Tella dans l’exemple mentionné

plus haut *hän rakastaa runoutta* (« elle adore la poésie »), le partitif *runoutta* est induit par la valeur irrésultative du verbe et non pas par une adoration « partielle ». Les exceptions sont assez nombreuses, mais s'expliquent toutes par un changement de perspective aspectuelle, la situation étant vue comme ponctuelle, finie, etc., auquel cas on utilise l'objet total (*katsoa uutiset* « regarder les infos à la télé » envisagé comme une action globale). L'aspect imperfectif prime sur tous les autres : dans ce cas, même les noms désignant des entités discrètes (*homme, livre*) se mettent automatiquement au *partitiivi*, et ce dernier n'est plus disponible pour exprimer la quantité indéfinie (*ISK 1438*).

<i>hän odottaa tulosta</i>	il attend le résultat il attend un résultat
<i>hän odottaa tuloksia</i>	il attend les résultats il attend des résultats

Dans la phrase négative, toutes ces différences sont effacées :

<i>hän odottaa tulosta</i>	il attend le résultat il attend un résultat
<i>hän ei odota tulosta</i>	il n'attend pas le résultat il n'attend pas de résultat
<i>hän odottaa tuloksia</i>	il attend les résultats il attend des résultats
<i>hän ei odota tuloksia</i>	il n'attend pas les résultats il n'attend pas de résultats

Comme on le constate, dans tous les exemples finnois des deux listes, le mot *tulos* est au *partitiivi*. Cette prédominance est confirmée par les statistiques : parmi les quatre marques casuelles possibles de l'objet, le *partitiivi* l'emporte de loin, puisque 56 à 58 % (en fonction des corpus analysés) des noms objet sont au *partitiivi* (*ISK 1182*).

On voit donc qu'en finnois le *partitiivi* est la marque de variations aspectuelles très diverses et qu'il ne correspond que très rarement à un « partitif » français, autrement dit qu'il ne peut que rarement exprimer la représentation massive d'une entité continue comme *de l'eau*, puisque même dans les cas où c'est possible, l'aspect perfectif-imperfectif prime, et que la négation prime sur tout (*ISK 890*). On peut ainsi résumer la situation sous la forme du tableau suivant, dans lequel le signe « + » indique la présence du partitif, et O celle de l'objet total :

		phrase affirmative	phrase négative
perfectif	singulier	O/+	+
	pluriel	O/+	+
perfectif-imperfectif	singulier	O/+	+
	pluriel	O/+	+
imperfectif	singulier	+	+
	pluriel	+	+

Tableau 12

En conclusion, on peut dire que le *partitiivi* finnois est une « arme d'artillerie lourde », en comparaison de laquelle l'article partitif français fait bien piètre figure.¹ Les auteurs finlandais devraient donc revoir complètement leur manière de présenter l'article partitif en français et ne pas mêler deux domaines grammaticaux qui n'ont quasiment rien en commun. Pourtant, Sohlberg & Tella consacrent tout un chapitre au partitif intitulé *PARTITIIVI* (SOHLBERG - TELLA 19) et instituent sans arrière-pensée dans le français la catégorie du partitif morphologique : ils y rangent pratiquement tout GN introduit par un élément commençant par *d* et utilisent partout le terme indéfendable de « nom partitif » qui caractérise indifféremment des « partitifs » aussi divers que (p. 19) *du travail, des fraises, pas de fils* (négation de *un fils*), (p. 20) *beaucoup de projets, six heures de vol, couvert de feuilles mortes*, (p. 21) *vous avez de beaux tableaux, trois ans de plus, un pas de trop* (dits « adverbos partitifs »). Sur l'utilisation du pronom *en*, on nous affirme ainsi que « *en* est particulièrement fréquent pour remplacer un nom partitif » (Exemples : *Voici de belles cerises. Prenez-en. J'en ai déjà pris*). On trouve également un chapitre intitulé LE PARTITIF dans BÄRLUND - JOKINEN 43, et dans les livres de classe BÄRLUND & AL. 2004a : 253 (*Partitiivi*) et HEIKKILÄ - HIRVELÄ 95 (*Partitiivi – Le partitif*), ainsi que des exercices intitulés « Partitif » dans la cybergrammaire *Amarres*². À tout le moins, les auteurs devraient intituler ces chapitres « L'ARTICLE PARTITIF », comme le fait HONKAVAARA - NURMINEN 83.

3.3.4. Mort de l'article partitif

En tout état de cause, le partitif en finnois n'est pas l'expression d'une partie³, du moins pas dans le sens où l'entendent Bärlund & Jokinen « *Partitiivi ilmaisee osaa jostakin* », « le partitif exprime une partie de quelque chose » (BÄRLUND - JOKINEN 43, voir ci-dessus p. 56). En français, quand on parle d'article partitif dans le cas de *du beurre*, il ne s'agit pas d'une partie de beurre : une plaquette de beurre de 125 g constitue en soi un objet discret, qui est pourtant entièrement *du* beurre (hormis l'emballage). Inversement, la possibilité d'employer un article défini pour désigner la matière dans un emploi générique (*le beurre est riche en vitamines A et D* signifie « dans *du* beurre, il y a beaucoup vitamines A et D ») montre que le partitif est avant tout une manière particulière de quantifier une masse susceptible de l'être : *le beurre* signifie ainsi « toute matière qui satisfait à la définition de beurre », indépendamment de sa représentation concrète, tandis que *du beurre* extrait de cette représentation abstraite une quantité non précisée de la matière concernée. Tous les objets du monde ne sont pas susceptibles d'être quantifiés de cette manière, ou au moins ne le sont pas habituellement : des mots comme *télévision, thermomètre, avion* peuvent difficilement être déterminés par un article partitif : **j'ai vu de l'avion*, sauf dans certains contextes humoristiques (on pourrait par exemple dire plaisamment au sortir d'un salon de l'aéronautique *Au moins, aujourd'hui, on a vu de l'avion*). L'article partitif s'applique de préférence aux noms qui peuvent être envisagés comme massifs, *de l'eau, du vin*,

¹ C'est exactement l'inverse de la conclusion à laquelle arrive Lazard à propos du finnois : « C'est la construction partitive, c'est-à-dire la moins transitive, qui est fonctionnellement marquée » (LAZARD 258). Il semblerait plutôt que l'objet total soit le cas marqué.

² <http://www.edu.fi/oppimateriaalit/allez/amarres/AAV.html> (12/01/2005)

³ Cf. Mounin à propos du partitif : « Catégorie grammaticale utilisée pour l'expression de la partie, opposée au tout » (MOUNIN 1974 : 251)

ou à des noms abstraits qui ne renvoient pas à des entités comptables (*du bonheur, de la hardiesse*). Comme on l'a vu, une grande partie des noms massifs peuvent être envisagés dans leur représentation comptable : *j'ai acheté trois vins* (trois types de vin, qui tous constituent *du vin*). L'article français *du/de la* dit « partitif » sert donc essentiellement de quantificateur « par défaut », autrement dit entre le singulier, représentation unique d'un objet du monde (*un vin*) et le pluriel, représentation multiple de cet objet (*des vins*), on pourrait dire qu'il existe un « non dénombré », le partitif, *du vin*, qui satisfait à l'équation suivante :

le vin, les vins \Rightarrow du vin
un vin, des vins \Rightarrow du vin

autrement dit, le partitif s'utilise dans les cas où l'on ne veut pas compter des entités discrètes. En tant que tel, l'article partitif ne serait donc qu'une forme de l'article indéfini : tous deux ont des propriétés sémantiques communes, comme le montrent les commutations suivantes :

Qu'est-ce que c'est ? \rightarrow	Une goyave.	Qu'as-tu acheté ? \rightarrow	Un livre
	Des prunes.		Des cahiers.
	Du piment.		Du papier.

De nombreux auteurs soulignent du reste que l'article partitif est une variante de l'article indéfini, tel Grevisse, dans l'édition 1980 du *Bon usage* : « L'article **partitif** n'est autre, pour le sens, qu'un article indéfini placé devant le nom des objets qui ne peuvent se compter » (GREVISSE 1980¹¹ : 350). Goosse reprend plus ou moins la même formulation¹ et traite l'article indéfini et l'article partitif comme un seul article (GOOSSE 1993¹³ : 869).

Dans notre manuel de grammaire², nous avons choisi de faire ressortir cette caractéristique en traitant l'article partitif comme un « nombre » de l'article indéfini, opposant ainsi article indéfini singulier *un* / article indéfini pluriel *des* / article indéfini partitif *du*. Comme nous l'a fait remarquer M. Martin Riegel, morphologiquement, le partitif est cependant un singulier (comme le montrent tous les phénomènes d'accord et de reprise : *Hier j'ai acheté de la bière. Elle était glacée*) et sémantiquement, il en va de même : l'article partitif renvoie à une occurrence singulière d'une matière. Si l'on voulait « mettre au pluriel » le GN dans *J'ai bu du vin*, il faudrait dire *J'ai bu trois verres de vin*, le seul moyen d'introduire un pluriel morphologique étant d'employer des expressions nominales quantificatrices qui découpent des portions ou des fragments dans la matière – l'utilisation du pluriel de l'article indéfini pluriel *j'ai bu des vins* amenant l'interprétation « j'ai bu différentes sortes de vins ». Ce qui distingue *du / de la* de *un* ce n'est pas le nombre, mais la nature du nom qui suit – comptable ou massif – ou plutôt la manière dont le nom représente l'objet du monde envisagé (on peut ainsi, grâce à la forme de l'article, massiver par exemple *avion* ou *télévision* : *ça, c'est de la télévision !*). Notre approche consistant à faire de l'article partitif un nombre avait essentiellement pour objectif de sensibiliser les apprenants finnophones aux dangers du « partitif pluriel » (voir ci-dessous) et d'évacuer ce dernier de la terminologie grammaticale en usage dans les études françaises en Finlande. Mais parler d'un « non nombre » n'est pas véritablement en conformité avec la réalité morpho-

¹ « L'article partitif n'est autre chose, pour la valeur, qu'un article indéfini employé devant un nom désignant une réalité non nombrable » (GOOSSE 1993¹³ : 869).

² KALMBACH 2003 : 24.

logique et interprétative. En fait, il suffit de pousser le raisonnement un peu plus loin et de remplacer ce que nous appelons les trois « nombres » de l'article indéfini par une répartition tripartite différente qui colle mieux à la réalité sémantique : puisque *du/de la* n'est autre pour le sens qu'une *forme de l'article indéfini employée devant les noms massifs*, pourquoi ne pas le nommer tout simplement de cette manière ? On obtient alors la répartition suivante :

ARTICLE INDÉFINI		
	SINGULIER	PLURIEL
comptable	un / une	des
massif	du / de la	

Tableau 13

L'article indéfini aurait donc deux formes différentes au singulier – mais cela n'a pas de quoi surprendre, puisqu'il en connaît encore plusieurs autres, comme on le verra ci-dessous au § 3.5. De plus, dans l'optique de la problématique du « partitif pluriel » typique de l'enseignement du français en Finlande, on voit dans le tableau que la vraie nature du mot *des* s'impose ainsi comme une évidence : il s'agit de la forme de l'article indéfini pluriel, utilisable devant les noms qui sont forcément comptables. Le massif étant par définition le non comptable, il est normal que la dernière case du tableau soit vide.

Quant à la notion et au terme d'article partitif, ils deviennent inutiles. Malgré son caractère radical, cette conclusion n'est finalement que l'aboutissement du raisonnement que nous avons suivi dans notre manuel de grammaire : hésitant à le passer entièrement à la trappe, nous avons tenté de « sauver » l'article partitif en en faisant un nombre de l'article indéfini, mais nous l'avons déjà renommé « article indéfini partitif ».¹

Nous considérerons donc dorénavant qu'il n'y a pas d'article partitif en français et que *du/de la* sont des formes de l'article indéfini. Plus précisément, *un/une* est l'article indéfini singulier utilisé devant les noms comptables et *du/de la* l'article indéfini singulier utilisé devant les noms massifs.² C'est ainsi qu'il faudrait présenter et enseigner l'article dans les manuels FLE en général et plus particulièrement aux apprenants finnophones. En effet, cette approche présente de nombreux avantages :

1) elle permet de faire l'économie d'un grand nombre de règles accessoires, voire de chapitres entiers qui figurent dans les grammaires, et, partant, de simplifier considérablement la manière d'enseigner le maniement de l'article. Pour ne pas trop bousculer les habitudes, on pourrait conserver les termes traditionnels *article indéfini* et *article partitif*, à condition de comprendre

¹ C'est M. Martin Riegel qui nous a encouragé à sauter le pas. Les remarques dont il nous a fait part sur notre travail et les entretiens que nous avons eus avec lui nous ont permis de remanier entièrement le traitement de l'article indéfini et de rendre notre approche plus cohérente et plus simple. La paternité de la suppression de l'article partitif revient à M. Riegel. Elle sera traduite dans la pratique dans une nouvelle édition de la *GMF*. Nous lui sommes infiniment reconnaissant de nous en avoir laissé la primeur.

² Nous utiliserons dorénavant cette terminologie dans la suite de l'étude, éventuellement sous la forme abrégée *article indéfini singulier comptable* et *article indéfini singulier massif* (ou *article indéfini massif*, puisque le massif est un singulier).

ce dernier dans son acception de « forme de l'article indéfini employée devant les noms masculins », mais il vaut mieux faire table rase du passé, car, autre avantage de la suppression de l'article partitif,

2) dans l'enseignement du français aux apprenants finnophones, il devient possible de se défaire entièrement de la dangereuse et encombrante similitude entre *partitiivi* et *article partitif*. On peut dire tout simplement qu'en français il n'y a pas d'article partitif et que la manière de rendre en français le *partitiivi* finnois varie grandement. Loin de correspondre mécaniquement à tel ou tel article, le *partitiivi* est un cas complexe, dont les équivalents français doivent être trouvés à la suite d'une analyse sémantique précise ;

3) enfin, la suppression de l'article partitif règle évidemment le débat théorique sur l'existence d'un article partitif en français.¹

On obtient donc ainsi le tableau général de l'article indéfini (le contenu sera encore affiné plus loin) :

ARTICLE INDÉFINI			
		SINGULIER	PLURIEL
COMPTABLE	<i>masculin</i>	un	des
	<i>féminin</i>	une	
MASSIF	<i>masculin</i>	du / de l'	
	<i>féminin</i>	de la / de l'	

Tableau 14

3.3.5. Le « partitif pluriel »

Il va sans dire que la suppression de l'article partitif implique de nombreux remaniements dans les manuels de français utilisés en Finlande. On imagine aisément tout le travail et le changement dans les mentalités que cela représente. Les auteurs finlandais auront ainsi l'occasion de remédier à une erreur systématique que l'on retrouve dans tous les manuels sans exception, qui consiste à parler de *partitif pluriel* en français. On a vu plus haut que le GN peut être en finnois au *partitiivi* pluriel (finnois *monikon partitiivi*) quand il marque la quantité indéfinie dans le cas de l'objet d'un verbe perfectif (*hän osti lehtiä* « il a acheté des journaux »). Dans ce cas, il correspond pour le sens à l'article indéfini pluriel français. Dans tous les autres cas, le *partitiivi* est amené non pas par la quantité indéfinie, mais par l'aspect du verbe. En français, comme on l'a vu plus haut, l'article partitif n'existe pas et il ne peut donc pas avoir de pluriel. Dans la perspective du FLE pour les apprenants finnophones, l'idée de « partitif pluriel », chère aux auteurs de manuels, devient ainsi un non-sens.

¹ On peut considérer qu'il existe des constructions que l'on pourrait qualifier de partitives, celles du type *donne-moi de tes bonbons* ou *il n'a rien goûté du vin que je lui ai servi*, que nous avons évoquées au § 3.3.2. Mais il s'agit, comme on l'a vu, de constructions prépositionnelles et la question reste de savoir s'il est vraiment nécessaire d'invoquer un partitif dans un tel cas, sinon pour sacrifier à la tradition terminologique.

En résumé, il faut donc faire comprendre les points suivants aux apprenants finnophones :

- a) La forme *des* est le **pluriel** de l'article indéfini comptable. Il faut éviter de la nommer « partitif pluriel ». Il n'y a pas en français de partitif pluriel équivalent au *monikon partitiivi* finnois (pour certains cas particuliers, voir ci-dessous). En français comme en finnois, on ne peut envisager dans une représentation continue et non discrète que certains types d'objets du monde : *Il a acheté du pain* ~ *Hän osti leipää*, mais pas : **Il a acheté de la télévision* ~ **Hän osti televisiota*. Même en finnois, le terme de *monikon partitiivi* est trompeur, parce qu'il n'est pas forcément le pluriel d'un *yksikön partitiivi* (*partitiivi* singulier) :

Pluriel : Pöydällä on kukkia [**partitiivi**]. Sur la table il y a des fleurs.
Singulier : Pöydällä on kukka [**nominatif**]. Sur la table il y a une fleur.
et non pas *Pöydällä on kukkaa (*partitiivi* singulier : *sur la table il y a de la fleur).

Pluriel : Hän osti isoja leipiä [**partitiivi**]. Il a acheté de gros pains.
Singulier : Hän osti ison leivän [**génitif**]. Il a acheté un gros pain.
et non pas *hän osti isoa leipää (*partitiivi* singulier : ?il a acheté du gros pain).

- b) certains noms peuvent sembler infirmer la règle précédente : *des épinards*, *des pâtes*, sont utilisés au pluriel, mais ont un sens massif, comme le prouve du reste le finnois, qui utilise dans ce cas un singulier. Ce sont des noms décrivant des masses dont la structure est assimilée à un ensemble d'éléments individuels.¹ Ainsi, le mot *décombres*, qui s'utilise uniquement au pluriel, désigne un ensemble de débris formant une masse. De même, quand on dit *manger des spaghettis*, on n'envisage pas les spaghettis un à un, mais comme une masse de spaghettis — il en va de même pour *des pâtes*. À ce sujet, il n'est pas inutile de rappeler aux apprenants que les habitudes peuvent varier d'une langue à l'autre. C'est ainsi qu'on a en finnois un *partitiivi* singulier qui correspond à un indéfini pluriel en français : *viljaa* ~ *des céréales*, *pinaattia* ~ *des épinards*, *parsaa* ~ *des asperges*, *pastaa* ~ *des pâtes*, *kesäkurpitsaa* ~ *des courgettes*, *artisokkaa* ~ *des artichauts*, *romua* ~ *des décombres*, *spagettia* ~ *des spaghettis*, et aussi des cas inverses : *poimia kielojia* ~ *cueillir du muguet* avec un massif en français (il s'agit pourtant en général de plusieurs brins de muguet). Tout ceci dépend aussi des contextes d'utilisation. On dira ainsi plutôt *manger des courgettes* que *manger de la courgette* ; cependant, rien n'empêche l'utilisation du massif dans certains cas : *C'est quoi cette tache verte sur ta chemise ? – C'est de l'épinard*.
- c) les apprenants doivent comprendre qu'en finnois le cas appelé *partitiivi* peut aussi s'utiliser pour exprimer beaucoup d'autres choses que la « partitivité » (la massivité), comme on l'a vu plus haut. Par exemple, beaucoup de verbes demandent le *partitiivi* presque automatiquement, même avec des noms nombrables : *hän ihailee ystäviään* (il admire ses amis), *jatkamme matkaa* (nous reprenons la route), etc. : en finnois, le *partitiivi* a pour fonction d'exprimer l'aspect. Le français **ne marque pas l'aspect** de la même manière ou au même niveau. On peut ainsi illustrer cette différence **fondamentale** entre les deux langues en proposant aux apprenants finnophones de méditer sur les exemples

¹ Comme nous le fait remarquer M. Martin Riegel.

suivants (où tous les objets directs du finnois sont au *partitiivi*) et leur traduction en français :

Vertailin hintoja. J'ai comparé les prix.
Hän osaa kuunnella ihmisiä. Il sait écouter les gens.
Vuorikiipeilijä ihaili maisemaa. L'alpiniste admirait le paysage.
Autoilija piteli rattia yhdellä sormella. L'automobiliste tenait le volant d'un seul doigt.
Kävely kohentaa kuntoa. La marche améliore la forme.
Rakastan merilomaa. J'adore les vacances au bord de la mer.
Kuluja karsitaan. On réduit les dépenses.
Pienenä hän inhosi koulua. Quand il était petit, il détestait l'école.
Etsin lainaamiasi kirjoja. Je cherche les livres que tu m'as prêtés.
Tasavallan presidentti käyttää toimenpanovaltaa. Le président de la République exerce le pouvoir exécutif.
Tutkijalautakunta tutkii tapaturman syitä. La commission d'enquête étudie les causes de l'accident.
Pitää arvioida onnistumismahdollisuuksia. Il faut évaluer les chances de réussite.
Odotan kesää. J'attends l'été.
Kansanedustaja moitti hallitusta. Le député a critiqué le gouvernement.
Määrite edeltää substantiivina. Le déterminant précède le nom.

On peut ainsi inviter les apprenants à remplacer mentalement les GN finnois au *partitiivi* par des génitifs/accusatifs et à se demander pourquoi le résultat obtenu est inacceptable. Il nous paraît absolument capital de sensibiliser les apprenants finnophones à la valeur aspectuelle du *partitiivi* en finnois et de leur montrer l'énorme fossé qui sépare les deux manières d'envisager l'objet dans les deux langues. Fondamentalement, en français, la forme de l'article ne dépend pas de l'aspect du verbe. Il faut que les apprenants finnophones comprennent que les correspondances apparentes entre certaines désinences du finnois et les formes de l'article en français ne sont d'une certaine manière que le résultat du hasard (sur les relations entre définitude en anglais et forme de l'objet en finnois, voir CHESTERMAN 1991 et la critique qu'en fait par rapport au français WEISS 2001). C'est en ce sens qu'il est non seulement indéfendable, mais aussi néfaste de considérer *des* comme un « partitif pluriel ». L'erreur sur la dénomination de la forme est à l'origine d'erreurs sur la manipulation de tout le système de l'article, morphologie et sémantique confondues.

- d) les apprenants doivent avoir conscience du fait qu'en finnois, l'objet d'une phrase négative est presque systématiquement au *partitiivi*, même s'il s'agit d'un nom nombrable : *hän ostaa television* ~ *hän ei osta televisiota*. Les phrases *il a n'a pas acheté le livre* et *il n'a pas acheté de livre* (*de* = un dans une phrase négative) se traduisent toutes les deux par *hän ei ostanut kirjaa*, où *kirjaa* est au *partitiivi*, bien que ce soit un objet nombrable. Le français ignore complètement un tel phénomène, et la forme *de* (*il n'a pas de fils*) n'est pas un « partitif » (voir ci-dessus p. 59).

Il faudrait donc revoir radicalement le contenu des manuels de français finlandais, dans lesquels on mélange ou assimile continuellement *article partitif* (problème de morphologie et de sémantique du français) et *partitiivi* (sémantique de l'aspect en finnois). *Des* est souvent présenté comme un « partitif pluriel », mais il peut, dans la même grammaire, être présenté aussi comme un indéfini pluriel :

SOHLBERG - TELLA 9 : présentation de l'article indéfini, avec un tableau détaillé des formes singulier et pluriel (*un/une/des*). Page 19 : présentation du partitif, cette fois sans tableau. Mais les auteurs précisent que l'article partitif se forme en mettant la préposition *de* devant l'article défini ou devant un pronom adjectival (= déterminant). Et une remarque pour que les choses soient claires :

Partitif pluriel = article indéfini pluriel (SOHLBERG - TELLA 19)

Les exemples mêlent le massif et l'indéfini pluriel :

Les enfants boivent du lait. — On va ramasser des fraises. — Nous faisons du français, etc.

BÄRLUND - JOKINEN 27 : « l'article indéfini *un/une/des* s'utilise quand on mentionne le nom pour la première fois ». Page 28, un tableau présente les formes des articles indéfini et défini (*un/une, le/la, des/des, les/les*). Dans le chapitre consacré au partitif (PARTITIIVI - LE PARTITIF, p. 43), on trouve un résumé p. 45 : « les formes du partitif » (à noter qu'on ne parle nulle part d'article partitif, mais bien constamment de « partitif ») : *du pain, de la salade, de l'argent, des œufs*. Le fait de considérer *des* comme un « partitif pluriel » mène les auteurs à plusieurs incohérences. Ils rappellent p. 45 qu'on n'utilise « pas de partitif après certains verbes : *adorer, aimer, apprendre, comprendre, détester, étudier, oublier, parler, préférer* + article défini devant le nom ». Étant donné que pour les auteurs l'article indéfini pluriel *des* est aussi un partitif, leur règle s'annule d'elle-même, puisqu'on peut parfaitement dire *apprendre des langues, étudier des problèmes, oublier des mots, parler des langues étrangères*, etc. Que va en conclure l'apprenant finnophone en trouvant ce genre de constructions réputées impossibles en français ?

MOILANEN - NATRI 10, un tableau présente l'article indéfini : singulier *un* et *une*, pluriel *des*. Page 13, titre dans un cadre gris :

L'article partitif (DE + article défini) [finnois Partitiivinen artikkeli (DE + määräinen artikkeli)]¹

Suit un tableau, où l'on retrouve l'article indéfini pluriel *des*, mais dans la fonction d'article partitif : sing. masculin *du/de l'*, sing. fém. *de la/de l'* et pluriel *des*. Les auteures précisent clairement :

Au pluriel, les **formes** de l'article indéfini et l'article partitif **sont identiques**. Le pluriel exprime une quantité indéfinie.

Il achète des timbres. Il vend des fruits. (MOILANEN - NATRI 14)

Elles indiquent toutefois que le pluriel (de l'article partitif) est identique à la forme *préposition de + les* (c'est-à-dire à l'amalgame *de + les*). Pourquoi cette mise en garde, fort utile au demeurant, ne figure-t-elle aussi pas dans le point concernant l'article indéfini (où elle serait parfaitement justifiée) ?

NIVANKA - SUTINEN 32 présente un tableau de l'article partitif, avec un singulier *du/de l'/de la/de l'* et un pluriel *des*. Le partitif pluriel n'est pas érigé en catégorie grammaticale et sémanti-

¹ Dans les citations de manuels, les textes entre crochets sont conventionnellement des explications que nous ajoutons.

que par hasard, puisque comme dans MOILANEN - NATRI, les auteures précisant que « le pluriel de l'article partitif *des* est identique à l'article indéfini *des* ».

OLLILA 7, un tableau présente l'article indéfini (en premier) (*un, une*, pluriel *des*) ; un autre tableau, l'article défini (*le, la*, pluriel *les*) ; p. 8 : tableau avec l'article partitif (*du, de l', de la, de l'*, pluriel *des*). La forme *des* figure donc dans les deux tableaux, l'auteure faisant implicitement sienne la catégorie de « partitif pluriel ».

VILJANEN - VOUTILAINEN 133, la forme *des* est présentée comme le pluriel de l'article indéfini sous le titre L'ARTICLE INDÉFINI. Page suivante (134), sous le titre L'ARTICLE PARTITIF, on retrouve *des*, pluriel dudit article partitif : *des possibilités, des pommes, des îles*.¹

Dans les livres de cours, on retrouve la même distribution dans l'appendice grammatical de HEIKKILÄ - HIRVELÄ 1998 : 91 *des* est présenté comme étant l'article indéfini pluriel (p. 91) et l'article partitif pluriel (p. 95) ; de même BÄRLUND & AL. 2004a : 253, partitif pluriel *des cartes postales*, et VUORINEN & AL. 138 « L'article partitif » : *du café/de la salade/de l'eau/des fruits*. C'est également le cas de la cybergrammaire *Amarres*². En revanche, dans SANTAOLMA & AL. 1998a : 168, ni l'article partitif ni une catégorie nommée « partitif » ne sont présentés explicitement dans un tableau ou dans le texte, ce qui est remarquable et constitue le seul cas que nous ayons rencontré (mais l'appendice grammatical en question reste assez succinct et il est difficile d'en tirer des conclusions sur une prise de position délibérée des auteurs). WINBLAD & AL. 1997 : 104 présente *des* comme le partitif pluriel, mais dans le chapitre consacré à *y* et *en* (voir ci-dessous p. 148), on trouve cette règle :

Pour éviter de répéter un nom au partitif ou à la forme indéfinie plurielle (du poulet, des films video [sic]), on utilise le pronominal **en**.

Cette formulation se signale par un fait remarquable : on distingue nettement le partitif et l'indéfini pluriel. Il semblerait donc que la « griffe » des auteurs suédois n'ait pas été effacée complètement lors de la localisation de la série en Finlande (entre autres par Viljanen). Mais l'origine du manuel n'est pas toujours garante du respect de la terminologie ou de la nomenclature française. L'exemple le plus frappant est celui de la série FLE *Alex et Zoé (Cahier d'activités, SAMSON 2001a, Guide pédagogique SAMSON 2001b)*. Cette série conçue par CLE International, grand éditeur FLE, est actuellement utilisée en Finlande pour l'enseignement du français langue A (au primaire), la conception d'une série spécifique n'étant plus rentable en Finlande, du fait de l'étroitesse du marché. Pour subvenir aux besoins locaux, des livres d'exercices ad hoc (dans le même format que l'original) ont été réalisés en Finlande (ANTTILA & AL. 2003 et ANTTILA & AL. 2004). On y trouve des règles et des catégories indigènes totalement absentes du *Cahier d'activités* et du *Guide pédagogique* français : dans un encadré présentant les articles, un article partitif pluriel *des* côtoie l'article indéfini pluriel *des* (ANTTILA & AL. 2004 : 31), et dans un encadré consacré au partitif, on trouve cette série d'exemples : *Je voudrais [...] du café/de la glace/de l'eau/des bonbons* (ANTTILA & AL. 2004 : 90).

¹ Ce qui, comme nous le fait remarquer M. Martin Riegel, signifie qu'il existerait un singulier **de la possibilité* ou **de l'île*.

² <http://www.edu.fi/oppimateriaalit/allez/amarres/fiches/fiche1.htm> (12/01/2005)

3.4. La notion d'objet

Pour décrire le *partitiivi* finnois, nous avons abondamment utilisé le terme d'« objet ». Comme on l'a dit et comme on peut le constater d'après les exemples, les termes finnois OBJET TOTAL et OBJET PARTITIF désignent uniquement ce qu'on appelle en français le complément d'objet direct. Il faut donc, avant de poursuivre, préciser ces termes, car la notion d'objet du verbe revêt une importance fondamentale pour le maniement des pronoms « personnels » en français, puisque la forme du pronom dépend de sa fonction, en particulier quand il est objet du verbe.

Sur le plan sémantique, on l'aura compris, il est sans doute vain d'espérer mettre les deux langues sur la même longueur d'onde en ce qui concerne la perception de l'objet. En effet, chaque fois que dans une langue étrangère intervient une composante aspectuelle, les mécanismes mis en jeu sont souvent très subtils et nécessitent une connaissance d'ensemble du système (qui prend en compte notamment tous les facteurs qui peuvent sembler remettre en question le système et sont dus souvent à des faits plus proprement lexicaux). L'apprenant allophone ne possède évidemment pas cette vision d'ensemble et il ne l'acquiert qu'au bout de longues années de pratique. C'est vrai pour la compréhension du système des temps du passé français par les finnophones, tout comme pour celle de la compréhension de l'aspect verbal en russe ou de l'objet en finnois par les apprenants francophones. Si la maîtrise de l'objet en finnois reste en partie un mystère pour tout apprenant francophone, l'inverse ne devrait pas être vrai, car sur le plan morphologique, le fonctionnement de l'objet en français peut pour l'essentiel se réduire à un ensemble de règles simples purement *formelles*. Cette approche peut sembler très réductrice. Elle est pourtant la seule qui soit réaliste au niveau de l'enseignement du FLE. Dès que l'on met en action une analyse plus linguistique du comportement de l'objet, la question devient extrêmement complexe et il n'entre pas dans notre propos de la régler ici. On peut se reporter notamment à la synthèse qu'en présente WILMET 1998 : 482-499, qui passe en revue toutes les approches existantes.

En fait, nous sommes d'avis que le terme de « complément d'objet » ou simplement d'« objet » devrait être complètement évacué de la terminologie grammaticale française, au plus grand profit de l'enseignement du FLE. Car la plus grande confusion règne dans ce domaine. Le terme d'objet, hérité de la tradition grammaticale classique, désigne certains compléments du verbe. Le complément est un syntagme de type nominal [Det + N] ou prépositionnel [Prep + Det + N] qui dépend du verbe : il fait partie du schéma actanciel du verbe, c'est-à-dire qu'il complète le verbe de façon nécessaire ou implicite, comme *dire* implique qu'on dit a) *quelque chose* b) *à quelqu'un* ; en outre, le complément du verbe est dépendant du verbe à l'intérieur du syntagme verbal et sa mobilité, notamment, est limitée en vertu de contraintes plus ou moins strictes (GMF 217). La grammaire finlandaise ISK remet sur ce point les choses en place et préconise de réserver pour le complément du verbe le terme de *täydennys* (« complément ») au lieu de *määrite* utilisé antérieurement, lequel doit servir à définir de façon générique tous les extensions d'un syntagme (adjectif pour un N, adverbe pour un V, etc., ISK 429).

Chaque verbe a un comportement propre en ce qui concerne les compléments qu'il peut recevoir et qui dépend de son schéma actanciel (lequel implique aussi la façon dont le sujet se positionne par rapport à l'action, et qui est variable selon les langues, voir LAZARD 1994). Cer-

tains verbes s'emploient toujours et uniquement sans complément, d'autres peuvent recevoir un complément ou plusieurs compléments. Le verbe *jouer* en fournit un bon exemple, puisqu'il peut recevoir différents types de compléments, ou même s'utiliser sans complément. Nous résumons ici ce que nous développons dans notre manuel de grammaire¹, en donnant le sens en finnois (ce qui montre qu'à chaque construction correspond un équivalent différent en finnois) :

- 1) sans complément (fin. *olla väljä, lonksua*) : cette vis joue ;
- 2) avec un complément sans préposition
 - (fin. *pelata, panna peliin*) jouer un as ;
 - (fin. *panna likoon*) jouer toute sa fortune ;
 - (fin. *panna alttiiksi*) jouer sa réputation ;
 - (fin. *näytellä*) jouer un rôle, jouer Othello ;
 - (fin. *teeskennellä*) jouer les grands seigneurs ;
- 3) avec un complément introduit par une préposition :
 - avec préposition *à* :
 - (fin. *leikkiä jotakin*) jouer au papa et à la maman ;
 - (fin. *leikkiä jollakin*) jouer à la poupée ;
 - (fin. *pelata*) jouer au football ;
 - (fin. *esittää*) : jouer au héros ;
 - avec préposition *avec* :
 - (fin. *leikkiä jollakin*) jouer avec le feu ;
 - avec préposition *de* :
 - (fin. *soittaa*) jouer du piano ;
 - (fin. *käyttää*) jouer des coudes/du couteau, jouer de ses relations, jouer de son charme ;
 - (fin. *saada osakseen*) jouer de malchance ;
 - avec préposition *sur* :
 - (fin. *saada osakseen*) jouer de malchance ;
 - (fin. *vaikuttaa*) jouer sur le sens.

La présentation d'une telle liste (qui n'est pas exhaustive), si elle peut sembler superflue dans une perspective francophone, a cependant un double intérêt pour l'enseignement aux apprenants finnophones :

- elle permet de montrer que de nombreux verbes ont une construction variable, c'est-à-dire qu'ils peuvent recevoir zéro, un, deux ou trois compléments ; ces constructions possibles constituent ce qu'on appelle le profil lexico-syntaxique du verbe (*GMF* 217) ;
- elles montrent que le complément inhérent au verbe peut prendre sa place dans le syntagme verbal soit directement après lui dans un syntagme [Dét + N], soit par l'intermédiaire d'une préposition, selon le schéma [Prep + dét + N], que cette préposition est variable et qu'elle n'influe en rien sur le degré de dépendance sémantique entre le verbe et son complément. Ce point, notamment, est particulièrement difficile à saisir par les finnophones, pour qui l'objet est avant tout la fonction à laquelle correspondent les cas « directs » d'objet total (génitif/accusatif/nominatif) et de *partitiivi*.

3.4.1. Complément essentiel – complément d'objet

Dans cette perspective, il serait avantageux d'utiliser dans les manuels FLE et en particulier ceux destinés aux apprenants finnophones un terme qui ne comporte pas le mot *objet*. Candidat possible à ce remplacement, le terme que l'on trouve dans certaines grammaires françaises,

¹ KALMBACH 2003 : 207. Cette liste a été établie à l'origine à partir du contenu du grand dictionnaire finnois-français à paraître (SUNDELIN - KALMBACH, *Ranska-suomi -suursanakirja*, éd. WSOY, à paraître 2005).

celui de *complément essentiel* (GOOSSE 1993¹³ : 388-389, BACCUS 91).¹ Le complément essentiel est tout syntagme, simple groupe nominal ou syntagme prépositionnel, qui actualise une des structures lexicales possibles du verbe. Dans *elle mange des aubergines*, le mot *aubergines* est le complément essentiel du verbe *manger* ; dans *je pense à toi*, le pronom *toi* est le complément essentiel de *penser* ; dans *il va à Paris*, *Paris* est le complément essentiel d'*aller* puisque *aller* implique un point d'aboutissement, etc. En somme, nous préconisons ici la solution maximaliste dont parle Wilmet à propos de l'interprétation des « objets seconds » (WILMET 1998 : 496), qui consiste à ranger dans une même catégorie tous les compléments non circonstanciels : ces compléments peuvent dépendre du verbe directement (il *mange* une pomme) ou être introduits par une préposition (je *pense* à mes amis). On nomme traditionnellement ces compléments essentiels « compléments d'objet » : le complément essentiel suivant le verbe directement est dit complément d'objet direct (COD), le complément essentiel rattaché au verbe par une préposition est un complément d'objet indirect (COI). Quand le schéma actanciel du verbe admet deux compléments, on établit une distinction entre objet premier et objet second (*je donne le livre à Marie*). Curieusement, on ne trouve nulle part dans les grammaires le terme d'« objet tiers » pour les verbes à triple complémentation du type *traduire un livre du français en finnois*. Cette terminologie mêle des dénominations ne relevant pas de la même problématique : *objet indirect* renseigne sur la présence d'une préposition devant le GN, *objet second* sur la position dans l'ordre des actants (*donner quelque chose à quelqu'un*) et tout objet indirect n'est pas forcément un objet second (*je pense à mon travail*). Une simplification serait donc la bienvenue. On pourrait ainsi opposer *complément essentiel direct* et *complément essentiel prépositionnel*, selon le schéma suivant :

complément essentiel direct (CED) = complément d'objet direct
 complément essentiel prépositionnel (CEP) = complément d'objet indirect

Malgré cela, nous continuerons d'utiliser pour l'instant les termes de COD et COI, qui ne posent pas de problèmes si on les prend pour ce qu'ils sont : des étiquettes et non des descriptions. Dans leur introduction, Wagner et Pinchon rappellent que même si de nombreux auteurs (à commencer par eux-mêmes) constatent les incohérences de la terminologie grammaticale, il faut être prudent en matière de réforme : « une innovation individuelle en entraînerait d'autres et personne ne s'y retrouverait plus » (WAGNER - PINCHON 1962 : 10). Néanmoins, dans le domaine de la terminologie finnoise de l'enseignement du français, rien ne s'oppose à ce qu'on fasse table rase du passé : l'ensemble est tellement bancal que l'effet domino n'est à craindre que dans le sens positif (voir § 3.4.3 ci-dessous). Nous utiliserons toutefois le terme *complément essentiel* comme terme superordonné désignant à la fois le complément d'objet direct et le complément d'objet indirect, par opposition au complément circonstanciel.

Le terme de *complément essentiel* pourrait certes avoir l'inconvénient de laisser croire à l'apprenant que tout complément prévu par le sens du verbe doit nécessairement être réalisé, ce qui n'est évidemment pas le cas (exemple : *Je traduis ? = Je traduis ce qu'il vient de dire de la*

¹ On recherche vainement dans WAGNER - PINCHON 77 (§ 68) les termes de *compléments essentiels* et *compléments circonstanciels* que Wilmet (WILMET 1998 : 495) affirme y avoir lus.

langue X dans la langue Y ?). On pourrait ainsi parler plutôt de *complément argumental* ou *valenciel*.¹ Mais le terme *essentiel* a le mérite de la simplicité et, dans la perspective particulière de l'enseignement du français aux finnophones, présente un intérêt pédagogique certain, car il montre que tout GP n'est pas forcément un complément circonstanciel (à l'inverse des GN à un cas oblique du finnois).

Dans les manuels FLE, l'adoption de la terminologie CED/CEP aurait au moins l'avantage de décrire le complément d'après des critères facilement identifiables (absence ou présence de préposition) et de ne pas prendre position sur le contenu sémantique de la relation verbe-complément : elle montre aux apprenants que la distinction CED/CEP est essentiellement *formelle*. Certes, pour de nombreux auteurs, cette opposition est aussi de nature sémantique : l'objet indirect exprime une relation médiante avec le verbe, à laquelle s'oppose la relation immédiate entre le verbe et l'objet direct, ce qui se traduirait par une interprétation différente au niveau sémantique ; *habiter un appartement* n'est pas identique à *habiter dans un appartement* (voir GMF 224). À cela on peut objecter que :

- 1) cette distinction n'existe que dans le cas de verbes, qui, comme *habiter*, admettent deux constructions ; dans la plupart des cas, on n'a pas le choix et l'utilisation de la préposition est en général le résultat d'une évolution historique dont on discerne difficilement la raison d'être ;
- 2) la construction des verbes évolue avec le temps : au XVII^e siècle encore, *obéir* était un verbe transitif direct (GOOSSE 1993¹³ : 395) ; aujourd'hui on dit *obéir à quelqu'un*. L'obéissance n'a pas changé de nature pour autant. Il reste de nombreux verbes pour lesquels la construction ne s'est pas fixée (on examinera notamment le cas de *aimer/aimer à/aimer de* au chapitre 4, p. 102) ;
- 3) la différence entre *habiter un appartement* et *habiter dans un appartement* est sémantique, mais pas au sens où on l'entend généralement : en tant que telle, la phrase *Il habite un appartement* relève essentiellement de la langue soutenue, la langue courante utilisant généralement cette construction (quand elle l'utilise) avec un modificateur *Il habite un appartement spacieux*, contrainte qui n'existe pas dans le cas de *Il habite dans un appartement* ;
- 4) argument le plus important : pour l'apprenant finnophone, ce genre de considérations n'a strictement aucune importance sur le plan pratique, toute construction verbale du français lui étant en principe donnée de l'extérieur et de ce fait purement arbitraire.

Quelle que soit la portée du débat sur l'opposition entre COD et COI, il vaut donc mieux s'en tenir à une interprétation mécaniste, du moins dans le cadre de l'enseignement du français langue étrangère. Cette manière de faire permet en effet de montrer que la construction des verbes est arbitraire même pour le francophone (au sens où l'on parle de l'arbitraire du signe) et à cet égard, il n'est pas inutile de rappeler aux apprenants que les constructions diffèrent selon les langues, évidence qu'ils ont vite fait d'oublier. Un petit tableau comparatif pourra mettre en évidence les disparités :

¹ Remarque de M. Martin Riegel.

<i>OBJEKTI en finnois</i> (objet « direct »)	<i>Complément essentiel prépositionnel en français</i>
ajatella jtak	penser à qch
äänestää jtak	voter pour qch
epäillä jtak	douter de qch
<i>complément essentiel direct en français</i>	<i>cas « oblique » en finnois</i>
aimer qch	pitää jstak
reprocher qch (à qqn)	moittia jkta jstak

3.4.2. Complément essentiel prépositionnel et complément circonstanciel

En finnois, tout complément autre qu'un *objekti* (donc à un cas « oblique », puisque l'*objekti* est toujours un cas direct) est considéré comme un *adverbiaali*, terme qui équivaut à *complément circonstanciel* : « L'*adverbiaali* est tout complément du verbe autre qu'un objet » (*Adverbiaali on jokainen verbin määräys, joka ei ole objekti*, SETÄLÄ 1973¹⁶ : 29). À ce sujet, la grammaire ISK campe fermement sur les positions de ses prédécesseurs (cf. aussi HAKULINEN - KARLSSON 201-204 — qui distinguent pourtant des *adverbiaali* « actants » [*aktantit*], correspondant au complément essentiel — et ISK 915). À cause de l'opposition *objekti/adverbiaali* et du fait de l'absence de la notion de complément essentiel en finnois (et dans de nombreuses grammaires françaises), tout GN complément de verbe précédé en français par une préposition va être considéré par les apprenants finnophones comme un complément circonstanciel. Cette confusion est dangereuse dans l'optique de la pronominalisation, la forme du substitut du GP dépendant, dans plusieurs cas, de sa fonction grammaticale (voir exemple ci-dessous). Il importe donc de familiariser les apprenants finnophones avec la différence existant entre le complément essentiel et le complément circonstanciel. Dans cette optique aussi, l'utilisation du terme unique de *complément essentiel* (qui peut être direct ou prépositionnel) présenterait un avantage certain, car le terme lui-même s'oppose facilement au terme de *complément circonstanciel*. Ce couple *essentiel/ circonstanciel* a le mérite d'obliger à une réflexion sur la sémantique et la syntaxe de la construction des verbes. Cette opposition a des implications sur la pronominalisation, comme le montre cet exemple qui résume la problématique :

Mon frère m'a parlé longuement de la ville où il passe ses vacances → GN pronominalisable par *en* : *Mon frère m'en a longuement parlé.* ~ De la ville où il passe ses vacances, mon frère peut facilement aller en Italie → GN non pronominalisable (utilisation d'un adverbe de lieu : *De là, il peut facilement aller en Italie.*)

Grâce à l'utilisation de la notion de complément essentiel, on peut formuler cette différence de comportement sous forme de règle : « le pronom *en* ne peut avoir comme antécédents que des compléments essentiels »¹. On verra que ce n'est pas le cas du pronom *y*, qui peut, sous certaines conditions, se substituer à un complément circonstanciel (*Je suis resté une heure dans la librairie, j'y ai lu des bédés*).

Il importe donc de faire comprendre aux apprenants finnophones que tout GP n'est pas forcément un CC, mais peut aussi être un objet du verbe sous la forme d'un complément essen-

¹ Est envisagée ici uniquement la pronominalisation d'un GN objet du verbe. *En* peut aussi pronominaliser des compléments du nom (*j'en connais le nom*), de l'adjectif (*j'en suis sûr*), etc., comme on le verra aux chapitres 6 et 7.

tiel prépositionnel (d'où la nécessité d'expliquer d'abord ce qu'est l'objet, puis ce qu'est un complément essentiel), de la façon suivante :

– dans les exemples suivants, les groupes introduits par des prépositions sont des compléments essentiels prépositionnels (appelés traditionnellement compléments d'objet indirects) : *Il croit à son talent. Je parle à Antonia. Il m'a parlé de ses problèmes. Il faut lutter de toutes nos forces contre le chômage.* Malgré la préposition (et surtout malgré ce que laisse penser le finnois), il s'agit bien d'un complément essentiel et non circonstanciel. Quand on compare les phrases *Je pense à Paris ~ J'ai acheté ça pour toi à Paris*, l'apprenant doit se rendre compte que le groupe *à Paris* n'a pas la même relation avec le verbe. Dans *Je pense à Paris*, le mot *Paris* est le complément essentiel de *penser*, la phrase ne signifie pas « Je pense dans Paris »¹. Dans *J'ai acheté ça pour toi à Paris*, le mot *Paris* désigne l'endroit où on a acheté, c'est donc un complément circonstanciel (CC), en finnois *adverbiaali* (*à Paris* peut se paraphraser par *quand j'étais à Paris*). Mais quand on dit *J'ai acheté le tableau à un particulier*, on a de nouveau un COI. Les deux types de complément peuvent coexister : *J'ai acheté le tableau à un particulier [COI] à Paris [CC]*.

– la comparaison des deux phrases suivantes *Il chuchotait des mots d'amour à son amie* et *Il chuchotait des mots d'amour à l'oreille de son amie*, montre que dans le premier exemple, *à son amie* est le complément essentiel du verbe (la personne à qui les mots d'amour sont dits), dans le deuxième exemple, *à l'oreille* est l'endroit où ces mots d'amour sont chuchotés (mais les mots sont pour l'amie, pas pour l'oreille). Dans le premier cas, *à son amie* est pronominalisable par *lui*, dans le deuxième cas, le GP est difficilement pronominalisable (à la rigueur par *y*, si l'oreille est vue comme un contenant dans lequel les mots d'amour sont déversés).

– si la distinction complément essentiel/complément circonstanciel est facile à admettre dans le cas de GP introduits par *pour*, *à*, etc., elle l'est souvent moins dans le cas de verbes de mouvement ou de prépositions marquant nettement un mouvement dans l'espace. Dans une phrase comme *Il habite à Paris* ou *Nous sommes allés dans un musée*, la notion d'*adverbiaali* est si forte que les apprenants finnophones répugnent à considérer les GP comme des objets. Il est pourtant clair qu'il s'agit des compléments essentiels du verbe de la phrase, les phrases **Il habite* ou **Il est allé* étant agrammaticales sans l'expression du complément (voir LAZARD 81-84). On peut faire ressortir la différence en ajoutant un complément circonstanciel : *À Paris, nous sommes allés dans de nombreux musées / À Paris, nous avons logé dans un hôtel* et opposer des énoncés *Il réfléchit au problème ~ Il réfléchit au lit, lit* étant ici entendu comme complément circonstanciel (la lecture avec COI *il réfléchit au lit qu'il compte acheter* n'étant toutefois pas exclue). Du reste, la différence entre complément essentiel et complément circonstanciel n'est pas toujours immédiatement perceptible : dans la paire *J'ai emprunté la cassette à un ami ~ J'ai emprunté la cassette à la bibliothèque*, le GP *à la bibliothèque*, malgré les apparences, est un complément circonstanciel (le « prêteur » étant dans ce cas une instance quelconque, commune ou État). Le finnois utilise du reste ici deux cas différents (ablatif *ystävältä* et cas local élatif

¹ Cela pourrait bien sûr avoir ce sens par plaisanterie : un philosophe pourrait dire « je pense à Paris et je me repose à la campagne ».

kirjastosta), mais rares sont les apprenants qui débouchent sur cette analyse. La compréhension du fonctionnement de l'objet demande donc toujours un travail d'analyse sémantique tout autant que syntaxique. On a là encore une fois un problème de grammaire en partie tributaire des connaissances en vocabulaire.

À ce propos, on rappellera toutes les difficultés qu'éprouvent les finnophones avec les constructions verbales « illogiques » du type *prendre à/demander à*, qui, malgré les nombreuses erreurs qu'elles provoquent, sont abordées de façon extrêmement sommaire dans les manuels finlandais. En finnois, on prend quelque chose « de » quelqu'un, avec un mouvement d'éloignement *de* la personne à qui on prend *vers* soi-même, exprimé par l'ablatif, ce qui est une manière logique de considérer l'acte de « prendre » (comme en anglais « to take *from* sb. »). En français, en général, la préposition *à* s'utilise avec des verbes indiquant un mouvement *vers* quelque chose, par exemple le fait de donner *à* quelqu'un (mouvement inverse de *de*). Les finnophones ont donc tendance à penser logiquement que tout mouvement signifiant un « éloignement » depuis le locuteur se traduit par *de* et tout mouvement inverse signifiant un rapprochement vers le locuteur se traduit par *à*, et sont très embarrassés par le fait qu'on puisse dire à la fois *donner à* (mouvement vers le bénéficiaire) et aussi *prendre à* (mouvement inverse), comme on le voit dans les paires ci-dessous : *antaa jollekulle* → *donner à qqn* ~ *ottaa joltakulta* → *prendre à qqn*, *enlever à qqn* / *lainata jollekulle* → *prêter à qqn* ~ *lainata joltakulta* → *emprunter à qqn* / *vuokrata jollekulle* → *louer à qqn* ~ *vuokrata joltakulta* → *louer à qqn* / *ostaa joltakulta* → *acheter à qqn* ~ *ostaa jollekulle* → *acheter à qqn*. Il est vrai que cela peut être déroutant : *J'ai acheté le livre à mon frère* peut effectivement signifier que j'ai acheté le livre pour le donner à mon frère ou que mon frère m'a vendu le livre. Ce qui est sûr, c'est que cette manière de penser paraît illogique aux finnophones (et aux anglophones aussi, d'ailleurs). Comme on s'en doute, la mauvaise compréhension de ces constructions est à la base de nombreuses erreurs dans le domaine de la pronominalisation, du type **je l'en ai demandé* (pour *je le lui ai demandé*) et il s'agit d'un problème rien moins que secondaire. On peut donc se demander pourquoi les manuels finlandais n'accordent pas une plus grande place à cette question.¹

3.4.3. Conclusion

Le terme finnois *objekti* est vraisemblablement peu motivé pour les finnophones.² On le voit du reste dans les grammaires finlandaises, dont certaines utilisent pour décrire le COD français une traduction littérale : *suora objekti* (HONKAVAARA - NURMINEN 136, 180, MOILANEN - NATRI 74-75, VILJANEN - VOUTILAINEN 88, HYÖVELÄ - SANTAHOLMA 2003 : 61, BÄRLUND & AL. 2004b : 258, etc.). Étant donné que dans la terminologie finnoise le terme *objekti* désigne précisément un complément à un cas direct (*totaaliobjekti* génitif/accusatif/nominatif, *partitiivijobjekti* partitif), ce terme de *suora objekti* est tautologique et se traduirait en français par « objet à un cas direct direct ». Inversement, le terme *epäsuora objekti* (objet indirect) est un non-sens, puis-

¹ Autres exemples verbes utilisant la préposition *à* pour indiquer des COI exprimés en finnois par l'ablatif (marquant la provenance, la personne « de qui »), et qui provoquent de constantes erreurs : *kysyä joltakulta* → *demander à qqn* / *pyytää joltakulta* → *demander à qqn* / *varastaa joltakulta* → *voler à qqn* / *evätä joltakulta* → *refuser à qqn* / *salata joltakulta* → *cacher à qqn* / *ottaa joltakulta* → *retirer à qqn*.

² On peut d'ailleurs se demander si celui d'*objet* l'est tellement plus pour le francophone non grammairien, chez qui il est probable que le complément d'*objet* est perçu comme « complément de chose ».

que l'*objekti* est toujours direct (la formulation de VUORINEN & AL. 118 *Le complément d'objet direct du pronom personnel – Persoonapronominin objektimuoto* est ainsi plus logique). La solution dans d'autres grammaires n'est pourtant pas meilleure, puisque le COD est assimilé à un *objekti* (cas direct en finnois), ce qui est tout à fait acceptable, mais le COI est qualifié de *adverbiaali* (complément circonstanciel), ce qui l'est moins (BÄRLUND - JOKINEN 88-91, SOHLBERG - TELLA 67, OLLILA 21-22, NIVANKA - SUTINEN 85-87, et même dans VUORINEN & AL. 169). Il est probable que les termes de *suora objekti* et *epäsuora objekti* sont peu motivés pour l'apprenant finnophone et contribuent à obscurcir encore le fonctionnement de l'objet en français. Pour faire ressortir plus clairement la disparité des deux systèmes finnois/français, nous proposons de renoncer complètement à ces termes à la fois immotivés et impropres et d'adopter la terminologie suivante :

FRANÇAIS	FINNOIS
<i>complément d'objet direct</i> (<i>complément essentiel direct</i>)	suora täydennys
<i>complément d'objet indirect</i> (<i>complément essentiel prépositionnel</i>)	prepositiotäydennys

Tableau 15

Le terme de *täydennys* (« complément ») seul suffit à rendre l'idée de complément essentiel, le finnois disposant par ailleurs du terme de *adverbiaali* pour le complément circonstanciel. Quant au terme *objekti*, il sera réservé à la grammaire finnoise, où il est bien implanté et reçoit son acception traditionnelle et propre au finnois.

3.5. Les formes de l'article indéfini

Une fois que ces principes lui ont été exposés, l'apprenant peut se familiariser avec les différentes formes de l'article indéfini. Celui-ci subit en effet diverses « transformations » (dans la perspective de l'apprenant). L'identification de ces formes comme variantes de l'article indéfini est loin d'être évidente ou facile, pourtant elle est capitale pour le maniement et de l'article et des pronoms. Après l'examen approfondi de ces formes, nous pourrions présenter un tableau complet de l'article indéfini tenant compte de tous les cas d'emploi.

3.5.1. Devant adjectif antéposé

Quand l'article indéfini pluriel détermine un groupe nominal contenant un adjectif antéposé, il prend généralement la forme *de* : *Il m'a offert des fleurs magnifiques. ~ Il m'a offert de belles fleurs* (adjectif postposé ~ adjectif antéposé). – *Je vous donne un autre exemple. ~ Je vous donne d'autres exemples* (adjectif antéposé singulier ~ adjectif antéposé pluriel). L'adjectif peut être modifié par divers adverbes, qui viennent s'inclure entre celui-ci et le déterminant, sans affecter la règle : *il a dit de si belles choses / on a bu d'assez bons vins*, etc.

Il est absolument essentiel de comprendre que dans ce cas, le mot *de* est simplement une forme que prend l'article indéfini dans un cas particulier, autrement dit une *variante combinatoire* de UN. Ce n'est pas une préposition. On retrouve ici le même problème que dans le cas de l'interprétation de l'article indéfini massif *du/de la* : il est évident, même pour quelqu'un qui n'a pas étudié l'ancien ou le moyen français, que dans *de beaux gardénias*, le mot *de* est à l'origine la préposition *de*. Mais, encore une fois, synchroniquement il ne s'agit plus ici de la préposition

de, mais d'une forme de l'article indéfini, comme le montre une simple analyse en constituants immédiats, puisque *de* est commutable avec d'autres déterminants : *il a acheté ces/ de/ quelques/ mes beaux tableaux*. C'est de cette manière que toutes les grammaires françaises présentent le mot *de* dans cet emploi, à commencer par la *GMF* 159, mais aussi *GEXF* 37, *NGF* 180, etc.

À ce propos, on peut faire la réflexion générale suivante, qui sera valable pour bien des cas que nous allons examiner. Tout finnophone comprend que dans les phrases *Olen aika pettynyt* (« je suis assez déçu ») et *Aika on rahaa* (« le temps, c'est de l'argent »), le mot *aika* n'a pas la même signification, qu'en fait il ne s'agit pas du même mot : adverbe dans un cas, nom dans l'autre. Et pourtant, à l'origine il s'agit bel et bien d'un seul et même mot, ce dont l'immense majorité des finnophones n'a pas conscience et qu'ils seraient bien étonnés d'apprendre¹. C'est une évolution particulière du sémantisme, telles qu'on en retrouve dans toutes les langues du monde, et que toute personne ayant un peu touché aux langues peut comprendre et admettre. Pourquoi est-il alors si difficile de comprendre ou d'admettre que dans les phrases *Je manque de temps* et *Je n'ai pas de temps*, le mot *de* n'a absolument pas la même signification, qu'en fait il ne s'agit pas de la même classe de mots, même si à l'origine il s'agit aussi, comme dans le cas de *aika* nom et *aika* adverbe, d'un seul et même mot ? Pourquoi faut-il alors que les auteurs finlandais n'arrivent pas à admettre l'homonymie des formes et présentent *de* dans *de beaux bijoux* comme une préposition ? Voici ce que disent les manuels finlandais sur l'utilisation de la forme *de* devant adjectif antéposé pluriel :

SOHLBERG - TELLA (p. 21, § 5.2.4 faisant suite à une phrase de la page 19) :

Le nom partitif est sans article [...] (p. 21) quand le nom partitif est précédé d'un adjectif, et ce surtout au pluriel. Au singulier, l'article se maintient en général
Il y a d'autres moyens. Ils ont de nombreux amis. C'est du bon vin.

On se demande 1) ce qu'est un nom partitif (et *moyen* et *amis* satisfont-ils à cette définition ?) ; 2) si l'article « se maintient en général au singulier », on serait curieux de savoir quels sont les cas où il « disparaît » ; 3) que vient faire l'exemple *c'est du bon vin* dans une règle concernant le pluriel ? Est-ce là un cas où l'article singulier se maintient ? Il est à noter en plus que nulle part dans le texte n'est précisé ce qu'est le mot *de* qui reste en place, on nous dit simplement que le « nom est sans article ».

BÄRLUND - JOKINEN 29 présente cette règle dans un chapitre intitulé *Le nom sans article* :

L'article tombe et il ne reste que *de* à la place [finnois *ja sen tilalla on de/d'*] quand le nom est l'objet direct d'une phrase négative partitive [finnois *partitiivisen kieltolauseen objekti-na*] dans le sens de *aucun* [finnois *ei minkäänlaista, ei yhtään*]
 Mon voisin n'a pas **d'**humour. — Tu n'as jamais goûté **de** choucroute / de germes ? — Je n'ai pas acheté **de** pommes de terres [...].

MOILANEN - NATRI 14, un titre annonce :

Le nom sans article.

Le nom s'utilise sans article dans les cas suivants : [...]

¹ L'adverbe est né de l'emploi expressif du nom *aika* dans certains contextes, voir ITKONEN – KULONEN 57.

p. 15 point 2. : adjectif pluriel devant un nom partitif. Exemple : Il m'a offert de jolies fleurs.

[...]

Le nom s'utilise sans article dans les cas suivants : [...]

4. Le mot **autres** utilisé indépendamment. Exemple : *Ces pommes ne sont pas bonnes. Prenez-en d'autres.*

On verra au § 6.2.2.2 pourquoi ce groupe *d'autres* est souvent interprété par les finnophones comme une sorte d'entité indépendante (voir p. 132). Il s'agit bien évidemment d'une banale ellipse du nom, dans laquelle le groupe [Det + Adj] *d'autres pommes* se maintient tel quel, et le mot *de* est l'article indéfini pluriel devant adjectif antéposé. Présenter le fonctionnement de l'article de cette manière revient à formuler une règle irrecevable : « il y a chute de l'article dans le groupe *d'autres* ».

Dans NIVANKA - SUTINEN 32, la règle est présentée comme dans les grammaires françaises, sans chute d'article ni de disparition de morceau d'article :

Dans la langue soignée, l'article indéfini pluriel *des* prend la forme *de* quand le nom est précédé d'un adjectif antéposé.

Dans OLLILA, aucune mention d'une forme particulière de l'article indéfini pluriel devant épithète antéposée. Dans VILJANEN - VOUTILAINEN 133, on mentionne que « si un nom au pluriel est précédé d'un adjectif, *des* prend la forme *de* dans la langue soignée ».

Dans HONKAVAARA - NURMINEN 50, la règle est expliquée clairement, mais *de* est interprété comme une préposition :

L'article indéfini tombe devant l'objet direct à la forme négative et il est remplacé [finnois *tilalle jää*] par la préposition *de*.

Aucune mention de l'emploi de la forme *de* devant adjectif antéposé au pluriel dans l'appendice grammatical de HEIKKILÄ - HIRVELÄ ni chez SANTAOLMA & AL. 1998a . Elle figure dans BÄRLUND & AL. 1999 : 108, ainsi que dans WINBLAD & AL. 1997 : 101 :

Quand un nom au pluriel est précédé d'un adjectif, on utilise souvent à la place du mot **des** uniquement le mot **de**.

La formulation est vraiment « aseptisée » dans la mesure où les « mots » en question ne sont pas nommés, mais au moins la règle est mentionnée (elle ne l'est pas encore dans l'appendice du premier volume *Chouette 1* destiné aux débutants).

L'article indéfini pluriel ne prend cependant pas toujours la forme *de* devant épithète antéposée :

a) dans la langue écrite, la forme *de* est utilisée pratiquement systématiquement (voir par exemple NGF 180) ; en revanche, la langue courante utilise plus fréquemment *des* dans cette position : *Tiens, t'as des nouveaux rideaux ? – Il y avait des gros bateaux dans le port.* On peut dire qu'il s'agit plus d'une question de registre de langue : à l'écrit la règle est de rigueur, sauf dans le cas b), voir le § suivant ;

b) certains groupes [ADJECTIF ANTÉPOSÉ+NOM] comme *petit pois, grande personne, braves gens, etc.*, forment des mots composés, c'est-à-dire une seule unité sémantique. Dans ce cas-là, l'article indéfini pluriel qui les détermine conserve la forme *des*, puisque l'adjectif n'est plus un vrai modificateur : le groupe [ADJECTIF+NOM] est *lexicalisé*. On peut ainsi théoriquement opposer *de grands ensembles* et *des grands ensembles*. C'est sans doute ainsi que s'explique

l'utilisation fréquente de *des* de la langue parlée : n'importe quel groupe ADJECTIF+NOM peut former, au moins momentanément, une notion dans l'esprit du locuteur : *des beaux fruits, des grands arbres, des petits bouleaux, etc.*

Dans les grammaires finlandaises, l'exception a) est mentionnée dans NIVANKA - SUTINEN 32, et l'exception b) dans SOHLBERG - TELLA 21, MOILANEN - NATRI 15, NIVANKA - SUTINEN 32, VILJANEN - VOUTILAINEN 133-134. Aucune mention ni de l'une ni de l'autre chez BÄRLUND - JOKINEN et OLLILA.

En ce qui concerne l'exception b) ci dessus, il faudrait aussi s'efforcer de répondre à une interrogation fréquente chez l'apprenant : comment savoir à priori si un adjectif et un nom forment une seule notion ? La grammaire n'apporte malheureusement aucune aide : c'est une question de vocabulaire, c'est-à-dire de mots qu'on connaît ou qu'on ne connaît pas. La grammaire permet en revanche de détecter ces groupes dans un texte écrit : si un adjectif antéposé pluriel est précédé de *des*, il y a de fortes chances pour que l'adjectif forme une seule notion avec le nom. Par exemple, dans *L'armée de l'air envisage de commander des gros porteurs à une compagnie étrangère*, le fait que l'article indéfini *des* ne soit pas devenu *de* indique que *gros porteur* forme un mot composé. À l'oral, comme la règle est rarement observée, rien ne permet de détecter avec certitude ces types de noms. On voit donc que les connaissances en vocabulaire sont susceptibles de conditionner la bonne compréhension des mécanismes grammaticaux. On en reverra des exemples plus loin. Il faudrait que les auteurs de manuels finlandais insistent davantage sur ce problème.

À propos de la manière dont BÄRLUND - JOKINEN 29 explique la règle ci-dessus, on peut au passage faire une remarque générale sur la terminologie grammaticale en usage dans les manuels finlandais. D'une part, les auteurs ont tendance à manipuler les catégories grammaticales de façon anonyme, sans les nommer, d'autre part ils utilisent parfois des termes très vagues ou tout à fait impropres pour décrire un phénomène. La formulation de la règle par BÄRLUND - JOKINEN illustre parfaitement les deux problèmes : « L'article [partitif] tombe et il ne reste que *de* à la place quand le nom est l'objet direct d'une phrase négative partitive¹ » (c'est nous qui soulignons). Pour désigner *de*, on dit simplement « *de/d'* », sans préciser de quoi il s'agit, comme si c'était un OLN (objet linguistique non identifié). Si les auteurs avaient fait l'effort de chercher à le nommer, ils auraient été amenés à se poser la question de savoir dans quelle catégorie grammaticale le ranger.² S'ils avaient dit « il ne reste que la préposition *de* », cela aurait au moins eu le mérite d'être en phase avec leur analyse du partitif. En étudiant les manuels, on a parfois vraiment l'impression que les auteurs font tout pour éviter d'utiliser les termes « techniques » existants et que le vocabulaire grammatical de base (objet, attribut, etc.) semble relever d'une science occulte dont ils veulent éviter de se faire les adeptes. L'autre point remarquable et très caractéristique de l'assertion de BÄRLUND - JOKINEN est le concept étonnant

¹ En finnois : "Kuitenkin **artikkeli jää pois** ja sen tilalla on **de/d'** kun substantiivi on **partitiivisen** (perunaa, ituja, hapankaalia, jne.) **kieltolauseen objektina**."

² Il faut dire à la décharge des auteurs que, comme le mentionne WILMET 1998 : 147, Goosse, dans son édition de 1986 du *Bon usage* ne nomme pas plus ce *de* : « Lorsqu'on transforme une forme affirmative en forme négative, on remplace par *de* les articles indéfinis ou partitifs accompagnant un objet direct ou un sujet réel. » (GOOSSE 1986¹² : 915).

de « phrase partitive », qui est probablement l'extension maximale de la partitivité (dernière étape, sans doute, avant le *texte partitif* ou le *roman partitif*). On serait en droit d'attendre un peu plus de précision : un nom n'est pas l'objet direct d'une phrase, il l'objet direct d'un verbe ; ce n'est pas la phrase qui est partitive, mais à la grande rigueur (dans la logique des auteurs) le nom (parmi les exemples donnés avec cette « règle » : *Mon voisin n'a pas d'humour/Je n'ai pas acheté de pommes de terre*), puisqu'en finnois celui-ci peut se mettre au *partitiivi*. Au minimum la phrase finnoise devrait être *Kuitenkin artikkeli jää pois ja sen tilalla on prepositio de/d', kun substantiivi on kielteisen verbin objektina* (« l'article tombe et est remplacé par la préposition *de* quand le nom est objet direct d'un verbe à la forme négative »). À défaut d'être une analyse exacte du mécanisme, c'est une formulation précise.¹ Mais BÄRLUND - JOKINEN n'est pas le seul manuel où l'on trouve ces imprécisions. On relève ainsi dans SOHLBERG - TELLA 10 un « nom à la forme indéfinie » (finnois *epämääräisessä muodossa oleva substantiivi*), un « nom partitif » (*partitiivinen substantiivi* p. 19, 20, 21, pour désigner par exemple *de beaux tableaux*), un « nom de matière ou d'objet » (finnois *aine- t. esinesubstantiivi* p. 75) ; MOILANEN - NATRI 15, un « nom partitif » (*partitiivisen substantiivin edessä*, pour désigner *de jolies fleurs*) ; dans NIVANKA - SUTINEN 95, on trouve un « *de* partitif » (*partitiivinen de*, comprendre : « le mot *de* introduisant un partitif ») ; dans OLLILA 37 un « partitif négatif » (*negatiivinen partitiivi*, comprendre « nom COD d'un verbe à la forme négative introduit par un article indéfini »), un *en* qui « s'utilise pour des objets » (p. 23, formulation exacte : « *En* s'utilise pour remplacer des noms désignant des objets... ») ; VILJANEN - VOUTILAINEN 163 parle de « phrase à *en* » (finnois *en-lause*) là où il faudrait dire « une phrase dont le verbe est précédé du pronom *en* » ; dans HYÖVELÄ & AL. 1997 : 54 on trouve un « partitif affirmatif » (*myönteinen partitiivi*) et sa contrepartie le « partitif négatif » ; dans SANTAOLMA & AL. 1998a : 168 un « objet indéfini ou partitif » (*epämääräistä tai partitiivista objektia*). On notera au passage que les auteurs finlandais ne sont pas les seuls à donner dans ce travers, puisque la *Grammaire progressive du français* se caractérise par la même approche, comme l'illustre cette « règle » : *La négation de l'article indéfini est « de », sauf avec le verbe « être »* (GRÉGOIRE - THIÉVENAZ 28). Le concept inédit de « négation de l'article indéfini » rappelle la « phrase partitive » de BÄRLUND - JOKINEN (ou le partitif négatif de HYÖVELÄ & AL. 1997 : 54 cité à l'instant), et la formulation de la règle évoque celle de ces mêmes auteurs (la vraie règle consiste à dire que « l'article indéfini prend la forme *de* quand il détermine un nom qui est COD d'un verbe à la forme négative », ce qui exclut automatiquement le cas du verbe *être*, qui n'admet pas d'objet).

3.5.2. Devant l'objet direct dans une phrase négative

Quand l'article indéfini détermine un GN qui est complément d'objet direct (COD) d'un verbe à la forme négative, il prend en général la forme *de*. Cette règle concerne le singulier (comptable et massif) et le pluriel. On voit ici l'avantage qu'il y a à considérer *un/des/du* comme des formes d'un seul article : l'énoncé de la règle est très simple. Exemples : *Je n'ai pas remarqué de fautes.* — *Mon frère a une télévision, mais il n'a pas de magnétoscope.* — *Les Français ne boivent*

¹ C'est plus ou moins en ces termes que le formule HONKAVAARA-NURMINEN 50 (*Epämääräinen artikkeli katoaa objektin edestä kielteisessä muodossa ja tilalle tulee de-prepositio*). Ce manuel se signale d'ailleurs dans l'ensemble par une terminologie nettement plus précise.

jamais de lait aux repas. — Au marché, j'ai trouvé du fromage, mais pas de crème. — Il est sorti sans prendre de parapluie (la règle s'applique aussi après *sans* + INFINITIF, qui a un sens négatif).

Comme dans le cas de l'utilisation de forme *de* au pluriel devant adjectif antéposé, il est **capital** que l'apprenant comprenne que *de* est tout simplement une forme de l'article indéfini, pas une préposition. Là encore, diachroniquement, on est en présence d'un emploi particulier de la préposition *de*, mais synchroniquement il s'agit bien d'une forme de l'article comme le montre, encore une fois, la commutativité du déterminant : *je n'ai pas vu le/ton/ce/de chien*. Et, comme on pouvait s'y attendre, ce n'est pas de cette manière que le présentent les manuels finlandais :

SOHLBERG - TELLA 10 énumère divers cas d'emploi sur le mode catalogue :

Si un nom à la forme indéfinie est objet direct de formes négatives de verbes exprimant la possession, l'acquisition, l'observation, etc., il est précédé uniquement de la préposition *de*.
Nous n'avons pas de voiture. — Je ne prends pas de billet. — Non, je ne connais pas d'hôtel par ici. — Non, je ne vois pas d'avion.

Ces catégories sont évidemment fantaisistes, puisqu'on pourrait y ajouter à loisir toute sorte de verbes (verbes de construction *La commune n'a pas construit de parcs pour enfants*, verbes de meurtre *Les soldats n'ont pas tué de civils*, etc.). L'influence de la négation est également mentionnée à propos du « partitif ». Sohlberg & Tella formulent pour les auteurs à venir le modèle nihiliste de la règle de la disparition de l'article :

Le nom partitif est sans article (SOHLBERG - TELLA 19)
 - quand il est objet d'un verbe négatif
Je ne prends pas de sucre. — Les Laval n'ont pas de fils. — Il n'y a plus de crème. — Vous ne buvez pas de bière.

Le *fils* se trouve ainsi « massivé et partitivisé » comme le sucre, la crème ou la bière.

BÄRLUND - JOKINEN 44, dans la liste des « Exceptions dans la formation du partitif » (*Poikkeuksia partitiivin muodostuksessa*), on trouve cette règle et les exemples qui montrent que les auteurs sont les dignes héritiers de SOHLBERG - TELLA (interprétation nihiliste, c'est-à-dire chute de l'article indéfini) :

Partitif objet direct d'une phrase négative: _____ + nom sans _____
 [l'élève est censé compléter *de* + nom sans *article défini*]. Exemples:
 Michel n'a jamais bu de lait. Vous ne prenez pas de saucisses. Il n'y a pas de honte à être au chômage.

Paradoxalement, l'appendice grammatical du livre de classe *Voilà 1* (dû en partie aux mêmes auteurs) est plus explicite que le manuel de grammaire de Bärlund & Jokinen. Mais la cohérence y laisse à désirer : au chapitre concernant le partitif, on affirme que pour former le partitif

quand la phrase est négative, on n'utilise pas d'article. Le partitif est représenté uniquement par **de**. [Exemples :]

Il **n'y a pas de** places dans ce restaurant.

Je **ne prends jamais de** dessert.

Ils **n'achètent jamais de** pizzas.

Vous **ne buvez pas d'**eau ? (BÄRLUND & AL. 2004a : 253).

Et plus loin, dans un petit paragraphe intitulé « Pas de » :

Je **ne vois pas de** places libres dans la classe.

Nous **n'**avons **pas de** temps libre.

Devant un nom se trouvant à la forme indéfinie dans une phrase négative, on utilise uniquement la préposition **de**; on n'utilise pas l'article. (BÄRLUND & AL. 2004a : 265).

Bref, *pas de places* est d'abord un partitif (comme *pas de pizzas*), puis un indéfini. De même, *pas d'eau* est un partitif, mais *pas de temps libre* un indéfini. Il est vrai que dans le cas du partitif, on utilise le « mot » *de*, alors que dans le cas de l'indéfini, on utilise la « préposition » *de*. Le plus étrange est que dans le livre de classe BÄRLUND & AL. 1996 :132, on affirme clairement :

Un nom se trouvant à la forme indéfinie ou partitive objet d'un verbe négatif est précédé uniquement de la préposition **de**, sans article.

Il y a donc une sorte de valse-hésitation à travers les ouvrages de la série (même règle dans BÄRLUND & AL. 1998 : 127).

MOILANEN - NATRI 16, dans le chapitre consacré à « l'absence d'article » :

Absence d'article

dans les phrases négatives dans lesquelles **la négation porte sur toute la phrase** et où il y a un **nom partitif**.

Je ne mange pas de viande.

L'utilisation de la forme d'article indéfini *de* est donc interprétée ici aussi comme la « chute de quelque chose ». Le cas du pluriel n'est pas envisagé (*Il ne mange pas de pêches*). On retrouve encore l'omniprésent « nom partitif ». En outre, rien ne permet à l'apprenant de dire en quoi consiste une négation qui porte sur toute la phrase, puisque le cas inverse (négation partielle) n'est pas illustré (cf. ci-dessous).

NIVANKA - SUTINEN 31 présente la règle en termes simples : devant un COD d'une phrase négative, l'article indéfini singulier et pluriel prend la forme *de*, règle à laquelle il n'y a rien à redire. Cette règle est étendue à l'article partitif (p. 33), mais dans les exemples les auteures incluent un exemple avec article indéfini pluriel (*Il n'a pas de soucis*), puisque pour elles *des* est ici un partitif pluriel. À la page précédente (p. 32), on trouvait l'exemple *Je n'ai pas d'amis* comme illustration de l'emploi de la forme *de* devant COD de phrase négative. Si les auteures avaient mis en parallèle *Je n'ai pas d'amis ~ Il n'a pas de soucis*, il aurait été manifeste que rien ne distingue les deux constructions sur le plan morphologique ni même sémantique (sauf à considérer qu'*un souci* est plus « partitif » qu'*un ami...*) et que le fameux « partitif pluriel » ne tient pas la route.

OLLILA aborde le problème des variantes de l'article indéfini dans un chapitre consacré aux phrases négatives :

Remarquer les **modifications de l'article** dans la phrase négative. Devant le mot qui est objet direct [finnois *objekti*] d'une phrase négative, *un/une* prend la forme **de**.

Il a une voiture. Il n'a pas de voiture.

Le verbe **être** ne peut pas avoir d'objet (*ei saa objektia*).

C'est une voiture. Ce n'est pas une voiture. (OLLILA 36)

L'article défini se maintient, de même que les **pronoms** :

Elle porte la robe bleue. Elle ne porte pas la robe bleue.

Elle porte sa robe bleue. Elle ne porte pas sa robe bleue. (OLLILA 37)

Hasard ou choix délibéré, on peut se féliciter de ce que l'auteure ne parle pas de la disparition de l'article défini comme SOHLBERG - TELLA ou MOILANEN - NATRI, mais de la forme *de* que

prend l'article *un/une*. On notera cependant au passage la remarque concernant la « transitivity » de *être* et la règle concernant les pronoms (c'est-à-dire déterminants). Mais ce n'est pas tout :

Dans un partitif négatif, l'article tombe et il ne reste que *de*.
Elle mange de la glace. Elle ne mange pas de glace. (OLLILA 37)

Il y avait donc bien un article qui disparaissait, même si l'auteure ne précise pas lequel (ici, l'article défini). Cette règle connaît cependant une exception :

L'article se conserve toujours avec les mots négatifs *ne...que*
Il n'y a que des filles dans ma classe. (OLLILA 37)

Parler de *ne...que* est justifié, mais il ne s'agit pas de « mots négatifs ». Les autres grammaires finlandaises signalent que *ne...que* n'est pas négatif (NIVANKA - SUTINEN 204, VILJANEN - VOUTILAINEN 191, etc.). Enfin, OLLILA conclut cette analyse par cette remarque :

Si la négation est suivie d'un **infinitif** ayant un **objet**, l'article indéfini disparaît généralement devant l'objet et il ne reste que *de*.
Mais tu ne veux pas prendre de responsabilités. (OLLILA 37)

L'infinitif ne constitue évidemment en aucune manière un cas particulier, puisqu'il s'agit toujours du cas de l'article devant objet direct d'un verbe à la forme négative. En outre, si l'on prend cette règle à la lettre, cela voudrait dire que la forme affirmative est **Mais tu veux prendre des de responsabilités* (négatif : l'article indéfini disparaît et il ne reste que *de* → affirmatif : on remet l'article indéfini devant *de*).

VILJANEN - VOUTILAINEN 135 énumère les différents cas concernés par le titre « L'ARTICLE DANS LA PHRASE NÉGATIVE » :

- l'article défini n'est pas modifié ;
- l'article indéfini : En règle générale, l'article disparaît et est remplacé par *de* (*Il n'y a pas de douche dans la chambre*).

Il aurait été plus simple de dire que l'article est remplacé par *de* et de ne pas parler de disparition. Puis :

Huom ! (NB.) : Ce n'est pas une piscine publique, c'est une piscine privée.

Interprétation (de notre part, mais qu'en est-il de l'apprenant finnophone ?) de ce *Huom!* laconique sans explication : « Avec le verbe *être*, l'article se maintient ». On aurait très bien pu parler en termes de grammaire, c'est-à-dire expliquer que la règle concerne uniquement l'objet direct et non l'attribut du sujet. En outre, l'article ne se « maintient » (*säilyy*) pas, étant donné qu'il ne disparaît pas davantage. Et pour terminer :

AU PARTITIF
 L'article disparaît, et à la place il ne reste que la préposition *de* (*Dans le frigo* [sans virgule] *il n'y a plus de beurre*).

Selon HEIKKILÄ - HIRVELÄ 95, c'est de même l'article défini qui tombe dans la phrase négative (*Määräinen artikkeli jää pois kielteisessä lauseessa*). C'est aussi l'interprétation de HYÖVELÄ & AL. 1997 : 54 (« Dans le partitif négatif, l'élément article tombe »). Et de la version finlandisée de la série *Alex et Zoé*, dans l'encadré « *Partitiivi (le partitif)* » :

Dans une phrase négative, devant le mot on met simplement **de**, autrement dit l'article tombe.
Je ne veux pas/je ne mange pas/Je ne bois pas
de chocolat / de pizza / d'abricot / de frites. (ANTTILA & AL. 2004 : 90)

On notera que nulle part dans le manuel en question il n'a été dit que le « partitif » se formait avec un article. Pour les auteurs, il s'agit implicitement de la contraction [*de* + article défini], mais un élève de 9 ans qui n'a jamais étudié de langues étrangères n'a aucun moyen de le deviner. SANTAOLMA & AL. 1998a :168 est plus prudent, ce qui est paradoxal, étant donné que Santaholma est l'un des coauteurs de ANTILA & AL. 2004 :

L'objet indéfini ou partitif d'un verbe négatif est en général précédé seulement de *de*.

Cette formulation a le mérite de ne pas parler de « disparition ». Dans WINBLAD & AL. 1997 : 101, la règle est formulée avec la même circonspection :

Dans une phrase négative, au lieu de l'article indéfini on utilise uniquement **de**.

De même à propos de l'article partitif (p. 105). Un pas de plus aurait permis de nommer ce *de* dans les deux cas et de dire franchement qu'il s'agit d'une forme de l'article. Mieux encore, VUORINEN & AL. 139 présente *de* comme « la forme négative du partitif ». Comme ce partitif correspond aussi à l'article indéfini pluriel tel qu'il est défini à la page précédente du même livre, cette formulation pourrait correspondre à la présentation idéale de la règle de l'article indéfini dans une phrase négative. Malheureusement, les exemples ne comportant pas de cas avec des mots au pluriel, la généralisation de la règle reste inachevée.

On constate donc que dans l'ensemble les auteurs finlandais ne conçoivent pas que l'article indéfini singulier massif *du/de la* forme un groupe autonome soudé indécomposable. Or, comme il n'y a pas d'article défini dans *du* ou *de la*, celui-ci peut difficilement disparaître, malgré ce qu'affirment de nombreux manuels. On voit combien il est important de bien savoir reconnaître et analyser les formes *du/ de la* et de comprendre que *de* peut représenter plusieurs catégories grammaticales différentes.

Accessoirement, il faut insister sur le fait que l'utilisation de la forme d'article indéfini *de* après verbe négatif ne concerne que les cas où l'article détermine un GN objet direct, et ne s'applique pas quand il détermine un GN *attribut du sujet*. L'erreur fréquente chez les apprenants finnophones est justement d'étendre cette règle au cas de l'attribut, ce qui s'explique encore une fois par l'influence du *partitiivi*. Soient les phrases :

- | | |
|-----------------------------------|--|
| (1) He tuntevat ammattilaisia. | Ils connaissent des professionnels. |
| (2) He eivät tunne ammattilaisia. | Ils ne connaissent pas <i>de</i> professionnels. |
| (3) He ovat ammattilaisia. | Ce sont des professionnels. |
| (4) He eivät ole ammattilaisia. | Ce ne sont pas des professionnels. |

Dans tous les exemples, on trouve le *partitiivi* pluriel. Les apprenants finnophones déduisent intuitivement une correspondance entre [(1) + négation = (2)] et [(3) + négation = (4)], ce qui donne comme résultat **ce ne sont pas de professionnels*, énoncé dont la probabilité d'occurrence chez un francophone est égale à zéro. Ce problème fait l'objet d'une mention d'avertissement chez SOHLBERG - TELLA 10 : « dans la construction négative *c'est*, l'article [indéfini] se maintient : *Ce n'est pas un stylo*. Le nom n'est pas ici un objet direct ». NIVANKA - SUTINEN 32 précise que la transformation de l'article indéfini en *de* ne concerne pas l'attribut (*Ce n'est pas une belle maison*, etc.). C'est le seul livre qui parle en termes de grammaire et mentionne le terme d'*attribut (predikatiivi)*.

Le passage de *des* à *de* devant un GN COD d'un verbe à la forme négative ne se fait pas systématiquement : la forme normale se maintient notamment dans le cas d'une négation partielle explicite *Je n'ai pas acheté des pommes, j'ai acheté des poires* ou implicite *Je suis allé chez Obi, mais je n'ai pas acheté une perceuse* (cet usage implique un présupposé qui est exprimé par le maintien de la forme normale), ou quand la négation porte sur l'adjectif et non pas sur l'ensemble du GN : *Il ne faut pas y accorder une grande importance*. De même, dans les expressions figées l'article garde la forme normale *Nous n'allons pas lui mettre des bâtons dans les roues*.¹ Enfin, quand *un* a valeur de déterminant numéral, la règle ne s'applique évidemment pas, puisqu'il ne s'agit plus d'un article indéfini : *je n'ai pas ouvert un livre de tout l'été*.² Dans l'ensemble, les grammaires finlandaises ne font pas état de ces exceptions, qui sont pourtant source de nombreuses interrogations chez les apprenants (SOHLBERG - TELLA, BÄRLUND - JOKINEN, NIVANKA - SUTINEN, OLLILA : aucune mention du problème). Et les deux manuels qui en parlent n'apportent pas d'éclaircissements véritables :

MOILANEN - NATRI 16 :

Si la négation ne porte que sur une partie de la phrase, l'article se maintient.
Ce ne sont pas des pêches, ce sont des nectarines. (p. 16)

Parties d'une bonne intention, pour donner un exemple de négation partielle, les auteures choisissent un mauvais exemple : la règle commandant l'utilisation de la forme *de* après verbe négatif ne concerne que l'objet direct. Ici, il s'agit d'une construction avec attribut du sujet, sur laquelle la négation n'a aucune prise, qu'elle soit totale ou partielle.

VILJANEN - VOUTILAINEN 135, mentionné dans un *Huom!* à propos de l'article partitif (alors que cela concerne tout autant l'article indéfini, mais aucun exemple n'est donné sous celui-ci) :

Dans une opposition [finnois *vastakkainasettelussa*], l'article se maintient. *Je n'ai pas du vin rouge, mais du vin blanc, j'en ai une goutte.*

Ici, ce n'est pas le choix de l'exemple par rapport à la règle qui est fautif, c'est la phrase d'exemple elle-même. Dans une telle phrase, on attendrait précisément *je n'ai pas de vin rouge* (négation totale). En effet, l'article indéfini se maintient dans la négation à condition qu'il y ait un parallélisme des structures syntaxiques explicites ou sous-entendues (*il n'a pas pris... il a pris.../ je n'ai pas mangé... j'ai mangé...*, etc.), on aurait ainsi pu dire *Je n'ai pas du vin rouge, mais du vin blanc*. La dislocation, comme son nom l'indique, disloque à ce point la structure de départ que le parallélisme (assertion A corrigée par assertion B) s'en trouve effacé, d'où l'emploi obligé de la forme *de*. La phrase correcte serait *Je n'ai pas de vin rouge, mais du vin blanc j'en ai une goutte*, mais elle n'illustrerait évidemment pas la règle en question.

Si l'on peut regretter que la problématique négation partielle/négation totale soit quasiment passée sous silence dans les manuels finlandais, on peut dire cependant que c'est sans grandes conséquences : le choix de la forme de l'article devant complément d'objet direct d'une phrase

¹ Certaines expressions sont plus ou moins figées, et la négation peut éventuellement entraîner la transformation de l'article ou ne pas avoir d'effet : *il ne faut pas dire du mal des gens qu'on ne connaît pas ~ il ne faut pas dire de mal des gens qu'on ne connaît pas*.

² Encore faut-il que l'apprenant identifie *un* comme un numéral, ce qui n'est certainement pas toujours facile.

négative ne débouche jamais sur des phrases réellement agrammaticales. Il est bien moins grave de dire *je n'ai pas acheté des pommes* alors que la situation aurait exigé qu'on dise *je n'ai pas acheté de pommes* (parce qu'il n'y avait pas de présupposé) que de dire **Ce ne sont pas de pommes* (application erronée de la règle de l'objet négatif à l'attribut d'une phrase négative), phrase agrammaticale qu'aucun francophone ne produira absolument jamais.

3.5.3. Devant un sujet réel d'un verbe négatif

La négation affecte de la même manière l'article indéfini quand il détermine un GN sujet réel postposé d'un verbe d'une construction impersonnelle avec sujet *il*¹ :

Il passe souvent des trains.	→ Il ne passe plus de trains.
Il faut un autre collaborateur.	→ Il ne faut pas d'autre collaborateur.
Il manque des prisonniers à l'appel.	→ Il ne manque pas de prisonniers à l'appel.
Il se produisait parfois des accidents.	→ Il ne se produisait jamais d'accidents.
Il reste des places assises.	→ Il ne reste pas de places assises.
Il se passe des événements importants.	→ Il ne se passe pas d'événements importants.
Il s'est produit un fait nouveau.	→ Il ne s'est pas produit de fait nouveau.

Cet emploi, cantonné essentiellement à l'écrit, n'est curieusement répertorié dans aucune grammaire française grand public dans les chapitres concernant l'article, ni même dans ceux consacrés aux formes impersonnelles. Seul le *Bon usage* le mentionne (GOOSSE 1993¹³ : 872). Évidemment, on ne le trouve pas plus mentionné dans les manuels finlandais, ce qui est d'autant plus étonnant que le finnois connaît le même genre de construction et que le *partitiivi* s'y manifeste là encore comme marque de négation :

Il s'est produit un fait nouveau.	→ Il ne s'est pas produit de fait nouveau.
<i>On tapahtunut uusi käänne.</i>	→ <i>Ei ole tapahtunut uutta käännettä.</i>
Il nous manque un collaborateur.	→ Il ne nous manque pas de collaborateur.
<i>Meiltä puuttuu työntekijä.</i>	→ <i>Meiltä ei puutu työntekijää.</i>

Au pluriel, la forme affirmative est au *partitiivi*, qui exprime alors la quantité indéfinie. Dans ce cas, l'opposition est effacée, mais dans la phrase négative, le *partitiivi* est bien amené par la négation (qui prime sur les autres aspects du *partitiivi*).

Il se produisait parfois des accidents.	→ Il ne se produisait jamais d'accidents.
<i>Joskus sattui onnettomuuksia.</i>	→ <i>Ei sattunut koskaan onnettomuuksia.</i>

L'article défini se comporte comme s'il déterminait un GN complément d'objet direct. On verra au § 6.3 que la pronominalisation de ces groupes se réalise selon un modèle identique.

3.5.4. La règle d'effacement

S'il est un point où les manuels finlandais traduisent une méconnaissance complète des mécanismes grammaticaux et montrent que l'interprétation de l'article massif *de la* en deux composants [préposition *de* + article défini *la*] a des conséquences funestes, c'est bien la règle d'effacement. Cette règle est pourtant d'une formulation très simple : après la préposition *de*, les formes d'article indéfini commençant par *d* ne sont pas réalisées. Exemples :

Jean m'a montré un projet / Jean m'a montré des projets / du pain.
Jean m'a parlé [d']un projet / Jean m'a parlé [de] projets / [de] pain.

¹ Sur *il*, voir le § 4.3, p. 105.

On voit que dans la construction avec *de*, l'article *un* se maintient, tandis que *des* et *du* « disparaissent ». La règle concerne donc le pluriel et le massif et évidemment aussi la forme *de de* l'indéfini pluriel devant adjectif antéposé :

Il a acheté **un** nouveau livre / Il a acheté **de** nouveaux livres.
Il a besoin **d'un** nouveau livre / Il a besoin **de** nouveaux livres.

Cette règle est connue sous le nom de *règle de cacophonie*, en référence à l'explication qu'en donnait en 1660 Arnaud et Lancelot dans leur *Grammaire générale et raisonnée*, connue également sous le nom de *Grammaire de Port-Royal*. Nous citons le passage concerné, car nous nous y référerons de nouveau plus loin :

[p. 54] Remarquez qu'on adjoute *a*, qui est la particule du datif, pour en faire le datif de cet article, tant au singulier, à *un*, qu'au pluriel à *des*. Et qu'on adjoute aussi *de*, qui est la particule du genitif, pour en faire [p.55] le genitif du singulier, sçavoir *d'un*. Il est donc visible que selon cette analogie, le genitif pluriel devoit estre formé de mesme, en adjoustant *de*, à *des*, ou *de*, mais qu'on ne l'a pas fait pour une raison qui fait la pluspart des irregularitez des Langues, qui est la cacophonie, ou mauvaise prononciation. Car *de des*, et plus encore *de de* eût trop choqué l'oreille, & elle eût eü peine à souffrir qu'on eust dit : *Il est accusé de des crimes horribles*, ou, *Il est accusé de des grands crimes*. (ARNAUD - LANCELOT 54-55).

Il s'agit donc d'un raisonnement simple et clair sur lequel tout francophone doué d'une certaine capacité d'analyse grammaticale débouche fatalement. Le schéma de fonctionnement est régulier et les cas dans la langue sont nombreux et banals, dès le moment où l'on utilise la préposition *de*, qu'elle soit élément de construction verbale, marque de complément du nom, élément de locution prépositionnelle, etc. : *La cour est entourée d'une clôture* ~ *La cour est entourée d'arbres* / *Dans tes chaussures, il y a de la neige* ~ *Tes chaussures sont pleines de neige* / *Il réclame de l'affection* ~ *Il manque d'affection* / *Elle s'occupe d'un jeune enfant* ~ *Elle s'occupe de jeunes enfants* / *à cause d'un problème technique* ~ *à cause de problèmes techniques*, etc. Pourtant ce mécanisme d'une grande simplicité échappe aux auteurs des manuels finlandais :

SOHLBERG - TELLA sont les inventeurs du concept original (et qui fera des émules) des « verbes d'équipement, de remplissage, de couverture etc. ». En effet, à propos de l'article partitif, p. 20 :

§ 5.2.3 [faisant suite à une phrase de la page 19] : le nom partitif est sans article [...] (p. 20) après des verbes exprimant l'équipement, le remplissage, la couverture [finnois *varustamista, täyttämistä, peittämistä yms. merkitsevien verbien ja adjektiivien yhteydessä*], etc. :
La rivière est pleine de poissons. — *La route est bordée d'arbres.* — *Le pot est rempli d'eau chaude.* — *Les soldats étaient armés de fusils.* — *La maisonnette est pourvue d'eau courante*, etc.

Au vu des exemples, on se demande pourquoi les auteurs n'ont pas carrément ajouté aussi les verbes « borduriers¹ » (*bordée d'arbres*). Pour couronner le tout, une note en bas de page précise p. 20 que « l'article se conserve si le nom n'est pas partitif : *armé d'un fusil, muni d'un passeport*. » On voit vraiment mal comment le pluriel *armé de fusils* rendrait le nom plus « partitif » et les auteurs eux-mêmes auraient pu se poser la question. Le pire, c'est que Sohlberg et Tella passent à quelques centimètres seulement de la vérité, car la note en question continue :

¹ Nous utiliserons ce terme dans la suite pour désigner génériquement ce genre d'interprétation de la règle d'effacement.

NB : Il porte **une** nouvelle – il est porteur **d'une** nouvelle. Il porte **des** nouvelles – il est porteur **de** nouvelles, car **de + des = de**.

Voilà formulé d'une façon de façon condensée l'essentiel de la règle d'effacement, et l'énumération des verbes remplisseurs et borduriers n'en devient que plus contestable. Pourquoi cette illumination subite est-elle restée sans suite ? La règle d'effacement aurait pu être introduite dans l'enseignement du français en Finlande dès 1979.

BÄRLUND - JOKINEN 44 dresse une liste des « Exceptions dans la formation du partitif » (*Poikkeuksia partitiivin muodostuksessa*). Les expressions de quantité : *beaucoup de chats, assez d'argent*, etc. « Règle » :

Les expressions de quantité font exception à la règle de formation du partitif. Après ces expressions, le nom est précédé seulement de _____ [l'élève doit compléter avec *de*]

La règle d'effacement est donc interprétée là aussi comme une entorse à la règle de formation du partitif [de + **le**].

HONKAVAARA - NURMINEN 165 : pas d'explication de la règle d'effacement, mais elle est suggérée à propos du partitif sous forme de trois exemples précédés d'un signe d'avertissement :

parler de : *Il **parle de** cinéma.*
 manquer de : *Les jeunes **manquent d'**expérience.*
 avoir besoin de : *J'**ai besoin de** conseils.*
 Comparez avec l'expression complète [finnois *kokonaisilmaisuu*]
*Il **parle du** cinéma italien.*
*Il **manque d'un** bon conseiller.*
*J'**ai besoin d'un** dictionnaire.*

La présentation suggère qu'il s'agit d'un phénomène essentiellement lexical, lié à certains verbes (et en cela on rejoint la catégorisation « bordurière » de SOHLBERG - TELLA). C'est en tout cas la déduction qu'en fera l'utilisateur du livre : indépendamment du fait de savoir si les auteures ont compris le mécanisme ou non, l'apprenant ne peut pas le comprendre. On notera aussi la formulation « Comparez avec l'expression complète » (qu'est-ce qui est complet ?) et l'erreur commise sur *manquer de qch*, qui ne peut se construire qu'avec des noms massifs ou un pluriel (**il manque d'un bon conseiller* est agrammatical).

MOILANEN - NATRI : aucune mention du phénomène.

NIVANKA - SUTINEN 35, à propos des différences d'emploi entre les articles en français, présente la règle d'effacement en substance, sans la nommer :

Quand l'article indéfini pluriel se joint à [finnois *liitty*] la préposition *de* qui le précède (par exemple avec un verbe se construisant avec la préposition *de*), l'article proprement dit tombe et il ne reste que *de* :
*Je parle **d'**enfants. (de + article indéfini *des*) Cf. Je parle **des** enfants. (de + article défini *les*)*

On sent chez les auteures comme une réticence (on parle d'article « proprement dit », alors qu'on pourrait dire tout simplement « article », et on pourrait nommer le *de* qui « reste » par son nom : *il ne reste que la préposition de*), mais l'exemple présenté montre qu'elles ont compris le phénomène ; cependant, elles ne l'ont pas étendu à l'article massif, comme le prouve la suite du texte :

Il en va de même au singulier avec les concepts généraux :

J'ai besoin **de** courage. Comparer : J'ai besoin **d'un** ami.
 Elle a envie **de** café. Comparer : Elle a envie **d'un** café.
 Il parle toujours **d'**argent. Comparer : Il parle **de** l'argent de ses parents.
 (NIVANKA - SUTINEN 35)

On passe donc tout près de la « vérité » ; le terme de *concepts généraux* (finnois *yleiskäsité*) est évidemment mal choisi, tant par son sens (les auteures veulent sans doute parler de valeur générique) que par son impropriété : le phénomène en jeu est la latence de l'article indéfini massif et ne repose aucunement sur une question de sémantique. Les paires d'exemples auraient été plus parlantes et auraient sans doute mis Nivanka & Sutinen sur la voie si on y avait opposé les mêmes constructions : *J'ai besoin de courage* ~ *Je suis étonné du courage de ce malade* ou *Elle rêve de café* ~ *Elle rêve du café de son enfance*. Malgré son caractère inachevé, on peut féliciter Nivanka & Sutinen de leur analyse et surtout du fait qu'elles soient les seules à avoir su faire un effort de conceptualisation à ce sujet et souhaiter que dans une édition ultérieure, elles systématisent la règle et l'étendent à toutes les formes de l'article indéfini commençant par un *d*.

OLLILA : aucune mention du phénomène.

VILJANEN - VOUTILAINEN : aucune mention du phénomène ni d'une règle quelconque. Dans le chapitre consacré à l'article, sous le titre « Absence d'article » (*Artikkelia ei käytetä*), à la suite des articles défini et indéfini (p. 136), on retrouve les constructions bordurières sorties tout droit de SOHLBERG - TELLA :

[Absence d'article] Dans certaines constructions : *couvert de, bordé de, plein de*.

On trouve également ces verbes borduriers dans un livre d'exercices, HYÖVELÄ & AL. 2002 : 18 ; un exercice sur l'absence d'article (« Analysez les expressions sans articles ») est suivi d'un résumé des règles :

Devant le nom, il y a soit *de* soit pas d'article quand il s'agit :
 - des adjectifs exprimant l'équipement [*varustaminen*], le remplissage etc. [*täyttäminen yms.*] et l'accomplissement [*täytymys*] (devant le nom, *de*)

Dans les 25 phrases à analyser, il n'y a cependant aucun exemple de verbes de remplissage et l'apprenant risque de se demander pourquoi cette règle est mentionnée.

Nous avons quand même trouvé un exemple d'explication de la règle d'effacement qui correspond assez bien à la réalité, dans le précis grammatical du cours *Pique-Nique 2* de la radiodiffusion finlandaise, à propos du verbe *avoir besoin de* :

Dans l'expression *avoir besoin de* [...] le nom suivant la préposition est en général à la forme indéfinie. Devant les noms au pluriel, la forme *de* est la combinaison de la préposition *de* et de l'article indéfini pluriel *des* [Monikkumuotoisten substantiivien edessä oleva muoto **de** on yhdistetty muoto **de**-prepositiosta ja monikon epämääräisestä artikkelista **des.**]¹

Le mot « combinaison » n'est finalement qu'une manière comme une autre d'envisager le résultat. La série *Pique-Nique* a été conçue à l'origine par la Radiodiffusion norvégienne, dont les auteurs n'ont pas été initiés à la théorie des verbes borduriers en cours en Finlande. L'auteure de

¹ http://www.yle.fi/piquenie/sisallys_pn2/pn2_jakso8/pn_jakso8.html (12/01/2005).

la version localisée pour YLE (Jaana Sormunen) ne semble pas avoir pas jugé utile de remettre en question cette manière nouvelle de voir les choses.

Dans les grammaires françaises, le phénomène est bien expliqué, mais la règle est rarement mentionnée sous le nom de règle de cacophonie. La *GEXF* 37 la mentionne presque, à propos de l'exemple *J'ai besoin d'outils plus perfectionnés*, « *avoir besoin de des outils : cette structure cacophonique est impossible ». La *GDFH* 117 et la *GFUT* 137 parlent simplement d'*omission* de l'article (*GFUT* : « Après la préposition *de*, omission de l'article *des/du/de la* », avec deux exemples : *Le champ était bordé de haies / Le repas fut arrosé de vin.*) La *GMF* 166 parle de l'effacement des formes *des/du/de la* après *de* et commente la consitution du concept de « règle de cacophonie ». Il ne serait peut-être pas inutile que les grammaires FLE au moins adoptent un terme permettant d'expliquer en deux mots la raison de la disparition d'un article dans tel ou tel cas. Le terme à choisir reste ouvert. Nous avons adopté personnellement le terme de *règle d'effacement*. En effet, si l'on compare par exemple une suite de verbes se construisant sans préposition (verbes transitifs directs) ou avec des prépositions différentes (verbes transitifs indirects ou complément circonstanciel) telle que la suivante (les prépositions sont indiquées en gras) :

¹ Il rencontre	des jeunes.	Il mange	du fromage.
² Il part avec	des jeunes.	Ça se mange avec	du fromage.
³ Il écrit pour	des jeunes.	Il l'a pris pour	du fromage.
⁴ Il parle de	jeunes.	Il a besoin de	fromage.
⁵ Il parle à	des jeunes.	Ça s'étend sur	du fromage.
⁶ Il vit parmi	des jeunes.	Ça ressemble à	du fromage.

on constate qu'après la préposition *de*, il y a un « blanc » ligne 4, l'article indéfini pluriel ou partitif « disparaissent », alors qu'ils ne sont nullement affectés par les autres prépositions (*avec*, *pour*, *à*, *parmi*, *sur*), comme le font d'ailleurs déjà remarquer ARNAUD et LANCELOT (*loc. cit.*) en ce qui concerne *à*. Nous avons donné ici des exemples de verbes avec complément d'objet indirect, mais la règle concerne tous les cas d'utilisation de la préposition *de* et pourrait être illustrée par exemple par la comparaison de constructions nominales (*l'adhésion à un accord/ l'adhésion à des accords* mais *l'adhésion d'un nouveau pays/l'adhésion de nouveaux pays*).¹ Dans tous ces cas, il est probable que la cacophonie n'est pas la vraie raison de la non utilisation des formes en *d* après *de* et qu'en fait ces formes n'ont jamais été utilisées après *de*. On se reportera pour la discussion du problème à WILMET 1998 : 150, qui suggère aussi la possibilité d'une réduction par haplogogie. On ne devrait donc pas parler de règle d'effacement, puisque quelque chose qui ne se prononçait pas ne pouvait pas disparaître. Il faudrait plutôt parler de règle de « non apparition », ou règle de « latence ». En effet, on peut dire que dans la conscience linguistique du francophone, dans une phrase comme *le chercheur a parlé de problèmes auxquels il a été confronté*, l'article *des* est présent à l'arrière-plan, car dès qu'on change de nombre ou de construction, on le retrouve : *le chercheur a parlé d'un problème auquel il a été confronté* ou *le chercheur a évoqué des problèmes / a fait allusion à des problèmes auxquels il a été confronté*. Le terme de règle de latence est un des termes possibles pour décrire ce phénomène et il n'est pas impossible que nous finissions par l'adopter un jour dans un manuel de

¹ Voir ci-dessous les suggestions d'exercices de transformation nominale, p. 95.

grammaire. Si nous avons opté pour l'instant pour le terme de règle d'effacement, c'est qu'il y a malgré tout un « effacement » si l'on compare ce qui se passe avec les autres prépositions :

Il part avec	des jeunes.	Ça se mange avec	du fromage.
Il me parle de	<input type="checkbox"/> jeunes.	Il a besoin de	<input type="checkbox"/> fromage.
Il écrit pour	des jeunes.	Il l'a pris pour	du fromage.

Qu'il soit typographique ou phonique, il y a bien un « blanc » après la préposition *de*, blanc qu'il n'y a pas avec le verbe transitif direct et les autres prépositions. Le terme de « règle de latence » montre que l'article n'a pas véritablement disparu, puisqu'il apparaît au singulier (*il a besoin de chaussures ~ il a besoin d'une chaussure*) ou après d'autres prépositions (cf. *GMF* 166 : « si l'une des deux conditions n'est pas remplie (autre préposition ou autre forme d'article [que *des/du/de la*]), l'effacement est impossible »). Mais c'est justement cet effacement, cette disparition « mystérieuse » de l'article par rapport à ce qui se passe avec d'autres prépositions, qui entraîne les erreurs d'interprétation chez les apprenants allophones. C'est pourquoi le terme d'« effacement » présente un intérêt pédagogique. Il faudrait que, près de trois siècles et demi après sa formulation écrite dans la *Grammaire de Port-Royal*, cette règle traverse enfin la mer Baltique et qu'elle soit introduite d'urgence dans les manuels finlandais. Elle peut se résumer de façon extrêmement simple :

Après la préposition *de*, il ne peut pas y avoir d'article commençant par *d*.

Comme on l'a vu, avant de pouvoir présenter cette règle aussi simplement, il faut que tout le monde soit capable d'identifier avec certitude les formes d'article concernées : *des* (article indéfini pluriel), *de* (article indéfini pluriel devant adjectif antéposé), *du* (article indéfini massif masculin), *de la* (article indéfini massif féminin), *de l'* (article indéfini massif devant voyelle). Si l'on vient mêler là-dedans l'article défini, le combat est perdu d'avance. Et il est évident que de nombreux exercices spécifiques sont nécessaires en variant les verbes, les prépositions, etc. On peut ainsi illustrer le phénomène en faisant relier des GN par *de* : de nombreux groupes nominaux, qui se traduisent en finnois par des noms composés et que les finnophones prennent pour cette raison pour des noms composés en français (voir par exemple la série d'exercices dans BÄRLUND - JOKINEN 24-35), sont tout simplement le résultat de l'effacement de *des* après la préposition *de* : *une forêt de bouleaux* < *une forêt de [= où il y a] *des bouleaux* ; *un catalogue d'accessoires* < *un catalogue de [= où il y a] *des accessoires* ; *une table de bois* < *une table de [= faite avec] *du bois* ; *un seau de peinture* < *un seau de [= où il y a] *de la peinture* etc. Une série d'exercices bien conçus devrait permettre un apprentissage efficace de la règle. Il faut noter cependant que l'identification de certaines formes dépend aussi des connaissances en vocabulaire (mémorisation pure) : dans *il n'a pas d'argent*, le mot *de* est une forme de l'article indéfini (massif) ; dans *il manque d'argent*, l'apprenant finnophone, influencé par l'équivalent finnois (*häneltä puuttuu rahaa*, avec *partitiivi*) a tendance à reconnaître également un article (« partitif »), alors qu'il s'agit ici de la préposition *de*, qui est un élément de la construction du verbe *manquer de qch* (et non pas *manquer qch*, qui a un sens tout à fait différent). L'erreur d'interprétation est donc due ici à une mauvaise connaissance de la construction du verbe, bref à une question de lexique. Nous reviendrons sur la règle d'effacement à propos de l'article défini (alternance *parler de problèmes ~ parler des problèmes*).

3.5.5. Tableau-résumé des formes de l'article indéfini

Après avoir examiné tous les cas de figure possibles, nous pouvons maintenant dresser un tableau complet des formes de l'article indéfini :

FORMES DE L'ARTICLE INDÉFINI				
		SINGULIER		PLURIEL
		COMPTABLE	MASSIF	
Forme normale	<i>masculin</i>	un	du (de l')	des
	<i>féminin</i>	une	de la (de l')	
déterminant de COD dans une phrase négative	<i>masculin</i>	de (d')	de (d')	de (d')
	<i>féminin</i>			
devant adjectif antéposé	<i>masculin</i>	un	du (de l')	de (d')
	<i>féminin</i>	une	de la (de l')	
après préposition <i>de</i>	<i>masculin</i>	un		
	<i>féminin</i>	une		

Tableau 16

Les formes élidées entre parenthèses s'utilisent devant voyelle.

Ce genre de tableau devrait figurer en bonne place dans les manuels finlandais. Il est relativement complexe et gagnerait en simplicité si l'on supprimait les formes élidées. Pourtant, c'est précisément cette jungle de mots en *d-* de toute sorte qui est à l'origine des confusions et erreurs : celles-ci ne doivent plus étonner au vu du nombre de formes possibles de l'article indéfini. On voit donc tout le travail d'assimilation nécessaire de la part de l'apprenant avant qu'il parvienne à identifier et reproduire ces formes avec certitude. La liste suivante de quelques valeurs possibles du mot *de* donne une idée de la complexité du problème. *De* peut être :

- préposition : *La maison de mes amis est grande.* — *Il vient de la piscine.* — *J'ai besoin de cassettes* (règle d'effacement *J'ai besoin [de *des] cassettes*). — *Il manque d'affection.* (règle d'effacement *Il manque [de *de l'] affection*) ;
- l'article indéfini pluriel devant adjectif antéposé : *des vastes forêts* → *de vastes forêts* ;
- l'article indéfini pluriel devant objet direct de verbe négatif : *Il n'achète pas des journaux* → *Il n'achète pas de journaux* ;
- l'article indéfini singulier massif devant objet direct de verbe négatif : *Je ne bois pas *du lait* → *Je ne bois pas de lait.*

Pour le débutant, c'est certainement déroutant. Des exercices spécifiques doivent être conçus pour faciliter la reconnaissance des formes identiques, car il faut bien connaître les mystères de *de* pour pouvoir comprendre le français. On terminera ainsi cette section consacrée à l'article indéfini par cet extrait du livre d'exercices de HYÖVELÄ & al. 2002, qui résume parfaitement la situation actuelle et montre tout le chemin qui reste à faire en matière d'analyse. Il s'agit de l'exercice sur l'absence d'article (« Analysez les expressions sans articles ») mentionné plus haut (HYÖVELÄ & AL. 2002 : 18),

Devant le substantif, il y a soit *de* soit pas d'article quand il s'agit de :

- A. un substantif attribut exprimant une profession, un rapport de parenté, la nationalité.
 [...]

D. un partitif après une expression de quantité (devant le substantif cependant *de* ou *à*)

E. un partitif objet d'une phrase négative (devant le substantif cependant *de*)

F. un substantif partitif au pluriel précédé d'un adjectif (devant, *de*)

I. les verbes exprimant l'équipement... etc.

3.6. L'article défini

Dans les grammaires, l'article défini est traité en général avant l'article indéfini. C'est le cas dans NIVANKA - SUTINEN, VILJANEN - VOUTILAINEN ; ordre inverse chez MOILANEN - NATRI, OLLILA, SOHLBERG - TELLA ; les deux articles sont traités ensemble dans BÄRLUND - JOKINEN. Dans les grammaires FLE, l'article défini est traité avant l'article indéfini dans la *GFC*, la *NGF* et la *GDFH*. La *GEXF* traite l'article indéfini d'abord, tandis que la *GFUT* traite les articles ensemble, sans présentation de tableau. Selon nous, l'apprentissage de la morphologie de l'article, du moins par les apprenants finnophones, devrait commencer d'abord par celle de l'article indéfini, pour plusieurs raisons :

- il n'y a nul besoin de connaître l'article défini pour manier l'article indéfini, puisque celui-ci, malgré les apparences et les croyances, et contrairement à ce qu'affirment les auteurs de manuels finlandais, n'entre pas dans la composition de l'article indéfini (partitif ou pluriel), ainsi qu'on l'a souligné précédemment ;
- intérêt pédagogique : ne pas traiter l'article défini d'abord permet de l'évacuer plus facilement du champ de l'article indéfini, ceci dans le cas de grands débutants surtout, car chez les faux débutants, le ver est déjà dans le fruit, du moins tant qu'une réforme de l'enseignement de la grammaire française aux apprenants finnophones n'aura pas encore fait sentir ses effets sur un laps de temps suffisamment long ;
- comparée à celle de l'article indéfini, la morphologie de l'article défini est relativement simple. L'apparition dans la collection des outils grammaticaux d'une nouvelle forme *du, de la, des* (amalgames de préposition et d'article défini) pose beaucoup moins de problèmes de compréhension si les formes correspondantes de l'article indéfini sont solidement maîtrisées.

En comparaison de l'article indéfini, le traitement de la morphologie de l'article défini sera donc assez rapide. Les formes normales de l'article défini ne posent guère de problème. Elles peuvent être résumées comme dans le tableau qui suit :

	<i>singulier</i>	<i>pluriel</i>
masculin	le	les
féminin	la	
devant voyelle	l'	

Tableau 17

Un tel tableau peut être assorti d'une remarque sur l'élision de la voyelle *e* et *a* devant une voyelle ; cette voyelle se maintient devant *h* disjonctif : *l'avion, l'hiver, l'assurance, l'autre côté, l'intense lumière* ~ *le haricot, le hongrois, la hauteur, le héros*, etc. Les grammaires françaises pourraient se débarrasser enfin du terme « h aspiré », doublement inopportun, étant donné qu'il n'a jamais été aspiré mais expiré et qu'il n'est plus expiré depuis des siècles. Le terme

couramment en usage dans les ouvrages de linguistique d'« h disjonctif » décrit nettement mieux son rôle démarcatif.

Les problèmes que pose la morphologie de l'article défini résident essentiellement dans les amalgames des prépositions *de* et *à* avec l'article masculin et pluriel : *de + le* → *du*, *de + les* → *des*, et *à + le* → *au*, *à + les* → *aux* : *l'ami du garçon*, *à cause du froid*, *les jouets des enfants*, *à cause des fêtes*, *grâce aux efforts des organisateurs*, etc. Ces amalgames, qui sont le résultat d'une évolution phonétique (ils sont attestés dès l'ancien français), sont appelés traditionnellement « formes contractes ». Ce terme est contestable dans la mesure où *contracte* à proprement parler signifie que l'amalgame est facultatif (cf. les formes contractes des verbes du grec classique) et qu'on aurait donc aussi le choix de dire **de le* (erreur commise par de nombreux allophones débutants). Le terme d'*article contracté* (GEXF 39, GDFH 115) est encore moins bien venu, puisqu'il laisse entendre que l'article s'est contracté à partir de deux ou plusieurs éléments qui le composent, ce qui n'est évidemment pas le cas. Il faudrait donc parler d'amalgames, puisque les différents signifiés de *aux* (« préposition à », « article défini », « masculin », « pluriel ») figurent dans un seul segment sur le plan de la forme. Malheureusement, il est très difficile de trouver un terme finnois correspondant¹ ; le terme utilisé habituellement de *yhteensulautunut* signifie « fondu en un », ce qui a le mérite de la simplicité, à condition qu'on précise bien quels sont les éléments qui se sont fondus. On peut donc utiliser ce terme traditionnel finnois. En français, le débat reste ouvert. À tout le moins, il faudrait parler de « forme contracte de la préposition *de* ou *à* et de l'article défini » et non pas d'« article contracté ». Dans les grammaires françaises, outre cette dernière forme, on trouve le terme *formes contractées* (GFC 214, GFUT 137, NGF 179). Les formes qui nous intéressent ici sont évidemment les amalgames *du*, *de la* et *des*, puisqu'elles sont formellement identiques à certaines des formes de l'article indéfini. Nous avons examiné en détail plus haut cette ressemblance et toutes les erreurs d'interprétation qui en découlent. Nous nous bornerons à souligner ici qu'il est indispensable que les apprenants fassent de nombreux exercices à ce sujet. Dans les livres d'exercices et les vadémécums finlandais, le problème est largement sous-estimé et ne se voit pas accorder la place qu'il faudrait, ce qui ne doit pas surprendre, puisque, comme on l'a vu, pour les auteurs finlandais, *du* et *des* formes de l'article indéfini partitif sont eux-mêmes des amalgames.

Dans l'ensemble, les grammaires finlandaises présentent la morphologie de l'article défini de façon satisfaisante : MOILANEN - NATRI 11-13 ; NIVANKA - SUTINEN 27-29, avec de nombreuses explications sur l'emploi de l'article défini ; OLLILA 7-8, très sommaire ; SOHLBERG - TELLA 11-18, présentation détaillée, avec cas d'emploi ; VILJANEN - VOUTILAINEN 129-132, présentation linéaire mais assez détaillée. Aucun de ces manuels n'insiste sur les ressemblances trompeuses *du* ~ *du* (article partitif ~ amalgame) ni *des* ~ *des* (article indéfini ~ amalgame), sauf MOILANEN - NATRI, mais à propos de l'article « partitif pluriel » (p. 14). Quant à BÄRLUND - JOKINEN, on n'y trouve aucune mention de la question.

Le travail d'assimilation de ce mécanisme devrait se faire par des exercices spécifiques intensifs :

¹ Le terme *amalgami* désigne un alliage de mercure et d'un autre métal et est déjà réservé dans la langue courante pour désigner les plombages dentaires.

– une première batterie d'exercices devrait porter sur l'opposition entre singulier et pluriel, notamment en proposant des GN au pluriel à mettre au singulier : *J'ai besoin des conseils de mon ami* → *J'ai besoin du conseil de mon ami*. L'expérience montre que les apprenants finnophones ont souvent bien du mal à transformer une phrase telle que *elle n'a pas parlé des jupes* en mettant le GN au singulier et le verbe à la forme affirmative. Dans un partiel sur WebCT, nous ressortons cette même phrase depuis cinq ans : la moitié seulement des étudiants trouvent la réponse *elle n'a pas parlé de la jupe*. Les autres proposent en majorité *elle n'a pas parlé d'une jupe*.

– une deuxième batterie d'exercices intensifs devrait aider à saisir l'opposition défini/indéfini, qui, en présence de la préposition *de* est réduite à l'alternance *des/de* : *Il parle de problèmes que je ne connais pas* [*de* < **de+des* ; singulier : *d'un* problème, règle d'effacement] ~ *Il parle des problèmes qu'il a eus* [*des* < **de+les* ; singulier : *du* (< *de +le* problème)]. À ce propos, il faudrait sensibiliser les apprenants finnophones (et autres) au fait que dans la réalisation phonique, la différence est moins entre [*de*] et [*də*] qu'entre [*de*] et [*d*], autrement dit, l'opposition entre défini et indéfini repose d'abord et avant tout sur une opposition rythmique à l'oral¹, renforcée souvent par les changements de sonorité induits par l'assimilation régressive :

(1) ils ont parlé des films /izõparledefilm/, 6 syllabes, avec [*d*]

(2) ils ont parlé de films /izõparletfilm/, 5 syllabes, avec [*t*]

Il est très vraisemblable que dans l'énoncé (2), c'est avant tout le schéma *rythmique* qui, au niveau suprasegmental, véhicule l'information [INDÉFINI] pour le locuteur francophone. On imagine aisément le lent travail d'apprentissage nécessaire pour qu'un apprenant allophone parvienne à détecter cette information dans un énoncé oral. On peut supposer que pour le débutant, l'information défini/indéfini est perdue dans un tel cas.

– le « basculement » défini/indéfini peut aussi être mis en évidence de façon efficace dans des tests de transformation nominale : *consommer des plats cuisinés* → *la consommation de plats cuisinés*, *expliquer les phénomènes* → *l'explication des phénomènes*, *pour résoudre des problèmes d'ordre technique* → *pour la solution de problèmes d'ordre technique*, *commenter des textes littéraires* → *le commentaire de textes littéraires*, *commenter les exemples* → *le commentaire des exemples*, etc. Les exercices de ce genre, qui illustrent un mécanisme très courant dans la langue, sont totalement absents des manuels finlandais. On ne s'en étonnera plus, puisque la règle d'effacement, en action ici, l'est aussi.

Une intense gymnastique est donc nécessaire, d'autant plus que, là encore, la mauvaise connaissance du vocabulaire et de la construction des verbes peut empêcher l'identification du type d'article. Comparer : *ils se sont servi de gros morceaux* ~ *ils se sont servis de gros engins*. Mais il faut absolument que l'apprenant parvienne à bien « sentir » le sens différent des formes qui se ressemblent :

¹ D'une manière générale, il faudrait accorder une plus grande place à la musique et au rythme du français, langue très monosyllabique, dans l'interprétation sémantique.

du	{	article indéfini massif	<i>Il boit <u>du</u> café.</i>
		amalgame de la préposition <i>de</i> et de l'article défini <i>le</i>	<i>C'est au début <u>du</u> printemps</i>
de la	{	article indéfini massif	<i>Elle mange <u>de la</u> glace.</i>
		préposition <i>de</i> + article défini <i>la</i>	<i>A la fin <u>de la</u> journée.</i>
des	{	pluriel de l'article indéfini	<i>J'ai pris <u>des</u> films au vidéoclub.</i>
		amalgame de la préposition <i>de</i> et de l'article défini <i>les</i>	<i>La fin <u>des</u> vacances ; au début <u>des</u> vacances</i>

Tableau 18

De tels tableaux devraient figurer dans les manuels finlandais. Les auteurs n'ont pas conscience de la complexité du problème. Pourtant, là aussi, la *Grammaire de Port-Royal*, déjà, résumait bien cette complexité :

Cela fait voir que *des* est quelque fois le genitif pluriel de l'article *le* ; comme quand on dit : *Le Sauveur des hommes*, & quelquefois le nominatif ou l'accusatif, ou l'ablatif, ou le datif du pluriel de *un*, comme nous venons de le faire voir. Et que *de* est aussi quelquefois la simple marque de genitif sans article ; comme quand on dit : *Ce sont des festins de Roy* ; & quelquefois, ou le genitif pluriel du mesme article *un*, au lieu de *des* ou les autres cas du mesme article devant les adjectifs, comme nous l'avons montré. (ARNAUD - LANCELOT 54)

3.7. Les déterminants indéfinis

Nous examinerons encore dans ce chapitre consacré à la morphologie de l'article un type de déterminants dont les propriétés morphosyntaxiques soulèvent des problèmes comparables à ceux de l'article, notamment dans le domaine de la pronominalisation, à savoir les déterminants indéfinis. Ceux-ci représentent, sémantiquement et morphosyntaxiquement, une classe hétérogène et de nombreux auteurs rappellent qu'il s'agit d'une sorte de classe fourretout (par exemple *GFC* 324). On discerne pourtant des caractéristiques communes dans le domaine de la pronominalisation, sur lesquelles nous reviendrons le moment venu. Pour pouvoir présenter des règles simples et efficaces concernant la forme des pronoms, il faut que les déterminants indéfinis soient identifiés formellement comme tels par l'apprenant, et dans ce domaine encore, les manuels finlandais manquent de rigueur.

Les déterminants indéfinis doivent évidemment faire l'objet d'un enseignement spécifique permettant de reconnaître les divers types existants : *quelque, chaque, tous, quelques, maints, plusieurs, divers, certains, tel, différents*, etc. Certains posent des problèmes spécifiques aux apprenants finnophones, par exemple l'usage trop fréquent du singulier *quelque*, restreint à la langue soutenue en français, et abondamment utilisé par les finnophones à cause de la correspondance apparente singulier *jokin~quelque*/pluriel *jotkin~quelques* ; le mot *quelques* lui-même utilisé abusivement pour marquer de façon générale la quantité indéfinie à la place de *des* ; la difficulté que soulève l'emploi de *différents/divers* en fonction de déterminant, caractérisée par l'exclusion d'un autre déterminant indéfini (erreur courante : **il a vu de différents films*). Nous n'allons pas examiner ces problèmes en détail, ils relèvent du reste en partie aussi du vocabulaire. Signalons au passage une erreur flagrante dans VILJANEN - VOUTILAINEN 180 ; dans le chapitre consacré aux pronoms indéfinis, on donne un exemple d'emploi du pronom indéfini *différent* : *C'est une façon différente de faire*. Bref, les auteurs, non contents de mêler (dans la continuation de la tradition finlandaise du *pronomini* unique) déterminants et pronoms, ne dis-

tinguent pas non plus entre *pronomini* et adjectif. Cette erreur s'explique par le fait que le mot *eri* (« différent ») est toujours antéposé en finnois, ce qui contribue à obscurcir encore la distinction entre les différentes fonctions. Elle se répète au sujet de *même*, toujours dans le même chapitre : *Ce n'est pas la même chose* (VILJANEN - VOUTILAINEN 181), où, avec la meilleure volonté du monde, on ne peut pas assimiler *même* à un déterminant et encore moins à un pronom, évidemment. On retrouve cette interprétation de *même* déterminant dans MOILANEN - NATRI 99. D'une façon générale, on peut dire que la classe des pronoms/déterminants indéfinis donne lieu dans les manuels finlandais à un long alignement d'erreurs d'analyse : MOILANEN - NATRI 97-104 englobe dans cette catégorie des mots aussi divers que *autre* (adjectif), *autrui* (pronom indéfini), *on* (pronom personnel), *chose* (nom), *telle quelle* (adjectif). SOHLBERG - TELLA 98 présente *même* comme un pronom, qui s'utilise avec l'article *le/la*. Plus loin (p. 99), c'est un « *même adverbial* » (*Il travaille même le dimanche*) ; on se demande vraiment pourquoi il figure dans le chapitre des pronoms et pas dans celui des adverbes (p. 45-49).

Comme on le voit, la situation est assez chaotique et il n'est donc pas étonnant que les déterminants indéfinis complexes formés avec la préposition *de*, dans les expressions de quantité comme *beaucoup de*, *peu de*, *une foule de*, etc. fassent l'objet dans les manuels finlandais d'explications confuses ou contradictoires. Les apprenants sont souvent absolument stupéfaits (et incrédules) quand ils découvrent qu'on peut dire *beaucoup des dictionnaires publiés aujourd'hui*, alors qu'on leur a martelé pendant toute leur scolarité que *beaucoup de* n'est jamais suivi d'un article.

En effet, de nombreux noms ou adverbes peuvent se combiner à la préposition *de* pour former des déterminants complexes (GMF 153) de quantité :

- adverbes + *de* : *beaucoup de*, *peu de*, *trop de*, *plus de*, *moins de*, *tant de*, *autant de*, *guère de*, *énormément de*, *pas mal de*, etc. ;
- noms + *de* : *nombre de*, *quantité de*, *un certain nombre de*, *un kilo de*, *un tas de*, *une foule de*, *une dizaine de*, *un paquet de*, *une dose de*, etc.

La liste ci-dessus n'est pas limitative. Le test qui permet de discerner une construction avec GN suivi de complément du nom [Det + N + *de* + N] comme *un paquet de sucre* (décrivant l'objet comme un sachet de papier ou un carton rempli de sucre) et la construction avec déterminant [Det + N] *il y avait un paquet de fautes* est celui de la pronominalisation par le pronom *en* : si le nom associé à *de* forme avec ce dernier un déterminant de quantité, il est répété comme GN après le verbe. Exemples : *il a acheté une grande quantité de bière* → *il en a acheté une grande quantité* ; *donnez-moi un petit sachet de thym* → *donnez-m'en un petit sachet* ; *achète un carton de lait UHT* → *achètes-en un carton* ; *il y avait une flopée de touristes* → *il y en avait une flopée*. Mais on dira plus difficilement : *j'ai vu une équipe de hockeyeurs* → *?j'en ai vu une équipe* ou *le petit musée a accueilli un autocar de touristes* → *?le petit musée en a accueilli un autocar*. *Sachet* et *carton* peuvent former un déterminant de quantité, car on mesure couramment les marchandises sous cette forme. *Équipe* et *autocar* sont moins perçus comme une unité de mesure. Cependant, si on ajoutait *tout*, les phrases seraient plus acceptables : *j'en ai vu toute une équipe*, *le petit musée en a accueilli tout un autocar*, *équipe* et *autocar* devenant de ce fait une unité de mesure.

Pour notre propos, cette analyse revient à mettre la charrue avant les bœufs : au stade de l'apprentissage auquel nous nous trouvons pour l'instant, l'apprenant ne maîtrise pas encore la pronominalisation et ne connaît pas forcément des expressions familières comme *une flopée de*, *un paquet de*, etc. Cependant, le moment venu d'apprendre à utiliser les pronoms, les apprenants n'ont aucune chance de s'y retrouver si les catégories ne sont pas clairement définies. Ainsi, la majorité des manuels finlandais analyse *beaucoup de gens* comme une combinaison de l'adverbe *beaucoup*, de la préposition *de* et du nom *gens* [Adv + Prep + N], et expliquent que l'article « tombe » :

SOHLBERG - TELLA : p. 20, § 5.2.2 (faisant suite à une phrase de la page 19) : « le nom partitif est sans article [...] (p. 20) après un mot exprimant la quantité. »

Exemples :

- (1) On a fait beaucoup de projets.
- (2) J'ai bu deux tasses de thé.
- (3) Accompagnez-moi un bout de chemin.
- (4) Il a fait six heures de vol sans escale.
- (5) Que de monde!

Sont mentionnés comme exceptions :

- (6) la plupart des gens
- (7) Bien des choses à Monique!

Le GN *des projets* (1) dont le déterminant est en latence dans *beaucoup de projets* n'est pas un « nom partitif » (si, indépendamment de cette appellation fantaisiste, on admet qu'une telle chose puisse exister, ce serait **du projet*), ce qui suffit à infirmer cette règle. L'exemple (2) contient effectivement une expression de quantité, pronominalisable sous la forme *j'en ai bu deux tasses*, mais l'exemple (3) n'est pas une expression de quantité (pronominalisation impossible **accompagnez-m'en un bout*). L'exemple (4) est une erreur grossière, les déterminants numéraux ne s'utilisant jamais avec une préposition (sauf *million*, *milliard*, etc.). L'exemple (5) est un exemple intéressant de déterminant complexe formé à partir d'une conjonction et qui aurait mérité d'être souligné, le sens quantifiant de *que* étant loin d'être évident pour un apprenant allophone. L'exception (6) montre que les auteurs ne connaissent pas le mécanisme de la règle d'effacement (qui ici ne s'applique pas avec l'article défini) et l'exemple (7) constitue un cas particulier, dans lequel *des* n'est pas un amalgame, comme semblent le croire les auteurs, mais l'article indéfini.¹ Le fait que pour SOHLBERG - TELLA *beaucoup de* soit considéré comme un groupe [Adv + Prep] ressort de façon incontestable du chapitre 12 (p. 47), intitulé éloquentement « Les adverbes exprimant la quantité » et dans lequel on trouve pas moins de vingt exemples sur le modèle de *assez de chaises*, *trop de chaises*, *plus de vin*. Il existe bien des adverbes de quantité : *il pleut beaucoup*, mais la tradition grammaticale finlandaise ignorant le déterminant, il est clair que les auteurs n'admettent pas que le mot *beaucoup* (en association avec *de*) puisse occuper cette fonction et qu'il s'agisse d'une catégorie grammaticale distincte. Le fonctionnement de la règle d'effacement avec les déterminants de quantité est ainsi interprété de façon très variée :

¹ Le groupe *bien des choses* doit être interprété comme un groupe [Adv + Det + N], comme le montre le fait que l'article indéfini peut prendre la forme *de* devant adjectif antéposé : *bien de belles choses*.

BÄRLUND - JOKINEN 44 :

beaucoup **de** chats — assez **d'**argent — suffisamment **de** nourriture [...] un litre **de** yaourt
Les expressions de quantité sont une exception à la règle de formation du partitif.

D'après la règle de formation du partitif en question, on forme le partitif en combinant *de* et l'article défini. Ici, la formulation de BÄRLUND - JOKINEN signifie implicitement que l'article défini est supprimé. Aucune mention nulle part de la possibilité de dire *beaucoup des dictionnaires que j'ai vus*.

NIVANKA - SUTINEN 33 :

Après les mots de quantité [exprimant un nombre, une mesure, un poids, etc.], l'article partitif prend en général la forme *de*.

Exemples :

- (1) Je mange beaucoup de pain mais peu de beurre.
- (2) Je prends un kilo de sucre et deux litres de lait. [...]
- (3) Il achète une bouteille de vin.
- (4) Elle boit deux tasses de café avec un morceau de gâteau.

Ici, on n'affirme pas que l'article a disparu, mais qu'il prend la forme *de*, ce qui, à tout prendre, est encore moins bon que la solution de SOHLBERG - TELLA : comment peut-on dire que *deux tasses de café* correspond à [Det + N + Det + N] ? Où est alors le mot relationnel (la préposition) ? Quant à l'exemple (3), il ne s'interprète prioritairement comme expression de quantité que si la bouteille a été utilisée pour acheter du vin en vrac. Ces imprécisions sont d'autant plus regrettables qu'à la même page, ce manuel dit :

Cependant, l'article défini se maintient chaque fois qu'il détermine un mot antécédent de relative et qu'il peut se traduire par le mot finnois "se" : *Beaucoup des étudiants que j'avais vus hier soir ...*, *Il m'a donné un peu de l'argent qu'il avait gagné pendant ses vacances*.

Quoique formulée inadéquatement comme exception de la règle précédente (si on les met en contraste, cela signifie que dans *beaucoup de pain*, le mot *de* est un article, tandis que dans *beaucoup des étudiants que*, le mot *de* est implicitement une préposition – on passe tout près de la vérité, mais la règle de base est trop boiteuse), il s'agit là de la seule mention dans les manuels finlandais de la possibilité de dire *beaucoup des* + N.

VILJANEN - VOUTILAINEN : pas de chapitre ni de paragraphe consacré à *beaucoup* ni aux déterminants de quantité en tant que tels. Sous le titre « Absence d'article » (*Artikkelia ei käytetä*), à la suite des articles défini et indéfini, une règle énigmatique sans explications dans la colonne de gauche :

ABSENCE D'ARTICLE

Dans les réponses aux questions « Combien ? ». *Un kilo de pommes rouges [...] beaucoup de chocolat noir*, etc. (VILJANEN - VOUTILAINEN 136)

Aucune explication sur la règle d'effacement. Seule une exception :

Mais : *la plupart des Finlandais, bien des adolescents, 60% des accidents*.
(VILJANEN - VOUTILAINEN 136)

Les auteurs laissent donc l'utilisateur déduire tout seul ce que signifie ce *mais* (amalgame, article défini, etc.).

Dans HEIKKILÄ - HIRVELÄ 95, c'est aussi l'interprétation prépositionnelle qui prévaut :

Après les mots exprimant la quantité, on utilise uniquement la préposition **de** pour exprimer le partitif. (Exemples : *un verre de champagne / un morceau de galette*).

Dans l'ensemble, les auteurs analysent donc le groupe *beaucoup de gens* comme [Adv + Prep + N] et non pas comme [_{Det}[beaucoup de] + _N[gens]]. En vertu de la règle d'effacement en action ici (*il y avait des gens* → *il y avait beaucoup de gens* ; *elle a mangé du gâteau* → *elle a mangé beaucoup de gâteau*), l'article est donc bien tombé, mais ce n'est pas l'article défini, comme le proclament les manuels, qui ne connaissent pas le mécanisme de la règle. L'article ne s'efface pas forcément (puisque l'effacement ne concerne que les formes d'article en *d*) : au pluriel fréquemment, au singulier sous certaines conditions, l'article défini se combine aisément avec *de* : *les livres que j'ai lus* → *beaucoup des livres que j'ai lus*, *j'ai mangé la tarte qu'elle a faite* → *je n'ai pas mangé beaucoup de la tarte qu'elle a faite*, etc. Seule la grammaire NIVANKA - SUTINEN, conçue pour l'enseignement aux adultes, fait mention de cette possibilité, comme on l'a vu ci-dessus. On comprend donc l'étonnement des étudiants frais émoulus du scolaire quand ils découvrent qu'on peut dire *beaucoup des livres*, car on peut supposer que, loin d'y voir un amalgame de *de + les*, nombre d'entre eux analysent *beaucoup des* comme le groupe [Adv + ArtInd], ce qui va à l'encontre de toutes les « règles » qu'on leur a apprises.

3.8. Résumé

L'enseignement de la morphologie de l'article aux apprenants finnophones devrait donc se faire selon la démarche suivante :

- 1) Introduction de la notion de déterminant : apprendre à distinguer *pronomini* et déterminant, savoir reconnaître les différents déterminants.
- 2) Présentation de l'article indéfini :
 - article indéfini singulier comptable et massif, article indéfini pluriel ;
 - identification formelle de l'article indéfini singulier massif comme entité monobloc (*du/de la*) ;
 - pas de « partitif pluriel » en français ;
 - identification des formes de bases
 - allomorphes résultant de
 - la place de l'adjectif
 - la position COD de phrase négative
 - l'influence de la préposition *de*, le phénomène de la **règle d'effacement**
- 3) Présentation de l'article défini
 - les formes de base
 - les amalgames *au, du, des*
 - les similitudes article indéfini *du/des* et amalgames *du/des*
- 4) Identification de la fonction de marque aspectuelle du *partitiivi* en finnois : l'article en français ne marque pas l'aspect. Fondamentalement, il n'y a pas de correspondance entre la forme de l'objet en finnois et la forme de l'article en français.
- 5) Identification des déterminants indéfinis complexes *beaucoup de, plus de*, application de la règle d'effacement.

4. LES MARQUEURS D'INFINITIF

Le chapitre précédent a été consacré à des problèmes qui concernent fondamentalement l'identification de certaines formes et de certaines structures, qu'il s'agisse des formes d'articles ou des types de compléments du verbe. Le présent chapitre ressortit à la même problématique : avant de pouvoir manier correctement les pronoms, l'apprenant doit savoir identifier une fonction particulière du mot *de*, celle de marqueur d'infinitif. D'une certaine façon, on peut dire que dans cet emploi, l'identification du mot *de* n'est que la continuation et la synthèse du chapitre précédent, car le marqueur d'infinitif est formellement identique à un certain nombre de formes d'article et son fonctionnement fait intervenir la notion d'objet ou de complément du verbe.

On peut préciser d'emblée que la notion de marqueur d'infinitif est totalement absente de la littérature scolaire finlandaise. Sur ce point, nous n'aurons donc pas à analyser les manuels de français écrits en Finlande. Mais il figure çà et là des indications concernant la pronominalisation du groupe infinitif objet du verbe, qui mériteront quelques remarques dans le chapitre consacré au pronom de 3^e personne à antécédent non GN. À la décharge des auteurs finlandais, il faut reconnaître que la notion de marqueur d'infinitif est absente des manuels FLE grand public. Pourtant, comme nous l'avons constaté dans notre enseignement, elle présente de grands avantages :

- 1) elle éclaire de façon décisive le comportement du pronom de 3^e personne objet substitut d'infinitif (pronominalisation différente du groupe [*de* + INF] dans *il rêve de partir* ~ *il a oublié de téléphoner*) qui fait souvent l'objet d'explications confuses et de longues listes à mémoriser ;
- 2) elle éclaire de façon décisive la pronominalisation des groupes infinitifs sujets réels du type *il est normal d'hésiter* ;
- 3) elle permet de simplifier considérablement les règles à retenir et facilite la mémorisation du système des pronoms.

Au vu de tant de qualités, on peut se demander pourquoi cette notion n'est pas plus largement exploitée dans les manuels. Si l'on fait le tour d'horizon des grammaires FLE existantes, l'utilisation de *de* marqueur d'infinitif est assez largement documentée, mais le mot *de* n'est jamais étiqueté en tant que tel comme marqueur d'infinitif. Pourtant, le terme ou la notion elle-même ne sont pas entièrement absents de la littérature scientifique. GOOSSE 1993¹³ : 1558-1559 le mentionne dans un chapitre consacré aux « introducteurs ». De même, Sandfeld les analyse dans sa *Syntaxe du français contemporain*, et utilise le terme d'« indices » (SANDFELD 23). La *GMF* en parle au sujet des marques de subordination (*GMF* 474) et des propositions infinitives (*GMF* 496). Certains auteurs emploient également le terme de *complémenteur*, notamment G. Huot, qui a consacré toute une étude au « complémenteur *de* » (HUOT 1981). Les marqueurs d'infinitifs font l'objet d'une présentation simple et claire dans la grammaire *Fransk universi-*

tetsgrammatik, qui les définit¹ en termes de *infinitivmärke* « marque[ur]s d'infinitif » (PEDERSEN 315).

4.1. Définition

Dans l'ouvrage cité à l'instant, Huot analyse *de* essentiellement dans ses fonctions de subordonnant, illustrées par les exemples ci-dessous :

- Il vient d'accepter la situation qui lui était offerte
- Il vient d'accepter que ce cours soit déplacé
- Il vient d'accepter de prendre la parole en public (HUOT 27)

L'auteure étudie les ressemblances entre complétives et constructions infinitives. Nous nous intéresserons pour notre part plus particulièrement au comportement de ces constructions avec V_{inf} en ce qui concerne la pronominalisation.

Personnellement, nous avons opté pour le terme de « marqueur d'infinitif » (qui se trouve aussi dans *GMF* 474), car celui de complémenteur n'est pas très parlant, étant donné qu'il pourrait désigner tout mot de relation marqueur de fonction comme *de* dans *la meuleuse de mon voisin* (MAINGUENEAU 39-40 utilise le terme de complémenteur pour désigner une position syntaxique). Le terme de *marqueur d'infinitif* a l'avantage de restreindre le champ à cet emploi particulier et de dire clairement quelle est sa fonction.

Le marqueur d'infinitif est en général *de*, mais *à* peut aussi servir de marqueur dans le cas de certains verbes : *apprendre qch / apprendre à faire qch, enseigner qch / enseigner à faire qch, commencer qch / commencer à faire qch, chercher qch / chercher à faire qch*. Nous ne nous intéresserons pas davantage aux cas du marqueur *à*, car il est assez marginal et ne pose pas de problèmes de pronominalisation (voir ci-dessous).

L'usage du marqueur d'infinitif était nettement plus répandu dans la langue classique. Dans sa *Syntaxe française du XVII^e siècle*, HAASE 296-311 répertorie de nombreux cas dans lesquels l'usage diverge de celui d'aujourd'hui : *Il me vaudrait bien mieux [...] de travailler beaucoup* (Molière), *Il leur sembloit de voir toujours ce visage*, (Vaugelas), *À quoi bon de dissimuler ?* (Molière). De même, on y voit que non seulement de nombreux verbes ont, avec le temps, troqué une construction pour une autre (*hésiter de faire qch, s'obstiner de faire qch, exhorter de faire qch*, etc., verbes transitifs indirects qui se construisent aujourd'hui tous avec *à*), mais que le marqueur d'infinitif lui aussi est susceptible de varier. Le verbe *aimer* en est un bon exemple. L'infinitif objet d'*aimer* est couramment construit avec *de* au XVII^e siècle : *Ce que je suis m'arrache à ce que j'aimois d'être* (Corneille), *Je n'aime pas de pleurer* (Racine) (HAASE 302) ; il se construit couramment avec *à* au XVIII^e siècle.² Aujourd'hui, *aimer* est l'un des verbes dont l'objet infinitif est dépourvu de marqueur (notamment *aimer, souhaiter, espérer, désirer* : *Il aime lire, Nous désirons rentrer chez nous*), particularité qui est à l'origine de bien des incertitudes et de bien des erreurs de la part des apprenants. La construction avec le

¹ Dans la version en suédois que nous avons utilisée.

² Nous avons relevé de nombreux exemples chez les auteurs du XVIII^e siècle en consultant la bibliothèque numérique Gallica, par exemple : *Il s'est mis ensuite sur le chapitre des histoires de sa jeunesse, sujet intéressant pour les vieillards et dont ils aiment toujours à s'entretenir en présence des jeunes gens* (LOISEL DE TRÉOGATE, J. M., *Ainsi finissent les grandes passions*, 1788) [Frantext ; Q484-Q485].

marqueur *à* est encore présente dans langue soutenue, le marqueur *de* étant perçu comme nettement archaïsant.¹

Ce marqueur *de* est comparable à ce qu'on trouve par exemple dans les langues germaniques (*to say, att läsa, um zu sagen*, etc.), comme le souligne SANDFELD 26. Son rôle est d'introduire l'infinitif. On le trouve employé dans différents cas : devant l'infinitif objet, devant l'infinitif sujet rejeté et devant l'infinitif attribut.

4.2. Le marqueur d'infinitif *de* devant l'infinitif objet

Le marqueur d'infinitif précède le verbe quand celui-ci est en position de complément d'objet direct d'un autre verbe, comme dans les exemples de HUOT ci-dessus. Les exemples suivants sont une autre manière de faire ressortir le mécanisme :

Le gouvernement envisage *de retirer ses troupes*.
 Le gouvernement envisage *le retrait des troupes*.
 Elle regrette *d'avoir accepté*.
 Elle regrette *sa décision*.

En principe, il y a identité parfaite de structure, dans la mesure où la pronominalisation s'effectue avec un pronom COD :

Le gouvernement envisage *de retirer ses troupes*. → Le gouvernement l'envisage.
 Le gouvernement envisage *le retrait des troupes*. → Le gouvernement l'envisage.
 Elle regrette *d'avoir refusé*. → Elle le regrette.
 Elle regrette *son refus*. → Elle le regrette.

Il y a également identité de structure entre la construction avec infinitif et la complétive, comme on l'a vu dans l'exemple de HUOT mentionné ci-dessus, et où la pronominalisation s'opère de la même façon :

Elle regrette *d'avoir refusé*. → Elle le regrette.
 Elle regrette *que Paul ait refusé*. → Elle le regrette.

La pronominalisation est justement le point qui embarrasse en général les apprenants : pourquoi pronominalise-t-on de la même manière *il m'a promis le cadeau* → *il me l'a promis* et *il m'a promis d'écrire* → *il me l'a promis* ? De nombreux apprenants, dans ce cas, interprétant *de* comme une préposition introduisant un COI, utilisent le pronom *en* : *il a promis de m'écrire* → **il m'en a promis*. Cette manière de faire, pour logique qu'elle soit, débouche évidemment sur une forme agrammaticale. Il faut dire que les manuels de grammaires, et les enseignants à leur suite, sont en partie responsables de ces erreurs. En effet, les grammaires normatives (toutes grammaires confondues : finlandaises, françaises généralistes et FLE) proclament qu'on dit *demandeur qch* mais *demandeur de faire qch* (ou *accepter qch* mais *accepter de faire qch*, etc.), selon le modèle suivant :

demandeur	quelque chose
demandeur de	faire quelque chose

Autrement dit, devant un COD infinitif on ajouterait la « préposition » *de*. C'est de cette manière que le présente par exemple la GDFH, à propos des verbes suivis de deux compléments :

¹ Autre survivance d'une construction ancienne qui donne bien du fil à retordre aux apprenants : *imaginer faire* ~ *imaginer de faire*.

On trouve également :

VERBE + COI (à quelqu'un) + DE + INFINITIF

– J'ai demandé *au serveur de m'apporter* un café.

– Elle a conseillé *à sa fille de ne pas conduire* de nuit. (GDFH 15)

Nous avons reproduit exactement les variations typographiques, qui sont porteuses de sens. On voit nettement que dans l'esprit des auteurs, *de* est un mot relationnel assimilable à une préposition.¹ L'apprenant s'imagine alors que la construction du verbe change en fonction de l'objet : pas de *de* devant un nom, mais utilisation de *de* devant infinitif (ce qui n'est absolument pas le cas) et il sera logiquement tenté de dire *Il a demandé de partir* → **Il en a demandé*, comme dans la réponse fautive relevée dans les examens partiels (voir p. 29), où l'on demande de remplacer le groupe souligné par un pronom : *Le médecin m'a déconseillé de faire du jogging* → **Le médecin m'en a déconseillé*.

Si en revanche on utilisait dans les grammaires la notion de marqueur d'infinitif à un stade précoce de l'enseignement, il serait facile de faire comprendre la structure réelle :

demander	quelque chose
demander	de faire quelque chose

Dans ce cas, il apparaîtrait clairement que le mot *de* est un élément du groupe verbal COD et non pas une préposition introduisant un GP, bref que la construction du verbe ne change en aucune manière quand l'objet direct est un infinitif au lieu d'un nom. Ainsi, l'exemple de GDFH 15 ci-dessus devrait être formulé de la manière suivante :

VERBE + COI (à quelqu'un) + [de INFINITIF]

Dès lors, la pronominalisation par *le* (*il me l'a demandé*) dans les deux cas serait très facile à comprendre. Cependant, la pronominalisation par un pronom COD n'est pas toujours possible. Nous avons dressé une liste de verbes transitifs directs² qui peuvent recevoir un COD infinitif avec marqueur *de* :

accepter qch ~ accepter de faire qch	offrir qch ~ offrir de faire qch
attendre qch ~ attendre de faire qch	omettre qch ~ omettre de faire qch
choisir qch ~ choisir de faire qch	ordonner qch ~ ordonner de faire qch
conseiller qch ~ conseiller de faire qch	oublier qch ~ oublier de faire qch
déconseiller qch ~ déconseiller de faire qch	permettre qch ~ permettre de faire qch
décider qch ~ décider de faire qch	préconiser qch ~ préconiser de faire qch
dire qch ~ dire de faire qch	promettre qch ~ promettre de faire qch
demander qch ~ demander de faire qch	proposer qch ~ proposer de faire qch
envisager qch ~ envisager de faire qch	rappeler qch ~ rappeler de faire qch
essayer qch ~ essayer de faire qch	refuser qch ~ refuser de faire qch
feindre qch ~ feindre de faire qch	regretter qch ~ regretter de faire qch
jurer qch ~ jurer de faire qch	reprocher qch ~ reprocher de faire qch
mériter qch ~ mériter de faire qch	se rappeler qch ~ se rappeler de faire qch
nécessiter qch ~ nécessiter de faire qch	tenter qch ~ tenter de faire qch
négliger qch ~ négliger de faire qch	

¹ Cette confusion mène ainsi Boularès et Frérot à énumérer dans une longue liste d'exemples de « verbes qui fonctionnent avec *de* » des constructions aussi différentes que *elle accepte de venir avec nous / j'ai besoin de louer une voiture / tu as eu raison de le mettre à la porte / j'ai rougi de devoir demander une faveur* (BOULARÈS - FRÉROT 180-181).

² On trouve une longue liste de verbes se construisant avec *de* dans GOOSSE 1993¹³ : 1285. Là aussi, cette liste mêle des constructions différentes : une grande partie sont des verbes pronominaux, qui se construisent avec un COI et d'autres sont des verbes intransitifs (*bruler de faire qch*).

Mais on constate que dans de nombreux cas, le groupe [*de* + Inf] n'est pas directement pronominalisable : *Il a oublié d'aller à son rendez-vous* → ? *Il l'a oublié* (plutôt : *il a oublié d'y aller* ou tout simplement *il a oublié*). *Elle achève son travail* → *Elle l'achève* mais *Elle achève de diner* → ?? Ainsi, dans la liste ci-dessus, on peut dire que les seuls verbes dans lesquels la pronominalisation du COD GN et celle du COD infinitif se réalisent facilement sont *conseiller*, *déconseiller*, *envisager*, *jurer*, *mériter*, *proposer*, *regretter*, *reprocher* et *se rappeler*. Dans les autres cas, la pronominalisation se réalise le plus souvent avec *faire* (lui-même introduit par le marqueur *de*) ou se limite à certains types de noms.

Quoi qu'il en soit, l'essentiel n'est pas tant de savoir avec quels verbes cette pronominalisation est possible (il s'agit davantage d'une question de lexique faisant intervenir beaucoup d'autres aspects du vocabulaire) que de savoir identifier correctement la construction du verbe. Cela permet de **ne pas confondre** ces cas de COD infinitif à marqueur *de* avec **les constructions indirectes** dans lesquels *de* est une préposition marqueur de fonction. Dans ce cas, la pronominalisation se fait avec *en* :

Il rêve de partir	→ il en rêve
Il envisage de partir	→ il l'envisage.

Cette notion de marqueur joue donc un rôle déterminant dans l'utilisation correcte des pronoms *le/en*.

4.3. Le marqueur d'infinitif devant l'infinitif sujet réel

Quand l'infinitif est sujet du verbe, le marqueur *de* s'utilise essentiellement dans le style soutenu : *De vouloir résoudre ce problème tout seul me paraissait prétentieux*. L'emploi du marqueur d'infinitif dans ce cas est soumis à diverses contraintes et peut introduire une nuance causale ; nous ne nous étendrons pas sur cet emploi, car il n'affecte pas de façon significative la pronominalisation.

En revanche, quand le groupe infinitif est rejeté après le verbe introduit par un pronom sujet apparent, l'emploi du marqueur *de* est obligatoire. Le sujet apparent peut être *il* quand l'attribut du verbe est un adjectif ou un participe : *Il est étrange d'affirmer une telle chose*. – *Il est fréquent de rencontrer cette tournure*. – *Il a été décidé de suspendre la séance*. – *Il est recommandé de se faire vacciner*. – *Il est interdit de fumer dans les lieux publics*. – *Il semble difficile d'obtenir des renseignements fiables sur la situation politique de ce pays*. La langue parlée utilise fréquemment *ça* (ou *ce* devant certaines formes d'être) dans ce cas : *C'est fréquent de rencontrer cette tournure*. – *Ça aurait été scandaleux d'accepter*. Quand l'attribut est un GN, on utilise *ce* : *C'est une chance extraordinaire de faire ce voyage*. Enfin, quand le verbe n'est pas un verbe d'état, on utilise *ça/cela* : *Ça l'amusait de jouer un personnage qu'il n'était pas*. – *Cela ne me dérange pas de devoir rentrer à pied*.

Dans toutes ces constructions, *de* sert de marqueur d'infinitif. Si l'on rétablit l'ordre normal des mots, le marqueur disparaît (sauf dans un style très soutenu ou archaïsant) :

Il est étrange d'affirmer une telle chose.	→ Affirmer une telle chose est étrange.	— Il est peu fréquent de rencontrer cette tournure.	→ Rencontrer cette tournure est peu fréquent.
Il semble difficile d'obtenir des renseignements fiables sur la situation politique de ce pays.	→ Obtenir des renseignements fiables sur la situation politique de ce pays semble difficile.	— C'est une chance extraordinaire de faire ce voyage.	→ Faire ce voyage est une

chance extraordinaire. – Ça l’amusait de jouer un personnage qu’il n’était pas. → Jouer un personnage qu’il n’était pas l’amusait. – Cela ne m’intéresse pas de suivre ce cours. → Suivre ce cours ne m’intéresse pas.

La transformation peut se faire régulièrement¹ ; le choix entre ordre des mots normal SVO et inversion du sujet dépend de facteurs complexes sur lesquels nous ne nous étendrons pas ici. Ce qui importe, c’est de bien identifier le mot *de*. En effet, dans les constructions comme *il est normal de...*, de nombreux apprenants étrangers interprètent *de* comme une préposition introduisant en quelque sorte « un adjectif complément du verbe ». En d’autres termes, les apprenants se figurent qu’il existe une construction *normal de + INFINITIF*, *impossible de + INFINITIF*, *scandaleux de + INFINITIF*, etc. C’est ce qui motive la question classique que nous avons entendue souvent chez des apprenants finnophones mais aussi chez d’autres allophones : « Est-ce qu’on dit *difficile de* ou *difficile à ?* ». Cette question est en fait absurde, puisqu’il n’y a rien de comparable entre *Ce livre est difficile à lire* et *Il est difficile de lire ce livre* : dans le premier cas, le GV est complément de l’adjectif *difficile*, dans le deuxième cas, il est sujet réel du verbe *être*. Évidemment, avec un pronom, la ressemblance est frappante si l’on met en parallèle ces deux phrases : *Il est difficile à lire* ~ *Il est difficile de lire*. Le grammairien sait qu’elles sont de structure totalement différente, mais le débutant n’a peut-être pas toujours les moyens de le comprendre. La situation est encore compliquée par le fait que de nombreux adjectifs, exprimant par exemple un sentiment, peuvent bel et bien se construire avec *de + INFINITIF* : *heureux de dire*, *enchanté de venir*, *étonné d’apprendre*, etc. Entre *il est scandalisé d’entendre de telles choses* et *il est scandaleux d’entendre de telles choses*, il est indéniable que la ressemblance est trompeuse. Certains adjectifs – rares heureusement – peuvent même s’utiliser dans les deux cas. *Il est malheureux d’avoir laissé passer cette occasion* peut recevoir deux interprétations : « il [=N] est désolé d’avoir laissé passer/il est regrettable qu’on ait laissé passer cette occasion »², voir le détail dans KALMBACH 2003 : 239. La notion de marqueur d’infinitif permet donc ici de nettement mieux faire ressortir le mécanisme, et de montrer que la construction infinitive s’apparente dans ces cas à une complétive sujet :

Il est normal d’avoir des hésitations.
 Il est normal que tu hésites.
 Il est étrange d’affirmer une telle chose.
 Il est étrange que l’on affirme une telle chose.

La compréhension de ce mécanisme joue un rôle absolument essentiel en ce qui concerne la pronominalisation, et précisément pour les apprenants finnophones. En effet, quand l’apprenant a compris que c’est tout le groupe [*de + INF*] qui est sujet réel du verbe et que la construction [*Il est ADJECTIF [de V]*] se rétablit dans l’ordre normal SVO sous la forme [*V est ADJECTIF*], il devient beaucoup plus facile d’identifier le GV comme le sujet et de le remplacer par le pronom qui convient, en l’occurrence les différentes formes du pronom *ÇA* (*ce*, *ça*, *cela*, selon les cas). Ceci implique évidemment la connaissance de deux autres règles :

¹ La transformation n’est pas toujours possible, notamment dans le cas de passifs à valeur impersonnelle, dans lesquels, par définition, il est impossible de rétablir le sujet du verbe : *Il a été décidé de suspendre la séance.* → ?? (voir GMF 447-450).

² Ces cas sont un peu plus fréquents avec les complétives : *il est heureux que vous partiez*, *il est malheureux que vous n’ayez pas répondu*, *il est honteux que vous ayez refusé*, etc., qui peuvent tous s’interpréter de deux manières.

1) le mot *il* dans *il est facile de lire ce livre en un jour* est un simple morphème dont la fonction est d'indiquer la personne et qui n'a aucun antécédent. « Le *il* impersonnel fonctionne comme **une forme postiche** (un pur régisseur verbal, référentiellement vide) destinée à occuper la place canonique du sujet non pourvue ou devenue vacante » (*GMF* 448). Il est sans référent, mais non sémantiquement vide, puisqu'il apporte l'information « forme conjuguée de 3^e personne ». Le finnois n'en a pas besoin, puisque l'information « 3^e personne » est véhiculée par la forme verbale (le *n* dans *on helppo lukea...*) – cette différence doit être soulignée avec force auprès des apprenants finnophones – et ce sujet apparent est tout aussi inusité en l'italien (*è facile leggere*), en espagnol (*es facil leer*) et dans bien d'autres langues dans lesquelles la forme du verbe porte en elle-même la marque de personne ;

2) le pronom utilisé pour renvoyer à un antécédent qui n'est pas un GN est *ÇA*, et non pas *IL*.

On éviterait ainsi la production de phrases agrammaticales du type *Est-ce que c'était nécessaire d'abattre cet arbre? Oui, il était indispensable* (36 % de réponses fausses sur un tel test, voir p. 15) et **Est-ce que c'était nécessaire d'abattre cet arbre? Oui, en était indispensable* (voir p. 18).

Accessoirement, l'utilisation de la notion de marqueur d'infinitif éviterait une faute courante aux francophones apprenant l'italien ou l'espagnol. En effet, l'italien utilise un marqueur d'infinitif devant l'infinitif COD (*ha deciso di venire*), mais l'espagnol n'en utilise pas (*decidió venir*). Ni l'espagnol ni l'italien n'utilisent de marqueur devant l'infinitif sujet inversé : *Il est facile de lire ce livre en un jour* ~ *È facile leggere questo libro in un giorno* ~ *Es facil leer este libro en un dia*. Les francophones diront presque systématiquement **è facile di telefonare*, **es imposible de venir*, etc. Nous ne mentionnons pas les problèmes des francophones avec l'italien et l'espagnol dans un but purement documentaire, mais bien parce que de nombreux étudiants de français des établissements d'enseignement supérieur finlandais apprennent obligatoirement une seconde langue romane (italien ou espagnol le plus souvent). La comparaison avec l'italien et l'espagnol permet de montrer que ces deux langues se comportent exactement comme le finnois et que c'est le français qui a un comportement particulier, puisqu'il « ajoute » plusieurs éléments :

<i>finnois</i>	On helppo	lukea tämä kirja yhdessä päivässä.
<i>italien</i>	È facile	leggere questo libro in un giorno.
<i>espagnol</i>	Es facil	leer este libro en un dia.
<i>français</i>	Il est facile de	lire ce livre en un jour.

Il y a donc là une manière très utile d'illustrer concrètement le fonctionnement des marqueurs d'infinitif et, en prime, d'éviter aux apprenants finnophones de faire des erreurs en italien du type **È facile di dire* ou en espagnol **decidió de venir* (erreurs courantes dont se plaignent régulièrement nos collègues enseignant les langues en question).

4.4. Le marqueur d'infinitif devant l'infinitif attribut

Le marqueur d'infinitif s'utilise également devant le GV attribut du sujet, selon une structure que résume bien la célèbre devise *L'essentiel n'est pas de gagner, c'est de participer*. Le sujet du verbe peut être un GN ou une proposition détachée apposition du pronom *ce* sujet du verbe : *La question est de savoir pourquoi les fabricants de tabac ajoutent de l'ammoniaque dans les*

cigarettes – Le plus difficile a été de prendre la décision de se lancer – L'essentiel semblait de contenter les militants du parti – Ce qui compte, c'est de bien savoir identifier les différentes fonctions du mot « de ». En revanche, le marqueur ne s'utilise pas après être quand l'infinitif est un attribut ayant pour sujet un autre infinitif : *Partir c'est mourir un peu* ou *Tout comprendre, c'est tout pardonner* (PEDERSEN 317, SANDFELD 59) ou *souffler n'est pas jouer*. Autre exception : dans les propositions clivées, le GV objet du verbe extrait en tête de phrase se retrouve formellement en fonction d'attribut ; dans ce cas, on n'ajoute pas de marqueur *de* devant l'infinitif attribut si la structure de départ n'en comporte pas : *Je veux m'en aller* → *Ce que je veux, c'est m'en aller* à opposer à *J'avais décidé de ne plus jamais le revoir* → *Ce que j'avais décidé de façon sure, c'était de ne plus jamais le revoir*. La dislocation peut toutefois faire apparaître un marqueur devant un GV qui n'en a pas dans la structure de départ : *Ce que je désirais, c'était de présenter et de faire connaître cet auteur* (< *désirais présenter / désirais faire connaître*).

En ce qui concerne la pronominalisation, le problème est théoriquement moins complexe, puisque régulièrement dans cette position on reprend le GV_{inf} par *ÇA* : *L'essentiel, c'est ça / Ce que je voulais, c'était ça*. Cependant, la mise en relief est fréquente dans un tel cas : *Le plus difficile a été de prendre la décision de se lancer* → *C'est ça qui a été le plus difficile / Ce qui compte, c'est de bien savoir identifier les différentes fonctions du mot « de »* → *C'est ça qui compte*. De ce point de vue-là, les apprenants finnophones sont confrontés à un double problème, sur lequel nous reviendrons en détail plus loin : utilisation du pronom correct (*ça* et non un autre mot), et maîtrise de la mise en relief, qui est loin d'être évidente. Nous n'avons pas conçu de tests spécifiques de substitution du GV_{inf} dans un tel cas, mais il est plus que probable que dans un tel cas, les auteurs des énoncés agrammaticaux examinés au § 1.1 (voir p. 12 et 15) seraient incapables d'effectuer la transformation.

4.5. Conclusion

Quelle que soit la manière d'analyser, en dernier ressort, le mot *de* dans les constructions *Il a décidé de partir* ou *Il est naturel d'avoir des doutes*, il est incontestable que du point de vue du rendement pédagogique le marqueur d'infinitif est un outil d'une très grande utilité, qui permet aux apprenants finnophones de comprendre beaucoup plus facilement le fonctionnement des constructions impersonnelles. Il les oblige notamment à réfléchir aux structures de leur propre langue, et c'est justement souvent l'absence d'une telle réflexion qui mène à bien des confusions. Ainsi, en finnois, malgré les apparences, la différence entre les phrases *Tämä kirja on helppo lukea* (mot à mot : « ce livre est facile lire ») et *On helppo lukea tämä kirja* (mot à mot : « est facile lire ce livre ») ne se réduit pas à une simple question d'ordre des mots (prétendument libre en finnois, ce qui est une contrevérité flagrante). Pour comprendre la différence, l'apprenant doit analyser la valeur impersonnelle du verbe *On* (*[il] est*) en tête de phrase, verbe porteur de sa marque de personne, et comparer cette structure avec le français, qui a besoin d'un mot « auxiliaire » pour marquer la personne. Il est dès lors plus facile d'assimiler la règle qui veut qu'en français un GV_{inf} rejeté après le verbe soit pourvu d'un marqueur particulier, qui fait partie intégrante du GV. Indépendamment de la question de savoir si *de* est réellement un subordonnant, il paraît de toute façon plus rentable pour l'apprentissage d'en faire un élément obliga-

toire du GV, exactement comme le *to* de l'anglais, le *att* du suédois ou le *zu* de l'allemand (dont l'utilisation n'est cependant pas aussi systématique qu'en anglais ou en suédois). De même, du point de vue du rendement pédagogique, la notion de marqueur d'infinitif éclaire de façon décisive la différence de pronominalisation à première vue inattendue de constructions d'aspect identique *il rêve de partir* → *il en rêve* ~ *il a décidé de partir* → *il l'a décidé*.

Nous avons constaté dans notre enseignement que l'utilisation de cette notion améliorerait de façon significative la compréhension de ces mécanismes. Les apprenants sont donc amenés à interpréter le mot *de* de plusieurs façons : préposition, forme d'article indéfini, marqueur d'infinitif, trois natures différentes que l'on retrouve dans la phrase suivante : *Il est utile de savoir interpréter de telles structures de différentes manières*. Il est incontestable que la polyvalence du mot *de* en français peut poser des problèmes à l'apprenant et qu'elle nécessite une certaine gymnastique mentale, du moins au début de l'apprentissage – à quoi il est facile de remédier par des exercices appropriés. Mais il est absolument indéniable que le fait de savoir distinguer dans cette « jungle » un *de* marqueur d'infinitif représente un atout décisif dans la compréhension de plusieurs phénomènes connexes. On aurait donc tout intérêt à l'introduire dans les grammaires françaises et FLE, et bien plus encore, on s'en doute, dans les grammaires et manuels scolaires finlandais.

L'étude de *de* marqueur d'infinitif constituait le dernier volet de l'analyse des outils nécessaires au bon maniement des pronoms. Nous avons ainsi éclairé la première partie de notre titre et pouvons passer maintenant à l'étude de *ça* et du système des pronoms de 3^e personne dont il est la figure emblématique.

5. LE PRONOM DE 3^e PERSONNE

Le problème central de cette étude est d'une certaine façon plus facile à résumer en un mot en finnois qu'en français : il s'agit du pronom *se*. Il a en effet deux équivalents en français, *IL* et *ÇA*.¹ Nous allons voir que si on les compare au finnois, on peut considérer que ces deux pronoms ne sont eux-mêmes que des variantes d'un seul et même mot, pour lequel il s'agit de trouver une dénomination commune. Celle-ci est absente des grammaires, car, pour l'instant, *IL* reste confiné dans la classe des pronoms personnels et *ÇA* dans celle des démonstratifs.

5.1. Les pronoms « personnels »

Du fait d'une longue tradition grammaticale, les grammaires scolaires francophones (et FLE) regroupent dans une même classe appelée « pronoms personnels » des mots aussi différents que *je*, *lui*, *y* et *en*. Ces mots présentent certaines caractéristiques communes², mais celles-ci sont assez peu significatives. Les pronoms *y* et *en* entrent dans la catégorie des pronoms personnels parce qu'ils présentent certaines similitudes de comportement avec *il*, *la*, *lui*. Comme *il* figure toujours en troisième position aux côtés de *je* et *tu* dans les tableaux de conjugaison, il n'en faut pas plus pour que la parenté *je* ~ *il* débouche sur l'inclusion de *y* dans la classe des pronoms personnels, par un raccourci *je* ~ *il* ~ *y*. Le problème n'est pas là, mais plutôt dans le terme même de « pronom personnel ».

La 3^e personne s'oppose aux 1^{re} et 2^e personnes, instances obligatoires de l'énonciation, par le fait qu'elle ne participe pas de l'énonciation (voir par exemple MAINGUENEAU 43). Benveniste parlait à ce propos de « non personne » (BENVENISTE 255-256). Le fait que la 3^e personne ait un comportement particulier par rapport aux autres se manifeste de bien des façons, ne serait-ce que par des traits morphosyntaxiques observables en français comme en finnois (pour ne prendre comme exemples que ces deux langues-là). En effet, les pronoms de 1^{re} et 2^e personne (dits aussi « pronoms de dialogues », PICABIA - ZRIBI-HERTZ 97) ont une forme objet unique pour le COD et le COI (*me*, *te*, *nous*, *vous*) et de surcroît invariable, alors que le pronom de 3^e personne connaît des formes différentes pour le COD (*le*) et le COI (*lui*), qui sont variables en genre et/ou en nombre (*le/la/les*, *lui/leur*). Au niveau du finnois, on note aussi que les verbes peuvent se conjuguer sans pronom marqueur de personne à la 1^{re} et la 2^e personne (comme en italien ou espagnol), alors que le pronom de 3^e personne est normalement obligatoire (sauf certains cas d'emploi particulier). Ces indices morphosyntaxiques ne sont qu'une des manifestations du statut particulier de la « 3^e personne ». Nous avons nous-même choisi dans notre enseignement de n'inclure dans la classe des pronoms personnels que les formes *je*,

¹ Les capitales indiquent conventionnellement que *il* et *ça* peuvent avoir plusieurs formes différentes, en dehors des simples variations de genre et de nombre : *le*, *lui*, *celui-là*, etc. C'est pour cette raison que *se*, malgré les douze formes possibles de la déclinaison, n'est pas mis en capitales, car les différents cas sont de simples variations morphologiques d'une racine identique *Se/i-*, contrairement à l'opposition *ça* ~ *en*.

² Ces traits communs sont limités : indication de la personne (au sens de « personne morphologique » 1^{re}, 2^e et 3^e personnes), comportement morphosyntaxique similaire (accord, place devant le verbe).

*tu, on, nous, vous*¹. Autrement dit, nous réservons la dénomination de pronom personnel aux pronoms désignant l'énonciateur et le coénonciateur (*on* étant interprété comme un *nous* expansé)². Cette solution peut paraître radicale, mais de nombreuses règles inutilement compliquées se trouvent ainsi réduites à une expression beaucoup plus simple, notamment en ce qui concerne la place respective des pronoms devant le verbe. On peut par exemple énoncer que si deux pronoms objet conjoints figurent simultanément devant le verbe, le pronom personnel se place toujours en premier (cette règle sans exception n'est donc valide que si on exclut *IL* de la classe des pronoms personnels). Il n'est cependant pas certain qu'une telle distinction entre pronoms personnels (1^{re} et 2^e personne) et un autre type de pronoms (de 3^e personne) soit vraiment productive dans une grammaire pour francophones ni forcément dans toute grammaire FLE et il n'est pas impossible que nous révisions notre manière de présenter le système.

Ce qui a motivé avant tout ce choix, c'est la comparaison entre les « déclinaisons » des formes de 1^e et 2^e personne et celles de 3^e personne et les problèmes de terminologie qui en découlent. En finnois, on obtient en principe des modèles de déclinaison tout à fait similaires et réguliers pour le pronom démonstratif *se* et le pronom personnel *hän*. Nous les présentons ici à l'intention du lecteur francophone, d'autant que nous citerons à maintes reprises diverses formes de la déclinaison du pronom *se*.³

	pronom démonstratif <i>se</i>		pronom personnel <i>hän</i>	
	<i>sg.</i>	<i>pl.</i>	<i>sg.</i>	<i>pl.</i>
nominatif	se	ne	hän	he
accusatif	sen	ne	hänet	heidät
partitif	sitä	niitä	häntä	heitä
génitif	sen	niiden	hänen	heidän
translatif	siksi	niiksi	häneksi	heiksi
essif	sinä	niinä	hänenä	heinä
allatif	sille	niille	hänelle	heille
adessif	sillä	niillä	hänellä	heillä
ablatif	siltä	niiltä	häältä	heiltä
illatif	siihen	niihin	häneen	heihin
inessif	siinä	niissä	hänessä	heissä
élatif	siitä	niistä	hänestä	heistä

Tableau 19

On observera que l'accusatif se confond avec le génitif au singulier dans la déclinaison de *se* et qu'au pluriel nominatif et accusatif se confondent (comme on l'a évoqué au § 3.3.3, la nouvelle grammaire finnoise *ISK* considère désormais qu'il n'y a d'accusatif que dans les formes des pronoms personnels et de l'interrogatif *kuka*, les autres formes en *-n* considérées antérieurement comme accusatif sont maintenant assimilées à un génitif, les formes d'accusatif en *-t* du

¹ Voir KALMBACH 2003 : 87 et 97-99

² Sur le sens de *on*, voir VIOLET 1988.

³ Ne sont mentionnés que les douze cas usuels, à l'exception, par exemple, du comitatif *niine*, d'emploi limité, et de l'instrumental *niin* lexicalisé en adverbe d'intensité (« si »).

pluriel étant assimilées à un nominatif, voir ISK 1184-1186). Ces pronoms finnois peuvent occuper absolument toutes les fonctions du GN sans aucune limitation que ce soit, autrement dit il n'existe pas de contraintes formelles dues à la position du pronom dans la phrase (aucune différence entre forme disjointe et conjointe) ni à la fonction. C'est loin d'être le cas en français, comme nous le verrons dans les chapitres qui suivent.

Le finnois utilise donc comme pronom de 3^{ème} personne deux types de pronoms différents : le pronom à référent +HUMAIN *hän* considéré comme pronom personnel (*persoonapronomini*), et le pronom *se*, considéré comme pronom démonstratif (voir ISK 707), dont le référent est -HUMAIN, c'est-à-dire que l'antécédent peut être un animal, un objet, une idée, une proposition, etc. Il en découle qu'en finnois, les pronoms dits « personnels » (*persoonapronomini*) *minä, sinä, hän, me, te, he* ont toujours un référent +HUMAIN. Il s'établit ainsi une confusion sur les termes : les apprenants finnophones considèrent comme pronoms personnels les pronoms qui réfèrent à une personne, non pas parce que le mot *persoona* peut effectivement signifier « personne » (dans ce sens, il est probablement immotivé pour la majorité des finnophones), mais parce que la tradition grammaticale finlandaise identifie aux pronoms personnels uniquement ceux qui réfèrent effectivement à une personne, le mot *se*, pronom démonstratif, en étant exclu d'office (ISK 707-711). La confusion est encore renforcée par le fait qu'en français les pronoms correspondants sont également appelés « pronoms personnels ». Il en découle que 1) les apprenants finnophones et les auteurs de manuels ont beaucoup de mal à comprendre ou à admettre que *y* ou *en* puissent figurer parmi les pronoms personnels, et de fait les manuels finlandais les relèguent presque tous¹ dans une catégorie à part, voir § 6.5.3 ; 2) en français, *il* pronom personnel est vu par les mêmes apprenants comme référant uniquement à une personne (c'est-à-dire ayant un référent +HUMAIN), ce qui explique la « répugnance » que nous avons évoquée plusieurs fois à « humaniser » des objets (*la table* → *elle*). Le terme de pronom personnel a donc un sens très limité pour les finnophones par rapport à ce qu'il désigne en français. Or, il est absolument capital de faire rentrer le pronom finnois *se* dans la classe des « pronoms personnels ». En effet, quand l'antécédent est à référent -HUMAIN, le finnois utilise exclusivement le pronom démonstratif *se*, autrement dit la transformation *la table* → *elle* correspond au finnois *pöytä* → *se*. Pour couvrir tous les cas d'emplois de *IL* en français où *IL* n'a pas un référent +HUMAIN (et ils sont évidemment nombreux), il faut bien faire accepter aux apprenants finnophones que le démonstratif *se* correspond dans un grand nombre de cas au pronom *IL*, lequel n'est donc pas uniquement réservé aux « personnes », malgré son nom en français. *IL* joue donc sur deux tableaux, puisqu'il correspond en finnois à un pronom personnel et à un pronom démonstratif :

FINNOIS	FRANÇAIS
<i>hän</i> (= pronom personnel)	<i>IL</i> (= ?)
<i>se</i> (= pronom démonstratif)	

Tableau 20

¹ Seule exception : SANTAOLMA & AL. 1998a :173, voir p. 148

Pour faire comprendre de façon simple aux finnophones que *IL* remplit (apparemment au moins) deux « fonctions » différentes et qu'il n'est pas seulement « personnel », il serait utile de trouver un terme générique pour le désigner, et qui de préférence n'évoque pas une « personne ».

Le besoin de ce terme ne se fait pas seulement sentir dans la perspective du FLE enseigné aux finnophones, mais aussi dans la grammaire française en général. En effet, même dans la tradition grammaticale française, la classe des pronoms personnels est bien trop limitée par rapport à la réalité. Non seulement elle contient plus d'éléments que ne l'imaginent les apprenants finnophones, mais elle en contient encore bien plus que ce que disent les grammaires françaises en général. Nous verrons dans les chapitres qui suivent que si on procède à une analyse contrastive du fonctionnement des pronoms « personnels » en finnois et en français, on constate que nombre de « cases » du tableau sont occupées en français par des démonstratifs, dont le plus courant est *celui-là*. Autrement dit, le français fait exactement comme le finnois : comme substitut de GN, il utilise à la fois des pronoms « personnels » et des pronoms démonstratifs, bref, on a dans les deux langues un système *composite*. Au départ, d'ailleurs, le système français n'était pas si composite, puisque *IL* est un ancien démonstratif. Il n'est pas rare que les langues utilisent des démonstratifs comme pronoms de 3^e personne. Le grec classique en offre un bel exemple, puisqu'à côté des pronoms de 1^{re} et 2^e personne de forme spécifique, il utilise pour la 3^e personne un véritable « cocktail » de démonstratifs (cinq types différents) et qu'il n'y a pas en grec classique de « pronom personnel » de 3^e personne comparable à *il* français ou *er* allemand (si l'on considère ceux-ci comme des déictiques « dévoyés » de leur fonction originelle). On verra également qu'en français certains adverbes comme *là-dessus* peuvent être considérés comme une des formes possibles du « pronom personnel » de 3^e personne, autrement dit que le système français est encore plus composite qu'il n'y paraît à première vue.

Le système est cependant compliqué par une composante supplémentaire. En effet, le pronom finnois *se* n'est pas uniquement substitut de GN –ANIMÉ, mais, comme on l'a vu, il peut aussi référer à tout autre élément du discours ou à des unités segmentales dépassant le cadre de la phrase (idée, contexte, etc.). Dans ce cas, c'est le français qui utilise un pronom spécifique, à savoir le démonstratif *ÇA*. Là encore, on verra que bien souvent il n'a de démonstratif que le nom, et qu'il s'intègre en fait dans un système général de « pronoms de 3^e personne », exactement comme le finnois *se*. Cette fois, c'est le mot finnois qui joue sur les deux tableaux (antécédent GN et antécédent non GN) :

FINNOIS	FRANÇAIS
<i>se</i> (= pronom démonstratif)	<i>il</i> (= pronom personnel)
	<i>ça</i> (= pronom démonstratif)

Tableau 21

On observe donc dans chaque langue une double fonction de l'un ou l'autre terme, que l'on peut résumer en faisant la synthèse des deux tableaux :

FINNOIS	FRANÇAIS
<i>hän</i>	<i>il</i>
<i>se</i>	
	<i>ça</i>

Tableau 22

C'est précisément cette brèche, cette zone de contact entre les champs d'application de *il* et de *se* qui est la source principale des erreurs que commettent les apprenants finnophones en français.

Le trait commun permettant d'opérer la distinction entre les différentes formes n'est pas la catégorie grammaticale (pronom personnel ou démonstratif), mais le type d'antécédent (GN, non GN, et éventuellement +HUM et -HUM). Pour toutes les raisons évoquées ci-dessus, il nous semblerait donc préférable de trouver un terme unique pour désigner le pronom de 3^e personne, et nous avons opté dans notre manuel de grammaire pour le terme générique de *pronom anaphorique* ou, plus simplement d'*anaphorique*, en opposant l'anaphorique à antécédent GN et l'anaphorique à antécédent non GN. Cependant, ce terme soulève des problèmes divers, qui seront abordés au paragraphe suivant, et nous avons adopté dans cette étude le terme plus générique de pronom de « 3^e personne ». Nous montrerons en effet que, en fin de compte, *IL* et *ÇA* sont tous deux des allomorphes d'un « archipronom » de 3^e personne que l'on pourrait coder par exemple P3 :

P3	
+GN	-GN
IL	ÇA

Tableau 23

Le terme d'*anaphorique* que nous avons utilisé dans notre manuel constituait avant tout un compromis que nous avons adopté faute d'avoir trouvé un autre terme suffisamment générique. En ce sens, *anaphorique* devrait évidemment être compris dans une acception à la fois plus restreinte et plus vaste que d'habitude. Plus restreinte d'abord parce que la référence anaphorique ne caractérise pas seulement les pronoms de 3^e personne *IL* ou *ÇA* : le pronom relatif *qui* marque une référence anaphorique, tout comme le pronom possessif (*j'ai oublié mes clés, tu as les tiennes ?*). Ils méritent à ce titre tout autant l'appellation de « pronom anaphorique ». Cependant, ils sont déjà dotés d'un terme permettant d'identifier sans équivoque la classe ou sous-classe à laquelle ils appartiennent, ce qui n'est pas le cas pour *IL* et *ÇA*, pour lesquels il n'existe pas de terme commun. Étant donné que le terme de pronom anaphorique n'est pas réservé pour un autre usage, nous avons jugé qu'il pouvait être utilisé pour désigner ces deux mots en commun.¹ Dans l'emploi que nous en faisons dans notre manuel, le terme d'anaphorique avait aussi une acception plus vaste, dans la mesure où il n'implique pas forcément

¹ Il existe de toute façon aussi des pronoms pouvant faire appel à un mode de référence par défaut, sans limitation situationnelle ni textuelle, comme *chacun, rien, etc.* (GMF 194-195).

l'exclusion de la référence déictique. Les pronoms ne sont pas exclusivement soit déictiques soit anaphoriques (*GMF* 194-195). Certains sont plus spécialisés dans l'anaphore (*il*), d'autres dans la deixis (*ça*), mais souvent ils peuvent jouer les deux rôles.¹ *Il* (et ses formes *le*, *y*, etc.) peut avoir une valeur déictique quand il désigne quelque chose qui est référencé par l'énonciation. On peut montrer par exemple une petite enfant qui fait ses premiers pas en disant : *Regarde ! elle commence à marcher*. Inversement, un démonstratif spécialisé en principe dans la deixis peut très bien servir d'anaphorique (*ça*, *cela*), cf. *GMF* 611. Nous n'allons pas ici entreprendre de régler le vaste débat sur l'opposition anaphore/deixis (voir par exemple KLEIBER - TYVAERT 1990 et KLEIBER 1991), car d'une façon très générale, ce que l'on peut dire à propos de la référence anaphorique en français est valable aussi en finnois² et ce n'est pas l'analyse des procédures référentielles qui pose des problèmes aux apprenants finnophones, du moins pas dans la perspective de la conception de manuels de grammaire grand public qui nous occupe ici.

On verra cependant que la distinction (apparente au moins) entre valeur déictique et valeur anaphorique peut constituer un problème pour les apprenants finnophones. Le fonctionnement du système des pronoms, derrière une apparente complexité et bien qu'il oblige à prendre en compte une quantité parfois très importante de paramètres, obéit dans l'ensemble à des règles simples, qui impliquent rarement l'intervention de facteurs sémantiques du type de ceux impliqués par exemple dans le choix de l'article. Il reste pourtant certains cas qui ne se laissent pas réduire par un simple « démontage mécanique » : comment expliquer de façon simple et univoque les critères qui définissent l'alternance *je n'y avais pas pensé* ~ *je n'avais pas pensé à ça* ? Pour le francophone, il semble évident que la phrase avec *ça* a une valeur plus « démonstrative », mais pour le finnophone, la forme du pronom *se* ne varie pas dans ce cas (*en muistanut/tullut ajatelleeksi sitä*). Seule la place du pronom en finnois peut à la limite donner des indications sur une valeur plus proprement « déictique » (on peut opposer *en tullut ajatelleeksi sitä* et *sitä en tullut ajatelleeksi*), mais pas nécessairement. De même, pourquoi peut-on répondre au cuisinier qui demande *Goute-moi cette sauce et dis-moi si elle est bonne* en utilisant un « déictique » *Ça manque un peu de sel* ou un « banal » anaphorique *Elle manque de sel* ? Nous tenterons d'apporter quelques éléments de réponse, qui ne font en fait pas intervenir l'opposition anaphore/deixis, mais on verra que dans ce domaine particulier, le choix définitif est soumis à des critères impondérables qui laissent une zone d'ombre.

5.2. Le neutre

Les grammaires françaises utilisent fréquemment le terme de « neutre » à propos de divers pronoms (*GEXF* 57 à propos de *ça*, *NGF* 205 à propos de *rien*, etc.). Le neutre désigne normalement un *genre* qui n'est ni le masculin ni le féminin (DUBOIS & AL. 323). Comme le français n'a que deux genres, le neutre n'est pas à proprement parler un genre (comme en latin, grec, allemand, etc.), du moins pas un genre grammatical marqué. Morphologiquement, le masculin remplit la fonction de marque du neutre, par exemple dans des emplois comme *J'écoute du*

¹ « Il n'y a aucune expression qui ne soit uniquement anaphorique et aucune expression qui ne soit uniquement déictique » (KLEIBER 1991 : 5).

² Il y a évidemment des divergences, voir par exemple HÄRMÄ 1987 (« La cataphore en français et en finnois »).

Schubert ou *C'est du Yourcenar*, cas dans lequel on peut réellement parler de neutre (alors que les grammaires ne le font pas). Il existe également plusieurs pronoms que l'on qualifie couramment de neutres, tels *chacun*, *personne*, *quelqu'un*, etc. : ces pronoms se caractérisent en fait par l'absence de genre immanent. Le terme de *neutre* est aussi utilisé pour désigner des pronoms comme *cela*, dont la caractéristique essentielle est que leur antécédent n'est normalement pas un GN (ni identifiable ni virtuel). Si l'on est exact, utiliser le terme de *neutre* dans ce cas est une impropriété. Néanmoins, étant donné que seuls les éléments du GN portent une marque de genre (ce n'est pas le cas des verbes à l'infinif, par exemple), par déduction la tradition a qualifié de neutre tout ce qui n'était pas un GN et ne portait pas de marque de genre. Le terme de neutre trouve donc en français deux acceptions : *type a*) marque d'un « troisième genre » comme en grec, latin, anglais, etc. qui est morphologiquement identique au masculin (*du Yourcenar*), *type b*) absence de marque de genre qui caractérise par exemple les infinitifs. Ainsi, parler de neutre à propos de *cela* se justifie d'une certaine manière puisque est neutre, c'est-à-dire non porteur de marque de genre, toute partie du discours autre que le GN. Comme on l'a indiqué plus haut, *ça* se définit plus exactement comme un *pronom de 3^e personne à antécédent non GN*. Cette expression a le mérite de la clarté, mais l'inconvénient de la longueur et surtout, elle ne se distingue de sa contrepartie (*IL*) *pronom de 3^e personne à antécédent GN* que par la présence du mot *non*. Pour cette raison, nous utiliserons par commodité çà et là dans cette étude le terme de *pronom de 3^e personne neutre (P3 neutre)* dans l'acception de « pronom de 3^e personne à antécédent non GN », version à laquelle nous donnons cependant la priorité. Mais dans une grammaire grand public, il serait sans doute plus réaliste d'utiliser une version plus courte. La notion de *neutre* gagnerait de toute façon à être introduite dans les manuels de grammaire finlandais. NIVANKA - SUTINEN 65 affirme à propos des pronoms *ce/ceci/cela* : « En français, il n'y a pas de neutre à proprement parler ». Affirmation intéressante dans la mesure où la terminologie finnoise n'utilise pas ce terme non plus (les auteurs font peut-être implicitement allusion à l'anglais). Le finnois a un neutre du type b), puisqu'il n'y a pas de genre en finnois. Ainsi le pronom *se* s'accorde en nombre quand il réfère à des GN (*kirjat*, *omenat*, *tapaukset* → *ne*), mais il a aussi un emploi neutre invariable en nombre *Joka kerta täytyy vaihtaa junaa. Se pidentää matkaa. (À chaque fois il faut changer de train. Ça rallonge le voyage)* ou *Korjasit hanan. Se oli ystävällistä. (Tu as réparé le robinet. C'était gentil de ta part)*. Contrastivement, le « neutre », c'est-à-dire la référence à un antécédent non GN, est aussi marqué d'une certaine manière par l'accord de l'adjectif au *partitiivi* quand il est attribut du pronom *se* (HAKULINEN - KARLSSON 194-197, voir aussi *ISK* 903 et 908) :

Tässä matkalaukussa on pyörät. Se on kätevä. [se = matkalaukku]
Cette valise a des roues. Elle est pratique.
 Tässä matkalaukussa on pyörät. Se on kätevä^ä. [se = toute la phrase].
Cette valise a des roues. C'est pratique.

De même, dans la langue parlée, où *se* peut référer à un humain, on pourra distinguer *se on rasittava* « il est casse-pied » et *se on rasittavaa* « c'est barbant ».

Parmi les manuels de grammaire finlandais, MOILANEN - NATRI présente un chapitre intitulé « Les pronoms neutres » (*Neutriset pronominit*, MOILANEN - NATRI 88-90), dans lequel sont passés en revue *ce* et *ça* ; cependant, on y inclut aussi le marqueur de personne impersonnel *il*, qui n'a pas sa place dans cette catégorie. Le neutre est ainsi mentionné çà et là dans les

livres de cours, sans véritable explication. Dans le livre d'exercices HYÖVELÄ & AL. 2002 : 39, l'élève est invité à compléter un tableau avec les pronoms démonstratifs simples :

	Singulier	Pluriel
Masculin		
Féminin		
Neutre		

Il serait intéressant de savoir ce que les élèves écrivent ou sont censés écrire dans la dernière case de droite.

Les apprenants finnophones étudiant le français ont tous, sans exception, étudié l'anglais à un stade de leur scolarité. Dans les manuels d'anglais, le terme de neutre figure évidemment en bonne place. On est donc en droit de se demander pourquoi les manuels de français le cachent, alors que fondamentalement le neutre anglais est identique au moins au neutre de type b) du français et que le finnois lui-même connaît ce type. Dans la nouvelle grammaire *ISK*, le terme de neutre n'a du reste pas non plus trouvé place.

5.3. Problèmes de forme et de sémantique

5.3.1. Formes conjointes et formes disjointes

Par rapport au finnois, les pronoms de 3^e personne du français (tout comme les pronoms personnels et réfléchis) se caractérisent par le fait qu'ils ont, le plus souvent, deux formes possibles :

1) une forme dite traditionnellement « atone », c'est-à-dire non accentuée, utilisée quand le pronom se trouve devant le verbe : *l'enfant me regardait*. En général monosyllabique dans l'écrit, elle se réduit le plus souvent à une simple consonne à l'oral : *il te pousse* [itpus], *il se déshabille* [izdezabij] ;

2) une forme dite « tonique », c'est-à-dire accentuée, qu'on pourrait aussi appeler « longue », utilisée par exemple en position détachée quand on veut mettre en relief le pronom (*moi, je pense que...*) et après préposition (*j'ai pensé à toi*).

Le terme de « tonique » et d'« atone » ne signifie pas grand-chose : le français ne connaît pas de tons comme le chinois. « Accentué » et « inaccentué » sont tout aussi malvenus : on peut très bien accentuer « te » dans certains contextes : *il TE cherche* (c'est-à-dire « ce n'est pas MOI qu'il cherche »). On utilisera donc plutôt le terme de **forme conjointe**, qui signifie « liée au verbe » et de **forme disjointe**, séparée du groupe verbal. Rien n'empêche bien sûr de parler de forme atone ou tonique, à condition de comprendre le sens de cette étiquette. Les manuels finlandais ne se sont d'ailleurs pas préoccupés de telles subtilités : BÄRLUND - JOKINEN oppose les formes sujet (*subjektimuodot* 86) et les formes accentuées (*painolliset muodot* 87, les formes COD et complément circonstanciel ne connaissant pas de formes « accentuées » selon BÄRLUND - JOKINEN), MOILANEN - NATRI parlent de formes inaccentuées (*painottomat persoonapronomit* 73) et accentuées (*painolliset persoonapronomit* 77), NIVANKA - SUTINEN 85, de formes atones et toniques (en français dans le texte ; en finnois : *painottomat pronominit* et *painolliset pronominit*), OLLILA 26 parle de formes accentuées (*painolliset muodot*), SOHLBERG - TELLA 67 et 72 de formes inaccentuées (*painottomat*) et accentuées (*painolliset*),

VILJANEN - VOUTILAINEN 88 présente des *pronoms toniques* (en français), traduit par *painolliset muodot*, « formes accentuées ».

Certains ouvrages français utilisent aussi à propos des formes conjointes le terme de « clitique » (par exemple ZRIBI - HERTZ 140). S'il est vrai que le pronom conjoint français est le plus souvent clitique, dans la mesure où il doit s'appuyer sur une forme verbale ou un autre pronom (*il me voit, tu le leur donnes, rends-le-lui*), on peut difficilement dire que *cela* soit un clitique, étant donné qu'il peut aussi être utilisé en position disjointe (*ils n'avaient pas pensé à cela*). Pourtant, devant le verbe, comme dans *cela me convient*, le mot *cela* se comporte comme un pronom conjoint au même titre que *tu* dans *tu lui conviens*.¹ Il existe donc des pronoms conjoints qui ne sont pas forcément clitiques (à la différence de *je, on, me, etc.*). Nous réservons le terme de clitique aux pronoms du type *celui*.²

Cette opposition entre formes conjointes et formes disjointes n'existe pas en finnois. Les pronoms personnels ne connaissent qu'une seule forme. À la 1^e et la 2^e personnes, il est possible de mettre en relief le sujet en utilisant le pronom personnel normalement non exprimé : *lähden* « je pars » vs. *minä lähden* « moi je pars » ou *tulet* « tu viens » vs. *sinä tulet* « toi tu viens » (même procédé qu'en italien, par exemple *vengo / io vengo*). Mais cette mise en relief est impossible à la 3^e personne, où le pronom sujet est toujours exprimé (sauf dans le cas de certains emplois impersonnels). Dans ce cas, pour « accentuer » le sujet, à l'oral on peut recourir à la prosodie et, à l'écrit, par exemple à l'ordre des mots.

En français, les formes disjointes sont abondamment utilisées dans les constructions disloquées typiques de l'oral, mais courantes à l'écrit aussi : *Lui, il est d'accord / Elle, je l'ai vue / toi, je ne te dis rien / on lui a rien expliqué, à lui, etc.* Le détachement du pronom en position thématique est impossible en finnois. Ce phénomène pose donc un grand nombre de problèmes aux apprenants finnophones : il s'agit d'abord d'apprendre à interpréter les formes disjointes en position détachée et à les rattacher au pronom auquel elles réfèrent (c'est moins facile qu'un francophone ne se l'imagine) et, évidemment, à utiliser ces formes dans la langue courante, ce qui est nettement plus difficile, étant donné l'absence de modèle identique en finnois. On peut poser ainsi que les apprenants finnophones ont naturellement tendance à ne pas utiliser de constructions disloquées dans lesquelles le pronom est « isolé » (du point de vue de l'apprenant) de la phrase, étant donné qu'elles sont quasiment absentes de leur langue. Il est vraisemblable que l'utilisation spontanée de ces constructions demande une longue pratique du français³. À l'intention des apprenants qui veulent parvenir à ce niveau, une grammaire FLE doit intégrer une description des cas d'emploi des formes détachées et des contraintes auxquelles leur utilisation est soumise.

¹ Si l'on prend en compte uniquement les propriétés distributionnelles (*je/tu/cela/on dérange*). Mais il ne s'agit pas d'un véritable pronom conjoint : au contraire de *je, tu, etc.*, on peut intercaler d'autres éléments entre *cela* sujet et le verbe : *cela, bien souvent, l'irritait*.

² À vrai dire, le couple *conjoint ~ disjoint* n'est pas non plus exempt de problèmes, même si ceux-là sont mineurs et d'un autre ordre. En effet, pour les apprenants finnophones, ces deux mots sont immotivés et, *disjoint*, en outre, difficile à prononcer. Du fait de la ressemblance des deux termes, les lapsus sont fréquents et il ne serait peut-être pas inutile de trouver un autre terme.

³ Il serait intéressant d'étudier la fréquence d'emploi de ces constructions dans la production orale des étudiants de français finlandais. Une telle étude reste à faire, mais il est probable que le pourcentage d'utilisation est très bas.

La forme disjointe ne peut pas remplir à elle seule la fonction du pronom auquel elle réfère, autrement dit, on ne peut pas l'utiliser directement à la place d'un pronom conjoint : on ne peut ainsi pas opérer la transformation *je le vois* → **je lui vois*, où *lui* serait la forme « tonique » (ou « forte », « accentuée »¹) de *le*, sauf le cas particulier du pronom sujet : *ils viennent* → *Eux viennent*, avec fort soulignement contrastif. La forme disjointe détachée n'a pas en tant que telle de fonction, puisqu'elle se trouve thématifiée et en quelque sorte séparée de la phrase. Ainsi, le pronom détaché ne connaît pas de « déclinaison » : les pronoms disjoints n'ont qu'une seule forme. Nous étudierons de façon détaillée leur emploi et les diverses règles syntaxiques qui y sont liées.

5.3.2. Place et ordre des pronoms

En français, la place respective des pronoms conjoints objet devant le verbe est une éternelle source de perplexité pour les apprenants de toute provenance. Les divers ouvrages de grammaire FLE y consacrent une place importante et de fait, le problème est réel. Là encore, le finnois se caractérise par sa régularité, le français par son côté « imprévisible » :

Onko hän käynyt siellä ?	Y est-il allé ?
Hän ei sanonut sitä .	Il ne l' a pas dit.
Hän ei halunnut sanoa sitä .	Il n'a pas voulu le dire.

La place des pronoms devant le verbe obéit à des règles relativement simples (les cas de figure sont limités), mais difficiles à mettre en œuvre. Les formes interrogatives ou interro-négatives (*Ne leur en avait-il pas parlé ?*) compliquent encore les choses. S'il peut s'analyser et se reconstituer relativement facilement à l'écrit à condition d'appliquer les règles adéquates, l'alignement dans l'ordre exact des monosyllabes *il ne le lui a pas dit* ou *je ne peux pas te le dire* constitue à l'oral une performance particulièrement difficile pour les étrangers. Les francophones réalisent cette performance inconsciemment sur la base de schémas rythmiques de base et de modèles de combinaisons de phonèmes (plus que de morphèmes) mille et mille fois répétés, tels que [ʃtə] (*je te le*) ou [imla] (*il me l'a*). La langue parlée simplifie d'ailleurs considérablement les constructions (*il ne le lui a pas dit* se réduit dans une élocution familière pratiquement à [iʏapadi], soit quatre syllabes seulement au lieu de sept). Du reste les francophones eux-mêmes ont des hésitations concernant l'ordre des pronoms rejetés après le verbe à l'impératif (*donne-le-moi* ~ *donne-moi-le*). En tant que tel, le problème de la place et de l'ordre respectif des pronoms n'est cependant pas comparable à celui du choix du pronom de 3^e personne qui convient. Il ne concerne en outre qu'un certain nombre de pronoms, et seulement une très faible fraction des diverses formes du pronom de 3^e personne (*le, la, les, lui, leur, en, y*). De plus, il est, pour une fois, relativement bien documenté et même traité dans les manuels finlandais, et pour cette raison nous n'y consacrerons pas de développement particulier dans la présente étude.

¹ Ce qui montre encore une fois que ces termes ne sont guère adaptés à la caractérisation des formes en question.

5.3.3. Des formes multi-usages

L'une des grandes difficultés que pose l'apprentissage du système des pronoms en français, c'est que de nombreuses formes servent à plusieurs usages et ont des valeurs différentes. Voici quelques exemples :

- *nous* peut être le pronom personnel sujet, le pronom personnel objet direct et objet indirect, la forme disjointe du pronom personnel, la forme réfléchie (objet direct et indirect) : *nous, nous nous préparons sérieusement* ;
- *me* peut être pronom personnel objet direct (*il me voit*), objet indirect (*il me téléphone*), pronom réfléchi (*je me lave*) ;
- *en* peut être pronom de 3^e personne à référent groupe nominal objet direct (*j'en veux*), pronom de 3^e personne à référent groupe nominal objet indirect (*j'en parle*) — nombreuses confusions entre ces deux chez les débutants — et pronom de 3^e personne à référent non GN (*Il a démissionné avec fracas. Maintenant il s'en repent*).

On pourrait allonger la liste à loisir. Ce genre de phénomène n'est pas propre au français, mais le système des pronoms en finnois est beaucoup plus facilement interprétable, et il est vrai que le système français peut sembler confus. Une des choses les plus importantes à apprendre pour les débutants (et même les plus avancés...) et qui semble parfois être étonnamment difficile à comprendre, c'est qu'il existe souvent dans les langues des mots identiques qui peuvent avoir des fonctions très différentes.¹

5.3.4. L'opposition humain/non humain et animé/non animé

Comme son nom l'indique, le pronom de 3^e personne à antécédent GN réfère ou se substitue à un groupe nominal identifiable : *Georges, le château, mes amis, une belle table, ce petit crocodile, leurs deux gros bateaux, ma mère et ma sœur*, etc. Il en va de même en finnois. Dans le code écrit, le finnois utilise un pronom spécialisé comme substitut de GN à référent humain, il s'agit du pronom *hän*, déclinable à toutes les formes habituelles. Les GN à référent humain *Yrjö* (Georges), *ystäväni* (mes amis), *äidilleni ja sisarelleni* (pour ma mère et ma sœur), *niistä pienistä lapsista, jotka kävelevät kadulla* (au sujet des petits enfants qui se promènent dans la rue), sont repris respectivement par *hän, he, heille, heistä*. Les autres sont repris par les formes du pronom démonstratif *se* : *linna* (le château), *kaunis pöytä* (la belle table), *tämä pieni krokotiili* (ce petit crocodile) → *se, heidän kaksi isoa venettä* (leurs deux gros bateaux) → *ne* (pluriel de *se*).

Par contraste, le français ignore cette distinction, puisque les GN *Georges, le château, mes amis, une belle table, ce petit crocodile, leurs deux gros bateaux, ma mère et ma sœur* sont repris respectivement par *il, il, ils, elle, il, ils* et *elles*. Cette différence est à l'origine de bien des incertitudes pour les finnophones, dont on a déjà évoqué à plusieurs reprises la répugnance à « humaniser » les objets en reprenant les GN qui les désignent par une forme de *il* : un simple objet comme *la petite table* n'aura pas le droit d'être élevé au statut de la pronominalisation par *elle*, et les apprenants se rabattent sur diverses formes (plus ou moins bien choisies, de surcroît) de *ce* (*c', cet, celle*, voir les exemples d'erreurs § 1.1, p. 12 et suivantes). Il faudrait donc insis-

¹ Voir nos remarques concernant le problème de l'homonymie, p. 77.

ter beaucoup plus fortement que ne le font les grammaires finlandaises sur cette différence fondamentale, puisqu'elle est à l'origine d'erreurs systématiques.

D'une certaine manière, c'est presque une coïncidence malheureuse que le finnois écrit établisse une différence entre deux pronoms en fonction du type de référent (+HUM/-HUM), étant donné que dans la langue parlée, le pronom *hän* à référent +HUM est très peu usité. Ainsi, le finnois parlé n'utilise qu'un seul pronom à antécédent GN, le pronom *se*. Cet usage est si banal que dans la conversation courante informelle une personne usant systématiquement du pronom *hän* se fait remarquer par sa « préciosité »¹ et que les petits enfants mettent un certain temps pour identifier et utiliser cette forme. Il serait évidemment plus simple de présenter le système français en disant que tout GN est repris par le pronom *il*, exactement comme en finnois il l'est par *se* dans la langue courante. Cependant, le pronom *hän* existe et est tout à fait normalement utilisé à l'écrit. Dans notre présentation du système des pronoms, il faudra donc bien en tenir compte. On mentionnera accessoirement qu'il existe en finnois des cas où l'on peut utiliser le pronom *hän* pour désigner un animal cher, mais c'est un emploi vraiment marginal (chez des locuteurs ayant une relation quasi humaine avec leur chien ou leur chat) et qui n'est de loin pas aussi étendu qu'en anglais, où l'emploi de *he/she* pour un animal de compagnie est pratiquement de règle.

Le problème est compliqué par le fait que si le français n'a pas de pronom spécialisé pour opposer un référent humain +HUM (comme *hän* en finnois) à un référent non humain -HUM (finnois *se*), il existe bel et bien certains cas où l'on fait une opposition similaire, mais entre **animé** (êtres humains, animaux) et **non animé**. On imagine aisément les complications qu'entraîne cette distinction, le pas entre « animé » et « humain » étant vite franchi par des apprenants (et des auteurs) pressés d'aller au plus simple. Cependant, pour ajouter à la confusion, le français ne marque l'opposition entre animé et non animé que dans certains cas : il n'y a pas d'opposition entre animé et non animé dans les formes conjointes sujet *IL* – c'est bien là le problème de la pronominalisation de *la petite table* pour les apprenants finnophones – ni dans les formes complément d'objet direct *LE*.

La distinction entre animé et non animé se fait dans les formes complément d'objet indirect et complément circonstanciel : on peut dire d'un être humain, d'un chat ou d'une vache : *j'étais avec lui, il marchait devant eux, je pense à elle, je jouais avec eux*, etc. Mais quand le groupe nominal réfère à un non animé, il faut utiliser les pronoms conjoints *en* et *y* ou, quand la forme conjointe est impossible, le pronom *celui-là* : *je suis venu avec celui-là* (en parlant d'un train), *nous étions avant celui-là* [en parlant d'un pont], etc. Utiliser *lui* dans ce cas est agrammatical : *Tu as pris ce train-là – Oui, *je suis venu avec lui*. Il n'est pas toujours très facile de déterminer avec certitude dans quel cas le référent du groupe nominal est animé ou non. Certains objets peuvent devenir animés par métaphore, surtout s'ils semblent animés d'une vie propre : *Quand j'ai vu le camion venir sur moi, je me suis dit que lui, je ferais mieux de l'éviter !*² On pourrait dire aussi *celui-là, je ferais mieux...*

¹ En dehors des variantes régionales dans lesquelles *hän* reste d'usage courant dans la langue parlée (zones dialectales du sud-ouest et du sud-est, ISK 708).

² Il peut s'agir ici d'une métonymie camion – conducteur.

Une présentation du système des pronoms de 3^e personne aux apprenants étrangers devrait donc tenir compte de cette opposition *animé/non animé* de façon plus systématique. En effet, on ne mentionne en général cette distinction qu'à propos de *y* et de *en*, où aucune grammaire française ne manque de préciser que l'emploi de *y* pour référer à un humain (*tu penses à tes amis* → *j'y pense*) est impropre, les grammaires les plus éclairées faisant cependant remarquer que cet emploi est courant dans la langue parlée. Nous reviendrons plus loin sur cette question. En revanche, aucune des grammaires que nous avons consultées ne mentionne le fait qu'après préposition, la forme -ANIMÉ du pronom de 3^e personne *il* est *celui-là*.

Le P3 forme donc en français un système beaucoup plus complexe qu'en finnois¹. Faire comprendre le fonctionnement du système des pronoms en français à des finnophones nécessite une approche radicalement différente de ce que l'on trouve dans les grammaires françaises ou FLE. Le finnois n'ayant en pratique qu'un seul pronom de 3^e personne (si on excepte le pronom personnel *hän*, utilisé uniquement dans la langue écrite), qui sert à la fois de déictique, d'anaphorique, d'antécédent de relative, de forme conjointe et disjointe, etc., il est nécessaire de traiter ces différentes fonctions de façon spécifique. Présenter d'abord un tableau des pronoms personnels « classique », puis plaquer à côté les démonstratifs débouche fatalement sur une impasse. D'innombrables erreurs viennent le prouver : aucun francophone, aussi nul en grammaire soit-il, ne dira jamais *Le voisin a acheté une nouvelle voiture. *C'est très belle, ni Ce film me rappelle *le que j'ai vu la semaine dernière*, énormités grammaticales qui ont pourtant presque l'air d'être la norme chez les finnophones². C'est pourquoi l'approche utilisée dans notre manuel de grammaire est très analytique et ne suit en rien la disposition classique. Le système des pronoms en français n'est pas si compliqué, mais il n'est pas simple non plus : il y a un nombre assez élevé de formes et de cas de figure envisageables (la forme du P3 dépend par exemple du type de déterminant qui précède le nom), et il est donc nécessaire de passer en revue d'assez nombreuses possibilités. Fort heureusement, on se trouve ici moins démuné qu'en ce qui concerne le choix entre article défini et article indéfini. Derrière cette atomisation apparente, on retrouve une structure d'ensemble et de nombreux parallélismes, qui montrent que l'ensemble est moins complexe qu'il n'y paraît. LA *GMF* dit à propos de la diversité des fonctionnements référentiels des pronoms « qu'elle suffirait à justifier le pis-aller de la présentation traditionnelle des pronoms qui repose essentiellement sur des critères morphosyntaxiques » (*GMF* 196). Dans notre manuel de grammaire et dans cette étude, nous tentons d'y mettre de l'ordre.

5.4. Perspective opératoire

À cet effet et pour mettre en lumière les disparités entre le système des pronoms en français et en finnois et souligner les difficultés qui en découlent pour les apprenants finnophones (et accessoirement les lacunes des manuels finlandais), nous adopterons l'approche « didactique » fréquente dans l'enseignement du français langue étrangère. Nous raisonnerons essentiellement en termes de substitution.

¹ Voir tableau de synthèse p. 198.

² Dans les deux cas, les mots fautifs *ce* et *le* correspondent en finnois à seul pronom : *se*.

La substitution pronominale est un cas privilégié d'anaphore (GMF 612). Souvent, le pronom de 3^e personne renvoie à un antécédent exprimé et identifiable. L'expression anaphorique ne s'appuie cependant pas toujours ni nécessairement sur une mention antérieure du référent : par exemple en trouvant une lettre dans son courrier – ou un courriel dans sa boîte aux lettres électronique – on peut s'exclamer *Tiens, qu'est-ce qu'il veut ?* Le référent du pronom *il* est inféré à partir de la situation par anaphore associative.¹ Quand le GN est exprimé, le pronom peut le représenter totalement : *Les deux petites filles sautaient dans le tas de neige. On les entendait rire.* Il peut aussi représenter seulement une partie du GN, notamment dans le cas du pronom *en* : *Maman a fait trois gâteaux, les enfants en ont déjà mangé deux.* Ce pronom *en* peut aussi mettre en place une simple anaphore lexicale. Dans *J'ai acheté de nouveaux skis. Mon voisin en a acheté aussi,* *en* reprend le contenu notionnel du nom *skis*, mais le référent est différent, puisqu'il ne s'agit pas de la même paire de skis. Tous ces procédés existent aussi en finnois et nous n'insisterons pas davantage là-dessus, car, comme nous l'avons indiqué plus haut, ce n'est pas le fonctionnement de la référence anaphorique en tant que telle qui pose des difficultés aux finnophones, mais plutôt la forme des pronoms. Nous envisageons donc la situation « scolaire » où, à la suite d'une opération intuitive de restitution de l'antécédent comme nous venons d'en donner quelques exemples, l'apprenant doit substituer à celui-ci un pronom, dont la forme doit être déterminée en fonction de divers critères.

Cette substitution ne se fait pas « à l'identique » : même dans un cas de coréférence, quand l'expression anaphorique et son antécédent renvoient au même objet, ceux-ci ont rarement la même fonction. Dans une phrase comme *Regarde ce petit chien, il est tout excité,* le pronom *il* en fonction de sujet renvoie au GN *ce petit chien*, qui est COD du verbe *regarde*. La forme du pronom *il* ne dépend donc pas de la fonction de son antécédent, mais évidemment de celle qu'il occupe par rapport au verbe *est* – il en va exactement de même en finnois. En termes de substitution, *il* remplacerait *ce petit chien* dans la phrase *ce petit chien est tout excité*. On peut donc dire d'une certaine manière que, pour déterminer la forme du pronom, il faut imaginer une phrase intermédiaire :

Regarde **ce petit chien**. [> **Ce petit chien** est tout excité]. > **Il** est tout excité.

Ceci concerne évidemment aussi le pronom *ça*, à la différence que dans le cas de *ça*, l'antécédent n'est pas un GN mais une expression de type propositionnel (voir chap. 7). Dans ce cas-là, le pronom se substitue rarement à un élément qui pourrait occuper tel quel la même fonction : *Arrête de chantonner. Ça m'agace* repose sur *Arrête de chantonner* → *Le fait que quelqu'un chantonne [quand je travaille, lis, etc..] m'agace* → *Ça m'agace*. Dans la réalité, la phrase intermédiaire n'est jamais réalisée – en tout cas pas pour expliciter la relation anaphorique. Dans le cas de *ça*, il serait d'ailleurs souvent difficile de restituer une phrase intermédiaire unique. Cette phrase intermédiaire est donc un simple outil à valeur didactique : le procédé est

¹ Voir les différents types d'anaphore dans GMF 610-615.

abondamment utilisé par exemple dans les exercices de grammaire FLE¹ pour illustrer les correspondances entre les formes des pronoms et leur fonction. Même si l'opération de substitution n'est pas la seule forme d'anaphore, loin de là, elle permet effectivement d'éclairer certains comportements du pronom (notamment de faire intervenir la notion de déterminant à un stade de l'opération) et de dégager des règles.

Pour des raisons purement pratiques (pour éviter les niveaux d'intertitre trop nombreux), nous examinerons le pronom de 3^e personne dans deux chapitres différents : d'abord le pronom à antécédent GN (*IL*), puis le pronom à antécédent non GN (*ÇA*), mais ils doivent être considérés comme les formes d'un seul et même P3.

¹ Exemple d'exercice :

Remplacer le groupe en italique par un pronom.

Nos vacances ont été excellentes ; nous avons bien profité *de ces vacances*. [...]

J'étais venu à Paris pour une dizaine de jours et finalement je serai resté *une semaine à Paris*.

(CADIOT-CUEILLERON, J. & AL., 1992, *Grammaire – Cours de civilisation française de la Sorbonne – 350 exercices. Niveau I supérieur*. Paris, Hachette, p. 38).

6. LE PRONOM DE 3^e PERSONNE À ANTÉCÉDENT GN

Le pronom de 3^e personne qui se substitue à un GN est le pronom *il*. Ce pronom peut avoir des formes très variées, qui dépendent

- de sa fonction ;
- du genre et du nombre ;
- du déterminant qu’aurait le GN auquel il se substitue ;
- de la catégorie référentielle du nom dans le GN ;
- de la place du pronom par rapport au verbe.

Pour donner un aperçu de l’influence de ces différents facteurs, nous avons constitué un tableau, dans lequel nous ne comparons que quelques cas de figure, en mettant en lumière l’effet produit par le changement d’un seul paramètre. Ces cas et tous les autres possibles seront expliqués en détail plus loin et illustrés par des exemples. Si l’on pense au fait que le finnois ne dispose dans la langue *parlée* que d’un seul P3, on mesure les difficultés qui attendent les apprenants débutants :

1a. P3 conjoint SUJET remplaçant un GN sujet	<i>il</i>
1b. P3 disjoint SUJET remplaçant un GN sujet	<i>lui</i>
2a. P3 conjoint COD remplaçant un GN avec déterminant défini	<i>le</i>
2b. P3 conjoint COD remplaçant un GN avec article en d-	<i>en</i>
2c. P3 conjoint COD remplaçant un GN avec autre déterminant indéfini	<i>en...</i> PRONOM
3a. P3 conjoint COD remplaçant un GN	<i>le</i>
3b. P3 conjoint COI remplaçant un GN	<i>lui/y, en</i>
4a. P3 conjoint COD remplaçant un GN avec déterminant défini	<i>le</i>
4b. P3 disjoint COD remplaçant un GN avec déterminant défini	<i>celui-là</i>
4c. P3 conjoint COD remplaçant un GN avec article en d-	<i>en</i>
4d. P3 disjoint COD remplaçant un GN avec article en d-	<i>celui-là</i>
5a. P3 conjoint COI remplaçant un GN à référent animé	<i>lui</i>
5b. P3 disjoint COD remplaçant un GN à référent animé	<i>à lui</i>
5c. P3 conjoint COI remplaçant un GN à référent non animé	<i>y, en</i>
5d. P3 disjoint COD remplaçant un GN à référent non animé	<i>à/de celui-là</i>

Tableau 24

Nous procéderons de façon générale dans notre analyse comme si le finnois ne disposait que d’un seul pronom de 3^e personne, le mot *se* (voir ci-dessus § 5.3.4) et présenterons le pronom *hän* comme une variante dans les cas où c’est possible. Ainsi, au vu du tableau comparatif ci-dessus, on peut dire que le problème est de savoir par quelle forme française rendre les diverses formes du pronom *se*. Le mot *se* n’est évidemment pas invariable, puisqu’il se décline au singulier et au pluriel. Les différentes formes de la déclinaison correspondent aux différentes fonctions du mot dans la phrase. Comme les formes de la déclinaison sont la manifestation la plus immédiatement identifiable des variations de fonction du pronom en finnois, la manière la plus opportune de présenter les formes du P3 à antécédent GN correspondant en français est de l’analyser d’après la fonction grammaticale : sujet, attribut, complément d’objet direct, com-

plément d'objet indirect, complément circonstanciel, complément du nom ou de l'adjectif, puisque ces fonctions correspondent le plus souvent à une forme différente en finnois. Même les locuteurs finnophones les plus rétifs à l'analyse grammaticale en ont une connaissance intuitive. L'apprenant de français possédant forcément un minimum d'esprit d'analyse grammaticale, il devrait lui être assez facile de se livrer à la réflexion nécessaire après le stade de l'identification de la fonction, celle qui tient compte des critères supplémentaires présentés au début de ce chapitre.

6.1. Le pronom de 3^e personne remplace un GN sujet

La forme conjointe du pronom de 3^e personne sujet est *il/elle*, au pluriel *ils/elles*. Il se place avant le verbe, sauf dans certaines constructions avec inversion (interrogation). Le pronom peut remplacer tout groupe nominal identifiable ou un pronom qui en tient lieu. Il n'y a pas de distinction entre référent +HUM et référent -HUM ni +ANIMÉ et -ANIMÉ :

Le petit garçon courait dans le jardin. Il est tombé en butant sur une pierre. — Regarde ce petit chien, il est tout excité. — J'ai acheté un nouveau lecteur de DVD, il est très simple à utiliser. — Ne répondez pas aux deux dernières questions, elles figurent par erreur dans les sujets d'examen.

Les grammaires finlandaises devraient insister sur le fait que le pronom sujet *il/elle* peut renvoyer à tout type de groupe nominal, pour éviter que les débutants n'introduisent une distinction inexistante +HUM/-HUM *il/ce* plaquée sur le modèle du finnois *hän/se*. VILJANEN - VOUTILAINEN 157 mentionne le fait, de même que WINBLAD & AL. 1997:120 ; OLLILA 19 insiste également là-dessus, mais avec une formulation un peu compliquée :

En français, il n'y a pas de mot correspondant au finnois *se*, on réfère aux choses et aux objets en fonction du genre avec le pronom masculin *il* ou le pronom féminin *elle*.

Quant à la présentation de *IL* en général, les manuels finlandais adoptent des approches variées :

– MOILANEN - NATRI 73-74 suit la ligne classique et inclut *il* dans les pronoms personnels, sans plus de précisions. Le pronom *il* marque morphologique de 3^e personne sans référent des verbes impersonnels figure dans la même catégorie.

– NIVANKA - SUTINEN 85-87 présente les pronoms personnels par fonction : sujet *je/tu/il/elle/nous/vous/ils/elle*, objet direct *me/te/le-la/nous/vous/les*, complément d'objet indirect (en finnois *adverbiaali* « complément circonstanciel ») *me/te/lui/nous/vous/leur*. Les auteures attirent l'attention (p. 87) sur l'identité des formes COD et COI (*Je te parle ~ Je te vois*).

– OLLILA 19 présente les pronoms d'après leur fonction. Les pronoms sujets figurent dans un tableau et comprennent évidemment les formes de toutes les personnes (*je tu il elle on nous vous ils elles*). On notera cette remarque :

Les pronoms sujets ne s'utilisent que comme sujets de la phrase (finnois *Subjektipronominen käytetään vain lauseen subjektina*).

On est inclus dans la liste, ce qui est justifié, puisqu'il s'agit vraiment uniquement d'un pronom sujet. Ce qui l'est moins, c'est que *il* marque de conjugaison du verbe impersonnel soit inclus dans cette catégorie (exemples p. 19 : *Il faut y aller. Il pleut, etc.*)

VILJANEN - VOUTILAINEN 158-160 présente les pronoms d'après leur fonction, sujet, COD, COI. Mais *y* et *en* sont présentés comme pronoms neutres et traités à part, alors qu'il s'agit fondamentalement d'allomorphes de *il* : au même titre que *lui* et *leur*, ils intègrent une relation prépositionnelle, mais ne sont pas intrinsèquement marqués en genre ni en nombre (Viljanen & Voutilainen font remarquer p. 160 qu'il n'existe pas de forme spécifique masculin/féminin pour *lui/leur*). La présentation manque ainsi de cohérence : ou bien on intègre *y* et *en* à leur place dans les formes conjointes de *IL*, ou bien on en est réduit à une atomisation qui fait perdre de vue les fonctions. Rien n'empêche ensuite de présenter ailleurs *y* et *en* comme des pronoms neutres (le mot *neutre* signifiant « à antécédent non GN »), puisqu'il s'agit fondamentalement de mots différents. D'ailleurs, c'est ce que Viljanen & Voutilainen font pour *le*, qui figure d'abord dans les formes COD de *IL* (p. 159), puis séparément sous les « Pronoms neutres », p. 161, avec *y* et *en*. Et de ce point de vue, VILJANEN - VOUTILAINEN n'est pas une exception, la plupart des grammaires même françaises traitent *en/y* à part, dans le but d'éviter les redites (GDFH 155, GVF 43-44, etc.).¹

6.2. Le pronom de 3^e personne remplace un GN COD

Le pronom de 3^e personne complément d'objet direct conjoint se place avant le verbe, sauf dans les constructions avec inversion à l'impératif affirmatif. Alors que le pronom sujet n'est pas tributaire de ces critères, les formes du pronom complément d'objet direct dépendent du déterminant qu'aurait le nom dans le groupe nominal auquel il se substitue. Il y a trois possibilités.

a) Le GN est déterminé par un déterminant défini. Quand le pronom de 3^e personne remplace un GN précédé d'un déterminant défini, il prend la forme *le* variable en genre et en nombre. *Le* a une forme féminine au singulier : *la*. Au pluriel, il n'y a qu'une seule forme, *les* :

L'été est arrivé. Tout le monde *l'*attendait. — Est-ce que tu connais *Anne-Claire* ? — Non, je ne *la* connais pas. — Ne jette pas *ces tickets d'entrée*, je *les* garde comme souvenir. — Nous avons besoin de *la voiture* ce soir. — Je vous *la* ramène cet après-midi.

Le pronom peut aussi remplacer un autre pronom de 3^e personne ou un pronom démonstratif ou possessif (pronoms à valeur définie) :

Elle n'est pas là et je ne *l'*ai pas vue de la journée. — Est-ce qu'*ils* t'ont téléphoné ? — Non, c'est moi qui *les* ai appelés. — Quelles jolies jupes ! Tu ne voudrais pas essayer *celle-là* ? Je ne *la* trouve pas trop chère.

Cet emploi est en général bien documenté dans les grammaires finlandaises :

SOHLBERG - TELLA 67, tableau avec les formes conjointes sujet, objet direct (*objekti*) et complément circonstanciel (*adverbiaali*), *je/me/me, il/le/lui*, etc. Les auteurs ne sont pas très explicites sur l'emploi des formes objet, l'utilisateur en est pratiquement réduit à se reporter au tableau de la p. 67. Sohlberg & Tella sont plus intéressés par la place du pronom, auquel ils consacrent quatre pages (68-71).

¹ Dans notre manuel de grammaire (KALMBACH 2003 : 112-113), nous avons nous-même regroupé les diverses fonctions de *en* sous un seul point, une version ultérieure présentera toutes les formes strictement d'après les fonctions, et certains mots figureront en plusieurs endroits à la fois.

MOILANEN - NATRI 74, tableau avec les formes *me te le la les* etc. Un exemple illustre l'emploi du pronom de 3^e personne à antécédent GN en fonction de COD : (*Je vois Pierre*) *Je le vois*. Cependant, en contradiction manifeste avec cet exemple, on trouve cinq lignes plus loin :

On utilise le pronom **le** quand l'antécédent est toute une phrase.
Je vous aime, je vous le dis sincèrement. (MOILANEN - NATRI 75)

Si l'on s'en tient à cette affirmation, dans l'exemple cité p. 74 *je le vois*, *le* remplace une phrase. La présentation typographique devrait donc mieux séparer les deux cas, pour éviter à l'utilisateur des déconvenues.

OLLILA 21 présente une liste des pronoms personnels objet (*me te le/la m' t' l' nous vous les*) et précise qu'ils s'emploient « pour remplacer un nom précédé d'un article défini ou d'un pronom (*pronomini*) ». Même si on admet qu'en finnois le mot *pronomini* désigne aussi les déterminants, il est risqué d'affirmer une telle chose, étant que les *pronomini* en question englobent des mots aussi divers que *quelques, certains, ces, mes, plusieurs, chaque*, etc. (tous ces mots sont présentés comme des *pronomini* dans les chapitres concernés). Il faudrait donc préciser de quels *pronomini* il s'agit.

NIVANKA - SUTINEN 85-86 présente *le* dans les pronoms personnels COD. *Le* neutre est présenté nettement à part, p. 94. De même dans VILJANEN - VOUTILAINEN 159, 165-167, où *le* neutre est présenté à part (p. 161).

b) Le GN est déterminé par un article en d-. Quand le pronom de 3^e personne remplace un GN précédé d'une forme d'article commençant par un *d*, le pronom prend la forme invariable *en*. Ces formes *d-* sont toutes les formes de l'article indéfini autres que *un/une* : singulier *massif du, de la* (*de l'* devant voyelle), pluriel *des* ou sa forme *de* devant adjectif antéposé, ainsi que la forme *de* de l'article indéfini devant COD d'un verbe négatif :

Le voisin m'a donné *des perches*. → Le voisin m'*en* a donné. — Il y a toujours *des accidents*. → Il y *en* a toujours. — Il a cueilli *de beaux champignons*. → Il *en* a cueilli. — Je n'ai plus *d'allumettes*. → Je n'*en* ai plus. — J'ai mangé *de la glace*. → J'*en* ai mangé. — Tu veux une pomme ? Non, je ne veux pas *de pomme*. → Je n'*en* veux pas. — Tu as *un chien* ? Non, je n'*en* ai pas. — Les fruits sont bons pour la santé. Mangez *des fruits* tous les jours. → Mangez-*en* tous les jours. — Si tu aimes tellement le chocolat, je t'achèterai *du chocolat* tous les jours. → je t'*en* achèterai tous les jours.

Les quatre derniers exemples montrent quelle est la phrase intermédiaire par laquelle il faut passer pour identifier le groupe nominal que remplace *en* :

Tu as un chien ? [→ Non, je n'ai pas de chien] → Non, je n'en ai pas. — Tu veux une pomme ? [→ Non, je ne veux pas de pomme] → Non, je n'en veux pas. — Les fruits sont bons pour la santé. [→ Mangez des fruits tous les jours.] → Mangez-en tous les jours. — Si tu aimes tellement le chocolat, [je t'achèterai du chocolat tous les jours] → je t'en achèterai tous les jours.

Les apprenants sont en effet souvent déroutés par cette transformation et mettent du temps à comprendre que le pronom *en* ne remplace pas les GN *une pomme, un chien, les fruits* ou *le chocolat*, mais *de pomme, de chien, des fruits* et *du chocolat*. On voit là encore une fois la simplification qu'apporte la suppression de l'article partitif de la nomenclature grammaticale : il est inutile d'envisager, comme le font les manuels, deux cas de figure, l'un avec l'article indéfini et l'autre avec l'article partitif, il suffit de regrouper le tout sous la mention « GN avec article

indéfini ». Cette manière de présenter la règle « substitution d'un GN déterminé par un article en *d-* » ne figure dans aucun manuel de grammaire français. Elle permet pourtant de simplifier également une autre règle de transformation, comme on le verra ci-dessous. De plus, elle se justifie d'un point de vue transformationnel.

Nous ne nous attarderons pas davantage sur la question de savoir quel est le statut réel du mot *en*. S'agit-il d'un adverbe ? S'agit-il d'un pronom ?¹ Du point de vue morphosyntaxique, que *en* puisse être considéré comme un adverbe est en fait une pure vue de l'esprit, qui est due en grande partie au fait que *en* et *y* sont souvent, comme on l'a évoqué, présentés dans les tableaux de « déclinaison » des pronoms comme des objets à part – qu'on y inclut un peu par obligation – ne serait-ce que parce qu'ils sont invariables et ne commencent pas par *l*. Mais *lui* est tout aussi invariable. C'est comme si la parenté morphologique *le/lui* semblait accorder à ce dernier un statut plus « pronominal », que *en* et *y* n'aurait pas. On aura l'occasion de souligner plusieurs fois encore que seul *y*, sous certaines conditions, pourrait à la rigueur être assimilé à un adverbe, car *en* est toujours utilisé en fonction de complément essentiel et ne peut, de ce fait, jamais satisfaire au statut d'adverbe. De toute façon, la perspective contrastive du français langue étrangère permet de s'abstraire de l'illusion sémantique (voire de l'illusion « graphique ») et montre que *en* n'est rien d'autre qu'une des formes que prend en français, dans certaines cas de figure, le pronom *se* du finnois. Pour les apprenants finnophones, le mot *se* a de multiples correspondants en français : que l'une d'entre elles soit *en* n'est pas plus ni moins surprenant que le fait qu'elle puisse être *y*, *lui* ou une autre.

c) Le GN est introduit par un autre déterminant non défini. Quand le déterminant du GN est un déterminant indéfini autre qu'une forme de l'article indéfini commençant par *d* (*un, quelques, trois, plusieurs, beaucoup de*, etc.), on remplace le groupe [DÉTERMINANT+NOM] par le pronom *en*, et le déterminant est repris après le verbe sous sa forme pronominale (*quelques* → *quelques-uns, beaucoup de* → *beaucoup*)² :

Je veux une pomme. → J'en veux une.

Tu veux écouter un nouveau disque ? → Tu veux en écouter un ?

J'ai acheté deux lits. → J'en ai acheté deux.

Il me faut plusieurs documents. → Il m'en faut plusieurs.

Tu auras beaucoup de cadeaux. → Tu en auras beaucoup.

Dans les grammaires finlandaises et françaises, on mentionne régulièrement comme exception à cette règle que dans le cas d'une phrase négative, l'article indéfini n'est pas repris : *Je veux une pomme.* → *Je n'en veux pas.* Or en utilisant la règle de l'article indéfini commençant par un *d*, il est très facile d'évacuer cette exception, étant donné que la transformation résulte en fait de la phrase *je ne veux pas de pomme*. En vertu de la règle énoncée plus haut, si le déterminant est une forme d'article indéfini commençant par *d*, le substitut du GN est *en* tout seul. Si le déter-

¹ Voir notamment PINCHON 1972.

² *En* représente en fait la tête nominale du GN et sert en quelque sorte d'antécédent au pronom indéfini COD (SLEEMAN 110). L'autre interprétation consiste à dire que *un, deux, plusieurs, beaucoup* sont des déterminants, comme nous l'avons fait dans notre manuel de grammaire jusqu'à présent. Sleeman s'attache à démontrer que c'est bien le cas et qu'il existe une position *pro* [pronom] vide après le déterminant : *Il en a acheté plusieurs* [_{NP}*pro*] et met cet emploi en rapport avec l'ellipse du N dans le cas d'un déterminant défini (*je prends les bleues*) et dans les superlatifs.

minant est un déterminant complexe formé d'un GN du type *une boîte de / un kilo de*, la substitution par *en* s'opère de la même manière, le GN étant maintenu après le verbe :

Il y a eu un millier de morts. → Il y en a eu un millier.
Il a mangé toute une boîte de chocolats. → Il en a mangé toute une boîte.

Les grammaires finlandaises expliquent diversement ce problème (voir ci-dessous). Mentionnons simplement ici le cas de SOHLBERG - TELLA 76, qui indique à propos de la reprise du déterminant indéfini sous forme pronominale :

Le français est caractérisé par l'utilisation de *en* de la façon suivante avec un objet *indéfini* :
As-tu un crayon ? Oui j'en ai un. — As-tu des crayons ? Oui j'en ai trois. [etc].

Aucune explication ni vision d'ensemble du fonctionnement, sinon cette remarque formulée de façon imprécise.

6.2.1. Problèmes de substitution

Par rapport au finnois, la substitution d'un pronom au GN complément d'objet direct s'opère de façon similaire seulement dans le cas a) ci-dessus, c'est-à-dire quand le GN comprend un déterminant défini. En effet, en finnois, *en* substitut de GN avec déterminant indéfini correspond à *sitä* (singulier) ou *niitä* (pluriel), que l'on peut employer mais que d'habitude on n'exprime pas. Le finnois pronominalise le GN COD de la façon suivante :

1) COD à valeur définie : le pronom est exprimé, comme en français, aux différentes formes commandées par la construction du verbe (accusatif *sen/ne* ou *se/ne*, *partitiivi sitä/niitä*) :

Il a acheté le livre → / Il l'a acheté ~ Hän osti kirjan → Hän osti sen.
Achète la télévision → Achète-la ! ~ Osta televisio! → Osta se!
Elle ne trouve pas la clé → Elle ne la trouve pas. ~ Hän ei löydä avainta ~ Hän ei löydä sitä.
Il n'achète pas les livres → Il ne les achète pas. ~ Hän osta kirjoja. → Hän ei osta niitä.

Il s'agit là du seul cas où la pronominalisation s'effectue de manière plus ou moins similaire par rapport au français. En théorie, cette pronominalisation ne devrait donc pas poser de problèmes. Malheureusement, obnubilés par leur fameux *partitiivi*, nombre d'apprenants débutants trouvent le moyen d'extrapoler au français l'emploi de celui-ci devant un objet direct de verbe à la forme négative. *Il a acheté le livre ~ il n'a pas acheté le livre* se dit *Hän osti kirjan ~ Hän ei ostanut kirjaa*. Comme on l'a vu ci-dessus (§ 3.3.3), dans la phrase négative, le *partitiivi* est de rigueur pour marquer l'objet. Cette alternance se retrouve dans la pronominalisation : *Hän osti sen ~ Hän ei ostanut sitä* (en français *Il l'a acheté ~ il ne l'a pas acheté*). La forme du pronom *se* varie donc en finnois en fonction du type de phrase. Il n'en faut pas plus pour que, sur la lancée de la règle de transformation « [article d- + N] → *en* », les apprenants finnophones pronominalisent de la façon suivante : *Il a acheté le livre → Il l'a acheté ~ Il n'a pas acheté le livre → *Il n'en pas acheté*. L'utilisation erronée du pronom *en* est amenée par le *partitiivi* du finnois. Cette erreur, extrêmement fréquente, ne reçoit pas toute l'attention nécessaire dans les grammaires finlandaises, puisqu'aucun manuel ne pense à mettre en garde les apprenants finnophones.

2) COD à valeur indéfinie singulier : le pronom est exprimé sous la forme *yhden* « un » :

Ostitko kirjan. J'ai acheté *un* livre → Ostin *yhden*. J'en ai acheté *un*.

Il n'est pas obligatoire d'exprimer le mot *yhden*, mais c'est relativement courant, et on retrouve ici le cas de figure du français, à un détail près, qui est loin d'être un simple détail pour les apprenants : le finnois n'utilise dans ce cas rien qui ressemble de près ou de loin à *en* (voir point suivant).

3) COD à valeur indéfinie au pluriel ou avec un déterminant de quantité : le pronom n'est normalement pas exprimé :

J'en ai encore d'autres. *Minulla on [niitä] lisää.*
 Il m'en faut seulement un peu. *Tarvitsen [siitä] vain vähän.*
 Il en a acheté trois. *Hän osti [niitä] kolme.*
 Achètes-en plusieurs. *Osta [niitä] monta.*

Nous avons indiqué entre crochets les formes de *se* qui peuvent éventuellement être exprimées et qui rappellent leur équivalent français *en*. Cependant, l'usage courant est d'omettre ces formes. Or, en français, *en* est absolument nécessaire et obligatoire. Dans les exemples ci-dessus, il est agrammatical de dire **j'ai encore d'autres*, **il a acheté trois*. Dans le cas des déterminants de quantité, en particulier, les apprenants finnophones commettent très fréquemment l'erreur de dire par exemple *Il y a combien d'étudiants ?* → **Il y a trois* ou *Tu as acheté combien de livres ?* → **J'ai acheté deux*. C'est là que se trouve une des grandes difficultés de l'apprentissage du français pour les finnophones : il faut s'habituer à rajouter un élément « supplémentaire » auquel on ne pense pas toujours et ce n'est souvent qu'avec de longues années de pratique du français que cet *en* vient automatiquement. Cela concerne du reste aussi les apprenants autres que finnophones, puisque la *GEXF*, grammaire FLE, y consacre une remarque : « La principale difficulté des pronoms **en** et **y**, c'est qu'ils n'ont pas d'équivalent exact dans votre langue maternelle. Vous les oubliez donc souvent » (*GEXF* 51). Dans le cas des déterminants complexes formés avec *de*, cette limitation est moins stricte dans la langue parlée : on peut dire *Il te faut combien de farine ?* → *Il me faut seulement un peu* ou *Il me faudrait beaucoup plus*, mais cet emploi est strictement limité à l'oral et d'un point de vue pédagogique, il faudrait, au total, procéder à un véritable « bourrage de crâne », sous forme d'exercices conçus ad hoc, pour parvenir à faire prendre l'habitude d'ajouter *en* dans ce cas. Nous estimons personnellement d'après notre expérience d'enseignement que l'utilisation automatique de *en* est une des marques d'une bonne maîtrise du français et que tant qu'elle n'est pas automatique, l'apprenant a encore du chemin à faire, quel que soit son niveau par ailleurs. Là encore, sur ce point absolument capital, les manuels finlandais sont muets.

6.2.2. Le groupe nominal contient un adjectif

Quand le groupe nominal contient un adjectif, différents cas de figure sont possibles. Nous éliminerons d'emblée le cas où l'ensemble du GN est repris par un pronom, puisque ce cas ressortit aux règles énoncées précédemment : *Ils ont l'intention de revendre leur vieille maison* → *Ils ont l'intention de la revendre* ou *Nous avons cueilli de beaux champignons* → *Nous en avons cueilli*. Le cas qui nous intéresse est celui où seul le nom est pronominalisé, l'adjectif étant maintenu en place : *Nous avons cueilli de beaux champignons* → *Nous en avons cueilli de beaux*. À vrai dire, on est ici de nouveau à la limite de la pronominalisation et on pourrait plutôt interpréter les transformations en question comme des constructions elliptiques où le nom est sous-entendu, tous les autres éléments étant conservés tels quels. Le finnois n'utilise ici aucun

pronom, il y a uniquement ellipse. On pourrait donc croire que cet emploi ne pose pas de problèmes aux finnophones. Or, c'est tout le contraire, car le français utilise bel et bien un pronom, dans certains cas, et le maniement correct du pronom est source des pires difficultés pour les apprenants finnophones. On se retrouve ici dans un cas où formellement il ne s'agit pas de savoir comment rendre en français le mot *se*, mais plutôt d'apprendre à utiliser un pronom là où en finnois il n'y a rien.

6.2.2.1. GN avec article défini

Si le GN est déterminé par un article défini, il peut y avoir ellipse dans le cas d'une référence binomique du genre *J'ai vendu la nouvelle télévision, mais j'ai gardé la vieille* ou *Tu préfères le vin blanc ou le vin rouge ? → Je préfère le rouge. — Tu as réparé la lampe bleue et la lampe jaune ? – Non, j'ai seulement réparé la jaune*. Dans ce cas, on rétablit aisément le nom sous-entendu et il n'y a pas à proprement parler de pronominalisation. C'est également le cas en finnois. On notera cependant que même dans ce cas simple, il subsiste des incertitudes quant à l'interprétation de certaines formes. En effet, le mot finnois *muu* (« autre ») peut servir d'adjectif ou tenir lieu de pronom indéfini (« autre chose »). Dans la question que pose le commerçant *Tuliko muuta?* « il vous faut autre chose ? », *muu* est nettement en fonction de pronom indéfini. Pour autant, dans une phrase comme *En pidä näistä kahdesta levyistä, mutta otan muut* « je n'aime pas ces deux disques, mais je prends les autres », il ne s'agit plus d'un emploi pronominal ; tout comme en français, il y a simplement ellipse du nom *levyt/disques*. Cet emploi n'est pas à confondre en français non plus avec le véritable pronom indéfini *les autres* : *Les uns disent que le pain est bon pour la santé, les autres disent qu'il fait grossir*. L'apprenant finnois doit donc savoir identifier correctement la construction *Je prends les autres* comme un GN avec ellipse du nom et non comme un pronom indépendant. Nous reviendrons sur ce problème et en expliquerons la signification au point suivant.

6.2.2.2. GN avec article indéfini

Quand le déterminant du groupe nominal est un **article indéfini**, dans le français standard la simple ellipse n'est plus possible : il faut reprendre le nom sous la forme *en* ; les autres éléments du GN sont cependant conservés, comme dans le cas précédent :

Nous jouerons des sonates faciles. → Nous en jouerons des faciles.
 Achète des pommes rouges. → Achètes-en des rouges.
 Je voudrais une grande bouteille de coca. → J'en voudrais une grande.
 On trouve des pommes pas chères en cette saison. → On en trouve des pas chères en cette saison.

Si l'article indéfini pluriel est à la forme *de* parce qu'il précède un adjectif antéposé, il reste à la forme *de* quand le nom est remplacé par *en* :

(1) Je veux de belles pommes. → J'en veux de belles.
 (2) Il voudrait d'autres chaussures. → Il en voudrait d'autres.

Cette règle permet d'éclairer pour les apprenants finnophones le problème évoqué au point précédent, à savoir celui de l'interprétation correcte du groupe *d'autres*. Pour les raisons expliquées plus haut, dans une phrase telle que l'exemple (2) ci-dessus, *d'autres* est souvent analysé comme un pronom (voir par exemple SOHLBERG - TELLA 95). Il s'agit pourtant simplement de savoir additionner deux règles : celle de la transformation de *des* en *de* devant adjectif et celle

du remplacement du nom par *en* dans le cas d'espèce. Les apprenants sont souvent fort étonnés d'apprendre qu'il s'agit d'une simple construction adjectivale du type *de belles tartes*, le mot *autre* se voyant conférer un statut mystérieux d'adjectif-pronom-déterminant.¹

Au total, dans le cas du GN contenant un adjectif, l'apprenant, finnophone ou autre (ce problème concerne par exemple aussi les anglophones, les germanophones, les hongrophones et les locuteurs de nombreuses autres langues qui n'utilisent pas de pronom équivalent à *en* dans un tel cas) est confronté à plusieurs difficultés :

– il faut faire un effort conscient pour rajouter *en*, et il est toujours plus facile d'oublier quelque chose que de rajouter un élément supplémentaire. Il faut indéniablement une longue pratique de la langue pour être capable de produire automatiquement *Ce café m'a fait du bien, j'en veux un autre* (et pas seulement **je veux un autre*) ou bien *Cette jupe ne va pas avec ton bustier, mets-en une autre* (et pas seulement **mets une autre*).

– quand le nom est sous-entendu, le groupe [Déf + Adj] se trouve en quelque sorte privé du nom par rapport auquel il est antéposé, la relation d'antéposition devient moins évidente : ainsi, dans la langue parlée, la règle de la transformation de l'article indéfini pluriel *des* en *de* devant adjectif antéposé agit avec d'autant moins de force qu'elle a tendance à être négligée de toute façon dans la production parlée, et il est courant d'entendre à l'oral *Va acheter des pommes – et j'en veux des belles, cette fois !*

– comble de malheur, dans la langue parlée, l'omission de *en* lui-même est fréquente : *Qu'est-ce que je prends comme pommes ? Achète des croquantes !*² Comme on s'en doute, cette particularité n'est pas faite pour arranger les affaires des apprenants étrangers, qui se trouvent confrontés à deux systèmes concurrents. Malgré cela, il faudrait insister fortement sur la nécessité d'apprendre à manier couramment *en* dans cet emploi et lui accorder toute la place nécessaire dans les manuels et grammaires finlandais, car à l'écrit, il est absolument de rigueur.

6.2.2.3. GN avec autre déterminant

Les choses ne s'arrangent pas quand le déterminant du groupe nominal avec adjectif est un autre déterminant indéfini que l'article indéfini : *plusieurs, beaucoup de, peu de, quelques, certains, etc.* Dans ce cas, le nom est extrait du GN sous la forme de *en*, et c'est la forme pronominale qui remplace le déterminant, mais on ajoute en général la préposition *de* entre le pronom indéfini et l'adjectif :

Parmi les personnes interrogées, il y en avait peu de satisfaites.

La bibliothèque devrait racheter de nouveaux livres, il y en a beaucoup d'abimés.

Le collectionneur n'a pas acheté de tableaux, bien qu'on lui en ait proposé certains de très intéressants.

L'usage est quelque peu hésitant à ce sujet, et on trouve aussi des cas où *de* est omis (sauf quand il fait partie du déterminant de départ, comme dans *beaucoup de*). Mais en général on ajoute *de*. Voici quelques autres exemples avec des déterminants numériques :

¹ Là encore, la confusion est entretenue par l'existence du couple *Certains ... d'autres* : *Certains disent que le pain est bon pour la santé, d'autres disent qu'il fait grossir*. Il est certain que *autre* n'est pas un adjectif « qualificatif » exactement identique à *beau, grand, etc.*, mais son comportement morphosyntaxique est bien moins mystérieux que certaines grammaires finlandaises ne le laissent entendre.

² On trouvera même dans langue parlée la construction avec relative : *Achète des qui craquent*.

Combien reste-t-il de tables ? — Il n'y en a que deux de réservées.
 J'ai eu de la chance avec les heures de tennis, il en restait une de libre le mardi.
 Combien de personnes feront le voyage ? — Il y en a déjà cinquante d'inscrites.

Les grammaires ne sont en général pas très explicites sur ce point. Wagner et Pinchon mentionnent le phénomène, mais sans réellement donner de règle. Implicitement, les auteurs laissent entendre que l'utilisation de *de* est régulière dans ce cas : « A l'époque classique, l'emploi de la préposition *de* n'était pas constant dans ces types de phrases » (WAGNER - PINCHON 456). Riegel & al. le mentionnent (*GMF* 211, et 456 à propos de *il y a un verre de cassé*). On trouve un catalogue assez complet dans GOOSSE 1993¹³ : 329-331. Mais en fin de compte, les nombreux exemples allant dans un sens comme dans l'autre, il est malaisé de dégager une règle claire. Goosse constate néanmoins que dans le cas de la pronominalisation avec une expression de quantité (c'est-à-dire celui qui nous occupe ici), l'utilisation de *de* est très fréquente. Azoulay-Vicente, dans une étude d'inspiration transformationnaliste sur les constructions [*de* + adjectif], n'arrive pas à dégager de règle claire et les exemples qu'il analyse semblent faire pencher en fin de compte pour une utilisation généralisée de *de* dans le cas précis qui nous occupe (AZOULAY-VICENTE 235-241)¹. Du point de vue de l'apprenant finnophone, on peut donc préconiser l'utilisation régulière de *de* quand le GN est pronominalisé par *en*. Les grammaires finlandaises n'en parlent pas, sauf SOHLBERG - TELLA, qui interprète cet emploi comme une « utilisation partitive des adjectifs et des adverbes » :

p. 21, § 5.2.5 (faisant suite à une phrase de la page 19) : « le nom partitif est sans article [...] (p. 20) après un mot exprimant la quantité. »

Les adjectifs et les adverbes peuvent également être employés partitivement dans de nombreuses expressions :

Vous savez quelque chose d'intéressant ? — Quelqu'un de plus intelligent que moi devrait le faire. — il a trois ans de plus/de moins que moi. — Il a fait un pas de trop. — Ce matin, nous avons deux chambres de libres.

6.2.3. Résumé

Au total, on constate que la pronominalisation du GN complément d'objet direct en français est loin d'être simple. Le finnois présente un fonctionnement très régulier : verbe et pronom objet, dont les formes varient en fonction du nombre. Si les formes peuvent varier également en fonction de l'aspect (accusatif ou *partitiivi*), cela ne remet pas en question la simplicité du système, qui repose sur un seul mot de base. En français, il en va tout autrement :

		DÉTERMINANT		
		DÉFINI	INDÉFINI	
			du/de la /des /de	autre déterminant
sg.	masc.	le	en	en ... PRONOM
	fém.	la		
pl.	masc.	les		
	fém.	les		

Tableau 25

¹ Cf. aussi KUPFERMAN 1980.

6.3. Le pronom de 3^e personne remplace un GN attribut du sujet

Si nous présentons la fonction attribut immédiatement après le cas du COD, alors qu'en général on a plutôt tendance à la traiter en liaison avec la fonction sujet, c'est que la substitution fait intervenir en partie certains mécanismes longuement expliqués ci-dessus et que nous avons ainsi voulu éviter la répétition d'un certain nombre de règles. La pronominalisation du GN attribut concerne essentiellement le cas où le GN est déterminé par un déterminant indéfini. Quand le déterminant est défini, on peut remplacer le GN par *le* neutre : *M. Zonk est le nouveau directeur. C'est moi qui l'étais jusqu'à présent, mais j'ai voulu me donner plus de temps libre.* Ce pronom *le* est le même pronom neutre allomorphe de *ça* qui s'utilise pour reprendre un adjectif ou un participe (*Vous êtes surpris ? – Je le suis*), et ne constitue donc pas à proprement parler une forme du pronom à antécédent GN *il*. La pronominalisation est soumise à diverses contraintes et assez peu fréquente. On dira ainsi difficilement *Vous êtes la nouvelle directrice ? – ??Je le/la suis*.

Dans le cas le plus fréquent, celui où le GN a un déterminant indéfini, il est remarquable que la pronominalisation du GN attribut se réalise exactement selon les mêmes modalités que dans le cas du GN indéfini COD, comme on le souligne dans *GMF 447*. Toutes les règles énoncées ci-dessus s'appliquent : ellipse du nom, reprise éventuelle du déterminant par un pronom, maintien de l'adjectif et de la forme de l'article. Si le déterminant est une forme de l'article indéfini en *d-*, ce déterminant n'est pas repris :

Si a et b sont des entiers naturels, a+b est nécessairement **un entier naturel**. →

Si a et b sont des entiers naturels, a+b **en** est nécessairement **un**.

Si a, b et c sont des entiers naturels, a+b et a+c sont aussi **des entiers naturels**. →

Si a, b et c sont des entiers naturels, a+b et a+c **en** sont aussi.

Cette transformation est particulièrement fréquente dans la construction [*c'est* + GN], mais ce n'est évidemment pas le seul cas :

Génial est le mot qui définit le mieux ce CD, mais impressionnant, puissant et envoutant en sont d'autres. — C'est une girole ? – Oui c'en est une. — C'est le même manteau ? – Non, c'en est un autre. — Si c'est une erreur, c'en est une belle. — Est-ce que cet organisme est bien une bactérie ? – Oui, c'en est bien une. — Je peux t'envoyer des photos de ma femme car pour une panthère, c'en est une sacrée ! [réponse facétieuse d'un internaute sur un forum de discussion à une personne qui recherchait des photographies de panthères]. — À première vue, les quasicristaux ressemblent à des cristaux, mais lorsqu'on les regarde de près, on s'aperçoit que ce n'en sont pas ! — Est-ce que ce sont de vraies émeraudes ou des émeraudes de synthèse ? – C'en sont de vraies.

Dans la langue écrite se pose le problème de l'accord du verbe *être* dans le cas d'un attribut pluriel (*c'en sont de vraies*, l'oral préférant *c'en est de vraies*), mais celui-ci est accessoire par rapport au fonctionnement d'ensemble. De même, comme dans le cas du COD, dans le groupe [det + Adj + N] le lien entre l'adjectif antéposé et le nom (virtuel, puisqu'il y a ellipse) devient plus lâche et la règle de la transformation de l'article indéfini pluriel devant adjectif antéposé s'applique encore moins systématiquement que dans la normale dans la langue parlée. Ainsi à l'écrit *c'en sont de vraies* correspond à l'oral *c'en est des vraies*. Enfin, il faut faire remarquer que la langue parlée familière omet facilement *en* : *c'en sont de vraies* devient ainsi *c'est des vraies*. Cependant, l'utilisation de *en* est parfaitement courante : la plupart des exemples ci-dessus ont été trouvés en quelques minutes sur Internet, avec plus de 50 occurrences pour *c'en est une belle*, plus de 100 occurrences pour *c'en est aussi une*, et plus de 400 pour *ce n'en sont*

pas. Même avec l'accord au pluriel (*c'en sont*), c'est donc loin d'être une forme marginale de la pronominalisation et le fait qu'elle soit totalement absente des manuels finlandais est d'autant plus regrettable qu'elle est rien moins que facile à manœuvrer, puisque dans un tel cas, le finnois n'utilise strictement aucun pronom et se contente éventuellement de répéter l'adjectif, si le GN en comporte un. Aussi, pour un finnophone, pour apprendre à répondre à la question *C'est le même manteau ?* en disant – *Non, c'en est un autre* (et non pas simplement **C'est un autre*), il faut une certaine pratique du français.

6.4. Le pronom de 3^e personne remplace un GN sujet réel

La pronominalisation du sujet est également possible quand il est rejeté après le verbe, en fonction de sujet réel. Dans ces constructions, le pronom *il* devant le verbe est un simple morphème dont la fonction est d'indiquer la personne et qui n'a aucun antécédent, comme on l'a vu à propos des marqueurs d'infinitif (voir ci-dessus § 4.3 p. 105) et comme on le verra de nouveau à propos du P3 à antécédent non GN. Pour des raisons sémantiques et syntaxiques, le rejet du sujet après le verbe n'est possible qu'avec des verbes intransitifs, puisque l'interprétation correcte de la fonction sujet ne peut pas se faire avec un verbe transitif (*il passe des trains ~ il vend des trains*). On retrouve formellement la même construction en finnois : *Tulee ihmisiä = Il vient des gens*. Le finnois, bien que marquant habituellement de façon redondante la 3^e personne à la fois par un pronom sujet obligatoire et par la terminaison verbale, n'utilise évidemment pas de pronom dans ce cas, puisque le sujet est le GN postposé. Et comme le verbe porte en lui-même la marque de personne, le finnois n'a pas besoin d'un marqueur du type *il* en français.

Il vient	des gens
Tulee	ihmisiä.

Dans le cas, le plus fréquent, où le GN sujet réel a un déterminant indéfini, il est pronominalisé par *en*, exactement selon les mêmes modalités qu'avec le GN COD et attribut (voir ci-dessus § 6.2), avec reprise éventuelle du déterminant sous la forme pronominale, maintien de l'adjectif, etc. :

- (1) Il vient encore des visiteurs. → Il en vient encore.
- (2) Il passe rarement des trains sur cette voie. → Il en passe rarement.
- (3) Il faut de l'argent. → Il en faut.
- (4) Il se trouvera certainement beaucoup de gens pour critiquer le projet. → Il s'en trouvera certainement beaucoup.
- (5) Il manque encore plusieurs chapitres. → Il en manque encore plusieurs.
- (6) Il manque une petite cuillère pour compléter la collection. → Il en manque une petite.

Fait remarquable, le finnois utilise également un pronom objet exactement équivalent à *en*, en l'occurrence le *partitiivi* de *se* (*sitä/niitä*), ou éventuellement (mais pas obligatoirement) de *he* si le référent est +ANIMÉ. Alors que l'emploi *en* est facultatif dans le cas de l'objet, ici le pronom est obligatoire : (1) *Tulee vieraita.* → *Niitä/Heitä tulee vielä.* (2) *Tällä radalla kulkee harvoin junia.* → *Niitä kulkee harvoin* etc.

Dans certains cas, nettement moins fréquents, le GN peut aussi être déterminé par un déterminant défini, avec des verbes comme *manquer* ou *falloir* : *Il manque encore les deux dernières parties*. Dans ce cas, le GN est pronominalisé par *IL* : *Elles manquent encore*. Ces cas ne sont cependant pas des pronominalisations à l'identique de la phrase de départ, laquelle serait à proprement parler « *Il manque encore elles* » : la pronominalisation avec maintien du sujet

apparent *il* n'est possible qu'avec un GN indéfini. La construction *il manque encore lui* constitue une sorte de mise en relief, et elle est plutôt du style oral.

Précisons enfin que les constructions avec sujet réel inversé ne doivent pas être confondues par les apprenants avec les inversions du sujet sans morphème *il* sujet apparent typiques de la langue écrite : *Restent encore à résoudre deux problèmes* ou *Viennent ensuite les chapitres consacrés à l'histoire des religions*.

Malgré le fonctionnement identique de la pronominalisation dans ce cas d'espèce en finnois et en français et malgré le fait que l'utilisation de *en* pour pronominaliser un GN sujet réel rejeté soit parfaitement banale, elle est, elle aussi, totalement absente des manuels et grammaires finlandais. Il semble vraiment que le pronom *en* soit le mal-aimé des auteurs finlandais. Faut-il s'étonner alors de voir commettre tant de fautes à son sujet ? Il est grandement temps que la littérature scolaire finlandaise lui donne toute la place qu'il mérite.

6.5. Le pronom de 3^e personne remplace un GN COI

Dans le cas des formes en fonction de complément d'objet indirect (complément essentiel), on fait la distinction, dans la langue écrite toujours, dans la langue parlée moins souvent, entre les cas où le nom du groupe nominal réfère à un animé et ceux où il réfère à un non animé. Les formes du pronom de 3^e personne COI à antécédent GN s'organisent selon un système très dissymétrique, dont nous présentons d'emblée un tableau synoptique (qui n'est pas complet) :

PRÉPOSITI ON	FORME CONJOINTE		FORME DISJOINTE	
	+ANIMÉ	-ANIMÉ	+ANIMÉ	-ANIMÉ
à GN	lui leur	y	à lui à elle à eux à elles	à celui-là à celle-là à ceux-là à celles-là
de GN		en	de lui d'elle d'eux d'elle	de celui-là de celle-là de ceux-là de celles-là
sur, avec, contre, pour, etc. + GN			sur lui sur elle sur eux sur elles	sur celui-là sur celle-là sur ceux-là sur celles-là

Tableau 26

- il existe des formes conjointes particulières (une pour l'animé, une pour le non animé) pour le pronom substitut de GN introduit par la préposition *à* ;
- il existe une forme conjointe particulière pour le pronom substitut de GN introduit par la préposition *de*, mais uniquement quand le référent est non animé ; pour un référent animé, on utilise la forme disjointe précédée de *de* ;
- quand le GN est introduit par une autre préposition que *à* ou *de*, il n'existe pas de forme conjointe particulière, seule la forme disjointe avec préposition est possible.

Le tableau 26 ci-dessus fait ressortir la dissymétrie et le caractère disparate de l'ensemble :

- comme substitués de *à* + GN, on a deux formes conjointes (les formes disjointes en grisé existent, mais ce sont celles qui sont utilisées dans la mise en relief, nous les avons fait figurer à titre indicatif) ;

– comme substitut de *de* + GN, on a une forme conjointe pour la catégorie -ANIMÉ et une forme *de* + PRONOM disjoint pour la catégorie +ANIMÉ (même remarque concernant les formes disjointes en grisé) ;

– comme substitut de GN avec une autre préposition, il n'existe pas de forme conjointe.

Au total, il n'y a que trois cas de figure dans lesquels on utilise une forme conjointe particulière.

6.5.1. À + groupe nominal

6.5.1.1. GN à référent +ANIMÉ

Quand le groupe nominal est introduit par la préposition *à* et qu'il est à référent +ANIMÉ, le pronom de 3^e personne conjoint substitut de ce GN a la forme *lui* au singulier et *leur* au pluriel.

Il n'y a pas de différence entre le masculin et le féminin.

Je donne le livre à Charlotte → Je lui donne le livre. — Son mari lui a offert un collier. —

Le contrôleur leur a souhaité un bon voyage. — Ses enfants lui manquent beaucoup.

Du point de vue de l'apprenant finnophone, les problèmes résident avant tout dans l'identification correcte de la construction du verbe : un verbe avec « objet direct » en finnois n'a pas forcément un objet direct en français. *Etsin häntä.* → *Je le cherche* (chercher quelqu'un) ~ *Puhuttelen häntä* → *Je lui parle* (parler à quelqu'un). Cette question est fondamentalement un problème de vocabulaire, mais n'en est pas moins à l'origine de nombreuses erreurs.

Un certain nombre de verbes excluent le pronom de 3^e personne COI en position conjointe : tous les verbes à pronom réfléchi ainsi que les verbes ou locutions verbales *penser à qqn*, *tenir à qqn*, *faire attention à qqn*, *songer à qqn*, *renoncer à qqn*, *recourir à qqn*, *rêver à qqn*, *prendre garde à qqn*, *avoir recours à qqn* :

Nous nous sommes habitués à eux. — Je me suis attaché à lui. — Ne vous fiez pas trop à elle. — Ma fille aime bien sa maîtresse et pense souvent à elle. — Cet avocat nous a bien aidés, nous avons eu recours à lui pour faire l'inventaire de succession.

Cette irrégularité est bien documentée dans les manuels FLE puisque la non observation de cette règle entraîne des formes agrammaticales (**je lui pense*). Dans les grammaires finlandaises, on en trouve mention dans VILJANEN - VOUTILAINEN 160 ; les auteurs citent les verbes réfléchis (pour lesquels cette limitation est de règle) *s'intéresser à*, *se joindre à*, *s'adresser à*, et un seul verbe exceptionnel proprement dit : *penser à*. On retrouve cette constante atomisation des règles, qui sont réduites à de simples énumérations : les auteurs disent simplement « Dans certaines constructions verbe + *à* + nom », alors qu'il serait très simple de faciliter la tâche des apprenants par une synthèse (verbes concernés : verbes à pronom réfléchi et liste des verbes cités ci-dessus). Notons d'ailleurs que les auteurs incluent dans ces verbes *être à*, ce qui pour une fois constitue une solution intéressante : ils reconnaissent ainsi implicitement l'existence d'un verbe *être à* (différent du verbe *être*), performance auquel aucun auteur de grammaire finlandaise n'arrive en général, mais qui ne débouche sur aucune utilisation concrète.

Cependant, la langue parlée tend à combattre cette irrégularité par rapport au système habituel, en utilisant dans ce cas le pronom *y*, qui réfère normalement à un GN non animé, ce qui permet d'uniformiser le système : *Ma fille aime bien sa maîtresse et y pense souvent.* — *Cet avocat nous a bien aidés, nous y avons eu recours pour faire l'inventaire de succession.* La forme clitique permet notamment de maintenir le schéma accentuel et rythmique habituel. On verra éga-

lement ci-dessous que dans certains cas, l'emploi de *y* se justifie parfaitement, même dans la langue écrite. Les auteurs finlandais n'envisagent pas cette possibilité en général :

OLLILA 23 : dans la catégorie des *pronominaalit* (les « pronominaux ») :

Y s'utilise pour des objets, des choses et des endroits, **jamais** pour des **personnes**.

VILJANEN - VOUTILAINEN 167 :

REVISION

Pour les humains uniquement on utilise *je moi me* [...]

Pour les humains et autre chose *il lui le se* [...]

Pour autre chose que les humains, on utilise les pronoms neutres *en le y*

Cette formulation est embarrassante dans la mesure où dans la transformation *Tu as pensé au cadeau pour ton père* → *oui, j'y ai pensé* n'est pas un pronom neutre (dans le sens de pronom de 3^e personne à antécédent non GN).

6.5.1.2. GN à référent –ANIMÉ

Quand le nom du GP [*à* + GN] réfère à un non animé, le pronom de 3^e personne conjoint prend la forme invariable *y* :

Tu penses beaucoup aux vacances ? → Tu *y* penses beaucoup ? — Le président a assisté à la réunion. → Le président *y* a assisté. — Je me suis habitué à ce pays. → Je m'*y* suis habitué. — Est-ce que la voiture est au garage ? → Oui, elle *y* est. — Il est entré à l'université à 16 ans. → Il *y* est entré à 16 ans. — Vous êtes restés longtemps à Monaco ? → Nous *y* sommes restés une semaine.

On remarquera, d'après les exemples, que nous incluons ici tous types de GP avec préposition [*à* + GN] : il s'agit dans tous ces cas de compléments argumentaux (essentiels) ; même dans le cas de *La voiture est au garage*, il s'agit du verbe *être quelque part* (résultante sémantique de *mettre quelque chose dans quelque chose*), et non pas de la description philosophique de l'ontologie de la voiture, qui « serait » (existerait) dans un garage, mais cesserait d'être une fois qu'elle en est sortie (vu la fonction première d'une voiture, ce serait du reste plutôt l'inverse). L'utilisation du pronom *y* appelle deux remarques :

– la langue parlée l'omet souvent : *Tu vas quand à la banque?* – *Je vais demain*. Ainsi, l'interdiction d'utiliser *y* devant les formes du futur et du conditionnel du verbe *aller*, que pratiquement aucune grammaire ne se fait faute de signaler – encore un moyen de pénaliser les ignorants – *Vous allez en Finlande ? Oui, nous irons en juin* n'est pas visible dans la langue parlée, puisque *y* est assez souvent omis. En conséquence, de nombreux locuteurs francophones utilisent *y* devant les formes en *i* du verbe *aller* : une recherche sur Google le 28/10/2004 a retourné 3878 occurrences de *y ir-* au futur (*y irai, y iras, etc.*) et 726 de *y ir-* au conditionnel, soit au total 4604 occurrences, ce qui est loin d'être négligeable. Il semble que l'on soit de nouveau en présence d'une règle élaborée artificiellement. Grevisse (GREVISSE 1980¹¹: 566-567) mentionne un exemple de la règle chez Mme de Sévigné (*Si vous voulez aller à Paris, je vous assure que j'irai*), mais précise en note que « certains auteurs n'ont pas craint de mettre *y* devant *irai(s)* » (dont Littré et Fénelon¹). Il est certain que cette règle va à l'encontre de l'usage

¹ Fénelon n'est plus mentionné au point concerné dans GOOSSE 1993¹³: 970-971. Dans le cas de l'expression *y aller* de « être en jeu », *y* se maintient facilement (*il y irait de ta carrière ~ ? il irait de ta carrière*).

normal ; ceux qui l'enfreignent ont donc d'une certaine manière au moins autant raison que ceux qui la respectent. Chez les auteurs finlandais, NIVANKA - SUTINEN 95 : « NB devant les formes verbales en *i-* on supprime *y* : *j'y vais* → *j'irai* » (à vrai dire, il faudrait être plus précis, car la restriction concerne seulement des formes d'*aller*, on peut dire par exemple *on y imite*) ; VILJANEN - VOUTILAINEN 162, simple remarque à propos de l'exemple *Tu vas au cinéma ? J'irai plus tard* : « *J'irai* sans pronom *y* » (sans aucune explication).

– autre sujet qui fait les « choux gras » des grammaires prescriptives : le pronom *y* ne peut normalement pas référer à un humain : *Tu penses souvent à ton frère ? Oui, je pense à lui* ~ *Tu penses souvent à ton voyage ? Oui, j'y pense* (exception mentionnée chez BÄRLUND - JOKINEN 99, MOILANEN - NATRI 54, VILJANEN - VOUTILAINEN 161, etc., voir ci-dessous § 6.5.3). Mais dans la langue parlée courante, cette règle n'est pas toujours observée, pour les raisons qu'on a évoquées plus haut : le système de la clise pronominale se trouve perturbé par ce comportement particulier. On entendra ainsi couramment *Tu penses à tes enfants ? Oui, j'y pense beaucoup*. D'un point de vue prescriptif, il est indéniable que la règle doit être mentionnée dans une grammaire et observée strictement à l'écrit. Cependant, l'utilisation de *y* pour référer à un animé nous semble parfaitement admissible et justifiée même à l'écrit quand le groupe nominal à référent humain a une valeur générique et ne désigne pas un humain ou un groupe d'humains en particulier. C'est notamment le cas quand le GN est détaché en tête de phrase, ce qui a pour effet de souligner la généralité : *Les enfants, on n'y pense pas toujours assez*. Il en va du reste de même avec *en*, lui aussi référant en principe à un non animé : *les amis, on en a toujours besoin*. En fait, sémantiquement, *y* et *en* ne sont pas dans ce cas des formes du pronom de 3^e personne à antécédent GN, mais du P3 à antécédent non GN *ça*, autrement dit avec valeur de « neutre » (comme *la voile, j'aime ça*). Il est cependant probable que cette subtilité échappe aux apprenants : si on leur dit que, pour choisir la forme correcte de pronom, il faut prendre en compte le type de référent, pour eux un groupe comme *les amis* a un référent +HUMAIN. La solution la plus sage est sans doute de dire que *y* (et *en*) peuvent être utilisés comme substituts de GN à référent humain à valeur générique. Chez les auteurs finlandais, aucune mention de ce phénomène (voir plus haut).

De toute façon, il y a un cas au moins où l'utilisation de *y* pour pronominaliser un GP à référent +ANIMÉ est de rigueur, c'est dans les constructions disloquées, où il se substitue aux formes disjointes de *lui* pour éviter la répétition de la préposition *à* : *J'y pense encore beaucoup, à ton ami* (et non **Je pense encore beaucoup à lui, à ton ami*) ou *J'y pense souvent, à lui* (et non **Je pense souvent à lui, à lui*). La GMF est la seule grammaire à mentionner cet emploi (GMF 224). Il est à noter cependant que cet emploi, s'il n'est pas proscrit de la langue écrite, relève plutôt de la langue parlée, et que la probabilité d'occurrence dans un texte écrit (non littéraire) est relativement faible.

6.5.2. De + groupe nominal

6.5.2.1. GN à référent +ANIMÉ.

Quand le groupe nominal introduit par la préposition *de* a un référent +ANIMÉ, il n'existe pas de forme conjointe particulière : on utilise *de* et la forme disjointe du pronom de 3^e personne (*lui/elle/eux/elles*). Ainsi, dans *Vous avez encore à vous plaindre d'elle ?* rien ne permet à l'écrit de déceler s'il y a mise en relief ou non (à l'oral, l'intonation fait ressortir l'insistance sur *elle*

s'il y en a une). Dans les constructions disloquées avec rejet du pronom en tête de phrase, le pronom a donc la « même forme » que dans sa position normale :

Il parle sans arrêt de son frère. → Il parle sans arrêt de lui. — Où est donc ta sœur ? J'aurais besoin d'elle pour faire un petit travail. — Dites à vos élèves que je suis très content d'eux. — De lui, je me souviendrai toujours. — D'eux tu m'avais déjà parlé la dernière fois.

6.5.2.2. GN à référent -ANIMÉ

Quand le nom du groupe nominal [*de* + GN] réfère à un non animé, le pronom de 3^e personne en position conjointe prend la forme invariable *en*.

Depuis qu'il a découvert la Chine, il en parle sans arrêt. — Tu as été à Luxembourg ? — J'en reviens. — Ne range pas les skis, on peut encore en avoir besoin. — J'ai failli oublier le rendez-vous, heureusement je m'en suis souvenu.

Comme c'est le cas avec *y*, la norme veut que le pronom *en* ne soit pas employé pour référer à un animé. On opposera ainsi *Il parle sans arrêt de son frère.* → *Il parle sans arrêt de lui* ~ *Il parle sans arrêt de son voyage.* → *Il en parle sans arrêt.* Cependant, comme dans le cas de *y*, la langue parlée utilise abondamment *en* dans cet emploi :

Il parle beaucoup de ses enfants ? Oui, il en parle beaucoup. — Tout le monde aimait Agnès. Même sa voisine en était un peu amoureuse.

Il faudrait donc éviter d'utiliser ces formes à l'écrit.¹ Cependant, comme on l'a fait remarquer ci-dessus § 6.5.1, l'emploi de *en* se justifie même à l'écrit quand le GN a une valeur générique : *Les amis, on en a toujours besoin* (voir le détail de la discussion au point mentionné). En outre, comme dans le cas de *y*, le pronom *en* s'utilise dans les constructions disloquées à la place des formes disjointes animées pour éviter la répétition de la préposition *de* : *Je m'en méfie, de ce beau parleur* (et non **Je me méfie de lui, de ce beau parleur*) ou *De lui, je m'en méfie* (voir GMF 224 ; voir aussi WAGNER - PINCHON 184, sur les emplois de *en* pour des noms de personne pour raisons de style : *On n'a d'ouverture sur un être que si on en est aimé*).

6.5.3. En et y dans les manuels finlandais

La présentation de *en* et *y* se fait de manière très disparate selon les manuels et il est difficile de dégager des lignes d'approche communes. Pour cette raison, nous présentons ici une analyse d'ensemble des différents ouvrages. Comme on le constatera, la plupart du temps, les auteurs présentent ensemble *y* et *en* à antécédent GN et à antécédent non GN (neutre), parfois d'ailleurs sous le titre de « Pronoms neutres ».

SOHLBERG - TELLA 75-78, sous le titre « Les pronominaux *en* et *y* » (finnois *pronominaalit*) :

le « pronominal » *en* = *de* + un nom de chose ou d'objet.
Nous parlons de l'avenir. Nous en parlons. (SOHLBERG – TELLA 75)

¹ La phrase *Tout le monde aimait Agnès. Même sa voisine en était un peu amoureuse* est la version langue parlée d'une phrase d'une traduction littéraire que nous avons faite d'un roman hongrois (BODOR, Á., *La Visite de l'archevêque*, Paris, Laffont, 2001). Nous avons écrit dans notre manuscrit, conformément à la norme : *Même sa voisine était un peu amoureuse d'elle*. Le service de correction des éditions Laffont a corrigé sous la forme *en était amoureuse*, et nous avons dû batailler ferme avec les correcteurs concernés, photocopies de pages de manuels de grammaire à l'appui, pour leur faire admettre que la norme exigeait *était amoureuse d'elle*, ce qui prouve à quel point cette « norme » semble aller à l'encontre de la pratique.

Dans ce cas, selon les auteurs, *en* correspond au finnois *sitä, siitä, niitä, niistä*, ce qui est inexact (cela dépend en effet de la construction du verbe en finnois et en français) et constitue en plus une simple description et non pas une véritable règle. Du reste, malgré la contradiction évidente, le point suivant précise que :

- **en** est un adverbe de lieu, en = *sieltä* (« de là-bas »).
Il en revient. J'en arrive. Nous en sommes partis. Il en envoie des cartes postales.
 (SOHLBERG - TELLA 75)

En est donc présenté implicitement comme un substitut de complément circonstanciel. Ce point appelle deux remarques :

– dans les trois premiers exemples, *en* n'est pas un complément circonstanciel, mais un complément d'objet indirect (complément essentiel) ;
 – l'exemple *Il en envoie des cartes postales* est à la limite de l'acceptabilité, étant donné qu'en français moderne, *en* s'utilise très difficilement comme complément circonstanciel, du fait de la synonymie avec la fonction COD/COI et surtout complément du nom (ce qui n'est pas le cas de *y* ; voir la discussion ci-dessous § 7.5.2). *Il en envoie des cartes postales* s'interprète en effet prioritairement « Il envoie des cartes postales de cette ville » (*de cette ville* complément du nom). Puis :

Il m'empêche de sortir. Il en empêche tout le monde.
 On utilise aussi le mot *en* pour remplacer les compléments *en* de [finnois *de-määritteitä*] de divers verbes et expressions.
 Ça me fait **du souci**. Mais ne t'**en** fais pas.
 De même : As-tu besoin **de ces boutons** ? Non, j'en n'**en** ai plus besoin. Que savez-vous **de ses projets** ? Je n'**en** sais rien. (SOHLBERG - TELLA 76)

C'est une manière très désordonnée de présenter le fonctionnement de *en*, puisque se trouvent mis dans le même sac *en* P3 à antécédent non GN (< *il empêche tout le monde de sortir*, la transformation *Il en empêche tout le monde* est du reste assez improbable), *en* P3 à antécédent GN (*je n'ai plus besoin de ces boutons*) et *en* particule verbale, dans *ne t'en fais pas* ; les auteurs suggèrent que *ne t'en fais* est la transformation de *fais-toi du souci* → *ne t'en fais pas*, mais l'expression *ne t'en fais pas* est à ce point lexicalisée qu'une telle lecture est impossible et qu'un francophone dirait *Je me fais du souci* → *Ne te fais pas de souci* (ou alors *ne t'en fais pas* « ne t'inquiète pas »). Au point suivant, Sohlberg & Tella, champions de la partitivité tous azimuts, présentent *en* comme le substitut de « partitif » universel (nous en avons parlé à propos du partitif, voir ci-dessus § 6.2, point c) :

En est particulièrement courant comme substitut de nom partitif.
J'en ai. Voici de belles cerises. Prenez-en. J'en ai déjà pris. Ils ont de la patience ? Oui, ils en ont. (SOHLBERG - TELLA 76)

Quant à *y*, il est traité en un seul item :

On *y* pense mais on n'*y* va pas.
Y est un adverbe de lieu (= *sinne, siellä*). De plus, *y* remplace un complément à préposition à quand il ne s'agit pas d'une personne.
 Ils n'*y* habitent plus. — Ne touche pas à mes affaires. N'*y* touche pas. Quelle tentation !
 Mais j'*y* résiste encore. — Vous tenez à ce projet ? Oui, j'*y* tiens. (SOHLBERG - TELLA 77)

On remarquera simplement que dans aucun de ces cas *y* ne peut être considéré comme un adverbe de lieu (voir § 6.6).

BÄRLUND - JOKINEN 98-100. L'analyse de ces pronoms se fait sur le mode catalogue :

– en "sieltä" [« de là »].

Quand est-ce que tu rentres **du Danemark** ? J'**en** rentre après-demain. — Mes parents sont rentrés **de Roumanie**. Ils **en** sont revenus hier soir.

Règle : *En* remplace une expression de lieu précédée de *de*. (BÄRLUND - JOKINEN 98)

– en "siitä, niistä" [« de cela », « de ceux-là »] (uniquement pour les choses).

Ton frère parle **de son école**. Oui je sais, il aime **en** parler même à la maison.

Anne a **plusieurs** chats. Elle **en** donne **un** à son ami.

Règle : *En* remplace un groupe prépositionnel avec *de* ; les verbes possibles sont par exemple parler de, s'occuper de. (BÄRLUND - JOKINEN 98)

Dans le premier cas, on notera deux exemples typiques des transformations improbables que l'on retrouve chez les autres auteurs également. Dans le deuxième cas, il y a une contradiction flagrante entre les exemples et la « règle » : l'utilisateur finnophone aura beau chercher, dans *Anne a plusieurs chats*, il ne trouvera aucun groupe prépositionnel avec *de* et se demandera également d'où surgit le mot *un*, mis en gras de surcroît et quel est son rapport avec cette règle. Ce qui est plus embarrassant, évidemment, c'est que les deux exemples mêlent deux types de constructions différents (*en* COI et *en* COD respectivement). En fait, l'exemple *Anne a plusieurs chats* aurait pu trouver sa place dans le point 3 :

– en "sitä, niitä" [= cela COD, ceux-là COD] (pour les choses et les personnes).

Vous mangez **du poulet** ? Oui, j'**en** mange.

Achète aussi **des oignons**. D'accord, j'**en** achète quelques-uns.

[...] Tu as **beaucoup** d'amis ? Oui, j'**en** ai beaucoup.

Règle : **En** remplace un nom **partitif**. (BÄRLUND - JOKINEN 98)

Comme on pouvait s'y attendre chez ces « partitivistes » convaincus, tout peut se ramener au partitif. Aucune explication sur le fonctionnement de la substitution avec un déterminant indéfini et on remarquera aussi que dans le dernier exemple, seul *beaucoup* est en gras, alors que dans la logique des auteurs, le partitif est exprimé par *de*. Quant à *y*, il est analysé de façon linéaire aussi :

– y "sinne, siellä" [« vers là-bas », « là bas »]

Tu vas **à la gare** ? Oui, j'y vais.

Tu vas chercher Delphine ? Oui, elle m'**y** attend.

Règle : **Y** remplace une expression de lieu. (BÄRLUND - JOKINEN 99)

y "sitä, niitä" [= cela COD, ceux-là COD]

À quoi est-ce que tu penses ? À **ton travail** ? Oui, j'**y** pense.

Tu as réfléchi **à sa proposition** ? Non, je n'**y** ai pas réfléchi.

Règle : **Y** remplace [le groupe] préposition **à** + nom ; les verbes possibles sont par exemple **penser, réfléchir, rêver, renoncer, s'intéresser**. (BÄRLUND - JOKINEN 99)

Y est donc d'abord présenté comme un adverbe (ce qu'il n'est pas dans *j'y vais*). Puis il est implicitement présenté comme un COD. Cela peut paraître surprenant, mais c'est parce que les verbes en question se construisent avec un COD en finnois. Le catalogue de « verbes possibles » (finnois *kyseeseen tulevat*) est une illustration de la grammaire énumérative typique des manuels finlandais.

MOILANEN - NATRI 82 présente *en* conjointement avec *y*.

En et *y* sont des pronoms personnels s'ils réfèrent à des animés (uniquement les noms de sens collectif), à un objet ou à une chose.

Parles-tu du gouvernement finlandais ? – Oui j'en parle.

Pas d'indications sur l'emploi de *en* comme substitut de COD introduit par un déterminant indéfini ni sur le maintien du déterminant. Les « noms de sens collectif » pourraient être une allusion à l'emploi de *en* comme substitut de GN à valeur générique, mais aucun exemple ne vient illustrer cette hypothèse. *En* et *y* sont abordés également au chapitre des adverbes, sous le nom de *pronominaaliadverbit* (« adverbes pronominaux »), p. 54. Ces « adverbes pronominaux » sont censés référer à des constructions prépositives (*de, à, dans*) :

Je viens de France. → J'**en** viens. On parle des Jeux Olympiques. → On **en** parle. Je vais aux Etats-Unis. → J'**y** vais. Je pense aux vacances. → J'**y** pense.
☞ pour les **personnes** : Je pense à ma mère. → Je pense à **elle**. (MOILANEN - NATRI 55)

Il n'y a donc pas de présentation d'ensemble du mode de fonctionnement de l'objet en français ni du système du P3. Quelques règles éparses, et le problème du référent de *en/y* expliqué par le signe ☞ dans la marge.

NIVANKA - SUTINEN 94-96 traitent *en* et *y* après tous les autres pronoms :

Ces pronoms sont souvent aussi appelés « adverbes pronominaux » [finnois *pronominaaliadverbit*]. On les utilise soit comme pronoms soit comme adverbes.

En :

1. remplace un nom construit avec *de* (*de, du, de la, des*) et se place toujours immédiatement devant le verbe.

Je parle de ce restaurant. j'en parle

2. apparait dans des constructions partitives.

Je mange de la viande. J'en mange.

– si devant le mot à remplacer se trouve un nom de nombre (*un une* peut aussi être un nom de nombre) :

Tu as acheté des œufs ? Oui j'en ai acheté trois. (NIVANKA - SUTINEN 94)

À la lecture du cas 1, on pourrait se féliciter que soient pris en compte tous les types de construction avec *de*, (article indéfini, amalgames, etc.), mais le cas 2 constitue un nouvel exemple des constructions pseudopartitives, sans partitif (*des* et *trois* n'étant pas un « partitif ») et accessoirement on se demande qui aurait l'idée ou même la possibilité d'acheter trois œufs, les œufs étant vendus de nos jours au minimum à la demi-douzaine.

– si devant le nom à remplacer se trouve l'article partitif *du, de la, de l', des* :

Tu bois du vin ? – J'en bois volontiers. — Tu manges de la viande ? Oui, j'en mange quelquefois. — Tu veux encore des frites ? Non, j'en ai déjà pris. (NIVANKA - SUTINEN 94)

On note l'inclusion de *des* dans le partitif, même si l'exemple avec *des frites* peut à la rigueur s'interpréter comme un massif (comme *des spaghettis*). La fonction de *en* substitut de COD n'est pas identifiée en tant que telle. Les auteures poursuivent de la même manière avec les déterminants de quantité :

– si devant le nom à remplacer se trouve un mot de quantité et un *de* partitif [finnois : *partitiivinen de*] :

Tu as acheté beaucoup de fruits ? – Oui, j'en ai acheté cinq kilos. (NIVANKA - SUTINEN 95)

Le groupe *beaucoup de* n'est donc pas identifié comme déterminant de quantité composé. Enfin, dernière catégorie de ce catalogue concernant l'utilisation de *en* :

– devant le nom à remplacer se trouve le pronom indéfini *quelques, plusieurs* ou *aucun* :

Il faudrait quelques hommes pour faire ce travail. – Oui, nous allons vous en envoyer quelques-uns. [etc.] (NIVANKA - SUTINEN 95)

On passera sur le caractère artificiel de l'exemple, ce qui est plus ennuyeux, c'est que, comme dans le cas de VILJANEN - VOUTILAINEN (voir ci-dessous), les auteurs excluent *de facto* les autres déterminants indéfinis comme *certain*, *différents*, etc. (*J'en connais certains*). En face de cela, le pronom *y* est traité plus rapidement :

Le mot *y* s'utilise comme complément circonstanciel [finnois *adverbiaalina*] pour remplacer une construction comportant la préposition *à*. Il s'utilise le plus souvent dans les expressions de lieu :

Nous sommes à Paris. Nous y sommes.

Y peut aussi servir de pronom adverbial comme par exemple *lui* et *leur*, mais on l'utilise pour remplacer les constructions en *à* [finnois *à-rakennetta*] en parlant d'objets inanimés ou de choses ou s'il réfère à toute une phrase.

Mes cousins ne viendront pas parce que mon frère s'y oppose. — Il pense à ses vacances ? — Oui, il y pense. (NIVANKA - SUTINEN 95)

On signalera au passage la tautologie « objets inanimés » (finnois *puhuttaessa elottomista esi-neistä*). Les auteurs ne distinguent donc pas entre *y* forme du P3 à antécédent GN *IL* et *y* neutre.

OLLILA 23 : dans la catégorie des *pronominaalit* (les « pronominaux ») :

En s'utilise pour des objets, des choses, des lieux et des personnes s'ils sont précédés de la préposition *de* ou d'un mot exprimant un nombre ou une quantité.

Il serait intéressant de voir un jour un objet ou une personne précédés de la préposition *de*. L'auteure précise encore que

Si devant le mot à remplacer par un pronom se trouve *quelque*, il doit être conservé dans la nouvelle phrase mais sous la forme longue : *quelques-uns/quelques-unes*. (OLLILA 23)

La formulation de la règle est ambiguë (*il doit être conservé* : le pronom ou le mot à remplacer ?), mais ce qui est plus ennuyeux, c'est que l'on retrouve ici cette erreur tenace chez les apprenants finnophones qui consiste à confondre *quelque* déterminant indéfini utilisé essentiellement à l'écrit et *quelques* déterminant de quantité, toujours pluriel. Ce que les apprenants finnophones ont beaucoup de mal à comprendre, c'est que *quelques* n'est pas le pluriel de *quelque*.¹ Dès lors, *quelques-uns* n'est pas et ne peut pas être la forme pronominale de *quelque*, lequel ne se pronominalise pas (*Nous avons éprouvé quelque gêne* → **Nous en avons éprouvé quelque*). *Quelque* est essentiellement une variante littéraire de l'article indéfini (singulier comptable ou massif) : *Il aura eu quelque/un problème, nous avons éprouvé quelque/de la/un peu de gêne*. Les exemples donnés dans OLLILA mêlent les cas de COD et de COI :

Tu as du pain. Tu en as / Nous devons parler de ce livre. Nous devons en parler. / Il est venu de Paris. / Il en est venu. Il prend une chambre. Il en prend une. [...] Ils veulent avoir trois enfants / Ils veulent en avoir trois. (OLLILA 23)

Aucune explication sur le maintien du déterminant *une* ou *trois*. Et, comme chez d'autres auteurs, cette transformation improbable : *Il est venu de Paris ? Oui il en est venu* impliquée par l'un des exemples. En voyant ce genre de transformations mécaniques que nous avons rencontrées çà et là dans les manuels, on se demande vraiment pourquoi les auteurs ne proposent des transformations plus plausibles, par exemple *Tu as été à Paris ? — J'en reviens*.

¹ Voir p. 96.

Dans VILJANEN - VOUTILAINEN 161-163, *en* est présenté au chapitre « Pronoms neutres ».

EN REMPLACE LA CONSTRUCTION (VERBE) + **DE** + NOM. Ce magnéscope. Comment s'en servir ? — D'où viens-tu ? De Cologne ? Non je n'en viens pas. (VILJANEN - VOUTILAINEN 162)

On notera la structuration pour le moins étrange de l'exemple *Ce magnéscope. Comment s'en servir ?* et l'improbable substitution *Tu viens de Cologne ? Non, je n'en viens pas* (cf. OLLILA ci-dessus). Dans des exemples supplémentaires, on propose des verbes avec *de*, parmi lesquels *servir de* dans le sens d'« utiliser » (trad. finnoise *käyttää jtkn*). La forme exacte est évidemment *se servir de* (cf. **Tu sers de ce livre ? *Oui j'en sers*). Encore plus étrange est le fait d'intégrer dans cette liste *être content de*, qui n'est pas un verbe au sens propre du terme (*de* introduit ici le complément de l'adjectif, voir ci-dessous).

EN REMPLACE UNE CONSTRUCTION PARTITIVE [finnois *korvaa partitiivirakenteen*]. Veux-tu des croissants ? Donne-m'en deux — Du kir ? Non merci, je n'en bois pas. — Des galettes caréliennes ? Je n'en ai jamais entendu parler. (VILJANEN - VOUTILAINEN 162)

La « construction partitive » n'a été définie nulle part dans le manuel en question. En outre, *Donne-moi deux croissants* dont est issu *Donne-m'en deux* ne représente pas un partitif, ni en français ni en finnois. Mais, surtout, *Des galettes caréliennes ? Je n'en ai jamais entendu parler* ne correspond en rien à un « partitif », puisque ici il s'agit du complément d'objet indirect du verbe *parler de*. Utilisé en position détachée, *des galettes caréliennes* ne peut s'interpréter comme partitif que dans la logique du « partitif pluriel » cher aux auteurs finlandais. Ce faux départ sémantique débouche dans une impasse syntaxique, car en guise de pseudo-partitif à la mode finnoise (*Des galettes caréliennes ? → J'en ai déjà mangé*), on donne en exemple une construction totalement différente (*parler de qch*).

Le seul endroit de ce livre où l'on pourrait voir aborder la fonction fondamentale de *en* comme substitut de GN COD à déterminant indéfini (*je lis des livres → j'en lis*) ne mentionne aucunement cette règle en tant que telle. À la place, une présentation atomisée avec une liste de déterminants indéfinis possibles :

EN ET NOM DE NOMBRE.

Veux tu des pommes ? Oui j'en veux une ou deux, pourquoi pas trois ?

Si on peut imaginer un nom de nombre devant la phrase à remplacer, il faut le mentionner dans la phrase avec *en* [finnois *Jos korvattavan lauseeseen voidaan ajatella lukusana, on se mainittava en-lauseessa*]. (VILJANEN - VOUTILAINEN 162)

La formulation de cette « règle » laisse grandement à désirer. Que signifie ce nom de nombre à « imaginer » ? La règle est précisée par un de ces fameux *Huom !* lapidaires :

NB. Dans une phrase négative, on ne met cependant pas de nom de nombre.

Vous avez une voiture ? Non je n'en ai pas. (VILJANEN - VOUTILAINEN 163)

Et si on avait demandé : *Ils ont trois voitures ?*, aurait-on répondu *Non, ils n'en ont pas* ? Cette question que peut se poser l'utilisateur naïf reste sans réponse, et le mystère s'épaissira le jour où le même utilisateur rencontrera une phrase du type *Ils n'ont pas deux voitures, ils en ont cinq*. Ne percevant pas la règle d'ensemble, les auteurs alignent encore deux cas particuliers, concernant :

PLUSIEURS, AUCUN DANS UNE PHRASE À *EN* :

Y a-t-il plusieurs magazines à l'accueil ? Oui il y en a plusieurs. — Il ne faut écarter aucune piste. Non, je n'en écarterais aucune.

Si le nom à remplacer est pourvu du pronom *plusieurs* ou *aucun*, il est répété dans la phrase à *en*. (VILJANEN - VOUTILAINEN 163)

On notera le concept intéressant de « phrase à *en* » (finnois *en-lause*). On remarquera aussi l'improbable question concernant les magazines. Vient ensuite un deuxième type de déterminant :

QUELQUES DANS UNE PHRASE À *EN* :

Voilà quelques horaires. Prenez-en quelques-uns. — Il y a encore quelques brochures. En voulez-vous quelques-unes ?

Si le nom à remplacer est pourvu du pronom *quelques*, il est remplacé dans la phrase à *en* par le pronom *quelques-uns* si masculin, ou *quelques-unes* si féminin. (VILJANEN - VOUTILAINEN 163)

Comme dans les exemples précédents, ces deux exemples montrent que pour les auteurs *quelques-uns* ne peut « remplacer » qu'un GN dans lequel figure le déterminant *quelques*, ce qui n'est évidemment pas le cas (*Voilà des horaires* → *Prenez-en quelques-uns*). C'est là que s'arrête cette liste : pas un mot sur *certains* (*J'en ai vu certains, il en a pris certains*), ni sur les autres déterminants indéfinis, notamment de quantité (*elles en ont mangé un kilo*, etc.). Au lecteur de compléter. Il serait tellement simple de présenter une vraie règle, c'est-à-dire de résumer de façon synthétique même en termes très élémentaires (« quand le GN contient un déterminant indéfini autre qu'un article commençant par *d-*, on le remplace par *en* et on répète le déterminant sous forme de pronom après le verbe »). On notera au passage que le mot *plusieurs* (comme *certains*) dans son emploi de déterminant est abordé dans le chapitre consacré aux pronoms indéfinis. On dit au sujet de *plusieurs* (p. 180) : « S'utilise avec un nom (*Käytetään substantiivin kanssa*) ». Comme le prouvent sans doute les phrases : *J'en veux plusieurs* — *Ils sont plusieurs* ? Enfin, les auteurs mentionnent l'emploi de *en* comme substitut de GN complément du nom, mais sous une formulation étrange :

EN REMPLACE UNE CONSTRUCTION NOM + **DE** QUAND IL RÉPOND À LA QUESTION « À QUI / DE QUI » [finnois *kun se vastaa kysymykseen kenen*].

Voilà le nouveau lycée. En connais tu le proviseur ? (VILJANEN - VOUTILAINEN 162)

Si l'on interprète cette règle à la lettre, on devrait pouvoir dire : *À qui est ce livre ? – En !* Ici encore, l'absence de terminologie précise (la notion de complément du nom) mène à une formulation obscure. En outre, l'exemple fourni est hautement improbable, la 2^e personne impliquant une situation de discours, laquelle exclut pratiquement le recours à *en* dans ce cas, limité essentiellement à l'écrit. Pour clore cet examen, mentionnons encore une règle « orpheline », qui flotte entre deux paragraphes sans être raccrochée à quoi que ce soit :

En règle générale, on utilise le pronom *en* quand on ne réfère pas à des humains. Pour eux, il y a la *forme tonique* [en français dans le texte : *Heitä varten on forme tonique*]. (VILJANEN - VOUTILAINEN 163)

On notera la formulation de la règle « Pour eux [pour les humains], il y a la forme tonique ». Ce qui est plus embarrassant, c'est que

1) il n'est dit nulle part ce qu'est cette forme. Au chapitre FORMES TONIQUES, on cherche en vain dans le paragraphe « COI » (puisque c'est sans doute cette fonction qui est concernée par l'énoncé de la règle) un exemple avec *de lui/d'elle/d'eux* qui pourrait éclairer l'emploi (*Je parle de lui ~ J'en parle*).

2) la règle est fautive, car l'opposition ne repose pas sur +HUM/-HUM mais +ANIMÉ/ -ANIMÉ (*il parle de son chien* → *il parle de lui* est parfaitement possible, malgré ce que laissent entendre les auteurs).

3) Enfin, présentée telle quelle sans exemples d'emploi, la règle est encore plus fautive, étant donné qu'en fonction de COD, *en* peut avoir comme antécédent tout type de GN (*Tu connais des Finlandais ?* → *Oui j'en connais*). Cette possibilité d'emploi était du reste implicitement exclue par la règle « En remplace une construction partitive », dans laquelle les exemples donnés ne contenaient aucun cas de GN (*des croissants, du kir*) à référent animé, la « partitivité » semblant sans doute, pour les auteurs, mal s'accorder avec l'animé.

Pour terminer, l'utilisation de *en* est évoquée dans le chapitre consacré aux « pronoms indéfinis », au point concernant *un autre, les autres*, etc., mais la règle est formulée de façon incompréhensible :

Avec les pronoms *un autre, une autre, d'autres*, le pronom *en* est obligatoire s'il réfère à un nom qui doit être remplacé [finnois : Un autre, une autre, d'autres *pronominiin yhteydessä en-pronomini on pakollinen, jos se viittaa korvattavaan substantiiviin*]. (VILJANEN - VOUTILAINEN 181)

Comment interpréter cette règle, où placer *en* ? *Il a acheté un livre* → **Il a acheté en un autre / *un en autre ?*

Dans la catégorie des livres de cours, HEIKKILÄ - HIRVELÄ 108 examine *y* et *en* ensemble :

Le pronominal *y* remplace le plus souvent une expression prépositionnelle.
Le pronominal **en** remplace une expression prépositionnelle avec **de**. On l'utilise pour remplacer aussi bien un partitif qu'un complément de temps.

Le « partitif » désigne ici l'article indéfini massif et pluriel (*des*). L'utilisation de *en* comme COD avec un déterminant indéfini est ignorée complètement.

WINBLAD & AL. 1997 :131-132 présente *y* et *en* ensemble. Curieusement, *y* en fonction de COI (*j'y pense*) n'est pas abordé, alors que *en* fait l'objet de deux paragraphes, l'un présentant le COI (*j'en viens, ils en parlent tout le temps*) ou complément de l'adjectif (*elle en est très contente*) et l'autre la fonction COD (*je n'en veux plus, j'en regarde un tous les week-ends, est-ce que vous en avez*). SANTAOLMA & AL. 1998a :173 ne traite pas *y* et *en* de façon détaillée, mais l'inclut dans une sorte de tableau de déclinaison des pronoms personnels, ce qui rejoint un peu l'approche que nous préconisons et qui constitue réellement une solution originale par rapport aux autres auteurs (malheureusement, elle n'est pas exploitée, vu la brièveté de l'appendice grammatical). Dans HYÖVELÄ - SANTAOLMA 2003 : 141, un exercice présente *en* comme le substitut d'un groupe [*de + nom*], de même que HONKAVAARA - NURMINEN 135, qui est en revanche très peu précis en ce qui concerne *y* :

le pronominal *y* remplace en général des expressions dans lesquelles on utilise la préposition *à, dans* ou *en*.

Aucune explication n'est donnée en ce qui concerne la fonction des groupes (COD/COI pour *en*, COI/CC pour *y*).

6.5.4. Autres prépositions + GROUPE NOMINAL

Quand la préposition du GP est une autre préposition que *à* ou *de*, il n'existe aucune forme conjointe particulière : dans le cas des animés, par exemple, on répète la préposition devant le pronom de 3^e personne à la forme disjointe. Comparer : *Je voudrais lui parler* ~ *Je voudrais parler avec lui*. Dans ce cas également, la mise en relief, si elle est nécessaire, doit se faire à l'oral par l'intonation ou, à l'écrit, par d'autres moyens (*c'est ... que...*). En ce qui concerne la pronominalisation en tant que telle, alors qu'en finnois on utilise comme toujours les diverses formes du démonstratif *se* (ou *hän*) sans aucune limitation particulière, la situation en français est nettement plus compliquée.

6.5.4.1. GN à référent +ANIMÉ.

Quand le COI est introduit par une autre préposition que *à* et *de*, on utilise les formes du pronom de 3^e personne *il* après la préposition : *Il joue avec une amie* → *Il joue avec elle*. — *J'ai couru après les lapins* → *J'ai couru après eux*, etc. Ici encore, le finnois introduit une distinction à l'écrit entre l'amie (*hän*) et les lapins (*se*, pl. *ne*). Dans la langue parlée familière, il existe une variante particulière (*je leur ai couru après*), qui sera examinée ci-dessous, § 6.5.4.2. Dans les manuels finlandais, seul SOHLBERG - TELLA 73 indique que l'on utilise les « formes toniques » des pronoms personnels après une préposition quand on parle de personnes : « *On commencera sans toi. Voici un cadeau pour lui. Nous avons discuté avec eux.* »

6.5.4.2. GN à référent -ANIMÉ.

La situation se complique du point de vue de l'apprenant finnophone quand il s'agit d'utiliser un substitut du GN d'un groupe prépositionnel si le nom est à référent non animé : on tombe en effet dans une impasse, étant donné qu'il n'y a dans ce cas en français, dans la norme écrite du moins, aucun pronom qui puisse remplir cette fonction, alors qu'en finnois, on utilise, comme normalement, le P3 passepartout *se*. Comparer les paires suivantes :

Je joue avec une amie → *Je joue avec elle*. ~ *Il joue avec le feu*. → ?? [transformation impossible] ;
Il court après des lapins → *Il a couru après eux*. ~ *Il courait après les honneurs*. → ?? [transformation impossible] ;
L'enfant tournait autour de sa mère. → *L'enfant tournait autour d'elle*. ~ *Les enfants tournaient autour d'un arbre*. → ?? [transformation impossible] ;
protester contre une décision → ?? [transformation impossible] ; *s'écraser contre un arbre* → ?? [transformation impossible] ;
buter contre un obstacle → ?? [transformation impossible] ;
passer par une connaissance pour obtenir quelque chose → *passer par elle* ; *passer par un raccourci* → ?? [transformation impossible] ;
voter pour des candidats → *voter pour eux* ~ *voter pour un parti* → ?? [transformation impossible] ;
lutter pour une juste cause → ?? [transformation impossible] ;
sauter sur des joueurs → *sauter sur eux* ~ *sauter sur l'occasion* → ?? [transformation impossible] ;
tomber sur une connaissance → *tomber sur elle* ~ *tomber sur une difficulté* → ?? [transformation impossible] ;
aller vers des gens → *aller vers eux* ~ *aller vers des problèmes* → ?? [transformation impossible, ou alors dire : y aller] ;
se diriger vers des amis → *se diriger vers eux* ~ *se diriger vers de grandes difficultés* → ?? [transformation impossible].

Certains cas semblent infirmer cette règle, mais il s'agit d'illusions sémantiques : dans *lutter contre la violence* on peut reprendre le GN par un pronom, *lutter contre elle* dans la mesure où la violence représente en quelque sorte une entité animée ; de même dans *compter sur la chance* → *compter sur elle* (la chance est vue comme une personne, l'incarnation de la *Fortuna* des Romains). On se trouve donc dans une situation assez particulière, puisqu'il y a en quelque sorte un « trou » dans le système, qu'il n'y a pas en finnois (ni en anglais, par exemple), mais qu'on retrouve, à peu de chose près, en espagnol (encore que ce soit pour des raisons différentes). Si l'on excepte les cas de métaphore (*chance, violence*), il semble tout bonnement impossible de procéder à la substitution du GP dans un tel cas. L'usage est du reste un peu incertain. La transformation *Ils ont tourné autour de l'arbre* → *Ils ont tourné autour de lui* n'est pas agrammaticale ni totalement inacceptable, mais elle est rejetée dans la norme écrite (le flottement vient du fait que l'arbre, être vivant, est facilement « personnifiable »). En revanche, dans la phrase *Le drap s'est enroulé autour de la corde à linge*, où *la corde à linge* est bien un complément argumental (COI) du verbe *s'enrouler autour de quelque chose*, le GN en question ne peut pas être pronominalisé. Le finnois ne connaît aucune limitation ici : on utiliserait le P3 *se* (*Lakana kie-toutui sen ympärille*, mot à mot « *le drap s'est enroulé autour de SE* ») Que faire dans un cas pareil ? Nous allons voir que les solutions varient en fonction du registre de langue.

Nous rappelons encore une fois qu'il s'agit de trouver des équivalents aux différentes formes de *se* (ou de *hän*) du finnois, afin de construire un tableau de correspondance, dans lequel chaque case puisse être remplie de façon adéquate, en fonction des différents critères valables dans ce cas en français.

a) Langue écrite. La langue écrite est apparemment très démunie quand il s'agit de pronominaliser un GP complément d'objet indirect à référent inanimé. L'anaphore zéro, c'est-à-dire l'absence de pronominalisation (utilisation de la préposition seule avec ellipse du GN, voir ci-dessous b), si elle n'est pas entièrement proscrite, n'est cependant pas bien venue dans un texte du registre soigné (texte scientifique, administratif, juridique, etc.). Dans un tel cas, le moyen le plus simple consiste à reprendre le GP tel quel : *Depuis les manifestations qui ont suivi le lancement de la guerre contre l'Afghanistan au début du mois d'octobre, peu de gens ont protesté contre la guerre en France.* Éventuellement, l'impression de répétition peut être atténuée par l'utilisation d'un déterminant démonstratif : *Un an après le 11 septembre, le monde se trouve face à une nouvelle guerre. Le chancelier allemand, le président français et d'autres représentants européens se sont prononcés contre cette guerre* (ces deux exemples ont été trouvés sur Internet). Il est également possible de tourner la phrase de telle sorte que le verbe puisse recevoir un complément sous forme de pronom. On pourrait imaginer dans l'exemple précédent *Le chancelier allemand [...] s'y sont opposés / l'ont condamnée*, etc. La langue écrite dispose cependant d'un recours plus proprement pronominal : *celui-ci*. À l'instar de *celui-là*, pour lequel c'est monnaie courante, le pronom *ceLUI-ci* peut perdre sa valeur proprement déictique :

Une corde à linge traversait la cour. Dans le vent, un drap s'était enroulé autour de celle-ci.
 — Autres exemples, trouvés sur Internet : En 1992, le Gouvernement fédéral décide de consulter les personnes qui vivent dans la pauvreté dans le but de lutter plus efficacement contre celle-ci. — La pâte à sel s'est avérée trop liquide pour obtenir un résultat probant et les élèves ont eu tendance à jouer avec celle-ci. — En fait, il s'agit moins de remettre en question l'autorité de Virgile que de jouer avec celle-ci, voire de la renforcer. — Nous

avons besoin de votre présence et nous souhaiterions pouvoir compter sur celle-ci pour couvrir l'évènement.

Il est donc clair que, sous certaines conditions, *celui-ci* fonctionne comme non pas comme un déictique faisant le pendant de *celui-là*, mais comme un anaphorique et qu'il doit être intégré dans une description d'ensemble des pronoms équivalents au finnois *se*. Dans ce cas-là, la forme *celui-ci* est non marquée en terme de mise en relief.

Il existe encore un moyen d'assurer la pronominalisation d'un GP à référent -ANIME complément d'objet indirect, c'est le pronom *y*, qui peut facilement se substituer à un GP dans lequel la préposition est une préposition à sens spatial même autre que *à* :

Est-ce que mes lunettes sont dans la voiture ? → Oui, elles *y* sont. — Tu as rangé le carton sous la table ? → Oui, je l'*y* ai mis. — Le parapluie est derrière la porte. → Non, il n'*y* est pas. — Ne va pas en Italie en août, il fait trop chaud. → N'*y* va pas en août. — Nous allons rapidement vers de graves difficultés. → Nous *y* allons rapidement.

Les verbes concernés se construisent avec des compléments essentiels (*être quelque part, mettre quelque part, aller quelque part*) et la préposition peut exprimer divers rapports spatiaux (*sous, sur, derrière, devant, etc.*). Exactement comme l'adverbe *quelque part*, le pronom de 3^e personne *y* est apte à exprimer de façon générique tous ces rapports.

b) Langue parlée. D'une façon générale, la référence anaphorique s'effectue par effacement du GN dans le GP et en maintenant la préposition sous une forme ou une autre, c'est l'anaphore zéro, typique du code oral : *Il tourne autour de l'arbre* → *Il tourne autour*. La plupart des prépositions restent inchangées, sauf *sur, sous* et *dans*, qui prennent la forme *dessus, dessous* et *dedans* :

Il ne faut pas courir après les honneurs. → Il ne faut pas courir après. — J'ai tourné autour de l'arbre → J'ai tourné autour. — Je ne compterais pas sur cette promesse. → Je ne compterais pas dessus. — Il aurait dû sauter sur l'occasion → Il aurait dû sauter dessus. — Elle a longtemps joué avec sa poupée. → Elle a longtemps joué avec.

Il y a donc en quelque sorte ellipse du GN, comme dans le cas de la pronominalisation d'un GN avec adjectif *Il a trouvé de bons exemples* → *Il en a trouvé de bons*. Cependant, quand on utilise les formes *dessus* ou *dedans*, il se produit une transformation supplémentaire, étant donné que ces mots ne peuvent pas occuper la position de préposition dans le GP [Prep + GN] (**compter dessus une promesse*). Une perspective d'analyse serait de les considérer comme une forme disjointe des prépositions : cette forme suppléerait les prépositions monosyllabiques (graphiques) quand celles-ci assurent l'anaphore du GP complément d'objet indirect à référent -ANIMÉ dans la langue parlée. En effet, toutes les prépositions ne sont pas susceptibles d'introduire des compléments d'objet indirect : les principales concernées sont *à, avec, chez (habiter chez), contre, dans, de, par, pour* et *sur*. Des prépositions comme *devant, durant, entre* et même *sous* ne peuvent pas, à notre connaissance, introduire des COI. De plus, certaines prépositions ne peuvent pas être utilisées en position vide comme anaphorique de GN, par exemple *par* : *Est-ce qu'ils sont passés par le chemin ?* → **Oui, ils sont passé par* ; *chez* est réservé aux GN [+ANIMÉ]. Parmi les monosyllabiques, il resterait donc *à, de* et *pour*. Les deux premières ne sont pas concernées, puisque la pronominalisation du GP s'effectue par *y* et *en*. Dans le cas de *pour*, il est vrai que l'on peut dire *J'ai voté pour*. Mais ici, *pour* est plutôt à considérer comme un

emploi adverbial de la préposition. En effet, la phrase *j'ai voté pour* n'est pas la transformation de *J'ai voté pour l'UMP* (*Tu as voté pour l'UMP ? → ?? Oui, j'ai voté pour*). Il existe ainsi un verbe *voter pour* (et son contraire *voter contre*) qui signifie donner « une voix positive lors d'un vote ». À vrai dire, il semblerait que, malgré la proximité de sens *à/pour*, dans la plupart des emplois, *pour* soit plutôt une préposition introduisant un complément circonstanciel. Dans ce cas, effectivement, *pour* peut s'utiliser dans la langue parlée comme « préposition anaphorique », mais ceci concerne le problème du complément circonstanciel, que nous étudierons plus bas. Ainsi, dans *J'ai donné de l'argent pour la réfection des grandes orgues* → *J'ai donné de l'argent pour*, le COI non exprimé est par exemple « à la paroisse », *pour la réfection* est un complément circonstanciel. Dans l'exemple cité dans *GMF 224 C'est étudié pour une utilisation donnée* → *C'est étudié pour*, le groupe [*pour* + GN] nous paraît également plutôt être un complément circonstanciel (le schéma actanciel d'*étudier* n'impliquant pas nécessairement un « destinataire »). Cet exemple conviendrait donc pour illustrer le cas du CC. Le seul cas dans lequel *pour* introduit incontestablement un complément d'objet indirect est celui du verbe *prendre qch/qqn pour qch/qqn* (c'est-à-dire « confondre qch/qqn avec qch/qqn »). Mais dans ce cas, comme dans celui de tous les verbes à objet double obligatoirement exprimé, on ne peut pas utiliser *pour* en position disjointe : *Il avait pris cette note pour le résultat final* → **Il l'avait prise pour*.

Bref, il resterait trois prépositions monosyllabiques, *sur*, *dans* et *sous*, qui auraient une forme longue en position disjointe quand le GN est effacé. De ces trois-là, *sous* n'est jamais utilisé avec un complément d'objet indirect (nous n'avons pas trouvé de verbe se construisant avec *sous*). Toutes les autres prépositions, dissyllabiques, s'emploient telles quelles dans cette position. Quand la reprise est impossible (*pour* + COI, *par*), on procède comme dans la langue écrite : on reprend purement et simplement le nom (sans aucune substitution) ou on utilise une phrase à proverbe *faire* : *Est-il passé par un raccourci ? → Oui, il est passé par un raccourci / oui, c'est ce qu'il a fait*.

Cette utilisation de la préposition comme substitut de GP est typique de la langue parlée, où elle est très fréquente. La langue familière l'étend même aux GP à référent +ANIMÉ, mais dans ce cas, la forme conjointe *lui/leur* est généralement exprimée devant le verbe avec une valeur de datif éthique : *Je lui suis tombé dessus — Elle lui a couru après — Un chauffard lui est rentré dedans* (*GMF 224*). Ces phrases sont théoriquement des variantes familières des phrases à pronom +ANIMÉ (*Je suis tombé sur lui. — Elle a couru après lui.*), mais ne sont pas toujours interchangeable telles quelles, certaines constructions de ce type semblant s'être lexicalisées : *Un chauffard lui est rentré dedans* est difficilement transformable en ?*Un chauffard est rentré dans lui* (plutôt : *Il a été heurté par un chauffard*). De même, *elle lui tourne autour* n'a plus, sous la forme *elle tourne autour de lui*, de façon univoque le même sens de « elle a des visées sur lui ». En outre, cet emploi est limité à certaines prépositions (*contre* et *avec*, notamment, sont exclus) et, pour des raisons syntaxiques, il est impossible dans le cas des verbes à pronom réfléchi.

On fera remarquer au passage combien cet emploi doit paraître déroutant à l'apprenant étranger. Sur bien des points, le français se caractérise par la dissociation des fonctions grammaticales en deux éléments porteurs ensemble de l'information :

Il se lave les pieds. — Je lui suis tombé dessus. — J'en ai eu beaucoup.

Le sens change évidemment totalement si l'on supprime l'un ou l'autre de ces éléments. Les problèmes que pose l'utilisation de ces constructions dissociées aux apprenants finnophones en général, le fait que des phrases comme *je lui suis tombé dessus* soient très nettement du registre familier et que cet emploi ne soit pas possible avec toutes les prépositions font qu'il ne paraît pas utile d'intégrer celles-ci dans une présentation normative du P3 pour les apprenants de niveau moyen (grammaire grand public). Au niveau avancé, elles doivent évidemment figurer en bonne place, vu leur fréquence dans la langue de tous les jours.

En résumé, on peut dire que si l'on se place dans la perspective contrastive, c'est comme si le français introduisait dans le système composite du P3 un quatrième type de « pierre de construction », l'anaphore zéro : la référence anaphorique est exprimée par les prépositions « nues » ou des adverbes dérivés de prépositions (*sur* ~ *dessus*). Enfin, précisons qu'aucun des manuels finlandais n'aborde ce problème dans le cas du COI.

6.6. Complément circonstanciel

En fonction de complément circonstanciel (c'est-à-dire extérieur à la structure verbale), on ne trouve que des pronoms qui remplacent un GN à référent +ANIMÉ (*homme, vache, éléphant*). Un groupe nominal à référent non animé (*table, meuleuse*) ne peut normalement pas être remplacé par un pronom dans cette position, on retrouve ici l'anaphore zéro (alors qu'en finnois on peut très facilement utiliser le P3 *se* dans ce cas). Comparer :

Après mon père, personne ne s'est plus intéressé à cette collection. → Après lui, personne ne s'est plus intéressé à cette collection ~ Après le départ de ses amis, il se sentit soudain très seul. → *après lui impossible (mais en finnois : *sen jälkeen...*) — Devant le proviseur se tenaient quelques élèves peu rassurés. → Devant lui se tenaient ... ~ Devant la maison poussait un beau bouleau. → *devant elle impossible (mais en finnois : *Sen edessä kasvoi...*).

Si on veut renvoyer à un complément circonstanciel sans le répéter mot pour mot, on utilise en général un adverbe (*là, là-bas, ensuite, etc.*) ou une autre construction :

Devant la maison poussait un beau bouleau. → Devant poussait un beau bouleau. — Après le départ de ses amis, il se sentit soudain très seul. → Ensuite, il se sentit très seul *ou bien* Après leur départ, il se sentit très seul *ou bien* Après cela, il se sentit très seul.

Seule exception apparente, le pronom *y* peut jouer un rôle d'adverbe spatial polyvalent, comme dans le cas du COI. C'est le seul cas où *y* puisse réellement être défini comme un adverbe et où survit le sens du latin *ibi* :

Il aimait la Laponie en hiver. Le climat y est plus sec que dans le sud. — Nous allons régulièrement en Vendée en été. Nous y avons des amis. — Je connais un peu Monaco, nous y avons visité le musée océanographique.

En, contrairement à *y*, ne peut pas remplacer un nom CC. Le CC doit se remplacer par un adverbe, comparer :

Il est rentré de la montagne hier. → Il en est rentré hier. *Hän palasi vuoristosta eilen. Hän palasi sieltä eilen.* vs. De la montagne, on voyait bien la ville. → De là-bas, on voyait bien la ville. *Kaupunki näkyi hyvin vuorelta. Kaupunki näkyi sieltä hyvin.*

C'est là qu'on voit tout l'intérêt de distinguer le COI (complément *essentiel*) qui fait partie de la structure lexicosyntaxique du verbe¹ (on rentre toujours *de* quelque part) et le complément circonstanciel, qui n'est pas un élément du groupe verbal. *En* (et *y* dans la plus grande partie des cas) ne peut remplacer que des compléments essentiels. En finnois, cette distinction n'apparaît pas, parce que les adverbes de lieu *siellä, sinne*, etc., sont à la fois des pronoms COI et des CC (mais sémantiquement, il y a aussi la même différence). La raison pour laquelle *en* ne peut pas fonctionner comme anaphorique-adverbe à valeur spatiale, c'est qu'il s'utilise aussi, entre autres, comme complément du nom, pour exprimer le possesseur non animé, comme on l'a évoqué p. 73 (voir aussi ci-dessous 6.7). Si l'on faisait la transformation *de la montagne, on voyait bien le port* → *on en voyait bien le port*, le pronom *en* référerait au GN complément de *port* (?le port de la montagne), comme dans l'exemple *Nous avons survolé Rotterdam en avion. On en voyait bien le port* [*en* réfère de façon univoque à *Rotterdam*, et non pas à *de l'avion*].

Dans les manuels finlandais, SOHLBERG - TELLA 73 est le seul à mentionner cette problématique. *Il aimait sa patrie et il voulait se sacrifier pour elle*. Les auteurs précisent que « les pronoms *lui, elle, eux, elles* s'utilisent rarement pour des objets ou des choses », affirmation un peu dangereuse sortie de son contexte (puisque *elle* et *elles*, au moins, peuvent s'employer comme le pronom de 3^e personne à antécédent GN avec n'importe quel référent), mais non dénuée de bon sens, puisqu'on a vu que la forme disjointe de *IL* à référent non animé est *celui-là*. Ici, Sohlberg & Tella envisagent la question du complément circonstanciel (sans le dire, puisque ce passage concerne les formes disjointes) et précisent que l'on recourt à d'autres expressions et donnent de très bons exemples : *Quelle jolie boîte. Qu'est-ce qu'il y a dedans. [...] Cette porte reste toujours fermée à clé. Tout le monde se demande ce qu'il y a derrière*.

6.7. Le pronom de 3^e personne complément du nom et de l'adjectif

– **En complément d'adjectif.** La préposition *de* peut avoir de multiples emplois. Elle sert notamment de mot relationnel reliant l'adjectif et son complément dans les constructions [Adj + *de* + GN] : *Je suis très satisfait de cette voiture*. Le GP peut être remplacé par *en* : *Tu devrais essayer cette voiture, j'en suis très satisfait*. La particularité de cet emploi de *en* est que le terme à remplacer par le pronom n'est pas un objet du verbe, et que malgré cela, le pronom de 3^e personne se place devant le verbe, comme le montrent également ces exemples : *Son cadeau lui a beaucoup plu, elle en était absolument ravie. — Le garçon montrait son nouveau vélo à tout le monde, il en était tout fier*. Sur ce point particulier, l'apprenant finnophone n'éprouve pas de difficulté, la forme de l'élatif du pronom *se* (*siitä*, pluriel *niistä*) remplissant exactement la même fonction :

Il en parle.	Hän kertoo siitä.
Il en est content.	Hän on iloinen siitä.

Cet emploi est théoriquement limité aux cas où l'antécédent est à référent –HUMAIN, mais on rencontre fréquemment des cas qui contreviennent à la règle : *J'ai trouvé un nouveau dentiste, j'en suis très content*.

¹ Voir § 3.4.

– **En complément du nom.** Le pronom *en* connaît encore un autre emploi particulier dans lequel il se substitue à un GP [*de* + GN] : on peut l'utiliser à la place du déterminant possessif pour indiquer un possesseur à référent non animé. *En* correspond alors au finnois *sen* (génitif de *se*). *En* est dans ce cas en fonction de complément du nom, mais se place devant le verbe. Comparer : *La vieille valise de Bernard est cassée.* → *Sa vieille valise est cassée.* ~ *La poignée de la valise est cassée.* → *La poignée en est cassée.* De même : *Cette robe est belle, j'en aime la couleur.* — *Ils étaient dans un petit hôtel sympathique, il faudra que je leur en demande l'adresse.* — *Je ne me rappelle plus le film, est-ce que tu pourrais m'en raconter le début ?* — *La crise a duré longtemps. Pour en chiffrer le cout, il faudra des années.* Pour les apprenants finnophones, cette utilisation de *en* ne doit pas être surprenante, puisque le génitif du pronom de 3^e personne *se* remplit exactement la même fonction (par exemple *Tämä mekko on kaunis, pidän sen väristä* « j'en aime la couleur »). Malheureusement, il existe de nombreuses contraintes, qui empêchent la transposition directe de *sen* en français. De toute façon, cette utilisation de *en* se fait essentiellement dans la langue écrite. Dans la langue parlée, on n'exprime généralement pas le « possesseur » -ANIMÉ : *Je ne me rappelle plus le film. Est-ce que tu pourrais me raconter le début ?*

6.8. En position détachée

Dans les constructions disloquées, le pronom détaché est soit en prolepse (dislocation à gauche), soit en rappel (dislocation à droite). La forme du pronom ne varie pas d'après la fonction du pronom conjoint auquel il réfère (il n'y a pas de « déclinaison » des formes disjointes), mais selon des critères que nous examinerons ci-dessous. Certaines règles syntaxiques particulières commandent également l'utilisation des formes disjointes.

D'une façon générale, on peut dire que la dislocation à droite est essentiellement du domaine du code oral, tandis que la dislocation à gauche, tout aussi courante à l'oral, est relativement fréquente à l'écrit aussi. Dans nos exemples, nous n'insisterons pas davantage sur cette distinction, mais dans l'enseignement du FLE, il convient de distinguer ces niveaux d'emploi, pour éviter les confusions de registre chez les apprenants.

6.8.1. Référent animé

Quand le pronom renvoie à un GN +ANIMÉ, la forme disjointe est *lui*, variable en genre et en nombre (*lui/elle/eux/elles*).

Lui, il faut toujours qu'il mette son grain de sel partout. — Fais donc comme ton chien : lui, il est toujours content ! — Elles n'ont pas l'air d'avoir apprécié, elles.

Normalement, la forme disjointe est toujours « relayée » par une forme conjointe, qui marque en quelque sorte la fonction dans la phrase du référent du pronom ainsi thématiqué. C'est valable également pour les pronoms de 1^e et 2^e personne (*moi, toi*), qui ne peuvent pas s'employer seuls devant le verbe. Cette contrainte non négligeable au vu de l'agrammaticalité des énoncés qu'elle peut engendrer (**moi pense que*) ne fait l'objet d'aucune mention dans les grammaires finlandaises. N'est pas non plus mentionné le cas particulier de la possibilité d'employer la forme disjointe seule en position de sujet, notamment quand celui-ci est suivi d'un adverbe :

Ces étudiants sont très dynamiques. *Eux* au moins n'auront pas de difficulté à trouver un emploi. — *Lui* disait que c'était une bonne chose. — *Elle*, en tout cas, était prête à revenir sur ses opinions.

Quand le pronom détaché réfère à un pronom COD, ce dernier est toujours obligatoirement exprimé :

Lui, je le soutiendrai toujours. — Eux, je les ai déjà vus hier. — Vous ne l'aviez pas encore avertie, elle ?

Cet emploi et l'utilisation obligatoire de la forme conjointe sont absents des grammaires finlandaises, sauf dans SOHLBERG - TELLA 73 qui évoquent l'utilisation des formes disjointes pour renforcer les formes objet ou COI : *Elle, on l'écoute*. — *On ne les invitera pas, eux*, sans insister toutefois sur l'obligation d'exprimer la forme conjointe. Il s'agit pourtant de constructions fort courantes dans la langue parlée sinon dans la langue écrite. À noter cependant que dans le registre familier on peut utiliser la forme disjointe seule (avec intonation adéquate) : *lui, j'ai vu* ou *lui, je connais* ou même *j'ai vu lui, pas son frère* (qui implique une opposition). Ces emplois sont donc soumis à certaines conditions particulières et ne peuvent de toute façon pas être recommandés comme norme aux apprenants débutants.

Quand le GN que remplace le pronom est précédé de la préposition *à*, le pronom peut figurer seul en prolepse sans que la forme conjointe soit exprimée devant le verbe ; si la forme disjointe se trouve détachée en rappel, l'utilisation de la forme conjointe dépend du type de phrase (exemples (3) et (4)) :

- (1) À lui, j'ai souvent écrit des lettres très longues.
- (2) À elles, nous n'avons encore rien dit.
- (3) Et vous êtes allés leur raconter ça, à eux ? (dislocation)
- (4) Et vous êtes allés raconter ça à eux ? (mise en relief avec insistance sur *à eux*)

MOILANEN - NATRI est le seul manuel qui mentionne ce type d'emploi, en insistant sur l'emploi de la préposition *à* devant la forme disjointe plus que sur la nécessité ou non d'utiliser la forme conjointe (*Cela me fait plaisir, à moi* MOILANEN - NATRI 78).

Dans le cas de la préposition *de*, quand le GN à référent +ANIMÉ est remplacé par un pronom, on a vu que l'on utilise de toute façon *de* avec une forme disjointe du pronom de 3^e personne *il* : *Nous avons parlé de lui*. S'il y a mise en relief, celle-ci ne peut donc se faire sur la base de l'alternance conjoint/disjoint. À l'oral, on peut appuyer sur *Nous avons parlé DE LUI*, à l'écrit il faut utiliser d'autres moyens (ordre des mots *De lui je me souviens très bien* ou phrase clivée *C'est de lui que nous avons eu besoin*). Il est à noter que c'est la même situation en finnois, puisque le finnois n'a pas de formes disjointes particulières. La mise en relief se fait à l'oral en appuyant sur le complément ou, à l'oral comme à l'écrit, en rejetant le complément avant le verbe : HÄNESTÄ *puhuimme* (« c'est de lui que nous parlions »).

Cependant, dans la dislocation à gauche, il est fréquent d'omettre complètement la préposition, à condition bien entendu que la forme conjointe soit exprimée devant le verbe pour expliciter le rapport syntaxique. On obtient ainsi les variantes suivantes :

Lui, je lui ai souvent écrit des lettres très longues.
Elles, on leur a encore rien dit.
Lui, je m'en souviens bien.

En revanche, dans la dislocation à droite, l'utilisation du pronom sans préposition est impossible (**On leur a encore rien dit, elles* ou **Je m'en souviens bien, lui*.) On mesure ainsi combien

l'emploi de ces constructions disloquées peut être délicat pour l'apprenant de français langue étrangère.

6.8.2. Référent non animé

Quand le P3 remplace un groupe nominal désignant un non animé, la forme disjointe du pronom est *celui-là*, qui s'accorde en genre et en nombre. Comparer :

- (1) Fais donc comme ton chien, lui, il est toujours content.
- (2) Prends donc ce projecteur, celui-là, il marche toujours.
- (3) J'ai discuté avec cette étudiante, elle avait l'air intéressée, elle.
- (4) J'ai essayé cette pommade, elle avait l'air efficace, celle-là.
- (5) Lui, il me paraît un peu bizarre. (antécédent : *professeur*)
- (6) Celle-là, elle me paraît un peu bizarre. (antécédent : *jupe*)
- (7) Elle est toujours contente, elle. (antécédent : *jeune fille*)
- (8) Ils sont toujours intéressants, ceux-là. (antécédent : *modèles*)

À première vue, et du fait de la tradition grammaticale, on est tenté de voir dans les exemples (2), (4), (6) et (8) un pronom démonstratif, c'est-à-dire non pas un anaphorique, mais un déictique, et en tant que tels, ces pronoms n'auraient pas leur place dans le système du pronom de 3^e personne. Cependant, la mise en parallèle d'énoncés avec les deux types *lui/celui-là* montre bien que dans cette position ils remplissent tous deux la même fonction. En effet, on n'a pas le choix entre une forme « anaphorique » et déictique, étant donné que (2') ?*Prends donc ce projecteur, lui, il marche toujours* et (4') ?*J'ai essayé cette pommade, elle avait l'air efficace, elle* sont à la limite de l'acceptabilité. Force est donc de considérer que *celui-là* fait office d'anaphorique à référent non animé, à moins d'adopter la perspective inverse, à savoir que *lui*, en position détachée (mise en relief, dislocation), est un déictique. Comme on l'a vu, il est souvent difficile de distinguer entre référence anaphorique et référence déictique et la question pourrait être considérée comme purement théorique, n'étaient les besoins de l'apprenant allophone, qui doit pouvoir trouver des repères. Le finnois ne connaît pas formellement de constructions détachées (dislocation) du type (3) à (8), mais la mise en relief est possible sur le modèle (1) et (2) :

- (1) Fais donc comme ton chien, lui, il est toujours content.
- (1') Ota mallia koirastasi, se ainakin on aina iloinen.
- (2) Prends donc ce projecteur, celui-là, il marche toujours.
- (2') Ota tuo projektori, se (ainakin) toimii aina.

On notera que dans cette position, la mise en relief du pronom *se* peut être assurée par un ad-
verbe, en général *ainakin* (mais *taas* est également possible dans d'autres cas), lequel apporte la même information que le passage en français de la forme conjointe *il* à la forme disjointe *lui/celui-là*.¹ Ce qui est plus important dans l'optique de l'apprenant finnophone, c'est que le mot *se* correspond en français à deux formes différentes. Le critère de choix est donc celui de la catégorie du référent : animé ou non. Et du point de vue du fonctionnement d'ensemble du système, on ne peut faire autrement que de constater l'identité structurelle des paires d'exemples (1) à (8) et de considérer que *lui* et *celui-là* font partie d'une même catégorie. On est ainsi obligé de revoir les découpages de la grammaire traditionnelle et de considérer *celui-là* comme la ver-

¹ En traduisant une phrase de ce genre du finnois en français, il faut donc éviter de traduire *ainakin* (« au moins ») : l'emploi de la forme disjointe suffit à rendre l'information.

sion non animée du P3 à référent GN en position disjointe et d'élargir la catégorie des « pronoms personnels » traditionnels en y incluant *celui-là*, transfuge de la catégorie des pronoms démonstratifs. *Celui-là* peut également servir à thématiser un COD :

- 1) J'ai commandé deux romans de Gabrielle Roy sur Amazon.fr, mais un des deux est momentanément indisponible. Et je voulais justement lire *celui-là* d'abord.
- 2) On m'a proposé un autre livre en échange, mais je l'ai déjà, *celui-là*.

Comme dans le cas du pronom sujet, la fonction proprement anaphorique de *celui-là* ressort des oppositions suivantes :

- | | |
|---|----------------------------------|
| Elle, je l'ai déjà rencontrée quelque part. | (antécédent : <i>étudiante</i>) |
| Celle-là, je l'ai déjà rencontrée quelque part. | (antécédent : <i>forme</i>) |

La forme disjointe n'existe en tant que telle que comme substitut d'un GN à déterminant *défini*. Si l'on veut mettre en relief un GN COD introduit par un déterminant indéfini, on l'extrait tel quel : *J'ai déjà vu des bélugas* → *J'en ai déjà vu, des bélugas*, ou *Des bélugas, j'en ai déjà vu*. Le déterminant conserve sa forme : *Je n'ai jamais vu de bélugas* → *Je n'en ai jamais vu, de bélugas* (*de* étant la forme de l'article indéfini devant objet direct d'un verbe dans une phrase négative). Il en va de même quand on veut mettre en relief un pronom : *j'ai déjà vu de ceux-là* → *de ceux-là, j'en ai déjà vu*. On est ici à la limite de la question de la pronominalisation, ce genre de phrases s'interprétant habituellement comme une construction disloquée. Cependant, il est incontestable que la dislocation fait intervenir de façon essentielle le problème de la pronominalisation et de ce point de vue, il ne serait peut-être pas inutile de présenter ces emplois dans les grammaires comme un point du fonctionnement des pronoms, pour deux raisons :

1) les constructions disloquées et la langue parlée en général sont souvent le parent pauvre, les grammaires normatives les ignorent ou leur accordent très peu de place. Or l'apprenant étranger les rencontre sans cesse dans la langue courante et est évidemment mal préparé pour les comprendre. Pour lui, les questions de norme sont souvent secondaires, voire impossibles à saisir et pour lui, il est bien moins important et urgent de savoir si telle ou telle construction est « condamnable » que de savoir interpréter le mystérieux *de* en tête de phrase dans un énoncé comme *De chips, y en avait plus alors j'ai pris des cacahouètes salées*. Rares sont les auteurs de manuels qui ont pris conscience de toute la difficulté que suscite l'interprétation de ce *de* « baladeur ». Sur ce point, les apprenants finnophones nagent dans l'ignorance totale, et on ne saurait leur en tenir rigueur, puisque le rejet du COD en tête de phrase avec maintien du déterminant ne fait l'objet de strictement aucune mention dans les grammaires finlandaises. Ranger dans la question de la pronominalisation le rejet du COD typique des constructions disloquées aurait le double avantage de permettre aux apprenants de mieux comprendre ces constructions courantes et de sortir les constructions de la langue parlée de leur ghetto grammatical et de les intégrer enfin dans la grammaire « de tous les jours ». De toute façon, la dislocation est loin d'être l'exclusivité de la langue parlée, une phrase comme *De bélugas, je n'en avais jamais vu* est parfaitement possible dans la langue écrite soignée

2) en finnois, le rejet de l'objet en tête de phrase est un procédé de mise en relief tout à fait courant. L'ordre des mots permet d'obtenir les mêmes effets que la dislocation en français. Si la mise en relief du COD ne fait pas intervenir la pronominalisation en finnois, on vient de voir que c'est bien le cas en français. Si l'on veut que l'apprenant finnophone soit capable un jour de

traduire de façon naturelle une phrase banale comme *Kaloja ei saatu, mutta hytysiä kyllä riitti* (« De poissons, on n'en a pas eu, mais des moustiques il y en avait autant qu'on en voulait »), il faut bien lui fournir les outils nécessaires.

Enfin, sur le même modèle, la forme *celui-là* peut renvoyer à un GN en fonction de COI :

- (1) Tiens en parlant de ça, pourquoi tu disais que le sketch sur les vendeurs FNAC était très bien ? Je ne m'en souviens pas de celui-là, tu pourrais résumer en deux mots ?
- (2) Entre le premier chantier qui portait sur le chômage et le chantier de la retraite (de ceux-là on a beaucoup parlé) il y a eu le chantier santé au travail – et de celui-là je ne sais pas si vous avez entendu parler.
- (3) L'épisode qui suivit allait être beaucoup plus grave, mais de celui-là je n'étais pas responsable. [Exemples tirés de diverses pages Internet]
- (4) On m'a déjà proposé bien des solutions originales, mais à celle-là je n'avais jamais pensé !
- (5) Certains chapitres doivent encore être revus, mais je crois qu'à celui-là il n'y a plus besoin d'apporter de modifications.

Là encore, en finnois on utiliserait le pronom *se*, avec éventuellement un ordre des mots permettant de rendre sensible la mise en relief. On peut noter que quand le groupe *de celui-là* se trouve avant le verbe, *en* n'est pas exprimé (exemple 2 et 3), tandis que s'il se trouve derrière, il faut ajouter la forme conjointe *en* (exemple 1). L'usage est cependant flottant, car il est fréquent que dans la langue parlée, dans laquelle ces constructions sont majoritaires, on omette purement et simplement *en*.

Si l'on intègre les formes disjointes des pronoms dans la description d'ensemble du pronom de 3^e personne, on constate donc que le français compose un système avec des éléments disparates. Si l'on accorde à *y* le statut d'adverbe, force est de constater que le système du pronom de 3^e personne se construit avec des éléments que l'on n'est pas accoutumé à mettre ensemble : « pronom personnel » (*lui*), « adverbe » (*y*) et « pronom démonstratif » (*celui-là*). À cela s'ajoutent encore les prépositions/adverbes dans le cas de l'anaphore zéro.

7. LE PRONOM DE 3^e PERSONNE À ANTÉCÉDENT NON GN

Contrairement au finnois, où cette fonction est assurée par le P3 multi-usages *se*, le français dispose d'un mot spécialisé pour référer à un antécédent autre qu'un GN, il s'agit du mot *ÇA*. Ce mot appelle plusieurs commentaires.

7.1. Remarques préliminaires

7.1.1. Prédominance de *ça*

Ployant sous le fardeau d'une longue tradition normative, les manuels de grammaire français présentent systématiquement *ça* comme la variante langue parlée de *cela* (*GEXF* 57, *GFUT* 157, *GVF* 37, *GDFH* 126). Langue parlée étant pour de nombreux auteurs synonyme de norme à proscrire, *ça* se voit tenir le second rôle. Or, dans la réalité, la situation est exactement inverse. En effet, les grammaires présupposent en général que *cela* et *ça* sont interchangeables, *ça* n'étant qu'une variante abrégée familière de *cela*. Diachroniquement, c'est effectivement le cas, puisque *ça* est la réduction phonétique de *cela* > [sɛla] > [sa] (comme *celui* prononcé [sɛli], *je lui* prononcé [ʒɛli]). Cependant, nous montrerons qu'en français moderne, on trouve de nombreux cas où l'alternance *cela/ça* est impossible, mais au désavantage de *cela* : *Comment allez-vous ? – *Cela va bien* (seule forme possible : *ça va bien*, ou *je vais bien*). La pression de la norme scolaire et puriste fait que l'on constate de nombreux hypercorrectismes : *ça* est senti comme familier, *cela* comme « officiel », « correct », et certains locuteurs qui ne maîtrisent pas les distinctions entre les registres de langue auront tendance à remplacer systématiquement *ça* par *cela* dès qu'ils passent à la langue écrite. On en trouve un exemple dans la *NGF* 219 : *Cela vous plaît, les vacances ?*, forme qui nous paraît personnellement hautement improbable et qui montre de façon tout à fait caractéristique que la transposition de la version langue courante *ça vous plaît, les vacances ?* dans la forme écrite (d'un manuel de grammaire, qui plus est) entraîne facilement ce basculement vers la forme « littéraire » *cela*, injustifiée en l'occurrence. Pour décrire exactement la situation en français moderne, il faut poser que la forme générique du P3 à antécédent non GN est *ça*, qui connaît une variante « longue » langue écrite, et nous utiliserons la forme *ça* dans nos analyses et nos tableaux avec cette valeur générique. Nous verrons également que le pronom *ce*, que l'on pourrait qualifier de pronom « apatride », tant les endroits où le rangent les différentes grammaires sont variés, est en fait pour l'essentiel un allomorphe de *ÇA* utilisé dans des cas bien définis, et, surtout, très limités.

7.1.2. Les formes du pronom de 3^e personne à antécédent non GN

Le P3 neutre n'a cependant pas uniquement la forme *ça* : comme dans le cas du P3 à antécédent GN, le système repose sur l'utilisation de mots de catégories grammaticales différentes, qui seront présentées plus loin. Les formes de *ÇA* ne varient évidemment pas en fonction des mêmes critères que celles d'*IL* : comme ce pronom n'a pas d'antécédent GN, la forme du déterminant du GN ou le référent du GN (+ANIMÉ/-ANIMÉ) ne jouent aucun rôle. Inversement, *ÇA* a une

forme parallèle, *ce*, utilisée dans certains cas particuliers, alors que *IL* ne connaît pas ce type de variation. Comme dans le cas de son homologue à antécédent GN *IL*, les formes du pronom *ÇA* varient selon la fonction grammaticale : sujet, attribut, complément d'objet direct, complément d'objet indirect, complément circonstanciel, notamment en position conjointe. Même si dans certains cas il n'y a pas de variation, pour faire ressortir le parallélisme avec les formes de *IL*, nous étudierons chaque cas d'emploi dans le même ordre.¹

7.1.3. Formes conjointes et disjointes

On a vu que les grammaires françaises n'ont pas l'habitude d'envisager toutes les formes disjointes possibles de *IL* (notamment *celui-là*). Il n'est donc pas étonnant que *ÇA* ne soit pas considéré comme un pronom ayant des formes conjointes et disjointes. Pourtant, il existe exactement le même type d'alternance entre ces deux formes que dans le cas du pronom de 3^e personne à antécédent GN.

Les formes du P3 à antécédent non GN sont en partie identiques à celles d'*IL*, ainsi que le fait ressortir le tableau comparatif suivant :

FORME	ANT GN	ANT NON GN
sujet	il	ça/ce
COD	le	le
COI à+	y	y
COI de+	en	en
autre préposition	de lui	de ça

Tableau 27

Cette similitude de formes a pour conséquence que *le*, *y*, *en* à antécédent non GN ne sont généralement pas présentés comme des formes de la « déclinaison » de *ça* (alors que l'on parle souvent de déclinaison dans le cas d'*IL*), mais comme des formes d'*IL* avec un référent neutre, autrement dit, on englobe dans le même tableau des formes homographes qui sont en réalité des types de pronoms différents. Ainsi, si le pronom personnel *IL* est généralement présenté dans des tableaux intégrant diverses formes (le plus souvent au milieu des autres pronoms personnels), *ça*, souvent relégué d'office dans la catégorie des « invendus », ne se voit pas accorder le même traitement. Le pronom « neutre » *le* est considéré comme un avatar de *le* COD de *IL*, et fait éventuellement l'objet de paragraphes séparés, de même que *y* « neutre » est mentionné à propos du pronom *y* forme de *IL*, alors que tous deux s'intègrent dans un système parfaitement cohérent de « déclinaison ». On retrouve encore une fois le problème de l'homonymie évoqué plus haut (voir p. 77) : l'identité de formes obscurcit la différence des fonctions et ici ce ne sont pas seulement les manuels finlandais qui se rendent coupables d'une telle erreur. Cet amalgame entre les formes se comprend dans la perspective française, mais n'a pas de raison d'être et est même néfaste dans la perspective FLE et en particulier pour les apprenants finnophones.

¹ Dans notre manuel de grammaire, nous avons étudié chaque forme une par une (*ça*, *le*, *y*, etc.), mais nous reverrons vraisemblablement cette présentation.

Dans ces conditions, il n'est guère étonnant que l'on n'envisage pas la possibilité qu'il y ait des formes disjointes de *ça*, différentes des formes conjointes, à plus forte raison si on se rappelle que bien peu de grammaires envisagent *celui-là* comme une forme disjointe de *il*. Le problème ici est encore aggravé par le fait que *ça*, variante de *cela*, est considéré à priori comme un déictique, puisque c'est un « pronom démonstratif ». Il est certain qu'il est plus malaisé de distinguer deux types de valeur entre deux *ça* qu'entre *il* et *celui-là*. Les deux valeurs se confondent parfois et on ne sait pas toujours s'il s'agit d'un anaphorique ou d'un déictique, surtout dans les fonctions où les formes de *ça* conjointes et disjointes sont identiques (sujet et après préposition autre que *à* et *de*). Le fait de distinguer *ça* démonstratif et *ça* anaphorique peut sembler inutile et en général les grammaires ne font pas cette distinction, mais elle est très importante pour les finnophones, car en finnois *se* remplit les deux fonctions, et il faut donc savoir décider dans certains cas du mot à choisir. À la question *Est-ce que le conférencier a parlé des découvertes faites dans le domaine des nanotechnologies ?* on peut répondre soit *Non, il n'en a pas parlé* soit *Non, il n'a pas parlé de ça*. En finnois, dans les deux cas, on utilise *siitä*. Si l'on demandait à un francophone de justifier l'emploi de la forme conjointe *en* de préférence à *ça* (ou l'inverse), il serait bien embarrassé. Pourtant, l'apprenant finnophone aimerait bien disposer de repères lui permettant de décider quelle forme choisir. À l'oral, le finnois pourrait dans ce cas accentuer différemment *siitä*, ou varier l'ordre des mots *siitä hän ei puhunut*. La forme reste cependant la même en finnois. L'apprenant finnophone s'interroge donc : forme conjointe ou forme disjointe en français ? Nous verrons plus loin quelles réponses donner.

Nous rappelons encore une fois que nous considérons la forme *ÇA* comme la forme générique et *cela* comme une variante langue écrite. Nous ne mentionnerons donc pas systématiquement celle-ci dans chaque cas de figure, excepté dans les cas où les deux formes ne sont pas interchangeables.

Enfin, il convient de remarquer que *ça* est de plus en plus utilisé dans la langue parlée comme seule forme de P3 (voir ci-dessous § 7.1.4.3).p. 162). On peut très bien dire dans la langue parlée *j'avais pas pensé à ça* sans aucune intention véritablement « déictique », en remplacement de *j'y avais pas pensé*. Dans le code oral, la limite entre *ça* anaphorique et *ça* déictique semble devenir de plus en plus floue. Nous étudierons ce problème de façon détaillée, car il constitue une difficulté certaine pour les apprenants finnophones.

7.1.4. Les types d'antécédent de *ÇA*

7.1.4.1. Cas général

Comme son nom le suggère, le pronom de 3^e personne à antécédent non GN peut avoir comme antécédent toutes sortes d'éléments autres que le GN, dont l'« étendue » peut aller du simple adjectif à une phrase, une idée, un texte, etc. Pour les apprenants, il convient d'en éclairer l'emploi par des exemples nombreux et variés, mettant en jeu toutes sortes de transformations possibles (les différentes formes de *ÇA* mentionnées dans les exemples sont commentées dans les paragraphes suivants) :

Adjectif : Pour une fois, il est satisfait, il l'est pourtant assez rarement.

Participe : J'ai été séduit par ce produit et je suis sûr que vous le serez aussi.

Infinitif : Il est nécessaire de revoir ce texte, c'est même indispensable.

Propositions : Pourrais-tu me dire comment se termine le film ? *Ça* (cela) m'intéresse.

— Si tu connaissais tes conjugaisons, *ça* (cela) t'éviterait bien des problèmes.

Phrase : Il n'a pas encore répondu. Ça (cela) me semble bizarre. — Il faut encore emballer les cadeaux. Qui est-ce qui va s'en occuper ?

Cette liste n'est pas limitative. Il faut y ajouter notamment les cas où le pronom de 3^e personne *ÇA* renvoie à une idée contenue expressément ou non dans une phrase ou dans un texte, à une situation sur laquelle l'énonciateur et le coénonciateur ont un point de référence commun, etc. D'une façon générale, la sémantique du P3 ne pose pas de problèmes, puisqu'elle est identique dans les grandes lignes en finnois. Les cas les plus problématiques sont ceux où le pronom de 3^e personne renvoie à un infinitif ou un participe, sans équivalents formels en finnois.

7.1.4.2. Anaphorique de GN

Malgré ce qui vient d'être dit, il y a des cas où le pronom de 3^e personne à antécédent non GN réfère formellement à un nom ou un GN, mais ce n'est qu'une apparence, étant donné que le contenu de ce nom ou GN ne renvoie pas à une entité identifiable et pronominalisable par *IL* :

1) *ÇA* peut avoir comme antécédent un nom ayant une valeur générique¹ :

Tu aimes la voile ? Oui, ça me plaît. — L'argent, ça ne fait pas le bonheur, mais ça peut toujours servir. — Offre-lui du chocolat noir, il aime ça. — La télévision, ça m'énerve parfois. — Je crois que lui, la musique, ça ne l'intéresse pas. — Les enfants, ça fait du bruit.

Comme on le constate, dans ces cas, on ne réfère pas à des entités particulières (dans les exemples ci-dessus : une voile, une pièce de monnaie, une télévision, etc.), mais à tous les objets du monde correspondant à la définition du nom en question et considérés comme un tout. Il est donc normal qu'on n'utilise pas un pronom à référent GN. En position sujet devant *être*, on utilise la variante combinatoire *ce* (voir le détail § 7.2) :

Tu manges du chocolat au lait ? – Non, je n'aime pas ça, c'est trop sucré.
Un bébé, ça vous occupe toute la journée, mais c'est si mignon.

Il importe de bien faire comprendre la différence entre valeur générique et valeur individuelle aux apprenants finnophones, dont la langue maternelle n'a pas d'article. On pourra ainsi opposer dans des séries d'exercices :

Tu manges du chocolat au lait ? – Non, je n'aime pas ça, c'est trop sucré.
Tu ne manges pas ce chocolat au lait ? – Non, je ne le goûte même pas, il est trop sucré.
Tu aimes bien la musique classique ? – Oui, ça me plaît beaucoup.
Tu as aimé la musique du film ? – Non, elle était banale.

2) Quand l'antécédent du pronom est un nom propre à référent animé, le pronom est, comme on s'y attend, *IL* : *J'ai vu Pierre, il va devenir pilote sur Mirage.* — *Orane² me suivait, elle avait l'air d'avoir faim.* En revanche, quand le nom propre réfère à un non animé, on utilise en général le pronom de 3^e personne neutre *ÇA* : *Nous avons été très surpris en revoyant Budapest après de si longues années, ça a beaucoup changé.* *ÇA* renvoie également à un nom d'ouvrage, ou un nom d'auteur quand le nom de l'auteur désigne son œuvre par métonymie :

Nous sommes allés revoir *La guerre des étoiles*. Ça n'a pas pris une ride. — Aimes-tu Bach ? — Non, ça ne me dit rien. — Et Schubert ? — Oui, j'aime ça.

¹ La généricité s'interprète selon Cadiot comme l'expression d'une proposition implicite (*Le chocolat noir, j'aime ça* : « si x appartient à la classe du chocolat noir, alors j'aime x »). Voir CADIOT 179-181.

² Nom authentique de chienne.

Le point commun de ces deux emplois de *ÇA* est qu'il n'est pas interchangeable avec la variante langue écrite *cela*. Même si, dans ce cas aussi, les hypercorrectismes sont fréquents et contribuent à obscurcir quelque peu la question de la recevabilité, les énoncés suivants nous paraissent non recevables ou à la limite de l'acceptabilité :

Tu manges du chocolat au lait ? – ??Non, je n'aime pas cela.
 Tu aimes bien la musique classique ? – ??Oui, cela me plaît beaucoup.
 Nous avons été très surpris en revoyant Budapest après de si longues années, ??cela a beaucoup changé.
 Nous sommes allés revoir La guerre des étoiles. ??Cela n'a pas pris une ride.
 Aimes-tu Bach ? — ??Non, cela ne me dit rien.

3) Un GN peut également être la forme nominale d'une proposition. Dans les exemples de questions d'examens partiels examinés au § 1.3.2.3 (question 14, voir p. 31), *C'est la manière dont ses élèves ont réagi qui l'a convaincue qu'elle avait raison* et *C'est son approche très professionnelle du problème qui me plaît dans son travail*, les GN sujets formels [*manière dont ses élèves ont réagi*] et [*approche approche très professionnelle du problème*] sont des substituts de propositions, respectivement [*comment ses élèves ont réagi*] et [*comment il aborde le problème*] ou [*le fait qu'il aborde le problème de façon très professionnelle*]. Ce point est évidemment difficile à comprendre pour un non francophone (le francophone lui-même serait du reste embarrassé pour expliquer pourquoi la pronominalisation par *IL* est quasiment impossible) et demande des connaissances qui dépassent le simple cadre des règles de la substitution pronominal. En effet, la pronominalisation de *manière* ou *approche* par *IL* dans un emploi similaire n'est pas impossible, par exemple *Que pensez-vous de la manière dont ses élèves ont réagi ?* → *Elle ne me surprend pas* ou *J'ai beaucoup apprécié son approche très professionnelle du problème, elle montre que nous avons là un collaborateur précieux* – encore que dans ce cas *ça/cela* soit parfaitement possible et même peut-être préférable. Cependant dans la mise en relief, notamment dans le cas de la construction présentative *c'est...* mais aussi dans les constructions disloquées, *elle* voit souligner son caractère de pronom à antécédent GN, ce qui a pour effet de mettre le focus sur *manière* et non plus sur le contenu du mot, qui reste un symbole incomplet tant qu'il n'est pas explicité par *dont ses élèves ont réagi*. Bref, on met en relief un morceau incomplet. Le mode de pronominalisation du GN substitut de proposition ou introducteur de proposition dépend ainsi de son degré de saillance. La saillance est tributaire de divers facteurs : la catégorie (nom propre vs. nom d'inanimé), de la syntaxe (sujet vs. non-sujet), de la sémantique (agent vs. non-agent), des critères référentiels (autonome vs. dépendant), des critères thématiques (pré-activé vs. nouveau). Un référent est d'autant plus saillant qu'il est doté d'un nom propre, qu'il est sujet et agent, et qu'il a fait l'objet de mentions préalables¹. La saillance est très faible en position conjointe (*Elle* [la manière] *ne me surprend pas*), et évidemment plus forte en position disjointe : ??*Elle, elle ne me surprend pas* (dans ce cas *elle* semble inmanquablement renvoyer à un N animé).

Ce problème de la saillance est loin d'être facile à saisir et de plus il est loin d'être secondaire pour les apprenants finnophones. En effet, le pronom *se* pouvant renvoyer indifféremment à tout types d'antécédents, le problème de la saillance ne se pose pas en finnois. La phrase

¹ Voir CHAROLLES 1997, KLEIBER 1994 : 34-40, RABATEL 29.

Que pensez-vous de la manière dont ses élèves ont réagi ? se traduirait de toute façon préféralement par une construction subordonnée *Mitä mieltä olette siitä, miten hänen oppilaansa reagoivat* (mot à mot « de quel avis êtes-vous de ce comment ses élèves ont réagi »), mais *son approche très professionnelle du problème* se laisse aisément traduire par un GN : *hänen hyvin ammattimainen lähestymistapansa*. Or, dans les deux cas, la pronominalisation se ferait uniquement par *se*, toute autre forme de pronom étant inexistante.

Il faut donc dans une grammaire pour apprenants finnophones intégrer cette problématique de la saillance, du moins au niveau avancé, pour permettre aux apprenants de procéder à la pronominalisation correcte et éviter les erreurs dont nous avons parlé ci-dessus. D'une certaine manière, la pronominalisation du GN à valeur générique par *ÇA* est aussi un effet de saillance (en l'occurrence degré de saillance 0). Cette problématique dans l'optique de l'enseignement du français aux finnophones mérite une étude à part.

7.1.4.3. P3 général de la langue parlée

Cependant, dans la langue parlée, on relève de nombreux cas dans lesquels l'opposition anaphore/deixis se réduit au minimum, autrement dit on constate un emploi quasi systématique de la forme disjointe *ça* de préférence aux formes conjointes correspondantes, et ce, semble-t-il, en dehors de toute valeur déictique :

- (1) Elle a aimé la robe que tu lui as offerte ? – Oui, *ça* lui a plu.
- (2) Elle était bonne, la soupe ? – *Ça* manquait un peu de sel.
- (3) Tu as aimé le film ? – *Ça* m'a pas tellement plu.
- (4) Comment tu trouves cette robe ? – *Ça* me plaît pas mal.
- (5) Regarde ta plaie au genou, *ça* saigne. Il faut soigner *ça*.

Dans la langue écrite, on pourrait dans tous ces cas aisément utiliser le pronom de 3^e personne à antécédent GN *IL*, sous ses différentes formes, par exemple dans (1) : *Elle lui a plu*. L'emploi de *ça* pour référer à un groupe nominal s'explique en fait par un changement de catégorie de référence. Quand on dit *Regarde ta plaie au genou, ça saigne !*, *ça* désigne l'ensemble de la plaie de façon plus vague, « ce que tu as au genou ». Corblin résume le phénomène de la façon suivante :

Il y a une sorte d'« expansion » métonymique du référent initial, et *cela* s'interprète comme mention d'un référent moins strictement délimité : de l'objet initial, on peut passer à la classe dont l'objet initial est le représentant ou à la situation dans laquelle il est impliqué. (CORBLIN 86)

Tous les exemples (1) à (5) mentionnés ci-dessus répondent à l'un ou l'autre de ces critères. De même dans *Qu'est-ce que tu penses de cette robe ? Ça me plaît pas mal*, le pronom *ça* désigne l'ensemble : on montre la robe et la personne qui répond signifie par là « ce que tu me montres ». Corblin souligne cette propriété « propositionnelle » de la référence par *ÇA* :

Le sens de *ÇA*, littéralement par défaut, se ramène toujours naturellement à des expressions comme « ce que P » ou « ce que je montre ». (CORBLIN 88)

Cadiot arrive à la même conclusion en soulignant l'intervention nécessaire d'un paramètre énonciatif (ce qui replace le problème de facto dans le cadre de la référence déictique) :

Dans chacun de ces exemples [similaires à nos exemples ci-dessus], *ça* ne désigne pas exactement son « antécédent » [robe, soupe, film], mais, exactement, *ce que le locuteur en fait*. Il traite l'objet non pas au titre de « réel », individualisé, doué d'autonomie, mais au titre de support pour son expérience propre. » (CADIOT 177-178, c'est nous qui soulignons).

Ces deux analyses s'appliquent directement à *ce* (voir paragraphe suivant), que Cadiot examine ensemble avec *ça*.

Quelle que soit l'explication de cet emploi de *ça*, il faut retenir qu'il est extrêmement fréquent dans la langue parlée moderne et contribue à renforcer le rôle de *ça* comme pronom polyvalent. Et à compliquer encore un peu plus la tâche des apprenants étrangers.¹

7.2. Le pronom de 3^e personne neutre sujet

La forme de base du P3 à antécédent non GN sujet est le pronom *ça* :

Pourrais-tu me dire comment se termine le film ? Ça m'intéresse. — Si tu connaissais tes conjugaisons, ça t'éviterait bien des problèmes. — Il n'a pas encore répondu. Ça me semble bizarre.

Devant certaines formes du verbe *être*, on utilise la forme *ce* (sur les conditions de l'alternance, voir ci-dessous) :

Cette année, il n'y avait pas beaucoup de champignons dans la forêt. C'est dommage. — Ne roule pas si vite, c'est dangereux. — Quand il n'y a pas de neige à Noël, c'est triste. — Manger des légumes, c'est bon pour la santé.

On peut ainsi opposer *Il n'est pas encore rentré. Cela/Ça inquiète ses proches. ~ Il n'est pas encore rentré. C'est inquiétant.* On utilise donc aussi *ce* devant *être* à la place de *ça* quand l'antécédent est un GN à valeur générique (*L'argent, ça ne fait pas le bonheur, mais c'est quand même assez utile.* — *Un portable, c'est parfois vraiment utile*) ou s'il s'agit d'un nom propre (lieu, œuvre, auteur, etc. : *L'été dernier, nous étions en Laponie. C'est magnifique, mais plein de moustiques.* — *Aimes-tu Monteverdi ? — Oui, c'est très beau*). C'est également le même *ce* que l'on utilise devant *être* quand l'antécédent est une construction infinitive sujet postposé : *Il est difficile d'accepter ces conditions* → *C'est difficile* (voir ci-dessus § 4.3). La forme normale *ça* s'utilise devant les autres verbes : *Serait-il possible d'accepter ces conditions ?* → *Ça/Cela me semble peu envisageable*. On retrouve également la forme *ce* devant *être* dans les constructions disloquées de la langue parlée, notamment quand *ÇA* fait office de pronom substitutif de GN (voir ci-dessus 7.1.4.3) : *C'était pas assez salé, ta soupe.* — *C'était long, ce film.* — *La robe lui allait bien ? — Oui, c'était assez joli.* — *C'était cher, tes bouquins ?* Ainsi trouvent leur explication des formes très courantes dans la langue parlée. Comme on l'a déjà évoqué dans l'introduction, de nombreux manuels donnent ces formes en exemple : WINBLAD & AL. 1995a, livre pour langue A2 : *Les chaussettes, c'est combien ?* dès la page 16 ; de même *Le sandwich, c'est pour moi et la tarte à l'oignon, c'est pour elle*, dès la page 28 de *Voilà 1* (BÄRLUND & AL. 2004a), livre pour langue B2 ; *ce monsieur, c'est ton père ?* dès la première leçon de *Astérisque*, qui s'adresse en particulier aux élèves de français langue A2 (HYÖVELÄ - SANTAOLMA 1996 : 11), etc. S'il est vrai qu'il n'y a pas de raison de cacher aux apprenants, même débutants, le français tel qu'on le parle, on mesure toutefois combien ces constructions doivent paraître incompréhensibles aux mêmes apprenants. Du reste, la majorité des auteurs de grammaires finlandais seraient bien embarrassés pour expliquer simplement les phénomènes en

¹ Et nous n'avons même pas envisagé les cas particuliers de « déssexualisation familière, insultante ou laudative » (GFC 243) du genre *Ça a quel âge, ça ?* ou *Et ça ne sait même pas se tenir à table*.

jeu ici, puisqu'une phrase comme *C'était pas mal, ce film* est le résultat d'une combinaison de phénomènes complexes dont on a exposé l'enchaînement dans les pages qui précèdent, mais qui ne sont expliqués nulle part dans lesdits manuels. On est donc en droit de se demander s'il est vraiment opportun de livrer tels quels (sans mode d'emploi ou mise en garde) des phrases du type *Tes bouquins, c'est cher ?*

Pour en revenir à *ce*, il importe d'insister auprès des apprenants sur le fait que le pronom *ce* est fondamentalement un pronom *clitique*, qui ne peut pas apparaître seul. On ne peut pas dire par exemple **je suis contre ce (= contre ça)*, **il l'a fait avec ce (= avec ça)*, etc. Il reste cependant certains cas où *ce* a conservé sa valeur de pronom indépendant, mais ces cas sont limités et souvent figés (voir ci-dessous § 7.9.2).

À ce propos, nous nous arrêtons un instant sur les pronoms dits démonstratifs. Les différentes grammaires présentent en général ces pronoms dans un tableau regroupant les formes simples et les formes composées (*GEXF* 57, *NGF* 219, *GFUT* 156-157), selon un modèle que l'on peut résumer de la façon suivante :

formes simples : celui / ce
 formes longues : celui-ci / celui-là / ceci / cela

Cette manière de faire devrait être revue, au moins pour le profit des apprenants étrangers. En effet, les formes simples, que Riegel & al. qualifient à juste titre de « symboles incomplets » (*GMF* 205) sont doublement incomplètes : elles ne peuvent pas être employées comme substitut de GN dans les mêmes positions que le GN (**Achète celui, cf. l'erreur dans les examens d'entrées *Celle a dit*) et de ce fait elles n'ont à elles seules strictement aucune valeur déictique (dans *Je veux celui de droite*, c'est tout le groupe *celui de droite* qui assure la deixis, si tant est qu'il y ait deixis dans ce cas). Il est donc d'une certaine manière abusif d'employer à leur propos le terme de « pronoms démonstratifs ». Le terme de *pronom clitique* nous paraîtrait plus approprié. Nous examinerons d'ailleurs ces mots au chapitre 8 sur les pronoms antécédents de relative. En tout état de cause, il vaudrait mieux les évacuer définitivement de la classe des pronoms démonstratifs. Là encore, c'est vraisemblablement l'homonymie (partielle) *celui ~ celui-là* qui fait que la tradition grammaticale les maintient ensemble. Dans notre manuel de grammaire, ils sont encore ensemble, mais une nouvelle version les séparera nettement.

Qu'en est-il de *ce* ? À première vue, il semble plus indépendant que *celui*, puisqu'il peut s'employer comme sujet de verbe. En fait, il s'agit exactement de la même forme clitique que les formes en *-lui*, qui n'a pas d'existence propre en dehors de certains cas particuliers :

- sujet clitique devant certaines formes *être* ;
- pronom clitique antécédent de relatives ou de GP substitutifs de relatives (voir chapitre 8) ;
- emploi figés *ce faisant, ce disant, sur ce* ;
- anaphorique de proposition dans les constructions du type *Cette forme n'est plus usitée, et ce depuis fort longtemps*, dans lesquelles *ce* s'appuie obligatoirement à la fois sur *et* et sur une phrase antécédante.

Malgré les apparences, tous ces cas dénotent un comportement identique de *ce*, qui ne peut pas avoir d'existence indépendante. On pourrait donc là aussi parler de façon figurée de « pronom esclave » (terme que l'on pourrait utiliser dans une grammaire pour débutants, car il aurait le

mérite d'être plus motivé que le mot « clitique »). Même si c'est un raccourci un peu hardi, HYÖVELÄ & AL.2002:39 résume bien la situation :

Les pronoms démonstratifs *celui/celle* sont toujours suivis de proposition relative, de génitif ou de *-là* ou *-ci*.

Cette formulation revient à mettre sur le même pied les affixes *-là/-ci* et les autres compléments de *ceLUI*, et d'une certaine manière cette vision formaliste n'est pas si loin de la vérité (*-là* et *-ci* font de la forme incomplète un pronom indépendant, autrement dit résorbent l'incomplétude). Quoi qu'il en soit, c'est bien ainsi que, vu de l'extérieur, dans la perspective du FLE, les choses se passent.

La forme *ce* doit donc être considérée comme une simple variante combinatoire, plus exactement un **allomorphe** de *ça*. C'est le moyen le plus simple d'en faire comprendre le fonctionnement aux apprenants finnophones (et autres). Sur ce point, les grammaires ne sont en général pas très explicites. En effet, comme *ce* et *ça* sont traités dans les chapitres concernant les pronoms démonstratifs et que *ça* est rarement présenté comme pronom de 3^e personne à antécédent non GN, le fait que la forme *ce* soit, dans cet emploi, une simple variante de *ça* est rarement mis en avant. Le plus simple et le plus efficace sur le plan de l'enseignement du FLE est pourtant bien d'en faire une variante combinatoire, ce qui permet de la replacer dans un système d'ensemble cohérent et d'éviter l'atomisation de la présentation. L'essentiel est de faire comprendre aux apprenants que, excepté le cas des expressions figées abordées ci-dessous au § 7.9.2, le mot *ce* est un clitique qui ne peut pas s'employer comme complément d'objet direct ou après préposition (**il a dit ce — *Je pense à ce*). Ce fait est tellement une évidence pour les francophones que les auteurs de manuels ne pensent pas à le souligner avec toute la vigueur nécessaire. Pourtant, vu « de l'extérieur » (dans la perspective FLE), il est rien moins qu'évident que *ce*, omniprésent dans la construction *c'est...* est en fait une partie du discours « esclave » ayant un statut de pronom limité par rapport à *ça*.

Les conditions de l'alternance *ça/ce* devant *être* sont assez complexes¹. *Le Bon usage* en fournit une description complète (GOOSSE 1993¹³ : 1019-1020 et 026).

a) devant *e* :

– langue courante et écrite : **c'** : *c'est, c'était, c'eût été*

– langue écrite et langue soutenue : on utilise aussi *cela* devant les formes simples d'*être* : *Cela est une affaire délicate. (Tämä on hankala tapaus)*. Cet emploi est souvent peu plaisant à l'oreille (à cause de l'hiatus ?), mais il s'explique par le fait que *ce* n'est plus toujours senti comme véritable démonstratif, et quand on veut référer à une idée de façon plus précise, on emploie *cela* au lieu de *ce*. Mais le plus souvent, c'est un style « langue de bois » assez disgracieux ou archaïsant (cependant, usage courant au XVII^e siècle).

b) devant autres lettres et *ne*, et devant verbes modaux :

– langue courante et langue écrite : **ce** : *ce sera, ce serait, ce fut, ç'aurait été, ce soit, ç'ait été, ç'a été, ç'avait été, ce n'est pas, ce doit être lui, ce peut être un bon moyen.*²

¹ Voir présentation détaillée dans KALMBACH 2003 :v122.

² Le c cédille sujet de *ç'aurait été* correspond bien à une cédille rajoutée à *ce*, et non à la forme élidée de *ça* (voir GOOSSE 1993¹³ : 1020 et *Larousse de la grammaire* 34), comme cela découle logiquement du système d'ensemble : *ce serait un bon choix ~ c'eût été un bon choix ~ ç'aurait été un bon choix*.

– langue parlée : **ça** : *ça sera, ça serait, ça aurait été, ça n'est pas, ça sera, ça aura été, ça soit, ça ait été, ça a été, ça avait été, ça n'est pas, ça doit être lui, ça peut être un bon moyen.*

Devant pronom, on utilise le P3 normal *ÇA* : *cela te sera utile, cela me paraît opportun* (mais *cela l'est* ne s'utilise pas, sans doute pour éviter la suite [laɪɛ]), *ça l'est, ça te sera utile, ça me paraît bien, ça m'est absolument nécessaire, ça m'étonne de te voir en si bonne forme après ta maladie.* La langue soutenue maintient un cas avec *ce* : *ce l'est*, ce qui s'explique justement par le fait que l'on évite la suite *cela l'est*. Dans la langue parlée, on utilise couramment *ça* devant les formes d'être commençant par consonne et devant *ne* : *Ça sera prêt quand ?— Ça n'est pas trop dur?*¹ Devant les autres verbes, on utilise exclusivement la forme normale *ÇA* : *cela semble, ça marche, cela paraît.* Il n'y a pas d'alternance possible *ce/ça* : la langue soutenue connaît l'emploi de *ce* devant d'autres verbes, *ce devenait*, mais cet usage, très limité en français moderne, est une survivance d'un état de langue ancien (la forme normale serait *cela devenait*) et ne remet pas en question le fonctionnement d'ensemble.

Il est noté en outre que *ce* efface l'opposition langue parlée / langue écrite qui existe entre *ça* et *cela*, puisqu'il n'y a pas d'alternance entre deux formes différentes :

LE	Cela m'intéresse.	→ C'est intéressant.
LP	Ça m'intéresse	→ C'est intéressant.

Si nous avons énuméré ci-dessus tous les cas dans lesquels une alternance *ce/ça* est possible, c'est justement pour donner une idée de la complexité de la question du point de vue de l'apprenant étranger. On trouve ainsi, greffée sur une règle de base qui diffère déjà radicalement de la simplicité du finnois, toute une série de « petites règles » et de variantes qui peuvent sembler secondaires, mais qui sont bien tout le contraire. La rédaction en français d'un simple petit exposé peut ainsi faire surgir inopinément sur la route de l'allophone toute une quantité d'obstacles dont le francophone n'a pas conscience et qui, pour être surmontés, nécessitent la mémorisation de cet ensemble de petits « détails ». La majorité d'entre eux concernant des cas d'emploi tout à fait courants, il faut leur accorder la place qu'ils méritent dans les grammaires, et ce n'est malheureusement pas le cas. Les grammaires finlandaises, on s'en doute, ont préféré évacuer ce problème délicat.

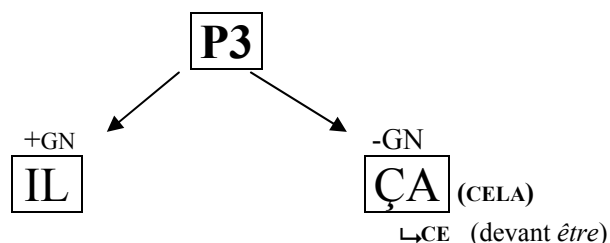
En tout état de cause, l'essentiel est d'abord de faire comprendre aux apprenants que la forme *ce* n'est qu'une variante combinatoire du P3 de base. L'utilisation abondante de *ce* dans les constructions présentatives *c'est... qui*, omniprésentes dans la langue courante², peut en effet donner l'impression d'une prédominance (au moins numérique) de *ce* sur *ça*, alors que c'est exactement l'inverse. Ainsi, le fait de dire comme *GEXF* 59 que :

Parfois **cela**, **c'** renvoient à un nom générique : *Un bébé, c'est si mignon.*

¹ Il est délicat d'établir une distinction sémantique entre *Ce sera prêt quand ?* et *Ça sera prêt quand ?* À cet égard l'opposition *ce n'est pas moi / ça n'est pas moi* qu'analyse CADIOT 182, en réponse à *Qui a fait... ? Qui a téléphoné ?* paraît plutôt théorique : l'opposition véritable se trouve à notre avis dans *c'est pas moi* (LP) et *ce n'est pas moi*. (LE). La forme avec *ça* (*ça sera prêt quand ?*) est une tendance de la langue parlée d'uniformiser le système du P3 sujet sur le modèle unique *ÇA*, puisque cette alternance n'existe que dans le cas de certaines formes d'être.

² Ces constructions font l'objet d'un long développement dans KALMBACH 2003 : 122-126.

revient à prendre les choses à l'envers : la forme de base est ÇA, la forme *c'* devant *est si mignon* est une forme de *ce*, qui est lui-même la forme de ÇA devant *être*. Les auteurs de grammaires françaises feraient donc bien eux aussi de revoir leur conception du système du P3, car la présentation habituelle cache complètement le fonctionnement réel du système, qui est en fait d'une grande simplicité :



Nous sommes convaincu que cette manière de présenter les pronoms de 3^e personne permettrait d'unifier et de clarifier un grand nombre de règles éparpillées dans divers chapitres des grammaires.

Il est clair que les implications pratiques de cette règle sont autrement plus complexes à analyser pour les apprenants. Nous évoquerons un point particulièrement problématique, celui de la construction *c'est* + GN : *c'est mon ami*, *c'est mon frère*. En effet, il s'agit là de l'une des pierres d'achoppement principales des apprenants finnophones, impliquant directement la question de l'interprétation du P3. Dans ces constructions, le finnois utilise théoriquement deux pronoms différents, en fonction du référent (+ANIMÉ /-ANIMÉ) du GN attribut : *hän on naapurimme* mot à mot « il est notre voisin » et *se on koiramme/automme* « c'est notre chien/voiture ». Le français ignore cette distinction. Au départ, *ce* dans cette position représente tout simplement un déictique : [ce que je montre], [ce que tu vois], etc. EST X... et le sens de *ce* s'analyse d'après le même mécanisme propositionnel que ÇA : « ce que P », voir ci-dessus § 7.1.4.3. *Ce* peut ainsi avoir comme attribut tout nom, masculin, pluriel, singulier, féminin, animé, humain, non animé :

Tu vois cet oiseau ? C'est une guignette. — Qu'est-ce que c'est, cette voiture ? — C'est la nouvelle Citroën. — Qui est cet homme, au milieu de la photo ? — C'est mon frère. — Je suis allé revoir *Le Dernier métro*. C'est un des plus beaux films que j'aie vus.

On voit donc ici la différence fondamentale avec le finnois : dans cette position, le pronom *ce* peut aussi reprendre (par le phénomène d'expansion métonymique dont parle CORBLIN 88) un N à référent +HUMAIN : *c'est mon frère*, *c'est un ami*, *c'est toi*, etc. Cette caractéristique est source d'inépuisables interrogations et d'erreurs fréquentes chez les apprenants finnophones, qui plaquent le système du finnois sur le français : *Qui est ce jeune homme ? *Il est mon frère* (calqué sur *hän on veljeni*). Ainsi les questions de l'examen d'entrée *Tu vois cet homme sur la photo ? ___ est mon arrière-grand-père* et *Tu vois ce petit garçon sur la photo ? ___ est mon grand-père* génèrent au total 67 % de réponses fausses (**il*). Dans le cas d'un GN à référent -HUMAIN, le problème ne se fait pas sentir, mais c'est « par défaut » : le finnois utilise dans ce cas *se*, les apprenants utilisent donc « naturellement » *ce*. On pourrait donc croire que les erreurs se limitent aux cas où l'attribut est un GN +HUMAIN. Malheureusement, on trouve aussi l'erreur inverse, celle dont nous avons parlé à propos du pronom de 3^e personne à antécédent GN, à savoir

l'utilisation de *se* dans le cas d'un antécédent GN -ANIMÉ quand il est sujet du verbe *être* avec un attribut adjectif. On obtient ainsi le couple de productions problématiques suivant :

Tu vois cet oiseau ? *C'est blanc.
Tu vois ce monsieur ? *Il est mon grand-père.

On mesure ainsi toute la difficulté de la tâche pour les apprenants finnophones, qui doivent fournir un double effort de conceptualisation pour discriminer les deux types d'emploi. La règle de base qu'il faut leur enseigner est la suivante : quand en finnois la construction SUJET PRONOM + *olla* a pour attribut un GN, elle correspond normalement en français à *c'est* + GN. D'où la nécessité de savoir identifier un GN. En français, il n'y a pas de différence formelle à droite du verbe dans la traduction des deux exemples :

Näitkö tuon linnun? **Se** on kuukkeli. **Se** on kesy.
Näitkö tuon miehen? **Hän** on isoisäni. **Hän** on vanha.
Tu vois cet oiseau ? C'est un mésangeai. **Il** n'est pas farouche.
Tu vois ce monsieur ? C'est mon grand-père. **Il** est vieux.

Le fait que les finnophones plaquent la traduction du pronom +HUMAIN *hän* sur la construction française *c'est* est d'autant plus regrettable qu'en finnois, dans la langue parlée, on utilise exclusivement *se* dans ce cas. Le couple *se on isoisäni* ~ *c'est mon grand-père* devrait ainsi naître de façon toute naturelle, mais il semble que dans l'esprit des apprenants l'« humanité » du grand-père l'emporte sur toute considération grammaticale. Le problème se trouve en définitive dans la polysémie – ou faudrait-il dire la « monosémie » – du finnois *se* : le glissement référentiel qui se produit entre *elle manque de sel* ~ *ça manque de sel* (à propos de la soupe) n'existe pas en finnois, du fait de l'absence d'un P3 à antécédent –HUMAIN différencié en fonction de l'antécédent. Dès lors, cette manière de saisir le réel est vraisemblablement totalement opaque pour les apprenants finnophones qui n'en voient pas la raison d'être.

L'hésitation sur la nature du pronom s'étend à de nombreux cas d'emploi de la langue courante. L'une des rares règles de grammaire sur laquelle tous les manuels finlandais insistent est celle de l'omission de l'article devant les noms de profession. Les apprenants finissent en général par l'assimiler (*Georges est facteur, Il est ramoneur*, etc.) mais sont plongés dans la perplexité quand ils découvrent que l'on peut dire aussi *c'est un médecin*. La forme *il est...* est du reste limitée aux cas où le pronom de 3^e personne a un antécédent GN et où le nom de profession est utilisé seul. L'absence de déterminant est de règle si l'attribution n'a pour rôle que d'opérer un classement (*GMF* 165), et dès qu'on y ajoute une détermination ou une caractérisation supplémentaire, le déterminant réapparaît (*bon médecin* n'étant pas une catégorie socioprofessionnelle, l'énoncé **Il est un bon médecin* est inacceptable). Ignorants de ces prolongements essentiels de la règle qu'on leur a inculquée et influencés de plus par l'« humanité » du référent, les débutants (et autres) produiront systématiquement des phrases du type **il est mon dentiste, *Elle est une peintre célèbre, *Il était un grand architecte*, etc.

Dans certains cas, l'identité apparente de deux constructions cache en fait des fonctions grammaticales différentes : *Ce sont des amis* ~ *Ils sont amis*. Dans *ils sont amis*, le mot *ami* a valeur d'adjectif, ce qui évidemment n'est pas forcément décelable par l'apprenant finnophone. De même, on peut opposer *Il est psychologue* (profession, suppression du déterminant) ~ *C'est un psychologue* (définition sur le modèle de base X = GN) ~ *Il est fin psychologue* (*psychologue*

employé comme adjectif au sens de « perspicace »). *Il* peut ainsi se substituer à *ce* lorsque l'attribut est plutôt caractérisant (surtout subjectif ou ressenti comme tel) que classifiant. En fait, tout se passe comme si le nom de profession attribut était un adjectif (ce que prouve du reste la pronominalisation possible par *le*, voir p. 183). Ces subtilités compliquent incontestablement la tâche du débutant et les auteurs de manuels finlandais s'empêchent le plus souvent dans des explications confuses (voir par exemple NIVANKA - SUTINEN 93, mais BÄRLUND & AL. 1998b:131 décèle implicitement le caractère adjectival du nom de profession, voir p. 179). Nous reviendrons sur ce point quand nous présenterons les analyses des pronoms dans les manuels finlandais.

Enfin, on constate aujourd'hui en français un emploi assez fréquent et qui, en tout état de cause, nous semble personnellement maladroit et rejetable, à savoir l'utilisation abusive de *Il* dans le type de construction *ce* = N. Nous avons relevé de nombreux exemples dans la presse ou sur Internet et nous en mentionnons quelques-uns ci-dessous, car ils nous semblent relever d'une problématique essentielle (c'est nous qui avons mis en italique les pronoms remarquables) :

Marc Gendron est né au beau milieu du siècle sur les bords du Saint-Laurent, au pied de la plus grande centrale électrique de l'époque. [...] Bref, *il* est un drôle d'oiseau possédant un bec et refusant de rester coi.

Dans le domaine professionnel, le Verseau est très polyvalent. Il peut améliorer sans cesse ses conditions de travail ainsi que celles de ses collègues. *Il* est un collègue joyeux et sans histoires.

Il est difficile à un blogue d'offrir un contenu aussi élitiste de part [sic] le simple fait qu'*il* est un outil démocratique par excellence.

Un photolangage est un ensemble de photos ou dessins très variés mis à la disposition des stagiaires comme "objet intermédiaire" pour faciliter la parole sur un sujet donné. [...] *Il* est un exemple d' "objet intermédiaire".

LE CHINCHILLAS Taille: De 25 à 35 cm. Poids: De 400 à 600 g. Couleur: Blanche, argentée, [...]. *Il* est un animal nocturne.

[Mais, immédiatement après :]

LE COBAYE Taille: De 20 à 30 cm. Poids: Environ 1 kilo. [...] *C'*est un petit animal pacifique, mais dont l'intelligence n'est pas si grande.

Or si l'on analyse plus finement l'amour, on s'aperçoit qu'*il* est un acte de la volonté.

Compte tenue [sic] de la longue durée de vie des IgG, *ils* sont des isotypes de choix pour l'immunité passive.

Les termes non-préférés ne sont pas utilisés en indexation. *Ils* sont des synonymes ou d'autres formes des descripteurs de sujet qui désignent ou introduisent un descripteur « préféré » particulier.

Ces particules sont prétendues être du VIH, mais en réalité *elles* sont des particules cellulaires et non virales.

Dans tous les cas cités, le pronom attendu aurait été *ce*. La recherche sur Internet de la séquence *il est un* a produit plus de 300 000 résultats, dont une partie sont des constructions du type *Il est un pays où (il est = il y a)*, la recherche sur *ils sont des* (forme qui ne peut pas se confondre avec un autre emploi) en a produit près de 50 000, et *elles sont des*, plus de 23 000. Même si l'on tient compte du fait qu'une grande partie des occurrences sont, comme fréquemment, des doublons, il reste que le nombre de ces formes se compte au minimum en dizaines de milliers. S'il

est vrai que la langue utilisée sur Internet n'est pas toujours un exemple de « pur français », elle n'en est pas moins un reflet du français tel qu'on le parle. On peut donc dire qu'il y a là un problème majeur, et ce problème est double :

- 1) on a paradoxalement comme l'impression qu'une grande partie des locuteurs francophones réagit devant la construction *c'est* de la même manière que les apprenants finnophones : *ce* ne peut pas référer à un N. La nature propositionnelle fondamentale de *ce* échappe ainsi aux usagers de la langue. Dans certains cas, l'emploi de *IL* dans un tel cas nous semble assez acceptable : *C'est plutôt le versant éducationnel qui caractérise les utopies de Robert Owen. Il est un réformateur de l'école, il se nourrit beaucoup de Rousseau, mais pas seulement.* Le GN attribut que nous avons souligné opère ici un classement et la construction s'assimile pour le sens, et malgré la présence de *un*, à une construction attributive désignant une profession, un rôle ou un statut social. C'est également le cas dans l'exemple suivant : *C'est vers 2 ans que l'enfant prend conscience de son sexe. Vous lui dites qu'il est un garçon, ou une fille, vous lui expliquez la différence entre papa et maman.* L'utilisation abusive de *ce* dans les cas analogues à ceux cités ci-dessus est sans doute due, au moins partiellement, à ce flottement entre définition et classement.
- 2) Nous n'allons pas nous étendre davantage sur l'analyse de ce phénomène fort complexe, mais le moins que l'on puisse dire, c'est que du point de vue de l'enseignement du FLE aux apprenants finnophones, mais aussi aux autres apprenants, la prolifération du pronom de 3^e personne *IL* dans cet emploi n'est pas faite pour arranger les choses. Le professeur et certains manuels s'évertuent à enseigner que la construction *ce = N* se réalise sous la forme canonique *c'est...*, bref qu'on ne peut pas dire *Tu vois cet homme sur la photo ? *Il est mon grand-père*, et la réalité quotidienne semble immédiatement lui donner tort. D'où la nécessité d'insister encore et toujours sur le fait que locuteur natif n'est pas forcément synonyme de performance idéale.

Accessoirement, la construction [*c'est N*] pose le problème de l'accord en nombre du verbe. La norme écrite exige en effet que si le GN attribut est au pluriel, le verbe se mette au pluriel : *ce sont mes parents ~ c'est mon frère*. Cette forme va à l'encontre du bon sens, puisque le sujet formel du verbe *être* est neutre et par là singulier et que par ailleurs l'accord se fait toujours avec le sujet et non avec l'attribut. La langue courante rejette d'ailleurs cet emploi illogique (que condamnait notamment Balzac, voir GOOSSE 1993¹³:1322), puisque la seule forme courante est *c'est mes parents* (pour le détail et l'historique, voir le point mentionné chez GOOSSE 1993¹³).

Au total, le moins que l'on puisse dire est qu'en français l'utilisation du pronom de 3^e personne sujet à antécédent non GN est passablement complexe. Pourtant, tout ce désordre apparent peut se réduire à deux règles simples :

- le pronom de 3^e personne à antécédent non GN sujet est *ça* ;
- devant *être*, il peut prendre la forme *ce*.

Quelques exceptions ponctuelles ne remettent pas en question cet ensemble. Dans les manuels finlandais, toutes ces nuances sont en général ignorées et le fonctionnement d'ensemble du système échappe à tous les auteurs, y compris Nivanka & Sutinen, ce qui n'est pas étonnant, puisque c'est finalement aussi le cas de la majorité des grammaires grand public françaises.

SOHLBERG - TELLA 80 présente le pronom *ce* sur le mode catalogue, sans analyse :

Qu'est-ce que c'est ?

Le sujet neutre du verbe être est en général **ce** (tämä, se, ne).

C'est un grille-pain. Ce sont des meubles. Quel jour est-ce ? C'est lundi aujourd'hui.

Le pronom *cela* est traité en quelques lignes :

Ça (cela) ne m'intéresse pas.

Avec les autres verbes qu'*être*, on utilise comme sujet **ça** (en fait **cela**). Dans la langue parlée surtout, **ça** est aussi fréquent dans les autres fonctions.

Ça suffit. — Ça ne m'étonne pas. — C'est ça. — On dit ça. — Sans ça on se serait perdu. [etc.]. (SOHLBERG - TELLA 80)

Les auteurs semblent considérer « les autres fonctions » comme un avatar de la fonction principale sujet. Là non plus, il n'y a pas de vision d'ensemble du système du pronom de 3^e personne à antécédent non GN.

BÄRLUND - JOKINEN 108, dans le chapitre consacré aux pronoms démonstratifs, traite la problématique du pronom de 3^e personne à antécédent non GN de façon très sommaire, en l'espace de quatorze lignes, que l'on peut résumer ainsi :

Merci de ce cadeau merveilleux, **c'**est très gentil à toi.

C'est affreux !

Règle : La forme neutre [du pronom démonstratif] **ce** s'utilise devant *être* pour référer à toute une phrase.

Vous voulez arrêter de chanter ? **Ça** m'énerve.

Règle : **Cela/ça** est le sujet de tous les autres verbes.

Il a raté son bac, **c'**est incroyable **cela**.

Règle : **Cela**, souvent abrégé en **ça**, répète ce qui vient d'être dit. [finnois *toistaa edellä sanotun*] (BÄRLUND-JOKINEN 108)

L'emploi de *ça* comme COD, COI etc. est passé sous silence. On remarquera au passage la fonction inédite de « répétiteur » de *ça*.

MOILANEN - NATRI 89-90, au chapitre intitulé PRONOMS NEUTRES (*Neutriset pronominit*) indique :

1. Le sujet apparent [*muodollinen subjekti*, mot à mot « sujet formel »] *ce* prend la forme brève *c'* quand dans la phrase on a l'ordre des mots normal [finnois : *suora sanajärjestys*].

C'est facile.

Cette règle est difficile à comprendre : dans *C'est facile*, le pronom *ce* n'est pas un sujet apparent ni formel, c'est un vrai sujet. Quant à la mention de l'ordre des mots, elle réfère sans doute au cas de l'interrogation, dans lequel *ce* ne s'élide pas (*Est-ce facile ?*). Ne serait-il pas plus simple de dire que *ce* s'élide devant voyelle ? Mais il y a mieux :

Les formes longues de *ce*, *ceci* et *cela*, réfèrent en général à un infinitif, une phrase ou une partie de phrase [= proposition ?].

Je ne comprends pas ceci. — Je me suis trompé, cela est vrai. (MOILANEN - NATRI 88-89)

Autrement dit, la forme brève *ce* ne référerait à rien (puisque c'est un « sujet formel »), tandis que les formes longues réfèrent à quelque chose. Cette affirmation est contredite par la suite :

La forme neutre peut servir de sujet apparent avec les verbes **être**, **pouvoir être**, **devoir être**, **aller** et **sembler** :

C'est facile. — Ça semble être bon. — Cela peut être faux. (MOILANEN - NATRI 89)

Onze lignes plus haut, les auteures affirment que *ce* est un sujet apparent, puis, implicitement, que *cela* n'en est pas, et ici ils sont tous deux catégorisés comme sujets apparents. On notera également la liste inédite des verbes concernés (*devoir être, pouvoir être, etc.*, voir l'explication exacte ci-dessus à propos de l'alternance *ce ~ ça* devant *être*). Les exemples que donnent les auteures sont du reste intéressants, puisqu'ils mettent en jeu les variations de forme du P3 à antécédent non GN que nous avons étudiées dans le présent paragraphe, mais elles semblent présentées comme des variations aléatoires. Conclusion de cette analyse :

Avec le verbe être, le **pronom** peut aussi **mettre en relief le sujet réel**.

Le responsable, *c'est* le professeur. — Le coupable, *c'est* moi/C'est moi le coupable.

(MOILANEN - NATRI 89)

Cette « règle » est formulée de façon inadéquate : *ce* n'est évidemment pas le pronom en tant que tel qui met en relief le sujet réel, *c'est* la construction disloquée. En outre, toute la problématique [*ce* = X] dont nous avons parlé plus haut est passée sous silence. Les phrases du type *Tes bouquins, c'est cher ?* restent donc sans explications.

NIVANKA - SUTINEN 65 à propos des pronoms démonstratifs présente le pronom *ce* à la suite des pronoms démonstratifs déterminatifs *CELUI* et précisent que *ce* s'utilise soit comme antécédent de relative, soit comme sujet du verbe *être* :

Ce s'utilise comme sujet du verbe *être* dans les cas suivants :

– quand le verbe *être* est suivi d'un nom propre ou d'un pronom personnel :

C'est Monsieur Durand ? Oui c'est lui.

– quand le verbe être est suivi d'un nom ou du groupe nom + adjectif

C'est un problème. C'est un problème difficile. Ce sont (ou : c'est) des touristes français.

On voit vraiment mal pourquoi les auteures introduisent cette distinction artificielle. *Monsieur Durand* n'est-il pas lui aussi un GN ? Ces deux cas auraient pu être regroupés en un seul. En outre, le point essentiel, *c'est-à-dire* la raison de l'utilisation de *ce*, reste inexpliqué. Le pronom *cela* est traité de façon expéditive :

Cela (ça) peut être sujet (sauf devant être, auquel cas on utilise ce), objet ou précédé d'une préposition.

Sont-ils vraiment compétents pour ce poste ? – Ça dépend. — Arrête, je n'aime pas ça. — Il faut commencer par cela. (NIVANKA - SUTINEN 66)

Aucune explication sur les conditions d'emploi de la variante *ça*, ni surtout sur la fonction capitale de *ça* comme P3 à antécédent non GN. Plus loin, dans un chapitre consacré aux différences entre *il est* et *c'est*, Nivanka et Sutinen soulignent que *c'est* et *il est* peuvent s'utiliser pour traduire le finnois *se on* (P3 -HUMAIN), *hän on* (P3 +HUMAIN) ou même le verbe *on* sans sujet. Les auteures expliquent que :

a) si on réfère à un GN [finnois *nomini*] mentionné antérieurement, on utilise généralement *il est/elle est* (même si on réfère à un non animé [finnois *elottomaan*]). (NIVANKA - SUTINEN 92)

On remarquera qu'en finnois la distinction entre *se* et *hän* repose sur l'opposition -HUMAIN et +HUMAIN et que le terme *non animé* est ainsi impropre ; il aurait fallu dire « même si on réfère à un non humain ». La suite est plus critiquable :

b) on utilise également *il/elle* quand on parle de nationalité, de profession, etc.

Il est Français / professeur / protestant. (NIVANKA - SUTINEN 92)

La vraie raison n'est pas ce catalogue sémantique de possibilités¹ (on s'interroge sur le contenu du *etc.*), mais l'emploi de ces mots comme adjectifs (voir ci-dessus p. 171). On notera au passage la majuscule de *Français*, qui soit dénote l'ignorance de la règle d'orthographe (majuscule uniquement quand l'adjectif de nationalité est employé comme GN), soit, plus probablement, montre que pour les auteures il s'agit bien d'un nom, auquel cas l'erreur est plus grave, puisque dans ce cas il faudrait dire justement *C'est un Français*.² Le même catalogue continue :

c) Si le verbe *être* est suivi d'un adjectif, le sujet est *il* quand en finnois on a la forme impersonnelle *on* (essentiellement quand elle est suivie d'un infinitif ou d'un adjectif).
Il est difficile de les aider. Il est possible qu'il vienne. (NIVANKA - SUTINEN 93)

Comme tous les autres auteurs, Nivanka & Sutinen n'identifient pas la nature exacte de cet *il*, simple marque de personne, sinon elles ne l'auraient pas rangé dans cette catégorie (car *Il est difficile de les aider* et *Il est protestant* sont implicitement considérés comme des variantes d'une même construction). La construction *c'est* est présentée de la façon suivante :

quand l'attribut est un nom ou un pronom, on utilise la construction *c'est* (même quand on réfère à un humain). *C'est une jeune femme très sympathique*, etc. (NIVANKA - SUTINEN 93)

On retrouve soudain la catégorie « nationalité/profession/religion³ etc. », avec laquelle il y a deux possibilités :

Qu'est-ce qu'il fait dans la vie ? Il est architecte.
C'est qui ce monsieur ? C'est un architecte.

Nivanka & Sutinen ont le mérite de soulever le problème (mieux présenté dans BÄRLUND & AL. 1998a :131-132, voir ci-dessous), mais elles manquent ici une belle occasion d'expliquer la différence entre les deux emplois : les deux exemples sont excellents et illustrent parfaitement ce que nous expliquions ci-dessus à propos des noms de profession, malheureusement aucun commentaire grammatical ne vient éclaircir cet alignement de cas.

La construction *c'est* s'utilise également quand elle est suivie d'un adjectif et que l'on réfère à une chose mentionnée antérieurement. *C'est* correspond alors à la construction finnoise *se on* :
C'est facile / affreux. (NIVANKA - SUTINEN 93)

On voit que les auteures ne conçoivent pas que *il est intéressant* et *c'est intéressant* sont fondamentalement une seule et même structure [P3 + verbe + attribut].

¹ Voir la note 3 p. 176 .

² Il semble que ce soit bien le cas. *Je suis français* s'analyse univoquement dans la grammaire française comme une suite [P + V + Adj]. Pourtant la majorité des auteurs finlandais y voient un nom, ce que marque la présence de la majuscule et la mise en parallèle dans la même règle de *Je suis Française / Je ne veux pas devenir boulanger*, et ici, dans NIVANKA - SUTINEN 92 *Il est Français / professeur / protestant*, ou dans WINBLAD & AL. 1997 :102 *Je suis policier/Monique est Française*. Dans HYÖVELÄ - SANTAOLMA 1996 : 14, dans un petit texte, on trouve ainsi sept occurrences d'adjectifs de nationalité en fonction d'attribut, tous écrits avec une majuscule. HONKAVAARA - NURMINEN 26 précisent que l'adjectif épithète s'écrit avec une minuscule, et donnent p. 27 un exemple : *Monsieur Vatanen est Finlandais*, ce qui signifie que pour elles dans cet exemples *Finlandais* est un nom. Le finnois *X on ranskalainen* s'interprète donc nettement pour la majorité des auteurs comme un groupe [X est N]. Le fait de mettre une majuscule dans *il est Français* n'est donc pas une faute d'orthographe, mais une erreur bien plus grave, puisque si l'attribut est considéré comme un N, il faut utiliser la construction *c'est* (on dit difficilement *je suis un Français*).

³ Ces catégories se retrouvent également dans d'autres manuels. Ainsi SANTAOLMA & AL. 1998a : 168 affirme que « devant un attribut exprimant la profession, la nationalité ou la religion, on n'utilise pas d'article : *Je suis Française*, etc. » [pas d'exemple avec la religion].

OLLILA 19 affirme, comme on l'a vu à propos du pronom de 3^e personne à antécédent GN :

En français, il n'y a pas de mot correspondant au finnois *se*, on réfère aux choses et aux objets en fonction du genre avec le pronom masculin *il* ou le pronom féminin *elle*. *Paul m'a présenté son idée. Elle est excellente.*

et traite le pronom de 3^e personne à antécédent non GN en quelques lignes :

Les autres pronoms sujet sont : *ce* et *cela* (*ça*). (OLLILA 19-20)
Ce peut être le sujet apparent du verbe *être* : *C'est possible.*
Cela (*ça*) est le sujet apparent de tous les autres verbes.
Ça se dit. (OLLILA 20)

Aucune précision sur l'alternance des formes *cela/ça*, et surtout cette affirmation osée : dans *c'est possible*, *ce* serait le sujet apparent (finnois *muodollinen subjekti*, « sujet formel », terme utilisé couramment pour rendre le français *sujet apparent*), tout comme *cela* devant d'autres verbes (*ça se dit*). On mentionne une exception à propos de *cela* : *Ce doit être....* Ollila réussit encore à caser dans ce chapitre consacré au pronom de 3^e personne à antécédent non GN la locution *il y a*. Il n'y a donc pas de vision d'ensemble de la fonction de *ça* en français.

VILJANEN - VOUTILAINEN 170-171, sous le titre de NEUTRES (*Neutrit*), dans le chapitre intitulé (en français) LES DÉMONSTRATIFS :

CE DANS LA CONSTRUCTION **CE** + **ÊTRE** + NOM. *Est-ce Monsieur Alain ? — Non, c'est son fils.* [+ autres exemples similaires]
CE DANS LA CONSTRUCTION **CE** + **ÊTRE** + PRONOM. *C'est à lui ? — À qui est-ce ? N'est-ce pas celui de gauche ?*
CE DANS LA CONSTRUCTION **CE** + **ÊTRE** + NOM + PRÉPOSITION **DE** RÉPONDANT À LA QUESTION À/DE QUI ?. *C'est la salle de musique de ce château.*
CE DANS LA CONSTRUCTION **CE** + **ÊTRE** + NOM + RELATIVE. *C'est ce qui vient de se passer en Bretagne. Je n'ai pas compris ce qu'ils ont dit. Ce dont il parle est déjà désuet.*

Le mode de présentation fatrassier est ici appliqué pleinement, puisque les auteurs distinguent différents cas d'emploi qui tous recouvrent une seule et même fonction : *ce* est le sujet du verbe *être*. Introduire des catégories « grammaticales » fondées sur une distinction entre divers types d'attribut est inutile. Le point concernant les relatives (emploi de *ce* en fonction de clitique antécédent de relative) est traité en quelques lignes. Quant à la nature de l'antécédent, il fait l'objet de deux remarques perdues dans la masse d'énumérations :

1) à propos de *ce* (p. 171)

Réfère à toute une/la phrase.
 Passer des vacances sans sa famille, c'est relaxant.

2) à propos de *ça* (p. 172)

Le pronom ne réfère généralement pas à un humain. [finnois *ei yleensä viittaa ihmiseen*].

L'apprenant s'interroge sur le sens et l'étendue de l'adverbe *généralement* (80% des cas ? 99% ?). Plus grave est le fait que ces deux « règles » concernent l'une et l'autre en fait à la fois *ce* et *ça* et qu'elles auraient donc dû être mentionnées deux fois. Le point fondamental, à savoir que *ce* est un allomorphe de *ça* n'est pas mentionné. En ce qui concerne *ça*, les auteurs indiquent (p. 172) :

CELA, ÇA S'UTILISE AVEC LES AUTRES VERBES QU'ÊTRE. *Cela m'étonne. Ça ne nous ennuie pas. Ça vous dérange ? Je ne comprends pas ça.*
 Dans la langue parlée soignée et dans la langue écrite, **cela**, dans la langue parlée **ça**.

On remarquera le concept intéressant de « langue parlée soignée » (il doit s'agir de la langue écrite sous forme orale, discours audiovisuel, conférence, etc.)¹. Comme on le voit, pour ces auteurs, *ce* est la forme de base : la présentation de *ça* ne fait pas l'objet des mêmes développements que *ce*. Enfin, on notera cette analyse remarquable dans la partie consacrée à *ce* :

ON DONNE DES RENSEIGNEMENTS SUR LA PERSONNE/L'IDENTITÉ [finnois *annetaan henkilötietoja*]. Il est musicien / C'est un musicien. — Elle est danseuse. / C'est une danseuse.
Avec les pronoms *il, elle, ils, elles*, le nom est sans article. Avec le pronom *ce*, il y a un article. (VILJANEN - VOUTILAINEN 171)

La formulation de la règle « on donne des renseignements sur l'identité de la personne » est inadéquate, puisque la même construction s'utilise aussi avec des objets : *C'est un synchrotron / C'est une idiotie* (on ne mentionne même pas la fameuse règle des noms de profession, qui, malgré son imperfection, constitue un repère bien pratique). Comment l'apprenant peut-il décider du pronom à utiliser ? Présentée de cette manière, l'alternance *IL / ce* semble être laissée au libre choix de l'usager, qui pourra conclure par exemple qu'il a intérêt à choisir systématiquement la forme avec *IL*, puisqu'elle lui évite de s'encombrer d'un article. Les auteurs concluent ce chapitre (p. 172) en parlant de *ceci*, traité sommairement (on apprend essentiellement qu'il « est employé plus rarement ») et donnent un exemple d'emploi de *ceci* éloquent : *Ceci explique cela*.

Parmi les livres de cours, l'appendice grammatical dans SANTAOLMA & AL. 1998a : 177 regroupe *ce/cela/ça* dans une catégorie particulière, les « pronoms sujets », et ils y sont traités de façon très sommaire en cinq lignes :

Ce apparaît en général comme sujet neutre du verbe *être*, aussi au pluriel.
Aujourd'hui c'est mercredi.
Ce sont les huîtres qu'on mange vivantes.
Comme sujet neutre des autres verbes, on utilise en général le pronom *cela/ça*.
Cela veut dire que ça vaut la peine.

On retrouve ici un neutre pluriel (voir l'exemple de HYÖVELÄ & AL. 2002 : 39 cité au § 5.2). La formulation de la règle de cette manière exclut d'office les cas d'utilisation de *ÇA* comme COD ou COI. On mentionnera aussi l'appendice grammatical dans HEIKKILÄ - HIRVELÄ 109 :

Le pronom *ce* s'utilise comme sujet du verbe *être*. Il réfère à ce qui précède.
Avec un autre verbe que *être*, on utilise le pronom *cela/ça*.

Le moins que l'on puisse dire, c'est que ces explications ne sont pas très détaillées et sans doute guère utiles. Mais elles ne contiennent rien de faux, ce qui mérite d'être souligné. Dans la série *Sur le vif*, les pronoms *ce, ça/cela* et *ceci* sont traités en six lignes (BÄRLUND & AL. 1998b : 131-132), (*ce* s'utilise devant *être* pour référer à une chose mentionnée ou une phrase, *ça* s'utilisant devant les autres verbes). Mais dans BÄRLUND & AL. 1998a : 131-132, on trouve une tentative fort louable de résumer la problématique d'ensemble, intitulée éloquentement *Il, ce, cela ou ça ?* Cependant, le résultat n'est pas suffisamment éclairant :

¹ On retrouve ce concept dans la GEXF 58 : *Les pronoms ceci et cela appartiennent à la langue écrite et à une langue orale soutenue*. À notre avis, la langue orale soutenue n'est autre que de la langue écrite dans sa réalisation orale (conférence, lecture d'un discours, etc.).

IL EST/C'EST = SE ON, HÄN ON

a. quand on réfère à un nom [*nimisana*] mentionné antérieurement

il/elle est + adjectif

il est Français/il est architecte/j'ai un chien, il est sous la table/j'ai une nouvelle voiture, elle est rouge

c'est + pronom ou nom

Jacques c'est lui/c'est un architecte/j'ai un chien c'est un teckel/j'ai une nouvelle voiture, c'est une petite voiture rouge

b. quand on réfère à une chose [*asia*] mentionnée antérieurement

c'est / cela est (mais pas : ça est)

J'essaie de parler allemand, mais c'est difficile/cela est difficile.

Bref, voilà résumé l'essentiel, on aurait aimé un peu plus de détails et que ce genre de réflexion figure aussi dans les autres manuels (voir aussi NIVANKA - SUTINEN 92). Comme on l'a souligné plus haut, l'attribut désignant une profession est considéré implicitement comme un adjectif, performance qu'il convient de souligner. Enfin, on notera que dans WINBLAD & AL. 1997, il n'y a pas une seule ligne concernant les pronoms *ce* ou *cela/ça*.

7.3. Le pronom de 3^e personne neutre COD

En position conjointe, la forme du P3 complément d'objet direct à antécédent non GN est *le*. Le pronom de 3^e personne neutre *le* est, comme son nom l'implique, invariable (ce qui n'est pas toujours évident pour tous les débutants). Allomorphe de *ça*, il peut avoir comme antécédent une phrase, un infinitif ou une infinitive, une complétive, une idée sous-entendue, etc. :

Nous aurons le temps d'aller en Laponie. Je l'espère. — Tout ce qui est arrivé, nous l'avions prévu. — Ce qu'il a fait ? Vous le savez bien ! — Il nous a demandé de reporter la réunion. → Il nous l'a demandé. — Il a demandé que la réunion soit reportée. → Il l'a demandé. — Mes amis m'ont proposé d'aller en Inde. → Mes amis me l'ont proposé. — Le médecin a conseillé à mon père de boire du vin rouge. → Le médecin le lui a conseillé. — Il lui a dit de boire deux verres par jour. → Il le lui a dit.

Il importe de faire comprendre aux apprenants que dans les phrases *Il nous a demandé de reporter la réunion, Mes amis m'ont proposé d'aller en Inde, Le médecin a conseillé à mon père de boire du vin rouge, Il lui a dit de boire deux verres par jour*, les groupes introduits par *de* sont bien des compléments d'objet direct, ce qui explique la pronominalisation par *le*, comme on l'a expliqué au chapitre 4 concernant les marqueurs d'infinitif. Il est donc capital que l'apprenant ait assimilé cette notion pour pouvoir utiliser le pronom de 3^e personne COD correctement. Le pronom de 3^e personne neutre COD *le* appelle plusieurs remarques :

- il est évident qu'il ne doit pas être confondu avec le pronom de 3^e personne à antécédent GN *le/la/les*. Cette confusion est plus fréquente qu'on ne le croit et le fait que *le* soit souvent présenté comme la version « neutre » de *le* COD de *IL* n'y est sans doute pas étranger. Comme on l'a vu au § 6.2, c'est le cas dans la plupart des manuels finlandais (nous citons quelques exemples ci-dessous) ;
- certaines constructions verbales excluent ou acceptent difficilement la substitution par *le* ; il s'agit des fameux verbes *accepter, essayer, continuer, oser, commencer, apprendre, finir, refuser, oublier, réussir, savoir, pouvoir* : *Tu sais le faire ? → Oui je sais*. En présence d'un

verbe de cette liste¹, soit on répète l'infinitif, soit on répète seulement le verbe principal (anaphore zéro) : *Il n'osera pas refuser de venir* → *Il n'osera pas refuser* ou *Il n'osera pas*. Ce point est en général bien documenté dans les grammaires, mais souvent de façon incomplète, notamment en ce qui concerne les solutions de remplacement et les conditions d'utilisation de celles-ci ;

- *le* est souvent utilisé dans une proposition complément de comparatif ; il reprend alors l'idée exprimée par l'adjectif : *Le finnois est bien moins difficile qu'on (ne) le prétend* — *Ça a mieux marché que je le pensais* — *La Finlande a eu moins de médailles qu'on ne l'attendait*. Il fait d'ailleurs en partie double usage avec le *ne* explétif, et l'usage est flottant : on utilise soit *ne* explétif seul, soit *le* neutre seul, soit les deux ensemble, soit, dans la langue parlée, aucun des deux : *Ça a mieux marché que je pensais*.

SOHLBERG - TELLA 81 accorde quelques lignes à un « *le* neutre » :

Viendra-t-il ? Je ne le crois pas.

Le apparaît comme objet direct ou attribut pour référer à une phrase qui précède, un adjectif, un infinitif ou un nom sans article. On ne le traduit cependant pas en finnois.

Ils ont été très assidus, mais ils ne le sont plus. — *Êtes-vous dactylo, mademoiselle ? Oui, je le suis.*

Les exemples sont peu parlants. Et il est évidemment inexact de dire que *le* s'utilise uniquement comme sujet ou attribut, comme le prouve l'exemple donné en titre par les auteurs eux-mêmes *Je ne le crois pas*.

NIVANKA - SUTINEN 94 présente *le* très brièvement :

On utilise également le mot *le* comme forme dite « neutre » [finnois *ns. neutrisena muotona*]. Il remplace comme complément d'objet direct toute une phrase ou une pensée et comme attribut aussi un adjectif.

Il ne viendra pas, il me l'a dit ce matin. — *Etes-vous heureuse, Marie ? – Oui, je le suis.*

OLLILA présente le pronom *le* en liaison avec les pronoms COD *me te le la les* :

Le pronom *le* réfère aussi à une chose mentionnée antérieurement ou à toute une phrase. Il ne se contracte jamais avec la préposition *à* ou *de*.

Est-ce qu'on est vraiment responsable de ce qu'on fait à seize ans ? Je ne le crois pas.

Aucune distinction n'est donc établie entre *le* forme COD de *IL* et *le* forme COD de *ÇA*. L'auteure aurait au moins pu prendre la précaution de préciser qu'il est invariable. Au lieu de cela, on trouve une remarque sur une improbable contraction avec les prépositions (ou alors faut-il imaginer qu'elle considère possibles des formes comme *je au pense* ou *il du parle* ? Il est vrai que les productions des élèves réservent parfois bien des surprises).

7.4. Le pronom de 3^e personne neutre COI

Quand le pronom de 3^e personne à antécédent non GN est en position de complément d'objet indirect, plusieurs cas de figure sont à envisager, étant donné que la forme varie en fonction de la préposition qui précède le groupe auquel le pronom se substitue.

¹ Cette liste est extraite telle quelle de GDFH 162. En fait, elle est simplifiée à l'usage de l'enseignement du FLE mais disparate et indéfendable sur le plan morphosyntaxique : *pouvoir* est un auxiliaire modal ; *commencer*, *continuer* et *finir* sont des auxiliaires aspectuels, qui ne sont donc pas construits avec des complétives objets.

7.4.1. Préposition *à*

En position conjointe, la forme du pronom de 3^e personne complément d'objet indirect à antécédent non GN est *y* quand le pronom remplace un groupe introduit par la préposition *à*, ce groupe n'étant pas forcément exprimé comme tel et pouvant se rétablir de diverses manières :

Nous allons au match de baseball ce soir. Penses-y ! (antécédent possible : complétive *pense au fait que nous allons au match*). — Il a essayé de faire le problème tout seul, mais il n'y arrive pas. (antécédent : infinitive *à faire le problème*). — Les avions arrivent rarement à l'heure, mais j'y suis habitué. (antécédent : complétive *au fait que les avions...*).

Dans ce cas aussi, il y a identité formelle entre le pronom de 3^e personne neutre *y* et le pronom de 3^e personne à antécédent GN *y*.

Dans les manuels finlandais, on a vu que *y* et *en* étaient traités en bloc, tous types d'antécédent confondus. On peut dégager deux exemples :

OLLILA 23 : *y* figure sous la rubrique « les Pronominaux *en* et *y* ». Des exemples de substitution de GP avec préposition *en*, *sous*, *à* :

Devant le mot à remplacer doit se trouver une préposition de lieu (*à*, *dans*, *sur*, *sous*, *devant*, etc.) ou devant les choses la préposition *à*.

VILJANEN - VOUTILAINEN 161: *y* figure uniquement dans la catégorie des pronoms neutres, les fonctions COI/CC sont ainsi indifférenciées. Sur le type de référent :

On utilise [ce] pronom quand on ne réfère pas à des humains. Pour eux il y a le COI [finnois *Heitä varten on COI*].

Pour ces auteurs, COI signifie donc non pas « complément d'objet indirect », mais « forme conjointe du pronom personnel objet indirect ».

Une présentation de *y* dans un manuel doit évidemment être complétée par la mention de l'emploi de *y* comme particule verbale en dehors de toute référence anaphorique. La particule *y* est ainsi réduite au rôle de simple pierre de construction de locutions verbales figées dont elle constitue l'un des morphèmes, telles que *y aller* (plusieurs sens différents *Maintenant, il faut que j'y aille ~ Vas-y doucement ~ Et chacun y est allé de sa chanson*), *s'y connaître*, *s'y retrouver*, *y paraître*, *s'y prendre (bien ou mal)*, *savoir y faire*, etc., la plus courante de ces locutions étant *il y a*. Cette fonction existe également pour *le*, à propos duquel nous n'avons pas fait de mention spéciale : *l'emporter*, *se le tenir pour dit*, *l'échapper belle*. Sur ce point, les grammaires finlandaises sont muettes.

7.4.2. Préposition *de*

En position conjointe, la forme du pronom de 3^e personne complément d'objet indirect à antécédent non GN est *en* quand le pronom remplace un groupe introduit par la préposition *de* – ce groupe n'étant pas forcément exprimé comme tel et pouvant se rétablir de diverses manières :

Je vais prendre un bain. J'en ai bien besoin. [antécédent : construction infinitive *de prendre un bain*]. — Il faudrait que nous partions ensemble. Essaie de l'en convaincre. [antécédent : complétive *du fait qu'il faut...*]. — Il s'est excusé de ne pas avoir prévenu de son absence. → Il s'en est excusé. [antécédent : infinitive *de ne pas avoir prévenu de son absence*]. — Il faut encore emballer les cadeaux. Qui est-ce qui va s'en occuper ? [antécédent : infinitive *d'emballer les cadeaux*].

Là encore, on peut rappeler aux apprenants que le pronom *en* est devenu un élément fixe de diverses locutions verbales, assez nombreuses, dont il est devenu un simple élément phonique, et dont nous ne citerons que quelques-unes : *en appeler à*, *en faire à sa tête*, *en réchapper*, *s'en aller*, *s'en faire*, etc. (voir le détail dans KALMBACH 2003 : 131).

7.5. Le pronom de 3^e personne neutre COI avec autre préposition et CC

Quand le pronom de 3^e personne neutre remplace une partie du discours identifiable ou implicite introduite par une préposition autre que *à* ou *de*, il n'a qu'une seule et même forme dans les fonctions de complément d'objet indirect et de complément circonstanciel : *ça*. Il n'y a donc pas de forme conjointe spécifique, puisque ce pronom est toujours en position disjointe après préposition.

7.5.1. Complément d'objet indirect

En fonction de complément d'objet indirect, la forme du pronom est normalement *ça* :

On se dirige à toute allure vers *ça*. — Il ne faudrait pas jouer avec *ça*. — Tout le monde a voté pour *ça*. — Nous devons bien passer par *ça*. — Ils ont tenté de toutes leurs forces de lutter contre *ça*.

La langue parlée utilise cependant fréquemment l'anaphore zéro, avec les constructions prépositionnelles analysées au § 6.5.4 : soit sous forme de la préposition avec ellipse du pronom (seules certaines prépositions sont possibles), soit sous forme d'un adverbe anaphorique utilisable dans le cas de la préposition *sur* :

Il ne faut pas compter sur *ça*. ~ Il ne faut pas compter là-dessus.
 Il ne faudrait pas jouer avec *ça*. ~ Il ne faudrait pas jouer avec.
 Tout le monde a voté pour *ça*. ~ Tout le monde a voté pour.¹
 Ils ont tenté de toutes leurs forces de lutter contre *ça*. ~ Ils ont tenté de lutter contre.
 On se dirige à toute allure vers *ça*. ~ ?
 Nous devons bien passer par *ça*. ~ ?

Il semble cependant que ces emplois soient plutôt limités, et que ce type de substitution renvoie préférentiellement à un antécédent GN. Le pronom *ça* pouvant facilement servir de substitut de GN (voir § 7.1.4.3), il est assez difficile de discerner dans la phrase *Il ne faut pas jouer avec ça* entre la valeur anaphorique et déictique. La substitution sous forme de préposition n'est donc guère plus éclairante sur ce point : *Il ne faut pas jouer avec* nous semble plutôt évoquer un antécédent GN.

Certains emplois admettent aussi une utilisation de *y* : *Il ne faut pas y compter*. Mais dans ce cas, il semble qu'il s'agisse plutôt d'un emploi figé avec le sens « Inutile de se faire des illusions », car en tant que telle cette expression ne peut pas servir exactement de réponse à la question : *Est-ce qu'on peut compter sur le fait qu'il viendra à l'heure ?* (réponse : *Non, on ne peut pas compter dessus*).

¹ Voir cependant notre commentaire § 6.5.2.2 b).

7.5.2. Complément circonstanciel

En fonction de complément circonstanciel, le pronom de 3^e personne à antécédent non GN peut être exprimé sous la forme *ça* :

Les textes existent donc, le conseil des ministres les a approuvés et ce depuis plus de six mois et malgré *cela* il n'y a toujours rien sur le terrain. — En fait j'ai été très déçue d'une copine (en amitié bien sûr) qui était comme une sœur pour moi et depuis *ça*, je suis toujours assez méfiante.

Dans ce cas aussi, il est en concurrence avec l'anaphore zéro ou des adverbes de divers types :

Par la suite (= après cela), cet auteur n'a plus connu le même succès. — On n'a plus eu de nouvelles de lui depuis (= depuis cela). — Cependant (= malgré cela), tout est fait par les autorités pour rouvrir la voie au trafic.

7.6. Le pronom de 3^e personne neutre attribut

En fonction d'attribut, le pronom de 3^e personne à antécédent GN connaît une forme conjointe *le*, le fameux « *le neutre* » des grammaires. Elle peut servir de substitut à un adjectif ou un participe en fonction d'attribut :

Ces règles sont-elles compliquées ? Oui, elles le sont. — Tu es étonné ? Oui, je le suis. — Ces derniers temps, tu me sembles très fatigué. — Je le suis de plus en plus. — Clémentine est amoureuse de Julien. Elle l'est depuis longtemps. — Était-ce difficile ? Oui, ce l'était à bien des égards. — Il est de nouveau en colère. Il l'est souvent. — Il n'est pas encore d'accord, mais il finira bien par l'être. — Il sera votre ami comme je l'ai été.

Les noms de profession utilisés sans article et qui se comportent comme des adjectifs (voir ci-dessus p. 172) peuvent aussi être repris par *le* :

Armand est instituteur et son fils l'est aussi. — Marie a toujours rêvé de devenir pompière et elle l'est finalement devenue.

Le finnois utilise dans ce cas le *partitiivi* du pronom *se* (*sitä*)¹, qui est pourtant rarement obligatoire. C'est pourquoi il faut faire un effort conscient pour penser à mettre *le* en français. Il faut remarquer aussi que *le* est neutre et, donc, invariable. Il ne prend pas la forme *la* au féminin. On constate parfois des incertitudes à ce sujet chez les apprenants : *Tu es fatiguée ? *Oui je la suis.* Ce qui constitue également une difficulté pour les apprenants finnophones, c'est que *le* peut aussi remplacer un participe non exprimé : *Laissez-vous séduire comme je l'ai été* — *Ne gardez que ce qui mérite de l'être.* Cette construction n'existe pas en finnois et elle est à la fois malaisée à traduire et à comprendre pour les apprenants finnophones (qui n'ont donc pas tendance à l'utiliser naturellement).

7.7. Complément du nom et complément d'adjectif

Le pronom de 3^e personne à antécédent non GN peut se substituer à un groupe de mots, notamment des propositions complétives ou constructions infinitives introduites par *de*. Dans le cas des complétives, la préposition *de* est souvent supprimée à l'écrit devant *que*, mais elle réapparaît dans la pronominalisation par *en*, ce qui pose évidemment l'éternel problème du vocabulaire, autrement dit de l'identification correcte de la construction, à quoi s'ajoute le flottement

¹ Elle l'est finalement devenue → *Sitä hänestä tuli* (ISK 909).

observable dans certains cas sur la nécessité d'exprimer *de ce* devant *que* et l'archaïsme de certains tours (*je rougis que vous ayez pu penser cela de moi* → *j'en rougis*) :

Tu veux aller au concert ? — Non, je n'en ai pas très envie. — Je vais prendre un bain. J'en ai bien besoin. [avoir besoin de prendre un bain]. — C'est vrai qu'ils vont divorcer ? — J'en ai bien peur. [avoir peur de quelque chose] — Je lui parlerai quand j'en aurai le temps. [le temps de lui parler] Tu crois qu'il a raison ? — J'en suis sûr. — Est-ce qu'il ne serait pas digne d'être décoré ? — Si il en serait digne. — Je suis désolé de ce que tu n'aies pas pu venir à notre fête. → J'en suis désolé. — Elle était déçue que le voyage ait été si court. → Elle en était déçue. [déçu **de** quelque chose] — Nous sommes confus que vous ayez dû attendre. → Nous en sommes confus. [confus **de** quelque chose] — Ma mère serait trop peinée que j'aie le revoir. → Ma mère en serait trop peinée. [peiné **de** quelque chose]

En peut du reste être utilisé sur le modèle [ADJ + *de*] pour exprimer la cause de façon plus lâche, donc sans qu'il se substitue à un élément introduit par *de* : *Il ment. J'en mettrais ma main au feu !* — *Il a beaucoup de soucis et il en a perdu le sommeil.* Il faut bien remarquer qu'ici *en* ne remplace pas un groupe introduit par *de* (on ne dirait pas : **je mettrais ma main au feu de cela* mais : *à ce sujet*). De même, dans le deuxième exemple *il en a perdu le sommeil*, *en* remplace un groupe introduit par *à cause de* (comme en finnois).

Il y a lieu de faire observer aux apprenants la différence fondamentale qui existe entre les constructions verbales d'aspect similaire :

Il est heureux de l'apprendre. → Il en est heureux.
Il est normal de l'apprendre. → C'est normal.

Cette similitude de formes provoque de nombreuses erreurs. Comme il existe des adjectifs qui peuvent se construire avec un complément introduit par *de*, les apprenants confondent les constructions *Il est heureux de partir* ~ *Il est normal de partir*, comme on l'a évoqué au § 4.3.

Résumé : les formes du P3 neutre

FORME	CONJOINTE
sujet	ça/ce
attribut	le*
COD	le
COI à+	y
COI de+	en
COI autre préposition	PRÉPOSITION + ça
c. du nom/de l'adjectif	en
CC	PRÉPOSITION + ça

Tableau 31

*cas particulier de l'adjectif

7.8. En position détachée

Le pronom de 3^e personne neutre n'a qu'une seule forme disjointe, *ça* (et sa variante langue écrite *cela*), puisqu'il ne connaît pas les variations de genre et de nombre de *il*. Cette forme disjointe s'utilise, comme on l'a vu, après préposition et dans les constructions disloquées. On remarquera que *ça* est aussi la forme disjointe de la variante combinatoire *ce* (comme *nous* est la forme disjointe de *on* dans la langue parlée *Nous, on vient pas*), ce qui montre bien qu'il s'agit des deux variantes d'une même forme :

Ça, ça lui plait. / Ça m'intéresse, ça.
Ça, c'est bizarre. / C'est toujours drôle, ça.

Comme dans le cas du P3 à antécédent GN, la forme conjointe du pronom doit ou peut être exprimée dans certains cas :

Tu ne le savais pas, ça, hein ? — Ça, je ne pourrais pas vous le dire. — Il faudra bien que vous le lui expliquiez, ça ! — Cela, personne n'a jamais pu le démontrer. — Je ne faisais pas vraiment référence à ça, mais à un problème plus grave encore. — À ça, je ne saurais jamais m'habituer. — Vous auriez dû y penser, à ça ! — Ça, on en entendra reparler ! — Ça, il en aurait été bien incapable.

Cependant, si le pronom de 3^e personne est détaché en tête de phrase, la préposition n'est normalement pas exprimée : *Ça, vous auriez dû y penser plus tôt ! ~ Vous auriez dû y penser plus tôt, à ça.*

En résumé, on observera le parallélisme du fonctionnement des formes détachées du P3 :

Lui, il me paraît un peu bizarre.	antécédent GN +ANIMÉ (<i>professeur</i>)
Celle-là, elle me paraît un peu bizarre.	antécédent GN –ANIMÉ (<i>jupe</i>)
Ça, ça me paraît un peu bizarre.	antécédent non GN
Elle est toujours contente, elle.	antécédent GN +ANIMÉ (<i>jeune fille</i>)
Ils sont toujours intéressants, ceux-là.	antécédent GN –ANIMÉ (<i>modèles</i>)
C'est toujours drôle, ça.	antécédent non GN
À lui, je n'avais pas pensé.	antécédent GN +ANIMÉ (<i>garçon</i>)
À celle-là, je n'avais pas pensé.	antécédent GN –ANIMÉ (<i>solution</i>)
À ça, je n'avais pas pensé.	antécédent non GN
Nous en reparlerons, de lui.	antécédent GN +ANIMÉ (<i>étudiant</i>)
Nous en reparlerons, de ceux-là.	antécédent GN –ANIMÉ (<i>problèmes</i>)
Nous en reparlerons, de ça.	antécédent non GN
De lui, je n'ai pas entendu parler.	antécédent GN +ANIMÉ (<i>garçon</i>)
De celle-là, je n'avais pas entendu parler.	antécédent GN –ANIMÉ (<i>solution</i>)
De ça, je n'avais pas entendu parler.	antécédent non GN

7.9. Remarques diverses

7.9.1. Le pronom de 3^e personne *ça* substitut de *il* impersonnel

Dans la langue parlée, on utilise fréquemment *ÇA* à la place du pronom *il* marqueur de personne grammaticale d'une construction impersonnelle :

Il ne me semble pas normal que les consommateurs ne réagissent pas contre cette tarification. = langue parlée : Ça me semble pas normal que ... — Il me paraît bizarre qu'il n'ait rien dit. = langue parlée : Ça me paraît bizarre qu'il n'ait pas réagi. — Il peut paraître bizarre de parler de température à propos de la vision des couleurs, pourtant c'est courant en photographie numérique. Langue parlée : Ça peut paraître bizarre de parler... — Il m'arrive d'y repenser. = langue parlée: Ça m'arrive d'y penser.

Quand le verbe en question est *être*, on utilise la variante combinatoire *ce* selon les modalités exposées au § 7.2 :

C'est normal que tu sois fatigué. (= langue écrite : Il est normal que...) — En semaine, c'est difficile de trouver une place de parking. (= langue écrite : Il est difficile de trouver...)

Cette utilisation de *ça/ce* dans la langue parlée est prise pour une évidence par les francophones, pourtant elle contribue à obscurcir encore un peu plus le tableau très chargé de la distribution *IL/ÇA* en français. Parmi les auteurs finlandais, BÄRLUND - JOKINEN 108 signale ce problème :

La construction **c'est** + *adjectif* + **de** + *infinitif* a la faveur de la langue parlée, alors que dans un contexte officiel, on utilise souvent la construction **il est** + *adjectif* + **de** + *infinitif*.

Le terme « contexte officiel » n'est pas des plus heureux et l'apprenant s'interroge sur l'étendue d'application de *souvent* (80% des cas, 95% ou 70 % ?), mais la règle est juste. SOHLBERG - TELLA 79 interprètent le mécanisme d'une façon originale :

Il est évident que Jean refusera. Oui, **c'est** évident.

Dans la langue écrite, **il est** + *adjectif* réfère à *ce qui suit*, **c'est**, pour sa part, toujours à *ce qui précède*. Dans la langue parlée, **c'est** comme référent vers l'avant [finnois *eteenpäin viittavana*] est fréquent.

C'est référerait donc vers l'avant, mais pas toujours, et pas à l'écrit... Preuve du contraire : *Avez-vous compris ce qu'ils ont dit ? Non, c'était obscur.*

Ça sert ainsi de substitut à *il* impersonnel dans diverses expressions, telles que *ça va*, *ça suffit*, *ça y est*. Pronom à référent vide, il a remplacé progressivement *il*, on trouve encore à l'écrit la forme *il suffit* dans le sens de « assez », et même l'interjection *Suffit !* sans aucune marque de sujet. Quand *ça* se substitue à *il* devant verbe impersonnel, il n'est pas interchangeable avec la forme *cela*, (**Cela va ?* est inacceptable pour s'enquérir de l'état de santé de quelqu'un). C'est une règle qui figure rarement dans les grammaires, alors que cet emploi donne souvent lieu à des erreurs par hypercorrectisme. L'expression *ça suffit* est un cas dans lequel un « excès de beau langage » (utilisation de *cela* à la place de *ça* par hypercorrection) provoque un changement de sens : *cela suffit* peut avoir le sens de « être suffisant pour » : *cela suffit déjà pour montrer que cet exemple est mal choisi*. Dans ce cas, on peut évidemment utiliser la variante langue parlée *ça* : *ça suffit déjà pour...* En revanche, quand *ça suffit* exprime l'impatience, le mécontentement (« j'en ai assez maintenant »), on ne peut pas remplacer *ça* par *cela* : *Encore de la pub ? *Cela suffit, maintenant*. C'est du reste exactement la même différence qu'en finnois *se riittää* (« c'est suffisant ») et *riittää !* sans sujet (« j'en ai assez »).¹ L'utilisation de *cela* par hypercorrectisme s'étend aussi à *ça* substitut de *il* devant un verbe autre que *être* selon le processus de transformation suivant :

LE. *Il* m'arrive d'y penser → LP. *Ça* m'arrive d'y penser. → LE. *Cela* m'arrive d'y penser.

Cela fait ainsi double emploi avec la forme *il* normale de la langue écrite.

7.9.2. Emplois particuliers

1) *Ce* peut également être un pronom servant d'antécédent au relatif : *ce qui*, *ce que*, etc., c'est-à-dire la forme à antécédent non GN du pronom clitique *celui*. Cet emploi représente une des

¹ On trouve ainsi certaines séries de bandes dessinées soucieuses de pratiquer un beau langage (héritage de l'époque des « commissions paritaires » chargées de débusquer les atteintes à la morale) qui tombent dans le piège de l'hypercorrectisme presque systématiquement, notamment la série des *Blake et Mortimer* de Edgar P. Jacobs, et surtout, la série *Guy Lefranc* de J. Martin (par exemple *Opération Thor*, 1985, p. 30, 35, etc.).

fonctions importantes de *ce* et est source d'erreurs fréquentes pour les finnophones. Nous y consacrons le chapitre suivant.

2) Comme on l'a évoqué plus haut, dans certains cas, *ce* semble se comporter comme un pronom indépendant. En fait, même dans ces cas, il reste un pronom clitique qui ne peut pas être détaché du mot (verbe, préposition, etc.) avec lequel il fait corps.

– *et ce* : dans la langue écrite, surtout dans le style administratif et juridique, *ce* peut remplacer une proposition que l'on ne veut pas répéter. *Ce* représente la répétition de la phrase précédente qui est son antécédent. Il est alors toujours précédé de la conjonction *et*. Les propositions commençant par *et ce* sont toujours des commentaires incidents en position détachée. Le finnois n'a pas d'équivalent, on peut traduire *ce* par exemple par *vieläpä* : *La Commission s'efforcera de présenter une nouvelle proposition de directive, et ce avant la fin de l'année.* – Cette forme n'est plus usitée, *et ce depuis fort longtemps*. Dans le premier exemple *et ce* équivaut à « *et elle le fera* », dans le deuxième exemple il équivaut à « *et elle n'est plus usitée* » ou « *et elle ne l'est plus* ». Dans cet emploi, *ce* peut être remplacé par *cela* à l'écrit et par *ça* dans la langue parlée. La construction est tout à fait courante dans la langue parlée : *Le train ne s'arrête plus dans notre village, et ça depuis belle lurette ! — Il faudra réparer ce robinet, et ça le plus rapidement possible.*

– *sur ce, ce faisant, ce faisant* : *ce* s'est lexicalisé ou grammaticalisé dans un certain nombre de locutions figées, qui sont la survivance de constructions anciennes : *Sur ce, il se tut.* — *Ce disant, il ouvrit la porte* — *Ce faisant, vous vous causez du tort* — *Vous n'êtes guère enthousiaste, ce me semble*. Encore une fois, il convient d'insister sur le fait qu'il s'agit là d'emplois marginaux, de constructions figées, et que l'emploi de *ce* de cette manière n'est pas extrapolable à d'autres situations.

8. LE PRONOM CLITIQUE *CELUI*

8.1. Généralités

Nous examinerons dans ce chapitre un type de pronom particulier, que nous avons déjà eu l'occasion d'évoquer à maintes reprises, à savoir *celui*. On a vu que ce pronom figure souvent dans les chapitres et les tableaux des grammaires présentant les pronoms démonstratifs et pour quelles raisons il n'y a pas sa place. Ces pronoms portent des noms variés, celle qui prédomine étant *formes simples* (*GMF* 205, *GFUT* 152, *GEXF* 58, *GFC* 240, *NGF* 220). Toutes ces appellations sont vaines, étant donné que ces pronoms ne sont pas des pronoms démonstratifs. Il serait déjà moins contestable de les intégrer dans la catégorie du P3, puisqu'ils sont en fin de compte un avatar de *il*. Le finnois montre que l'on pourrait très bien les considérer comme une forme disjointe de *il* utilisée dans certains cas bien définis. Évidemment, il faudrait pour ce faire revoir complètement la présentation des « pronoms personnels ». Dans l'immédiat, il nous paraît plus pratique et plus simple sur le plan méthodologique et pédagogique de les extraire complètement de la classe des pronoms démonstratifs (c'est d'ailleurs ce que fait MONNERIE 89) et de les présenter à part comme complément des pronoms personnels classiques. En tout état de cause, on peut en établir un tableau qu'il convient de dissocier nettement de celui des pronoms démonstratifs :

		SINGULIER	PLURIEL
antécédent GN	<i>masculin</i>	celui	ceux
	<i>féminin</i>	celle	celles
	SANS NOMBRE ET SANS GENRE		
antécédent non GN	ce		

Nous n'allons cependant pas revoir tous les emplois de *celui* dont nous avons parlé, nous nous intéresserons plus particulièrement à son emploi comme antécédent de relative. On verra qu'il constitue le cas d'emploi principal de la forme à antécédent GN (*celui/celle*) et, en outre, il représente dans cet emploi l'un des équivalents possibles du pronom finnois *se*, qui est au cœur de cette étude.

Le pronom *celui* sert d'antécédent aux propositions relatives restrictives. Ce terme désigne souvent de façon générique la relative *spécifiante* nécessaire à l'identification référentielle de l'antécédent et dont l'effacement aurait pour conséquence de modifier le sens et étendrait notamment le champ d'application de la phrase à un ensemble référentiel plus important (*GMF* 484) : *Les gens qui fument s'exposent à de graves maladies* ~ *Les gens s'exposent à de graves maladies*. On oppose ce type de relative, appelée aussi « relatives déterminatives » (terme qui nous paraît de façon générale assez opaque) à la relative non spécifiante, dite « descriptive ou appositive », qui ne joue aucun rôle dans l'identification référentielle de l'antécédent et qui

apporte un simple commentaire (qui peut avoir des valeurs circonstancielles très variées : temps, cause, condition, concession, etc.) : *la Finlande, où il y a beaucoup de lacs, est un pays idéal pour la pêche de détente*. La terminologie moderne finnoise utilise le couple *restriktiivinen ~ epärestriktiivinen* pour opposer de façon générique spécifiant et non spécifiant (ISK 560).

Le pronom antécédent de relative appositive ne pose pas de problèmes particuliers. Les relatives appositives viennent toujours s'ajouter « en supplément » à un élément de phrase qui n'est nullement affecté par la présence ou l'absence de cette relative. Si l'on supprime les relatives dans les exemples suivants, la forme du pronom personnel ou anaphorique antécédent ne change en rien : *Moi qui lui ai toujours fait confiance, me voilà bien récompensé*. — *On pourra toujours s'adresser à eux, qui n'ont jamais manqué de nous aider*. — *Tout le monde avait eu une pensée pour lui, qui, alité, n'avait pas pu assister à cette fête*. Quand un pronom se retrouve en position d'antécédent de relative, il est à la forme disjointe, notamment dans la mise en relief, étant donné que la forme disjointe est de règle quand le pronom est en position d'attribut : *j'ai dit ça* → *c'est moi qui ai dit ça*, *il m'a téléphoné* → *c'est lui qui m'a téléphoné*, *il (= le livre) me plait beaucoup* → *c'est celui-là qui me plait le plus*.

Les phrases clivées constituent un cas particulier de l'emploi de la forme disjointe du pronom de 3^e personne et ne doit pas être confondue avec la véritable relative. En effet, dans la mise en relief, le pronom *qui* sujet ou *que* complément d'objet direct se confond avec le véritable relatif, mais il s'agit en fait d'une conjonction pivot servant à compléter la construction, comme cela apparaît manifestement dans les autres fonctions, où l'on utilise la forme unique *que* : *c'est lui que je pensais être* (attribut), *c'est à eux que je songeais* (complément d'objet indirect), *c'est par là que nous sommes passés* (complément d'objet indirect), *c'est à cet endroit qu'il est né* (complément circonstanciel), *c'est de cet enfant qu'il est le père* (complément du nom). La confusion entre *qui* sujet et *que* COD pivots de mise en relief et les relatifs correspondants fait que de nombreux locuteurs étendent ce système en utilisant les formes disponibles de la « déclinaison » des pronoms relatifs : on observe ainsi couramment de formes erronées telles que **c'est de ce livre dont toute la France parle*, **Je connais bien Bayonne, parce que c'est là où nous avons passé nos vacances*, et même dans le cas du complément d'objet indirect, **c'est à lui à qui on fera confiance pour décider des promotions* et **c'est à eux à qui je demande leur avis* (respectivement 29 et 22 occurrences de cas similaires sur Internet). Vu les difficultés qu'éprouvent une grande partie des francophones pour distinguer entre mise en relief et relative, il n'est pas étonnant que les apprenants finnophones soient embarrassés pour distinguer

c'est celui qui me plait le plus (relative essentielle)
c'est lui qui me plait le plus (mise en relief, antécédent +ANIMÉ)
c'est celui-là qui me plait le plus (mise en relief, antécédent –ANIMÉ)

ni qu'ils confondent *il/celui/celui-là* dans les autres fonctions (COD, COI) : **il veut le que tu lui as montré*. Il convient donc de bien distinguer ces différentes constructions en opérant les transformations suivantes :

C'est **elle** qui me téléphone souvent. < **Anne-Claire** me téléphone souvent.
 C'est **celle-là** qui leur plait le plus. < **Cette nappe** leur plait le plus.
 C'est **celui** qui me plait le plus. < C'est **le livre** qui me plait le plus.

Cette fonction « générique » de *que* pivot de mise en relief est bien documentée dans MOILANEN - NATRI 90 : « *Qui* met en relief le sujet, *que* les autres fonctions dans la phrase ». Ce résumé simple et clair pourrait être médité par les francophones eux-mêmes.

8.2. Le pronom antécédent de relative en finnois

En finnois, le pronom en fonction d'antécédent de relative restrictive n'a pas de forme particulière : il s'agit du pronom *se* habituel, qui peut référer à un groupe nominal ou tout autre constituant de phrase (« neutre »). Dans le style soutenu, on peut utiliser le pronom à référent humain *hän* comme antécédent du relatif : *hän joka sanoo*. Cet emploi est cependant très limité et dans la langue courante (écrite comme parlée), c'est le pronom *se* qui remplit cette fonction. Alors que normalement, le finnois distingue à l'écrit entre le pronom de 3^e personne à référent +HUMAIN *hän* et le pronom à référent -HUMAIN *se*, cette distinction est effacée en finnois moderne courant quand le pronom est en fonction d'antécédent de relative (ISK 710). On obtient donc le tableau suivant :

	SINGULIER	PLURIEL
antécédent GN	se	ne
	SANS NOMBRE	
antécédent non GN	se	

Tableau 32

On a vu au cours des chapitres précédents combien les apprenants confondaient les formes *il/ça*, à la fois en dépit et à cause de l'opposition *hän/se*. Comme le pronom antécédent de relative n'a qu'une seule forme, il est clair que tous les repères formels disparaissent et que l'utilisation du pronom de 3^e personne antécédent de relative en français est source de nombreuses incertitudes pour les finnophones : on relève fréquemment des erreurs du type *se, joka* traduit **le qui* ou **lui qui* (on en trouve un exemple dans les productions des étudiants dans les partiels analysés au § 1.3.2), *ne, jotka* traduit **les qui* ou **ces qui*, etc. On a relevé aussi plus d'une fois pour *ne, jotka* : **cettes qui*, bel exemple de confusion simultanée entre les catégories grammaticales déterminant/pronom (*celle/cette*) et entre les formes (**cettes* pluriel imaginaire de *ces*).

Les pronoms antécédents de relative s'utilisent également comme pronoms de rappel dans des constructions étroitement apparentées aux relatives, à savoir les participiales et les constructions prépositionnelles : *ceux qui ont terminé* = *ceux ayant terminé* ; *celle qui est à droite* = *celle de droite*. Les participiales, plus fréquentes à l'écrit, sont tout à fait équivalentes aux relatives. Les constructions prépositionnelles sont d'un usage très fréquent, mais certaines contraintes en limitent l'extension à l'écrit (voir ci-dessous). Ce type d'emploi n'existe pas en finnois, ce qui complique la compréhension du système chez les apprenants finnophones.

8.3. Le pronom clitique antécédent de relative à référent GN

8.3.1. Antécédent du relatif ou sujet de participiale

Le pronom démonstratif clitique se substitue à un GN antécédent d'une relative ou sujet d'un participe. Cet antécédent renvoie à un GN exprimé implicitement ou non, mais ne le reprend pas

tel quel. Là encore, dans une perspective didactique, on peut passer par un stade intermédiaire en rétablissant le GN ; l'anaphore fonctionne cependant de la même manière en finnois et ne pose pas de problème en tant que telle – c'est l'utilisation d'une forme ad hoc qui est source de difficultés :

Tu vois ces maisons ? Celle [= la maison] qui est verte est la nôtre. — Rejoue-moi cette sonate, c'est celle [= la sonate] que je préfère. — J'ai regardé tous les livres, mais je n'ai pas trouvé celui [=le livre] qui je t'ai prêté. — Les candidats ayant été retenus sont ceux [= les candidats] ayant déjà une expérience professionnelle.

Le pronom démonstratif clitique peut aussi renvoyer à un nom qui n'a pas été exprimé :

Ceux qui ont terminé leur composition peuvent sortir. — Ceux n'ayant pas pu s'inscrire à temps peuvent encore le faire en envoyant un fax. — Ceux qui habitent à la campagne sont obligés d'avoir une voiture. — Celui qui veut vendre des produits aujourd'hui a intérêt à ouvrir un site Internet. — Que celui qui n'a jamais péché jette la première pierre.

Dans tous ces cas de figure, *celui* correspond toujours au finnois *se*, à condition que l'on rétablisse pour le sens la participiale sous forme d'une relative, le finnois n'utilisant pas de pronom (*ceux qui ont répondu* → *vastanneet* « [les] ayant répondu »).

8.3.2. Constructions avec préposition

Le pronom démonstratif clitique à antécédent GN peut aussi se substituer à un GN dans une construction prépositionnelle du type NOM + *de*, qui équivaut en fait à une relative : il s'agit surtout de prépositions spatiales (*de*, *à*, *sur*, etc.). En finnois, on peut parfois utiliser *se*, mais le plus souvent il faut utiliser un adjectif, ou une autre construction :

C'est dans le tiroir du haut ? – Non, dans celui du bas. (finnois : adjectif *alimmaisessa*). — Je n'ai pas pu prendre le train de 8 heures. Je prendrai celui de 11 heures. (finnois : *klo 11n junalla*, répétition du mot *le train de*). — Les chiens à poil ras sont plus faciles à entretenir que ceux à poil long. (finnois : adjectif *pitkakarvaiset*.) — C'est la clé du milieu ou celle à gauche ? (finnois : adjectif *vasemmanpuoleinen*)

Dans la langue parlée, on peut aussi utiliser d'autres prépositions que des prépositions spatiales, mais c'est un style plus familier : *Donne-moi celui en bois* — *Il a perdu celle avec une clochette*. L'utilisation la plus classique de ce genre de construction est celle où *celui* est suivi d'un complément du nom (par exemple à valeur possessive) : *C'est le numéro de téléphone de Marie ?* — *Non, c'est celui d'Aurélié*. Dans ce cas, le finnois n'utilise pas de pronom (il y a une construction elliptique). Les constructions prépositionnelles sont elles aussi substitués de propositions relatives : *celui d'hier* = *celui qui est venu/arrivé hier*, *ceux à poil long* = *ceux qui ont le poil long*, etc.

8.4. Le pronom clitique à antécédent non GN

La forme du pronom clitique à antécédent non GN est *ce*. Comme son homologue *ça*, il ne renvoie pas à un GN identifiable ou virtuel, mais à d'autres éléments du discours (verbe, proposition, phrase, idée, etc.) :

ce qui lui ferait plaisir — ce que nous essayons de faire — ce dont tu m'as parlé hier — Il est ce qu'il est. — Je ne comprends rien à ce que tu dis.

Contrairement au pronom à antécédent GN *celui*, le pronom neutre *ce* ne peut pas s'employer comme sujet de participiales, ni dans des constructions prépositionnelles (**ce ayant fait*, **ce*

ayant été dit, *ce de droite, *ce à gauche). Dans les phrases *La Finlande est séparée de la Suède par la mer Baltique, ce qui rallonge les voyages en voiture / Les enfants sont déjà couchés, ce qui m'étonne / Le ministre a annoncé qu'il allait démissionner, ce que tout le monde savait d'avance*, le pronom *ce* est en fonction d'apposition : il reprend toute la phrase ou l'idée de la phrase, qui est ensuite développée par la relative. On pourrait le paraphraser par un nom en position d'apposition : *La Finlande est séparée de la Suède par la mer Baltique, chose ennuyeuse / Les enfants sont déjà couchés, fait étonnant / Le ministre a annoncé qu'il allait démissionner, nouvelle connue d'avance*. Dans un tel emploi, *ce* n'a pas d'équivalent en finnois, car le finnois n'exprime pas l'antécédent en fonction d'apposition : *Suomen ja Ruotsin välissä on Itämeri, mikä tekee automatkat pitkiksi* [et non pas **se mikä*]. — *Lapset ovat jo nukkumassa, mikä on yllätys* [et non pas **se mikä*]. — *Ministeri ilmoitti aikovansa erota, mitä kaikki jo aavistivat* [et non pas **se mitä*]. Cette absence du pronom en finnois et l'absence du pronom en anglais également (voir tableau comparatif 30, p. 201) sont sans doute l'une des causes des nombreuses erreurs commises par les finnophones dans le maniement du pronom antécédent de relative.

Une méthode pour apprenants finnophones doit mettre l'accent sur la nécessité d'identifier les référents pour utiliser les formes correctes : il faut absolument éviter de confondre le pronom neutre *ce* invariable et le non neutre *celui*, qui s'accorde en genre et en nombre :

celui qui m'intéresse : *se, joka kiinnostaa* [*celui* = un homme, un livre]
ce qui m'intéresse : *se, mikä kiinnostaa* [*ce* = les choses, tout]
celui dont je parle : *se, josta puhun* [*celui* = un être humain, un objet]
ce dont je parle : *se, mistä puhun* [*ce* = les choses, tout, etc.]

De plus, phonétiquement, *ce* ressemble beaucoup à *ceux*, ce qui n'arrange rien du point de vue de l'apprenant. :

ceux qui m'intéressent *ne, jotka kiinnostavat* [*ceux* : les gens, les films, les animaux]
ce qui m'intéresse *se, mikä kiinnostaa* [*ce* = tout ce qui peut intéresser]
ceux qui arrivent *ne, jotka saapuvat* [*ceux* = les gens, les trains]
ce qui arrive *se, mitä tapahtuu* [*ce* = tout ce qui se produit]

Cependant, s'il est vrai que dans les cas pouvant provoquer des confusions, on allonge légèrement le *eu* de *ceux* [sø·] pour distinguer *ce qui m'intéresse* et *ceux qui m'intéressent*, l'opposition se fait en réalité entre les formes [ski] (*c' qui*) et [søki]. La langue parlée, encore une fois, distingue les deux fonctions grâce à des facteurs de durée et de rythme.

8.5. Dans les manuels finlandais

SOHLBERG - TELLA 83 distingue deux types de pronoms démonstratifs : les formes indépendantes (*itsenäiset muodot*) *celui-ci/ceci/celui-là/cela*, sans commentaires vraiment éclairants sur leur emploi. En revanche, les pronoms clitiques, nommés ici selon la tradition grammaticale française « Pronoms déterminatifs » (*Determinatiivipronominit*, calque du français, un tel terme n'existant pas dans la grammaire finnoise) sont bien typés :

tableau avec les formes *celui/ceux/celle/celles/ce*.

Le pronom déterminatif est suivi soit d'un complément au génitif, soit d'une relative.

Cette maisonnette ressemble à **celle** des Valois. — **Celui** qui ne voit pas est aveugle. — J'ai oublié **ce** qu'il a dit. [nous ne citons que quelques exemples] (SOHLBERG - TELLA 84)

L'essentiel est dit, à savoir que ces pronoms n'ont pas d'existence indépendante. On aurait souhaité que ce soit plus fortement souligné. Au passage, on signalera que le terme *complément au génitif* est inexact : les auteurs entendent par là les constructions avec préposition *de*, ce qui exclut implicitement l'emploi avec d'autres prépositions (*les chiens à poils long et ceux à poils ras*). Ce passage présente la question de façon adéquate ; cependant, trois pages plus loin, dans le chapitre consacré aux pronoms relatifs, on lit :

Les formes neutres [des pronoms relatifs] : *ce qui, ce que, ce dont*.
 L'antécédent *ce* est un élément fixe [finnois *liitty kiinteästi*] des pronoms relatifs neutres.
 Ce mot *ce* ne se traduit généralement pas en finnois.
On fait ce qu'on peut. — Vous voyez ce que c'est ? — Ce qui compte c'est le temps qu'il va faire. — Ce dont il se plaint, c'est votre indifférence. (SOHLBERG - TELLA 87)

Bref, le « mot » *ce* est réduit au statut de simple morphème (« un élément fixe »). Quelques lignes plus bas, on commente la nature de l'antécédent :

Les pronoms relatifs neutres peuvent référer à toute la phrase qui précède ou à une idée.
 Jean a manqué le train, **ce qui** explique son retard. [...] Les autres s'étaient opposés à ses suggestions, **ce que** j'ignorais. (SOHLBERG - TELLA 87)

Il est donc manifeste que pour les auteurs, le pronom relatif neutre en question est bien le groupe *ce qui/ce que*. C'est ainsi que le présentent également VILJANEN - VOUTILAINEN et HONKAVAARA - NURMINEN (voir ci-dessous). S'il n'est pas entièrement faux de dire que *qui* ou *que* peuvent être neutres, il est évidemment abusif de distinguer des pronoms relatifs *ce qui, ce que, ce dont*. Cette manière de voir s'explique en fait par l'influence du finnois : comme on l'a vu ci-dessus, dans de nombreux cas, le pronom à antécédent non GN *se* est omis devant un pronom relatif en fonction d'objet, comme en anglais ou en allemand (*Et tiedä, mitä haluat = Tu ne sais pas [ce] que tu veux = Du weißt nicht, was du willst*) ou en apposition de proposition (*Jussi myöhästyä junasta, mikä selittää hänen viivästymisensä = Jean a manqué le train, [ce] qui explique son retard*), d'où l'amalgame *mikä/mitä = ce qui/ce que* et le surgissement de cette classe fantaisiste des pronoms neutres *ce qui*. En fait, là encore, il suffirait que les auteurs finlandais analysent leur propre langue : en finnois, l'antécédent *se* est bel et bien exprimé et même obligatoire quand il est en position de sujet en tête de phrase : *Ce qui me dérange, c'est ce manque de rigueur = Se mikä minua häiritsee, on tuo tarkkuuden puute* (contrairement à l'anglais, par exemple, qui se contente de *what* dans cette position).

BÄRLUND - JOKINEN 107-108 distingue nettement les pronoms démonstratifs des déterminants correspondants. Là s'arrêtent les constatations positives, étant donné que les pronoms démonstratifs incluent indifféremment les formes *celui – ce – celui-là – ceux-ci*. Dans le tableau p. 108, *celui-ci/celui-là* sont présentés implicitement comme des formes accentuées (*korostettu*) de *celui*. Deux exemples sont donnés pour éclairer l'emploi :

Notre famille a deux voitures. **Celle** de Maman est la plus vieille.
 Ce matelas est plus doux que **celui-là**.
 Règle : Les pronoms démonstratifs indépendants s'emploient sans nom. [...] **Celui-ci, celle-ci** etc. réfèrent à quelque chose de proche, **celui-là, celle-là** à quelque chose de plus lointain.

Malgré son caractère surprenant, la phrase *Les pronoms démonstratifs indépendants s'emploient sans nom* s'explique quand on se rappelle que le terme *pronomini* désigne aussi le déterminant. Les auteurs présentent ensuite les pronoms clitiques :

Vous connaissez ces gens ? **Celui qui parle de son voyage** en Inde est notre voisin.
 Mon père aime parler de ses fleurs. Il admire **celles de son voisin**.
 Les pronoms démonstratifs **celui, celle, ceux celles** (sans l'affixe **-ci** et **-là**) sont suivis soit d'une proposition relative, soit de la préposition *de*.

On notera au passage la coréférence improbable *ces gens ~ celui*. Là encore sont implicitement exclus les cas d'emploi avec d'autres prépositions. La présentation des pronoms clitiques se termine par une demi-page consacrée à *ce/cela/ça*, que nous avons analysée au point concerné (voir ci-dessus p. 174).

MOILANEN - NATRI 87 « Les pronoms démonstratifs accentués (*painolliset*) » : tableau avec *celui* et *celui-ci/celui-là* et les formes masc./fém et sg/pl. On affirme que

Ces pronoms s'utilisent de façon indépendante, autrement dit ils ne sont pas immédiatement suivis d'un nom dont ils dépendent [finnois *pääsana*].

L'affirmation est vraie en partie (*ne sont pas suivis d'un nom dont ils dépendent*), mais irrecevable fondamentalement, étant donné que la forme *celui*, qui figure dans le même tableau, n'est jamais indépendante et est au contraire *toujours* suivie de « quelque chose » (même si ce n'est pas un nom). Les auteures affirment p. 88 que « les adverbes *ci* et *là* sont utilisés avec les formes toniques quand on veut référer à quelque chose de proche ou d'éloigné » (exemple : *je prends celui-ci*), ce qui revient à ériger implicitement la forme *celui* en forme de base indépendante et la forme *celui-ci* en version longue « déictique », en quelque sorte, de cette dernière (ce qui déboucherait chez l'apprenant sur des productions du type **Offre-lui des livres, on ne lui ceux offre jamais*, voir point 1.1.2). Le pronom *ce* antécédent de relative est présenté brièvement au chapitre concernant les pronoms neutres :

Quand il est en liaison avec une relative, le pronom *ce* réfère à la principale :
 Il est franc, **ce** qui me plaît. (MOILANEN - NATRI 90)

Pas d'explications sur d'autres emplois ni sur l'antécédent de *ce* dans une phrase du type *Tu ne sais pas ce que tu veux*.

NIVANKA - SUTINEN présente les pronoms clitiques en conformité avec la tradition grammaticale française. Au chapitre intitulé *Varsinaiset demonstratiivipronominit - Les pronoms démonstratifs* figurent les deux types classiques :

Formes simples ou pronoms déterminatifs (*celui, celle, ce*) (NIVANKA - SUTINEN 64)
 Formes composées ou pronoms démonstratifs (*celui-ci, ceci, etc.*). (NIVANKA - SUTINEN 65)

À propos des « pronoms déterminatifs », Nivanka & Sutinen précisent fort justement que « les formes du masculin et du féminin ne peuvent jamais apparaître seules et qu'elles sont toujours suivies d'une relative ou de la préposition marquant la possession ». Néanmoins, là encore, le cas de la préposition *à* (*ceux à poils ras*) se trouve ainsi exclu d'office. Le pronom *ce* est ensuite présenté comme antécédent de relative ou comme sujet d'être (*C'est Monsieur Durand*, voir ci-dessus § 7.2). On relève cette analyse à propos de *ce* antécédent de relative :

Devant *être*, on répète parfois **ce** :
 Tout **ce que** je voulais, *c'était* pouvoir me reposer un peu. (NIVANKA - SUTINEN 65)

Bref, à en croire les auteures, dans ce cas, *ce* devant *être* est un antécédent de relative répété pour maintenir la cohésion de la phrase (alors qu'il s'agit en réalité du pronom de 3^e personne à antécédent non GN, ledit antécédent étant à proprement parler le groupe *tout ce* développé par la relative, l'ensemble étant apposition de *c* 'sujet d'*être*).

OLLILA 28-29 présente un tableau avec un classement inédit, dont nous reproduisons la ligne concernant le masculin :

<i>celui</i>	se	<i>ceux</i>	ne
<i>celui-ci</i>	tämä	<i>ceux-ci</i>	nämä
<i>celui-là</i>	tuo	<i>ceux-là</i>	nuo

Pour Ollila, la distinction entre les formes clitiques et formes indépendantes correspond donc en fait à la distinction anaphorique/déictique (ce qui est très partiellement vrai du reste, mais certainement pas de la manière dont elle l'entend). En lisant le tableau, le potache consciencieux va donc en déduire : *Näen tämän = Je vois celui-ci*, *Näen sen = Je vois celui*. Production que nous avons rencontrée dans l'analyse des erreurs du chapitre 1. L'auteure précise toutefois :

[Les pronoms démonstratifs indépendants] s'utilisent sans GN (finnois *ilman pääsanaa*), mais les pronoms *celui/celle*, *ceux/celles* sont toujours suivis d'un **génitif** ou d'**une relative**. *Est-ce que c'est ta robe – Non c'est celle de ma mère.* (OLLILA 28-29)

Si on veut renforcer le sens « *tämä* » [à entendre comme déictique *-ci*] ou « *tuo* » [déictique *-là*], on y ajoute un affixe (*loppuliite*) : *celui-ci*, *celui-là*. *Est-ce que vous prenez cette tranche de jambon ? Non je prends celle-là.* (OLLILA 29)

On peut donc en déduire, dans la logique de l'auteure, que s'il n'y a pas intention déictique, on doit utiliser la forme courte : *Est-ce que vous prenez cette tranche de jambon ? *Non je prends celle*. Pas un mot d'explication sur *ce/ceci/cela*, excepté que *cela* est pourvu d'une parenthèse : *cela (ça puhek)*, « *ça* langue parlée ». En fait, Ollila traite quand même le pronom *ce* dans le chapitre des pronoms relatifs :

Ce + qui/que/dont

Ce est un pronom dit « neutre », qu'on peut ajouter devant les pronoms relatifs. Il ne réfère pas vraiment à quelque chose, mais il faut l'utiliser quand on veut dire « *se mikä, se mitä* » [= ce qui / ce que]. C'est justement ce que je veux voir. (OLLILA 31)

On notera les tournures *qu'on peut ajouter* (quand ?) et *il ne réfère pas vraiment* (finnois *ei oikeastaan*) à *quelque chose*. Un « *ce* explétif », en somme.

VILJANEN - VOUTILAINEN 169-170 au chapitre concernant les DÉMONSTRATIFS, *celui* est présenté implicitement comme un pronom démonstratif, qui a une forme longue en *-ci* et *-là* (p. 170) et dont la fonction est de renforcer la localisation (finnois : *jolloin korostetaan sijaintia*), en référence à un exemple : *Quel grand magasin ? Celui-là ou celui-ci ?* Sur l'emploi de *celui* :

Les pronoms *celui*, *celle*, *ceux*, *celles* s'utilisent quand ils sont suivis d'une relative ou de la préposition *de* répondant à la question de/à qui (finnois *kenen*).

I Relative *Je souhaiterais vivement que tous ceux qui se souviennent de moi me contactent.*

II Préposition *de* répondant à la question de/à qui. *Mon appartement est très petit, mais celui de mon voisin, et celui qui est au dessus du mien fait plus de 200 mètres carrés.*¹

¹ L'accord du verbe devrait se faire au pluriel : *font plus de*.

On notera que la formulation de la règle signifie implicitement que les formes longues *celui-là* ne peuvent pas s'employer devant relative (exemple prouvant le contraire : *C'est justement celui-là que je préfère*). De plus, prise à la lettre, elle signifie aussi que l'on peut dire *À qui est cette table ? C'est celle*. Plus loin, à propos de *ce* :

CE DANS LA CONSTRUCTION CE + ÊTRE + NOM + RELATIVE.

C'est ce qui vient de se passer en Bretagne. Je n'ai pas compris ce qu'ils ont dit. Ce dont il parle est déjà désuet. (VILJANEN - VOUTILAINEN 171)

Ce qui et *ce que* sont également présentés dans le chapitre consacré aux pronoms relatifs :

CE QUI Ce qui m'étonne, c'est que les journaux n'en parlent pas.

CE QUE C'est ce que nous vous proposons, c'est plus de repos. Je n'ai pas entendu ce qu'il a dit.

Forme sujet **ce qui**, forme objet **ce que**. (VILJANEN - VOUTILAINEN 178)

Le sujet est traité de façon sommaire ; le seul semblant de règle est présenté sous forme de phrase nominale. Aucune mention n'est faite des autres fonctions (*ce dont*, *ce à quoi*, *ce à cause de quoi*, etc.). En outre, malgré la brièveté de cet exposé, les auteurs ont réussi à y inclure une erreur, dans l'exemple : **C'est ce que nous vous proposons, c'est plus de repos* (pour *Ce que nous vous proposons*).

HONKAVAARA - NURMINEN 198 présente sans ambiguïté *ce qui* et *ce que* comme une entité monobloc, interprétation soulignée par la typographie :

[TITRE] **Les pronoms relatifs ce qui et ce que**

Les deux pronoms réfèrent soit à une phrase qui précède, soit ils n'ont aucun antécédent.

Leena aime tout ce qui est moderne. J'aimerais savoir ce que vous pensez de cette peinture

Là encore, *ce* est réduit au statut de simple morphème. Pour le reste, le « pronom déterminatif » *celui/celle/ceux/celles* est présenté très sommairement, la règle et les explications tiennent en une seule ligne : « Avec le pronom déterminatif, on remplace un mot qu'on ne veut pas répéter » (HONKAVAARA - NURMINEN 172). HEIKKILÄ - HIRVELÄ 116 présente tous les pronoms « déterminatifs » directement sous une forme soudée : masculin *celui de/qui* et *ceux de/qui*, féminin *celle de/qui* et *celles de/qui*, neutre *ce qui/que*. Avec cette précision :

Le pronom déterminatif remplace un nom mentionné antérieurement. Il s'utilise suivi d'un génitif ou d'une relative. La forme neutre ne peut être suivie que d'une proposition relative.

Cette manière de faire a le mérite de montrer que les pronoms clitiques ne peuvent pas s'utiliser seuls, mais il est abusif de présenter *celui de* comme une forme de pronom (*celui de gauche* s'interpréterait ainsi comme [N *gauche*]) et pédagogiquement dangereux, on l'a vu, de faire de *ce qui/ce que* un groupe soudé.

9. SYNTHÈSE

Nous avons analysé les pronoms de 3^e personne en deux chapitres distincts essentiellement pour alléger la présentation et éviter des niveaux de sous-titres trop difficiles à interpréter. Cependant, le contenu des chapitres 6 et 7 forme un tout. Nous allons maintenant tenter de faire la synthèse des différents tableaux que nous avons dressés en relation avec les points examinés et montrer comment le système s'organise de façon globale par rapport au finnois, dans l'optique de l'enseignement du français aux finnophones. Cette synthèse peut se faire de différentes manières, en fonction de l'éclairage adopté.

Si l'on se place dans la perspective du finnois, où le système du P3 comprend deux composantes, *hän* et *se*, on obtient le tableau de synthèse 28 qui figure p. 198. Le tableau 22 de la p. 114, que nous reproduisons ici, montrait que les deux systèmes *hän~se* et *IL~ÇA* se chevauchent :

FINNOIS	FRANÇAIS
<i>hän</i>	<i>il</i>
<i>se</i>	
	<i>ça</i>

Tableau 22

On retrouve ce chevauchement dans le tableau de synthèse 28 dans la mesure où les colonnes contenant les équivalents français de *hän* (colonne 3) sont identiques aux colonnes contenant les équivalents de *se* avec les critères [ANTÉCÉDENT +GN] et [RÉFÉRENT +ANIMÉ] (colonne 5), autrement dit une partie des valeurs de *IL*. En outre, le pronom *se* sert de pronom clitique à référent +HUM et -HUM devant relative (il a été examiné au chapitre 8), il a donc été inclus dans le tableau. Certaines cases sont vides : le pronom *ça*, par exemple, n'a pas de forme de pluriel. En ce qui concerne les COI et les CC, on n'a mis que quelques prépositions, par manque de place (on pourrait ajouter *derrière*, *contre*, *devant*, etc., le système fonctionne comme dans le cas d'*avec*). En outre, il est évident que les équivalences entre les formes finnoises et françaises ne sont données qu'à titre indicatif, pour illustrer la dynamique d'ensemble. Ainsi, la construction des verbes étant variable dans les deux langues, la forme *sitä* ne correspond pas forcément toujours à un COD en français (*ajattelen sitä* → *j'y pense*). Ce tableau de synthèse a pour objectif de montrer toute la complexité du système. De ce point de vue, il faut reconnaître que la tâche des apprenants n'est pas enviable : le nombre de paramètres à prendre en compte est important et les formes diverses à mémoriser sont nombreuses. Si l'on ajoute à cela le fait qu'il existe des formes disjointes utilisées en position détachée, le système se complique encore plus, même si ces formes en elles-mêmes ne connaissent pas le même genre de variation (de « déclinaison ») L'apprenant moyennement avancé devrait maîtriser au moins le maniement des formes conjointes s'il veut être capable de rédiger un texte de niveau moyen en français. La maîtrise des formes détachées est moins urgente, premièrement parce qu'elle est plus caractéristique d'un certain type de contexte (langue parlée, dialogues, argumentation rhétorique) et deuxièmement

Tableau 28 - Synthèse finnois-français : le pronom de 3^e personne en finnois et ses équivalents en français

FINNOIS	+HUM <i>hän</i>		-HUM <i>se</i>			
FRANÇAIS	ANTECEDENT +GN <i>IL</i>		ANTECEDENT +GN <i>IL</i>			ANTECEDENT -GN <i>ÇA</i>
				REFERENT +ANIME <i>IL</i>	REFERENT -ANIME <i>IL</i>	
SUJET	<i>hän</i>	il/elle	<i>se</i>	il/elle	il/elle	ça
	<i>he</i>	ils/elles	<i>ne</i>	ils/elles	ils/elles	
COD	<i>hänet</i>	le/la	<i>sen</i>	le/la	le/la/les	le
	<i>heidät</i>	les	<i>ne</i>	les	les	
	<i>häntä</i>	le/la	<i>sitä</i>	le/la en en ... pronom	en	en
	<i>heitä</i>	les en en ... pronom	<i>niitä</i>	les en en ... pronom	en	
COI	<i>hänelle</i>	lui	<i>sille</i>	lui	y	y
	<i>heille</i>	leur	<i>nille</i>	leur	y	
	<i>hänestä</i>	de lui/d'elle	<i>siitä</i>	de lui/d'elle	en	en
	<i>heistä</i>	d'eux/d'elles	<i>niistä</i>	d'eux/d'elles	en	
ATTRIBUT	<i>hän</i>	-	<i>sitä</i>	en ... un	en ... un	le
	<i>he</i>		<i>niitä</i>	en	en	
SUJET RÉEL			<i>sitä</i>	en	en	en
	<i>heitä</i>	en	<i>niitä</i>	en	en	
COMP. NOM	<i>hänen</i>	(son, ses)	<i>sen</i>	(son, ses)		en
	<i>heidän</i>	(leur, leurs)	<i>niiden</i>	(leur, leurs)	en	
COMP. ADJ	<i>häneen</i>	de lui/d'elle	<i>siihen</i>	de lui	en	en
	<i>heihin</i>	d'eux/d'elles	<i>niihin</i>	d'eux/d'elles	en	
CC	<i>hänessä</i> <i>hänen päällään</i> <i>hänen kanssaan</i>	en lui/en elle sur lui/sur elle avec lui/avec elle	<i>siinä</i> <i>sen päällä</i> <i>sen kanssa</i>	en lui/en elle sur lui/sur elle avec lui	y dans celui-là / dedans sur celui-là / dessus avec celui-là	y là-dedans/dans ça là-dessus/sur ça avec ça
	<i>heissä</i> <i>heidän päällään</i> <i>heidän kanssa</i>	en eux/en elles sur eux/sur elles avec eux/ elles	<i>niissä</i> <i>niiden päällä</i> <i>niiden kanssa</i>	en eux/en elles sur eux/sur elles avec eux/ elles	y - -	
clitique antécédent de relative	<i>se joka/jonka</i>	celui/celle qui/que	<i>se joka</i>	celui/celle qui que	celui/celle qui que	ce qui/que
	<i>ne jotka</i>	ceux/celles qui/que	<i>ne jotka</i>	ceux/celles qui/que	ceux/celles qui/que	

1

2

3

4

5

6

7

parce que les apprenants finnophones ont de toute façon tendance à ne pas les utiliser, du fait de l'absence de système correspondant en finnois. L'apprenant de niveau avancé doit évidemment savoir au moins les identifier comme formes conjointes du pronom de 3^e personne. En tout état de cause, au niveau moyen, le travail d'assimilation nécessaire reste important et ceci constitue indéniablement un défi non négligeable en ce qui concerne la manière d'enseigner toutes les règles et tous les critères dont il faut tenir compte et aussi si l'on envisage la rédaction d'un manuel de français grand public. À notre avis, un tel modèle de présentation devrait également figurer dans les grammaires françaises écrites pour un public francophone ou les grammaires FLE, afin de faire ressortir le fonctionnement d'ensemble du système. Présenter des tableaux de pronoms personnels dans un chapitre et des pronoms démonstratifs dans un autre et laisser à l'apprenant le soin d'établir le lien entre les deux ne permet pas, nous semble-t-il, de comprendre que le P3 repose sur un système composite mettant en jeu des éléments très divers.

Les difficultés ne s'arrêtent pas là. En effet, le tableau de synthèse 28 ne tient compte que de la situation de la langue écrite. Dans la langue parlée, les choses se présentent d'une manière différente. D'une certaine façon, si on n'utilisait que la langue parlée, la tâche de l'apprenant finnophone serait en partie simplifiée, puisque, comme on l'a souligné à maintes reprises, l'utilisation de *hän* est essentiellement confinée à l'écrit : dans la langue parlée, les colonnes 2 et 3 ne seraient plus pertinentes, et le tableau perdrait en largeur. Mais comme la colonne 3 est identique à la colonne 5, le problème reste entier, puisque le nombre de paramètres ne diminue pas. Au contraire, il augmente :

- la langue parlée utilise certaines formes à référent -ANIMÉ à la place des formes à référent +ANIMÉ normales (*tu penses à ton frère ?* → *Oui, j'y pense*, en concurrence avec *Je pense à lui*), voir § 6.5.1.1 et § 6.5.2.1 ;
- dans le cas des pronoms COI et CC, la langue parlée n'exprime pas le pronom après préposition (anaphore zéro : *la voiture était garée devant la maison* → *la voiture était garée devant*), voir § 6.3 et 6.6.

On pourrait ainsi dresser un nouveau tableau synthétique tenant compte des cas dont nous venons de parler, qui serait amputé des colonnes 2 et 3, mais se verrait augmenté de colonnes 5b et 6b contenant une version langue parlée. Ceci compliquerait certainement inutilement le travail de l'apprenant : du point de vue de l'enseignement du français aux finnophones, il faut évidemment trouver un compromis rationnel. Le plus simple est de respecter la norme écrite dans toutes les situations. De toute façon, pour les débutants, l'essentiel est de comprendre que le mot *se* peut avoir plusieurs valeurs en finnois, auxquelles correspondent plusieurs mots en français (voir tableau 29, p. 200). La compréhension de ce système permet dans un premier temps d'éviter la confusion des catégories grammaticales en finnois, qui provoque des fautes du genre *il voit cette*, (= *il la voit*), **Les qui partent* (= *ceux qui partent*), **il qui a dit* (= *celui qui a dit*), **Ce qui n'est pas d'accord* (= *celui qui n'est pas d'accord*).

Les différentes valeurs du finnois se

VALEUR DE SE	FRANÇAIS	EXEMPLE
déterminant	ce, le	<i>se lapsi</i> → cet enfant, l'enfant
P3 +GN -HUM	il / elle le/la/les/ lui/leur etc.	Katso koira. Se on iloinen. <i>Regarde le chien. Il est content.</i> Vaihda lamppu. Se on rikki. <i>Change l'ampoule. Elle est cassée.</i>
P3 +GM +HUM (langue parlée)		Tuolta tulee äitisi. Se näyttää vihaiselta. <i>Je vois venir ta mère. Elle n'a pas l'air contente.</i>
P3 -GN	ça/cela	Älä lauleskele, se häiritsee minua. <i>Ne chantonne pas, ça me dérange.</i>
	ce devant être	Älä lauleskele, se on rasittavaa. <i>Ne chantonne pas, c'est énervant.</i>
clitique +GN +HUM/-HUM devant relatif (<i>se joka</i>)	celui/celle	Tässä levyjä, ota ne joista pidät. <i>Voilà des disques. Prends ceux qui te plaisent.</i> — Nämä opiskelijat ovat ne, jotka aloittivat eilen. <i>Ces étudiants sont ceux qui ont commencé hier.</i> — Se joka väittää vastaan, on väärässä. <i>Celui qui prétend le contraire a tort.</i>
Clitique -GN devant relatif (<i>se mikä</i>)	ce	Se mikä minua häiritsee... <i>Ce qui me dérange...</i> Se mitä ajattelen ... <i>Ce à quoi je pense ...</i>

Tableau 29

Enfin, pour terminer cette synthèse, on peut procéder à une comparaison avec d'autres langues : l'anglais, langue étrangère la plus couramment étudiée en Finlande, et l'italien et l'espagnol, langues relativement marginales au niveau scolaire (l'espagnol est cependant en progression), mais qui sont l'un ou l'autre étudiées par les étudiants de français des universités finlandaises. On constate que :

1) l'anglais utilise normalement pour le pronom de 3^e personne un système assez proche du finnois : opposition +HUMAIN (*he/she*, applicable éventuellement aussi aux animaux) / -HUMAIN (*it*, avec même valeur de P3 à antécédent non GN qu'en finnois). On a donc le couple anglais-finnois *he/she~hän* et *it~se*. On voit que la langue étrangère la plus apprise ne nécessite pas de la part des apprenants de réflexion radicalement neuve en ce qui concerne le fonctionnement du P3. Cette similitude anglais-finnois ne prédispose donc pas les apprenants (ni les enseignants) de français à une approche radicalement différente du problème.¹ Ce n'est évidemment pas la faute de l'anglais en tant que tel. De plus, devant relative, le système anglais est tout à fait différent, puisque l'anglais recourt à des démonstratifs dans le cas d'un antécédent GN (*those who come / take the ones you want*) et n'exprime pas du tout l'antécédent non GN (*what disturbs me in that matter / think what you want*). Cependant, comme le pronom anglais *it* recouvre fondamentalement les cas d'emploi de *se* en finnois, une présentation du système des pronoms telle que nous la préconisons est adaptable directement à l'enseignement du français langue étrangère aux anglophones.

2) l'italien et l'espagnol, langues romanes sœurs du français, utilisent des systèmes nettement différents. Comme pronom antécédent de relatives, l'italien utilise un seul pronom, *quello* (la forme parallèle *colui* étant nettement moins employée), qui peut s'accorder en genre et en nombre, mais qui a une forme invariable quand il est à antécédent non GN. Le pronom *el* de l'espagnol rappelle fâcheusement le français *il* ou même *le* (article *el* = *le*), ce qui peut bien sûr provoquer des confusions chez les finnophones étudiant les deux langues (*el que* étant formellement identique aux productions fautives **le que* que l'on rencontre fréquemment en français chez les apprenants finnophones). Le tableau 30 résume cette problématique. Seul y est envi-

¹ L'allemand, en revanche, fonctionne comme le français : *ein Tisch* → *er*, *ein Mädchen* → *es*. Mais cette langue étant en passe de devenir aussi marginale que le français dans l'enseignement scolaire, elle ne fournit aucun « soutien logistique ».

sagé le cas du P3 sujet en position conjointe et en position d'antécédent de relative, les cas objet et les pronoms en position disjointe n'y figurent pas, ce tableau étant avant tout destiné à donner une idée des divergences existantes et des problèmes d'apprentissage potentiels qui en résultent.

L'une des caractéristiques principales de l'italien et de l'espagnol est le fait que ces deux langues n'utilisent pas de P3 *conjoint* équivalent à *IL* ou *ÇA* (il existe évidemment des formes disjointes utilisées pour la mise en relief, qui ne nous intéressent pas ici) :

Il est venu	È venuto.	Vino.
Ça m'intéresse	Mi interessa.	Me interessa.
C'est beau.	È bello.	Es bonito.

Il s'ensuit que, bien que parlant une langue théoriquement plus proche du français que ne l'est le finnois, les italophones et hispanophones sont aussi démunis que les finnophones pour effectuer le choix sur le type de pronom. Et de fait, nous avons fréquemment entendu un ami italien commettre ce type d'erreur, par exemple à propos de la lumière du ciel de printemps : **C'est très belle*, erreur identique à la phrase « finlandaise » **C'est très grande*.

Le transfert partiel des pronoms démonstratifs dans la classe des pronoms de 3^e personne et le fait de présenter de façon unifiée le système du P3 en français n'est donc pas seulement utile dans la perspective de l'enseignement du français aux finnophones, mais extrapolable de façon plus générale à l'enseignement du français langue étrangère pour un vaste public d'horizons linguistiques variés.

Tableau 30 : comparaison avec d'autres langues

	LANGUE	SUJET CONJOINT DE VERBE	ANTÉCÉDENT DE RELATIVE
antécédent GN	<i>finnois</i>	hän/se	se [joka]
	<i>français</i>	IL	ceLUI [qui]
	<i>italien</i>	Ø	quelLO ¹ [che]
	<i>espagnol</i>	Ø	EL [que]
	<i>anglais</i>	he/she/it	the one/those [who]
antécédent non GN	<i>finnois</i>	se	se [mikä]
	<i>français</i>	ça	ce [qui]
	<i>italien</i>	Ø	quello ²
	<i>espagnol</i>	Ø	ello [que]
	<i>anglais</i>	it	what

¹ Variante : *colui* ² Variante : *cio*

10. CONCLUSION

Par son caractère composite, le système du pronom de 3^e personne du français s'oppose radicalement au système du finnois, qui repose essentiellement sur l'emploi de deux types de pronoms dont la variation morphologique est régulière et dont l'emploi ne fait l'objet d'aucune limitation du type de celle qui pèse en français par exemple sur la forme du pronom COI substitut de GN à référent non animé (*avec lui/avec celui-ci*). L'apprenant finnophone doit tenir compte d'un nombre assez élevé de paramètres pour choisir la forme adéquate et notamment savoir reconnaître les fonctions du pronom ou du GN qu'il remplace dans la phrase. Sans un minimum de « culture générale grammaticale », la tâche n'est pas aisée. L'opposition langue écrite/langue parlée vient encore compliquer le système. En outre, la forme du pronom est fortement dépendante d'autres facteurs, et si l'utilisation des pronoms est source de si grandes difficultés, c'est que, bien souvent, les points concernés n'ont pas été assimilés. Notre raisonnement a été le suivant : sans la connaissance parfaite de la morphologie de l'article, il n'est pas possible de savoir distinguer les formes de l'article défini de celles de l'article indéfini : il peut y avoir confusion sur *des, du, de la*, et de nombreuses possibilités avec *de*. Si l'on ne sait pas distinguer à coup sûr les formes d'article, on ne peut pas interpréter correctement la construction des verbes (double valeur possible de *du* dans par exemple *il s'est servi du vin*). Dès lors, il devient impossible de distinguer COD (*il mange des pommes*) et COI (*il parle des livres*), à cause de quoi il est impossible de choisir le pronom adéquat (*les/en*). Le rôle de marqueur d'infinitif vient s'ajouter aux multiples rôles possibles du mot *de* et c'est une pièce capitale du puzzle que constitue le système des pronoms de 3^e personne (*il me conseille de partir* > *il me **le** conseille* vs. *il rêve de partir* > *il **en** rêve*).

Notre cheminement a montré que le système des pronoms de 3^e personne, par toutes les connaissances préalables qu'il implique, tient une place centrale dans le maniement du français par l'apprenant allophone et que l'apprentissage de ce système constitue une problématique globale et capitale, qui met en jeu un ensemble considérable de secteurs de la grammaire. Pour savoir manier les structures de base de la langue française, l'apprenant finnophone doit avoir des connaissances suffisamment solides sur un grand nombre de points de grammaire qui sont interdépendants et forment un tout dont il n'est pas possible de retrancher un élément sans que cela ait des conséquences sur l'ensemble. Il n'est donc pas étonnant que nous ayons été amené à accorder une si grande place au pronom de 3^e personne dans cette étude consacrée au problème de l'enseignement du français aux finnophones. Et nous n'avons pas examiné tous les aspects de la question : le pronom de 3^e personne en fonction de complément d'agent a été omis, du fait de l'absence de véritable passif en finnois, mais une description exhaustive devra évidemment en tenir compte. De même, l'analyse des conditions de l'alternance *ça/cela* et *ÇA/ce* demande à être approfondie si l'on veut donner à l'apprenant un jeu de règles complet. Il reste donc encore des

pistes à explorer. Et la rédaction d'une grammaire française grand public pour les finnophones devra tenter de trouver un équilibre entre exhaustivité et lisibilité (ou réalisme).

Ce vaste ensemble de connaissances grammaticales est indéniablement difficile à manier et il faut un certain temps avant que l'apprenant finnophone puisse le maîtriser de façon globale, pour pouvoir en manœuvrer tous les éléments en connaissance de cause. L'apprentissage doit donc se faire de façon progressive et en suivant un enchaînement précis, selon les modalités que nous avons présentées dans les différents chapitres. Mais au bout du chemin, il devient parfaitement possible de comprendre comment le système fonctionne. S'il est évident que le débutant doit savoir manier les constructions présentatives du genre *c'est mon frère*, *c'est un ami* ou les constructions relatives du type *c'est ce que je veux* à un stade précoce de l'apprentissage, sans quoi ses capacités communicationnelles seraient fortement limitées, et que d'autre part il est plus réaliste de les lui présenter de façon « mécanique » au début, il n'en reste pas moins que ces constructions sont parfaitement décomposables et qu'au fur et à mesure de ses progrès, l'apprenant doit devenir capable d'en analyser les éléments et les rapports syntaxiques qu'ils entretiennent. Dans *c'est ce que je veux*, le mot *ce* n'est pas un mystérieux objet linguistique non identifié, malgré l'impression qu'en donnent certains manuels finlandais. L'apprenant doit être capable de reconstituer le fonctionnement du système pour pouvoir produire aisément dans toutes les situations, notamment à l'écrit, une quantité illimitée d'énoncés mettant en jeu ces structures fondamentales de la langue.

Dans les grammaires françaises conçues en France ou ailleurs par des francophones, il ne serait donc peut-être pas inutile de revoir la présentation des pronoms « personnels » et des pronoms démonstratifs. Les catégories classiques ne parviennent pas à rendre compte de façon satisfaisante du fonctionnement global du système du pronom de 3^e personne, surtout si on l'examine de l'extérieur. Cette révision concerne donc tout particulièrement les grammaires FLE : comme nous l'avons montré, les italophones ou les anglophones, pour ne citer qu'eux, bénéficieraient aussi grandement d'une présentation synthétique du genre de celle que nous avons examinée dans le dernier chapitre. Et à plus forte raison, bien sûr, les finnophones, qui ont été le sujet de préoccupation principal de cette étude. Car s'il est nécessaire, pour pouvoir produire des phrases françaises quotidiennes et correctes, de savoir analyser avec précision les divers éléments du système et de savoir décomposer *c'est ce que je veux* en comprenant à quoi correspondent les « pièces détachées », les livres de cours et les manuels de grammaire française finlandais actuels n'en fournissent guère les moyens, étant donné que ces éléments sont analysés de façon extrêmement sommaire. C'est qu'illustre parfaitement cette « analyse » dans OLLILA 31, qui résume en quelque sorte l'approche générale d'un bon nombre d'auteurs sur tous les points de grammaire : « *Ce* est un pronom dit "neutre", qu'on peut ajouter devant les pronoms relatifs. Il ne réfère pas vraiment à quelque chose, mais il faut l'utiliser quand on veut dire "se mikä, se mitä" ».

Ainsi, à l'heure du bilan, force est de constater que les manuels finlandais que nous avons étudiés laissent grandement à désirer. Il y a des exceptions positives que nous avons soulignées çà et là, mais d'une façon générale, les domaines essentiels qui forment l'ensemble que nous avons présenté ci-dessus sont ceux-là mêmes dont le traitement présente le plus de lacunes. Le pronom *ÇA*, dont on a vu toute l'importance dans le système des pronoms de 3^e personne, est

celui qui est le plus délaissé. Un important travail de mise à jour est donc nécessaire, tant sur le plan du contenu grammatical – notamment révision en profondeur du traitement de l'article – que celui de la conception des manuels : l'apprenant a besoin de vraies règles, et non de catalogues de verbes borduriers, et ces règles doivent être expliquées clairement, de façon détaillée, et avec une terminologie précise et cohérente. C'est avec ces éléments qu'il parviendra à mettre en œuvre de façon autonome ce qu'il a appris et à maîtriser le système des pronoms dans toute sa complexité.

BIBLIOGRAPHIE

I. Ouvrages généraux

- ADAM, J.-M., 1991. *Le récit*³. Paris, PUF.
- ANSCOMBRE, J.-Cl., 1986. « Article zéro, termes de masse et représentation d'événements en français contemporain ». DAVID, J. - KLEIBER, G. éd. *Déterminants : syntaxe et sémantique*. Paris, Klincksieck, 5-34.
- ARNAULD, A. – LANCELOT, C., 1660. *Grammaire générale et raisonnée*. Paris, Pierre Le Petit, [document électronique BNF 1995].
- ARNOLD, J. éd., 1999. *Affect in Language learning*. Cambridge, Cambridge University Press.
- ARRIVÉ, M. – GADET, F. – GALMICHE, M., 1985. *La grammaire d'aujourd'hui – guide alphabétique linguistique*. Paris, Flammarion.
- AZOULAY-VICENTE, A., 1985. *Les tours comportant l'expression « de + adjectif »*. Genève, Droz.
- BAYLON, C. – FABRE, P., 1973. *Grammaire systématique de la langue française*. Paris, Nathan.
- BAYLON, C. – FABRE, P. 1975. *Initiation à la linguistique*. Paris, Nathan.
- BÉCHADE, H., 1993. *Syntaxe du français moderne et contemporain*. Paris, P.U.F.
- BÉCHADE, H., 1994. *Grammaire française*, Paris, P.U.F.
- BENVENISTE, E., 1976. *Problèmes de linguistique générale* 1. Paris, Gallimard.
- BÉRARD, E. – LAVENNE, C., 1991. *Grammaire utile du français*. Paris, Hatier.
- BERNET, Ch. – RÉZEAU, P., 1989. *Dictionnaire du français parlé*. Paris, Seuil.
- BLOOMFIELD, L., 1984⁴. *Language*. Chicago and London, the Chicago University Press.
- BONNARD, H., 1984. *Code du français courant*. Paris, Magnard.
- BOULARÈS, M. – FRÉROT, J.-L., 1997. *Grammaire progressive du français avec 400 exercices*. Paris, CLE International.
- BUVET, P.-A., 2002. « Analyse de compléments du nom en termes de classes d'objets ». *Le français moderne* 2002:2.
- CADIOT, P., 1987. « De quoi ça parle ? À propos de la référence de *ça*, pronom sujet. » *Le français moderne* 56, 174-192.
- CARROLL, J. M. – BEVER, T. – POLLACK, C. R., 1981. « The non-uniqueness of linguistic intuition », *Language* 57, 368-383.
- CARVALHO, P. de, 1996. « “Partitif”, génitif, article : pour renverser l'inverseur et repenser l'article français ». *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris* XCI, fasc. 1, 169-221.
- CHAROLLES, M. – SCHNEDECKER, C., 1993. « Coréférence et identité : le problème des référents évolutifs ». *Langages* 112, 106-126
- CHERDON, C., 1996. *Guide de grammaire française*. Bruxelles, DeBoeck-Duculot.
- CHESTERMAN, A., 1991. *On definiteness, a study with special reference to English and Finnish*. Cambridge, Cambridge University Press.
- CHRISTENSEN M.H. – FUCHS, M. – KORACH, D. – SCHAPIRA, C., 1995. *Le Robert & Nathan. Grammaire*. Paris, Nathan.
- COHEN, D., 1989. *L'aspect verbal*, Paris, PUF.
- COMRIE, B., 1976. *Aspect : An introduction to the study of verbal aspect and related problems*. Cambridge, Cambridge University Press.
- CORBLIN, F., 1987. « *Ceci* et *cela* comme formes à contenu indistinct. » *Langue française* 75, 75-93.
- CORNEILLE, J.-P., 1976. *La grammaire structurale, ses portées, ses limites*. Paris, Larousse.

- CORNISH, F., 1996. « Antecedentless anaphors : Deixis, anaphora, or what ? Some evidence from English and French ». *Journal of Linguistics* 32, 19-41.
- DAHL, Ö., 1985. *Tense and aspect systems*. Oxford & New York, Basil Blackwell.
- DAHL, Ö., éd., 2000. *Tense and aspect in the languages of Europe*. Berlin & New York, Mouton de Gruyter.
- DAHL, Ö. – KARLSSON, F., 1976. « Verbien aspektit ja objektin sijamerkintä: vertailua suomen ja venäjän välillä ». *Sananjalka* 18, 28-52.
- DAVID, J. - KLEIBER, G. éd., 1989. *Termes massifs et termes comptables. Colloque international de linguistique*. Paris, Klincksieck.
- DELATOUR, Y. – JENNEPIN, D. – LÉON-DUFOUR, M. – TEYSSIER, B., 2000. *Grammaire pratique du français en 80 fiches*. Paris, Hachette.
- DEPAIN-DELMOTTE, F., 1999. « La sélection de l'antécédent du pronom dans les systèmes de traitement automatique des langues naturelles ». Proceedings of VEXTAL. <http://157.138.55.12/events/papers/depain.pdf> (08-05-2005).
- DE SALINS, G.-D., 2001. « Place des apprenants et place des savoir-faire enseignants dans les grammaires de français langue étrangère ». *Langue française* 131, 23-37.
- DE SALINS, G.-D. – SANTOMAURO, A., 1997. *Cours de grammaire française. Activités niveaux 1 et 2*. Paris, Didier.
- DUBOIS, J., 1965. *Grammaire structurale du français : nom et pronom*. Paris, Larousse.
- DUBOIS, J., 1967. *Grammaire structurale du français : le verbe*. Paris, Larousse.
- DUBOIS, J. – LAGANE, R., 1973. *La nouvelle grammaire du français*. Paris, Larousse.
- DUBOIS, J. – LAGANE, R. – LEROND, A., 1992. *Dictionnaire du français classique. Le XVII^e siècle*. Paris, Larousse.
- DUCROT, O. – TODOROV, T., 1972. *Dictionnaire encyclopédique des sciences du langage*. Paris, Seuil.
- FUCHS, C. – LE GOFFIC, P., 1992. *Les Linguistiques contemporaines. Repères théoriques*. Paris, Hachette Supérieur.
- GAATONE D., 1970. « La transformation impersonnelle en français ». *Le Français moderne* 38, 389-411.
- GAILLARD, B., 1995. *Le français de A à Z*. Paris, Hatier.
- GALMICHE, M., 1986. « Notes sur les noms de masse et le partitif. » *Langue française* 72, 40-53.
- GENOUVRIER, E., 1977. « Quelle langue parler à l'école ? Propos sur la norme du français ». *Langue française* 33, 17-34.
- GERMAIN Cl. – SÉGUIN H., 1998. *Le Point sur la grammaire*. Paris, Clé international.
- GDFH = DELATOUR, Y. – JENNEPIN, D. — LÉON-DUFOUR, M. – MATTLE, A. – TEYSSIER, B., 1991. *Grammaire du français. Cours de civilisation française de la Sorbonne*. Paris, Hachette.
- GEXF = POISSON-QUINTON, S. – MIMRAN, R. – MAHÉO-LE COADIC, M., 2002. *Grammaire expliquée du français*, Paris, CLE International.
- GFC = ARRIVÉ, M. – BLANCHE-BENVENISTE, Cl. – CHEVALIER, J.-Cl. – PEYTARD, J., 1980. *Grammaire Larousse du français contemporain*. Paris, Larousse.
- GFUT = BONNARD, H., 1997. *Grammaire française à l'usage de tous*, Paris, Magnard.
- GMF = RIEGEL, M. – PELLAT, J.-Chr. – RIOUL, R., 1994. *Grammaire méthodique du français*. Paris, PUF.
- GVF = CALLAMAND, M., 1987. *Grammaire vivante du français*. Paris, Larousse.
- GODON, C., 1995. *La grammaire. 100 exercices avec corrigés*. Paris, Hatier.
- GOOSSE, A., 1986. *Le Bon usage*¹². *Grammaire française. Refondue par André Goosse*. Paris-Gembloux, Duculot.
- GOOSSE, A., 1993. *Le Bon usage*¹³. *Grammaire française. Refondue par André Goosse*. Paris-Gembloux, Duculot.
- GOUGENHEIM G., 1965. « Celui et ce aux points de vue syntaxique et fonctionnel ». *BSL* 60, 86-103.

- GOUGENHEIM G., 1970. *Études de grammaire et de vocabulaire français*. Paris, Picard.
- GROSS, M., 1967. « Sur une règle de cacophonie ». *Langages* 7, 105-109.
- GRÉGOIRE, M. – THIÉVENAZ, O., 1995. *Grammaire progressive du français avec 500 exercices*. Paris, CLE International.
- GREVISSE, M., 1980. *Le Bon usage*¹¹. *Grammaire française avec des remarques sur la langue française d'aujourd'hui*. Paris-Gembloux, Duculot.
- GREVISSE, M., 1990. *Cours d'analyse grammaticale*. Paris-Louvain-la-Neuve, 1990.
- GROSS, M., 1968. *Grammaire transformationnelle du français. Syntaxe du verbe*. Paris, Larousse.
- GROSS, M., 1977. *Grammaire transformationnelle du français. Syntaxe du nom*. Paris, Larousse.
- GUILLAUME, G., 1982. *Leçons de linguistique de Gustave Guillaume 1948-1949. Grammaire particulière du français et grammaire générale (IV)*². Québec, Presses de l'Université Laval.
- HAGÈGE, CL., 1976. *La grammaire générative – réflexions critiques*. Paris, PUF.
- HAASE, A., 1898. *Syntaxe française du XVII^e siècle. Traduite par M. Obert*. Paris, Alphonse Picard & Fils. [document électronique Bibliothèque nationale de France, 1995]
- HAKULINEN, L., 1979. *Suomen kielen rakenne ja kehitys*⁴. Helsinki, Otava.
- HAKULINEN A. – KARLSSON F., 1979. *Nykysuomen lauseoppi*. Helsinki, Suomalaisen kirjallisuuden seura.
- HAMON, A., 1983. *Grammaire pratique*. Paris, Hachette.
- HANSE, J., 1983. *Nouveau dictionnaire des difficultés du français moderne*. Paris-Gembloux, Duculot.
- HELKKULA, M. – NORDSTRÖM, R. – VÄLIKANGAS, O., 1987. *Éléments de syntaxe contrastive du verbe français-finnois*. Publications du département des Langues romanes 8. Université de Helsinki. Helsinki.
- HUOT, H., 1981. *Constructions infinitives du français. Le subordonnant de*. Paris-Genève, Droz.
- HUUMO, T., 1997. « Partitiivisubjekti ja tilajtakumot », *Sananjalka* 39, 65-98.
- HÄRMÄ, J., 1987. « La cataphore en français et en finnois ». *Actes du 3^e colloque franco-finlandais de linguistique contrastive*. Publications du département des Langues romanes 7. Université de Helsinki. Helsinki, 84-96.
- HÄRMÄ, J., 1990. « Constructions disloquées en ancien français ». KLEIBER G. – TYVAERT, J.-E., *L'anaphore et ses domaines*. Paris, Klincksieck, 159-182.
- ISK = HAKULINEN, A. – VILKUNA, M. – KORHONEN, R. – KOIVISTO, V. – HEINONEN T. R. – ALHO, I., 2004. *Iso suomen kielioppi*. Helsinki, Suomalaisen kirjallisuuden seura.
- ITKONEN, T., 1985. *Kieliopas*. Helsinki, SKS.
- ITKONEN, T. – KULONEN, U.-M, eds., 1992. *Suomen sanojen alkuperä. Etymologinen sanakirja. I: A-K*. Helsinki, Kirjayhtymä.
- KALMBACH, J.-M., 1998. « Miten joku voi oppia suomea? Comment est-il possible qu'on apprenne le finnois? ». *Boréales* 74-77, 259-264.
- KALMBACH, J.-M., 2001a. « Enseigner avec Internet : WebCT ». XV^e rencontre des professeurs de l'enseignement supérieur – Helsinki 12-13/10/2001. <http://www.cc.jyu.fi/~kalmbach/rencontre2001.html> (04-04-2005)
- KALMBACH, J.-M., 2001b. « Enseigner le français : par où commencer ? ». XV^e rencontre des professeurs de l'enseignement supérieur – Helsinki 12-13/10/2001. <http://www.cc.jyu.fi/~kalmbach/rencontre2001b.html> (04-04-2005)
- KAROLAK, S., 1989. *L'article et la valeur du syntagme nominal*. Paris, P.U.F.
- KARLSSON, F., 1979. *Finsk grammatik*. Helsinki, Suomalaisen kirjallisuuden seura.
- KLEIBER, G., 1981. « Relatives spécifiantes et relatives non spécifiantes ». *Le français moderne*, 3, 216-233.
- KLEIBER, G., 1987. *Relatives restrictives et relatives appositives : une opposition "introuvable" ?* Tübingen, Niemeyer.

- KLEIBER, G., 1990. *L'anaphore et ses domaines / études publiées par Georges Kleiber et Jean-Emmanuel Tyvaert*. Paris, Klincksieck.
- KLEIBER, G., 1990. *L'article LE générique : la généricité sur le mode massif*. Genève-Paris, Droz.
- KLEIBER, G., 1991. « Anaphore – deixis ». *L'information grammaticale* 51, 3-18.
- KLEIBER, G., 1997. « Des anaphores associatives méronymiques aux anaphores associatives locatives ». *Verbum* XIX :1, 25-66.
- KLEIBER, G., 1997. « Massif/comptable et partie/tout ». *Verbum* XIX :3, 328-335.
- KLEIBER, G., 2003 « Indéfini, partitif et adjectif : du nouveau. La lecture individualisante ». *Langages* 151, 9-28.
- KUPFERMAN, L., 1979. « L'article partitif existe-t-il ? ». *Le français moderne* 47, 1-16.
- KUPFERMAN, L., 1980. « Il y a une place de libre: Study of a construction ». *Linguistics* 18, 821-848.
- KUPFERMAN, L., 1999. « Réflexions sur la partition : les groupes nominaux partitifs et la relativisation ». *Langue française* 122, 30-51.
- KUPFERMAN, L., 2004. *Le mot « de ». Domaines prépositionnels et domaines quantificationnels*. Bruxelles, Duculot.
- LAGANE, R., 1995. *Difficultés grammaticales. Larousse Livres de bord*. Paris, Larousse.
- Langages* 88, « Les types de relatives », 1987.
- Langages* 151, « Indéfinis, définis et expression de la partition », 2003.
- Langue française* 42, « La pragmatique », 1979.
- Larousse de la grammaire* (sans auteur), 1983. Paris, Larousse.
- LARJAVAARA, M., 1991. « Aspektuaalisen objektin synty ». *Virittäjä* 95, 372-408.
- LARJAVAARA, M., 1992. « Objekti ja rajattuus ». *Virittäjä* 96, 272-282.
- LARJAVAARA, M., 2000. *Présence ou absence de l'objet : limites du possible en français contemporain. Thèse de doctorat*. Université d'Helsinki. Version électronique: <http://ethesis.helsinki.fi/julkaisut/hum/romaa/vk/larjavaara> (04-04-2005).
- LARJAVAARA, M., 2001. « Määräinen artikkeli suomessa? ». *Kielikello* 4/2001, 25-27.
- LASSERRE, E., 1969. *Est-ce à ou de ? I. Répertoire des verbes, adjectifs et locutions se construisant avec une préposition*. Lausanne, Payot.
- LAZARD, G., 1994. *L'actance*. Paris, PUF.
- LE GALLIOT, J., 1975. *Description générative et transformationnelle de la langue française*. Paris, Nathan.
- LEINO, P., 1989. *Suomen kielioppi*. Helsinki, Otava.
- LINDSTEDT, J., 2000. « The perfect — aspectual, temporal and evidential ». DAHL Ö., éd., 2000. *Tense and aspect in the languages of Europe*. Berlin & New York, Mouton de Gruyter, 365-383.
- MAINGUENEAU, D., 1999. *Syntaxe du français*. Paris, Hachette.
- MAILLARD, M., 1974. « Essai de typologie des substituts diaphoriques », *Langue française* 21, 55-71.
- MARTIN, R., 1970. « La transformation impersonnelle ». *Revue de linguistique romane* 34, 377-394.
- MARTINET, A., 1979. *Grammaire fonctionnelle du français*. Paris, Didier.
- MAUGER, G., 1968. *Grammaire pratique du français d'aujourd'hui*. Paris, Hachette.
- MOIGNET, G., 1965. *Le pronom personnel français. Essai de psycho-systématique historique*. Paris, Klincksieck.
- MOIGNET, G., 1976. *Grammaire de l'ancien français*. Paris, Klincksieck.
- MONNERIE, A., 1987. *Le français au présent. Grammaire*. Paris, Didier.
- MOUNIN, G., 1971 *Clefs pour la linguistique*. Paris, Seghers.
- MOUNIN, G., 1974. *Dictionnaire de la linguistique*. Paris, PUF.

- NGF = GREVISSE M. – GOOSSE A., 1995. *Nouvelle grammaire française*. Louvain-la-Neuve, DeBoeck-Duculot.
- NIQUE, C., 1974. *Initiation méthodique à la grammaire générative*. Paris, Armand Colin.
- OLLIVIER, J. 1978. *Grammaire française*. New York, Harcourt Brace Jovanovich.
- PEDERSEN, J. – SPANG-HANSEN, E. – VIKNER, C., 1982. *Fransk universitetsgrammatik*. Akademiförlaget. Stockholm-København.
- PEYTARD, J. – GENOUVRIER, É., 1970. *Linguistique et enseignement du français*. Paris, Larousse.
- PICABIA, L., 1980. « Deux analyses transformationnelles des pronoms français. La transformation comme principe explicatif », *Langue française*, 46, 41-57.
- PICABIA, L. – ZRIBI-HERTZ, A., 1981. *Découvrir la grammaire française*. Paris, CEDIC.
- PICOCHÉ, J. – MARCHELLO-NIZIA, C., 1991. *Histoire de la langue française*. Paris, Nathan.
- PIERRARD M., 1988. *La relative sans antécédent en français moderne. Essai de syntaxe propositionnelle*. Bibliothèque de l'information grammaticale. Paris.
- PINCHON J., 1972. *Les pronoms adverbiaux EN et Y*. Genève, Droz.
- POTTIER, B., 1974. *Linguistique générale. Théorie et description*. Paris, Klincksieck.
- RABATEL, A., 2001. « La valeur de "on" pronom indéfini/pronom personnel dans les perceptions représentées ». *L'Information grammaticale* 88, 28-32.
- RAT, M., 1965. *Grammaire française pour tous*. Paris, Garnier.
- RIEGEL, M. – PELLAT, J.-Chr. – RIOUL, R., 1994. *Grammaire méthodique du français*. Paris, PUF.
- RIGAULT, A. (sous la direction de), 1971. *La grammaire du français parlé*. Paris, Hachette.
- SAMSON, C., 2001a. *Alex et Zoé et compagnie. Cahier d'activités*. Paris, CLE International.
- SAMSON, C., 2001b. *Alex et Zoé et compagnie. Méthode de français. Guide pédagogique*. Paris, CLE International.
- SANDBELD, K., 1965². *Syntaxe du français contemporain. 3. L'infinitif*. Genève, Droz.
- SETÄLÄ, E. N., 1973. *Suomen kielen lauseoppi*¹⁶. Helsinki, Otava.
- SLEEMAN, P., « *Quelques-uns, celui, chacun : pronoms ou déterminants ?* ». *Langages* 158, 2003, 105-121.
- SORJANEN, T., 1994. *Nykysuomen peruskielioppi*. Helsinki, Gummerus.
- THEISSEN, A., 1997. « Quand le partitif peut-il être sujet ? » *Verbum* XIX : 3, 339-354.
- TOGBEY, K., 1982a. *Grammaire française. Volume I : Le nom*. Copenhague, Akademisk Forlag.
- TOGBEY, K., 1982b. *Grammaire française. Volume II : Les formes personnelles du verbe*. Copenhague, Akademisk Forlag.
- TOGBEY, K., 1982c. *Grammaire française. Volume III : Les Formes impersonnelles du verbe et les constructions des verbes*. Copenhague, Akademisk Forlag.
- VELAND, R., 1990. « *Structure fonctionnelle et interprétation lexicale du syntagme en celui. À propos d'un article de Michel Pierrard* ». *Travaux de linguistique* 20, 123-134.
- VELAND, R., 1994. *Celui-ci/ceux-là : structure syntactico-sémantique et fonctionnement référentiel dans le discours direct littéraire : étude des données d'un corpus de prose narrative de la seconde moitié du XX^e siècle*. Bergen, Universitetet i Bergen.
- VIOLLET, C., 1988. « Mais qui est on ? ». *LINX* 13, 67-75.
- VÄLIKANGAS, O., 1987. « Les constructions impersonnelles en français et en finnois ». *Actes du 3^e colloque franco-finlandais de linguistique contrastive*. Publications du département des Langues romanes 7. Université de Helsinki. Helsinki, 97-111.
- WAGNER, R. L. – PINCHON, J., 1962. *Grammaire du français classique et moderne*. Paris, Hachette.
- WALTER, H., 1988. *Le français dans tous les sens*. Paris, Laffont.
- WEINRICH, H., 1973. *Le temps*. Paris, Seuil.

- WEISS, R., 2001. « See on õlu: trois remarques sur la syntaxe des cas directs en finnois et estonien ». *Actes de l'Association Roumaine des Chercheurs Francophones en Sciences Humaines* ARCHES, tome 1. <http://www.arches.ro/revue/no01/no1art3.htm> (12-01-2005)
- WILMET, M., 1986. *La détermination nominale*. Paris, PUF.
- WILMET, M., 1998. *Grammaire critique du français*². Paris-Bruxelles, Hachette-Duculot.
- ZRIBI-HERTZ, A., 1980. « La démarche explicative en grammaire générative : autour du concept de transformation », *Langue française* 46, 8-31.

II. Manuels finlandais

- ANTTILA & AL. 2003 = ANTTILA CL. – HEIKKINEN, T. – SANTAOLMA K., 2003. *Alex ja Zoé ja kumppanit 1 -harjoituskirja ja sanasto*. Helsinki, Opetushallitus.
- ANTTILA & AL. 2004 = ANTTILA CL. – HEIKKINEN, T. – SANTAOLMA K., 2004. *Alex ja Zoé ja kumppanit 2 -harjoituskirja ja sanasto*. Helsinki, Opetushallitus.
- BRUNNILA & AL. 1998 = BRUNNILA, M. – NIVANKA, E. – SUTINEN, S. *Chère Marianne 1*¹⁰. Helsinki, Finn Lectura, 1998.
- BRUNNILA & AL. 2001 = BRUNNILA, M. – NIVANKA, E. – SUTINEN, S. *Chère Marianne 2*². Helsinki, Finn Lectura 2001.
- BÄRLUND & AL. 1995 = BÄRLUND, K. – LAIPPALA, L. – MALLEIN, Ph. – TOIVIAINEN, I., 1995. *Sur le vif. Exercices I.* Helsinki, Otava.
- BÄRLUND & AL. 1996 = BÄRLUND, K. – MALLEIN, Ph. – TIRRONEN, E. – TOIVIAINEN, I. – DELCOS, J., 1996. *Sur le vif 2A. Textes et exercices*. Helsinki, Otava.
- BÄRLUND & AL. 1997 = BÄRLUND, K. – GUICHETEAU, Ph. – TIRRONEN, E. – TOIVIAINEN, I., 1997. *Sur le vif 2C. Textes et exercices*. Helsinki, Otava.
- BÄRLUND & AL. 1998a = BÄRLUND, K. – CHAPPELLE, P. – TIRRONEN, E. – TOIVIAINEN, I., 1998. *Sur le vif 3A. Textes et exercices*. Helsinki, Otava.
- BÄRLUND & AL. 1998b = BÄRLUND, K. – CHAPPELLE, P. – TIRRONEN, E. – TOIVIAINEN, I., 1998. *Sur le vif 3B. Textes et exercices*. Helsinki, Otava.
- BÄRLUND & AL. 1999 = BÄRLUND, K. – CHAPPELLE, P. – TIRRONEN, E. – TOIVIAINEN, I., 1999. *Sur le vif 3C. Textes et exercices*. Helsinki, Otava.
- BÄRLUND & AL. 2004a = BÄRLUND, K. – JOKINEN, J. – RAITALA, E. – BELLOTTI, L. – LASPEYRES, C., 2004. *Voilà. I. Textes*. Helsinki, Otava.
- BÄRLUND & AL. 2004b = BÄRLUND, K. – JOKINEN, J. – RAITALA, E. – BELLOTTI, L. – LASPEYRES, C., 2004. *Voilà. I. Exercices*. Helsinki, Otava.
- BÄRLUND - JOKINEN = BÄRLUND, K. – JOKINEN, J., 2001. *Ranskan kielioppi. Kielioppi ja harjoitukset. Grammaire pratique avec exercices et activités*. Helsinki, Otava.
- DELCO, J. – POHJOLA, I. – VOUTILAINEN, U., *Allez, allez viens! I*. Helsinki, Opetushallitus – Finn Lectura, 2002
- HEIKKILÄ, M. – HIRVELÄ, U., 1998a. *Allez, zou, 8. Textes*. Helsinki, Edita.
- HEIKKILÄ, M. – HIRVELÄ, U., 1998b. *Allez, zou, 8. Exercices*. Helsinki, Edita.
- HONKAVAARA - NURMINEN = HONKAVAARA, K. – NURMINEN, A-L., 1997. *La France, notre affaire*. Helsinki, WSOY.
- HYÖVELÄ & AL. 1996 = HYÖVELÄ J. – SANTAOLMA, K. – SUKSI, I. – VUORINEN, R., 1996. *Pont Astérisque. Exercices*. Kirjayhtymä.
- HYÖVELÄ & AL. 1997 = HYÖVELÄ, J. – LEFRANÇOIS, V. – SANTAOLMA, K. – VUORINEN, R. – VUORIO, N., 1997. *Pont actuel. Exercices – Cours 3*. Helsinki, Kirjayhtymä.
- HYÖVELÄ & AL. 1998 = HYÖVELÄ, J. – LEFRANÇOIS, V. – SANTAOLMA, K. – VUORINEN, R. – VUORIO, N., 1998. *Pont actuel. Textes*. Helsinki, Kirjayhtymä.
- HYÖVELÄ & AL. 2001 = HYÖVELÄ, J. – LEFRANÇOIS, V. – SANTAOLMA, K. – VUORINEN, R. – VUORIO, N., 2001. *Pont actuel. Exercices – Cours 2*. Helsinki, Tammi.
- HYÖVELÄ & AL. 2002 = HYÖVELÄ, J. – LEFRANÇOIS, V. – SANTAOLMA, K. – VUORINEN, R. – VUORIO, N., 2002. *Pont actuel. Exercices – Cours 1*. Helsinki, Tammi.

- HYÖVELÄ – SANTAOLMA 1996 = HYÖVELÄ, J. – SANTAOLMA, K., 1996. *Astérisque. Textes*. Helsinki, Kirjayhtymä.
- HYÖVELÄ – SANTAOLMA 2003 = HYÖVELÄ, J. – SANTAOLMA, K., 2003. *Astérisque. Exercices*. Helsinki, Tammi.
- LIDÉN, K. – SOLDÉN, A., 2002. *Pique-nique 3 - Ranskan kielen jatkokurssi*. Helsinki, Finn Lectura.
- MOILANEN – NATRI = MOILANEN, A. – NATRI, T., 1995. *Nykyranskan peruskielioppi*. Jyväskylä - Helsinki, Gummerus.
- NIVANKA – SUTINEN = NIVANKA, E. – SUTINEN, S., 1999. *Ranskan kielioppi ja käsikirja*³. Helsinki, Finn Lectura.
- NIVANKA, E. – SUTINEN, S., 2004. *Chez Marianne 1*. Helsinki, Finn Lectura.
- OLLILA, L., 1996. *Pont grammatical*. Helsinki, Kirjayhtymä.
- SANTAOLMA & AL. 1998a = SANTAOLMA, K. – SUKSI, I. – VUORINEN, R. – VUORIO, N. – PAPART, A., 1998. *Pont culturel. Textes*. Helsinki, Kirjayhtymä.
- SANTAOLMA & AL. 1998b = SANTAOLMA, K. – SUKSI, I., VUORINEN, R., PAPART, A., 1998. *Pont culturel. Exercices – Cours 2*. Helsinki, Kirjayhtymä.
- SIIVONEN, L. – HÄMÄLÄINEN, R. – KLÖVE, L., 1995. *Allez Hop. 4. Tekstit*. Painatuskeskus, Opetushallitus.
- SOHLBERG, A.-L. – TELLA, S., 1979. *Ranskan kielioppi*. Helsinki, Otava.
- SORMUNEN, J., 2004. *Pique-Nique. Ranskan kielen alkeiskurssi*. YLE.
<http://www.yle.fi/piquenique/index.html> (04-04-2005)
- VILJANEN, K. – VOUTILAINEN, U., 2001. *Passe-partout. Ranskan kielen kertauskirja*. Porvoo, WS Bookwell Oy.
- VUORINEN & AL. = VUORINEN R. – LUKANDER, M. – LANDEFORT, A., 2002. *Pont neuf. Exercices B3 1-3*. Helsinki, Tammi.
- WINBLAD & AL. 1995a = WINBLAD, M. – MARTIN, S. – LÖNNERBLAD, V., 1995. *Chouette 1. Tekstikirja*. Porvoo, WSOY.
- WINBLAD & AL. 1995b = WINBLAD, M. – MARTIN, S. – LÖNNERBLAD, V., 1995. *Chouette 2. Tekstikirja*. Porvoo, WSOY, .
- WINBLAD & AL. 1997 = WINBLAD, M. – MARTIN, S. – LÖNNERBLAD, V. – VILJANEN, K., 1997. *Chouette 3. Tekstikirja*. Porvoo, WSOY.

Sites Internet :

- AMARRES, exercices et grammaire :
<http://www.edu.fi/oppimateriaalit/alleg/amarres/AAV.html> (04-04-2005)
- Cours du lycée en EAD, site de la Direction générale de l'enseignement :
<http://www.oph.fi/etalukio/opiskelumodulit/ranska/index.html> (04-04-2005)
- Cours du lycée en EAD, enregistrements de la Radiodiffusion finlandaise :
<http://www.yle.fi/multifoorum/multiradio/zgo.php?z=20031221150892414682&g=8>
(04-04-2005)
- PIQUE-NIQUE, cours pour adultes de la Radiodiffusion finlandaise :
<http://www.yle.fi/piquenique> (04-04-2005)

ANNEXE

Extrait du catalogue des éditeurs au 12/01/2005

Légende :

- ▶ Support analysé et cité dans cette étude (figure dans la bibliographie)
- ◆ Support analysé mais non cité
- ◇ Support non analysé

1) ÉDITIONS FINN LECTURA:

- ◆ Jacques Delcos - Irmeli Pohjola - Ulla Voutilainen *Allez, allez viens! 1*. ISBN: 951-792-082-2
- ◆ Jacques Delcos - Irmeli Pohjola - Ulla Voutilainen *Allez, allez viens! 2*. ISBN: 951-792-082-2
- ◆ Jacques Delcos, Irmeli Pohjola, Ulla Voutilainen *Allez, allez viens! 3*. ISBN: 951-792-084-9
- ◆ Jacques Delcos - Irmeli Pohjola - Ulla Voutilainen *Allez, allez viens! 4*. ISBN: 951-792-101-2
- ◆ Jacques Delcos - Irmeli Pohjola - Ulla Voutilainen *Allez, allez viens! 5*. ISBN: 951-792-102-0
- ◆ Jacques Delcos - Irmeli Pohjola - Ulla Voutilainen *Allez, allez viens! 6*. ISBN: 951-792-103-9
- ◆ Jacques Delcos - Irmeli Pohjola *Allez, allez viens! 7*. ISBN: 951-792-119-5
- ◆ Jacques Delcos - Irmeli Pohjola *Allez, allez viens! 8*. ISBN: 951-792-125-X
- ◆ Eevi Nivanka - Soili Sutinen *Chère marianne 1 Ranskaa aikuisille*. ISBN: 951-792-040-7
- ◆ Eevi Nivanka - Minna Prunnila - Soili Sutinen *Chère marianne 2 - Ranskaa aikuisille*. ISBN: 951-792-093-8
- ◆ Nivanka, Eevi - Sutinen, Soili *Chez marianne 1*. ISBN: 951-792-139-X
- ◆ Sutinen, Soili *Chez Marianne 1, Guide du professeur*. ISBN: 951-792-177-2
- ◆ Karin Lidén - Agneta Soldén *Pique-Nique 3 - Ranskan Kielen Jatkokurssi*. ISBN: 951-792-116-0
- ▶ Eevi Nivanka - Soili Sutinen *Ranskan kielioppi ja käsikirja*. ISBN: 951-792-031-8

2) OPETUSHALLITUS (Direction générale de l'enseignement)

(La série *Allez Allez viens* est publiée conjointement avec les éditions Finn Lectura)

- ▶ Kirsti Santaholma, Tuula Heikkinen et Claude Anttila. *Alex et Zoé ja kumppanit 1 -harjoituskirja et sanasto*. 114 s. Opetushallitus 2003 2. painos. ISBN 952-13-1817-1.
- ▶ Kirsti Santaholma, Tuula Heikkinen et Claude Anttila. *Alex et Zoé ja kumppanit 2 -harjoituskirja et sanasto*. 168 s. Opetushallitus 2004. ISBN 952-13-2057-5.
- ◇ Jacques Delcos - Irmeli Pohjola. *Allez, allez viens! 4-6 – Test + enregistrement*. 116 s. Opetushallitus et Finn Lectura 2001 ISBN 952-13-1313-7.
- ◆ Jacques Delcos, Irmeli Pohjola, Ulla Voutilainen. *Allez, allez viens! -oppikirja 1*. 91 s. Opetushallitus et Finn Lectura 2000 2. uudistettu painos. ISBN 951-792-175-6.
- ◆ Jacques Delcos, Irmeli Pohjola, Ulla Voutilainen. *Allez, allez viens! -oppikirja 2*. 87 s. Opetushallitus et Finn Lectura 2000. ISBN 951-792-083-0.
- ◆ Jacques Delcos, Irmeli Pohjola, Ulla Voutilainen. *Allez, allez viens! -oppikirja 3*. 83 s. Opetushallitus et Finn Lectura 2000. ISBN 951-792-084-9.
- ◆ Jacques Delcos, Irmeli Pohjola, Ulla Voutilainen. *Allez, allez viens! -oppikirja 4*. 111 s. Opetushallitus et Finn Lectura 2001. ISBN 951-792-101-2.
- ◆ Jacques Delcos, Irmeli Pohjola, Ulla Voutilainen. *Allez, allez viens! -oppikirja 5* 2. painos. 119 s. Opetushallitus et Finn Lectura 2001 2. painos. ISBN 951-792-102-0.
- ◆ Jacques Delcos, Irmeli Pohjola, Ulla Voutilainen. *Allez, allez viens! -oppikirja 6*. 128 s. Opetushallitus et Finn Lectura 2001. ISBN 951-792-103-9.
- ◆ Jacques Delcos et Irmeli Pohjola. *Allez, allez viens! -oppikirja 7*. 126 s. Opetushallitus et Finn Lectura 2002. ISBN 951-792-119-5.
- ◆ Jacques Delcos et Irmeli Pohjola. *Allez, allez viens! -oppikirja 8*. Opetushallitus et Finn Lectura 2002. ISBN 951-792-125-X.
- ◇ Jacques Delcos, Irmeli Pohjola, Ulla Voutilainen. *Allez, allez viens! -cassette 1*. Opetushallitus et Finn Lectura 2001.
- ◇ Jacques Delcos, Irmeli Pohjola, Ulla Voutilainen. *Allez, allez viens! -cassette 2*. Opetushallitus et Finn Lectura 2001.
- ◇ Jacques Delcos, Irmeli Pohjola, Ulla Voutilainen. *Allez, allez viens! -cassette 3*. Opetushallitus et Finn Lectura 2001.
- ◇ Jacques Delcos, Irmeli Pohjola, Ulla Voutilainen. *Allez, allez viens! -cassette 4*. Opetushallitus et Finn Lectura 2001.
- ◇ Jacques Delcos, Irmeli Pohjola, Ulla Voutilainen. *Allez, allez viens! -cassette 5*. Opetushallitus et Finn Lectura 2001.
- ◇ Jacques Delcos, Irmeli Pohjola, Ulla Voutilainen. *Allez, allez viens! -cassette 6*. Opetushallitus et Finn Lectura 2001.
- ◇ Jacques Delcos, Irmeli Pohjola et Ulla Voutilainen. *Allez, allez, viens! 1-3 Tests*. 121 s. Opetushallitus et Finn Lectura 2001. ISBN 952-13-1059-6.
- ◇ Jacques Delcos, Irmeli Pohjola, Ulla Voutilainen. *Allez, allez, viens! 7 –cassette*. Opetushallitus et Finn Lectura 2002.
- ◇ Jacques Delcos, Irmeli Pohjola, Ulla Voutilainen. *Allez, allez, viens! 8 –cassette*. Opetushallitus et Finn Lectura 2002.
- ◇ Mervi Heikkilä, Ullamaija Hirvelä et Lilja Klöve. *Allez, zou 7 –Exercices*. 2. tarkistettu painos. 200 s. Opetushallitus 1997 2. tark. painos. ISBN 952-13-1816-3.
- ◇ Mervi Heikkilä, Ullamaija Hirvelä et Lilja Klöve. *Allez, zou 7 –Textes*. 2. tarkistettu painos. 150 s. Opetushallitus 2003 2. tark. painos. ISBN 952-13-1815-5.
- ◇ Mervi Heikkilä, Ullamaija Hirvelä ja Lilja Klöve. *Allez, zou 7 –Enregistrement*. 42 min. Opetushallitus 1997.
- ▶ Mervi Heikkilä ja Ulla-Maija Hirvelä. *Allez, zou 8 –Exercices*. 208 s. Opetushallitus 1998. ISBN 952-13-0111-2.
- ▶ Mervi Heikkilä, Ulla-Maija Hirvelä. *Allez, zou 8 –Textes*. 179 s. Opetushallitus 1998. ISBN 952-13-0110-4. €
- Allez, zou 8 – enregistrements*. 2 x 60 min. Opetushallitus 1998.
- ◇ Mervi Heikkilä, Ullamaija Hirvelä. *Allez, zou 9 – exercices*. 221 s. Opetushallitus 1999. ISBN 952-13-0458-8.
- ◇ Mervi Heikkilä, Ullamaija Hirvelä. *Allez, zou 9 –Textes*. 193 s. Opetushallitus 1999. ISBN 952-13-0457-X.
- ◇ Mervi Heikkilä, Ullamaija Hirvelä. *Allez, zou 9 – enregistrements*. 2*60 min. Opetushallitus 1999.
- ◇ Aune Jääskeläinen - Leena Kotka, *Tout Compris. Ranskaa hotelli- ja ravintolaoppilaitoksille (Français pour les écoles hôtelières)*. 213 s. Opetushallitus 2002.

3) ÉDITIONS OTAVA

Auteurs

Kari Bärlund – Leena Laippala – Eeva Tirronen – Inkeri Toiviainen – Patrick Chapelle – Jacques Delcos – Joël Ferrand
– Philippe Guicheteau – Philippe Mallein

- ◇ Lyhyt ranskan kielioppi ISBN 9511048104
- ◇ Ranskan harjoituksia ISBN 951106097x
- ◇ Ranskan kielioopin harjoituksia ISBN 9511054783
- ▶ Ranskan kielioppi ISBN 9511046888
- ◇ Ranskan perussanasto ISBN 9511068369
- ◇ Sur le vif 1 *Matériel d'évaluation* ISBN 9511140493
- ◇ Sur le vif 1 *Matériel d'évaluation* äänite kasetti ISBN 9511715879
- ◇ Sur le vif 1 *Guide du professeur* ISBN 9511135848
- ▶ Sur le vif 1 *Textes* ISBN 9511129996
- ◇ Sur le vif 1 *Enregistrement des textes CD* ISBN 9511183125
- ◇ Sur le vif 1 *Enregistrement des textes cassettes* ISBN 9511715461
- ◇ Sur le vif 1 *CD de l'élève* ISBN 9511183877
- ◇ Sur le vif 1 *Cassette de l'élève* ISBN 9511715631
- ▶ Sur le vif 1 *Exercices* ISBN 9511135856
- ◇ Sur le vif 1 *Corrigés* ISBN 9511141511
- ◇ Sur le vif 2 *Matériel d'évaluation* äänite kasetti ISBN 9511716913
- ◇ Sur le vif 2 *CD de l'élève* ISBN 9511183885
- ◇ Sur le vif 2a *Matériel d'évaluation* ISBN 951114913x
- ◇ Sur le vif 2a *Guide du professeur* ISBN 9511143263
- ▶ Sur le vif 2a *Textes* ISBN 9511143204
- ◇ Sur le vif 2a *Enregistrement des textes CD* ISBN 9511183133
- ◇ Sur le vif 2a *Enregistrement des textes cassettes* ISBN 9511715798
- ◇ Sur le vif 2a *Cassette de l'élève* ISBN 951171614x
- ◇ Sur le vif 2a *Corrigés* ISBN 9511145681
- ◇ Sur le vif 2b *Matériel d'évaluation* ISBN 9511143301
- ◇ Sur le vif 2b *Guide du professeur* ISBN 9511143271
- ▶ Sur le vif 2b *Textes* ISBN 9511143212
- ◇ Sur le vif 2b *Enregistrement des textes CD* ISBN 9511183141
- ◇ Sur le vif 2b *Enregistrement des textes cassettes* ISBN 9511715976
- ◇ Sur le vif 2b *Cassette de l'élève* ISBN 9511716158
- ◇ Sur le vif 2b *Corrigés* ISBN 951114569x
- ◇ Sur le vif 2c *Matériel d'évaluation* ISBN 951114331x
- ◇ Sur le vif 2c *Guide du professeur* ISBN 951114328x
- ▶ Sur le vif 2c *Textes* ISBN 9511143220
- ◇ Sur le vif 2c *Enregistrement des textes CD* ISBN 951118315x
- ◇ Sur le vif 2c *Enregistrement des textes cassettes* ISBN 951171595x
- ◇ Sur le vif 2c *Cassette de l'élève* ISBN 9511716166
- ◇ Sur le vif 2c *Corrigés* ISBN 9511145703
- ◇ Sur le vif 3a *Matériel d'évaluation* ISBN 9511156667
- ◇ Sur le vif 3a *Guide du professeur* ISBN 9511156608
- ▶ Sur le vif 3a *Textes* ISBN 9511151339
- ◇ Sur le vif 3a *Enregistrement des textes CD* ISBN 9511183168
- ◇ Sur le vif 3a *Enregistrement des textes cassettes* ISBN 9511716891
- ◇ Sur le vif 3a *Cassette de l'élève* ISBN 9511717189
- ◇ Sur le vif 3a *Corrigés* ISBN 9511156632
- ◇ Sur le vif 3a-b *Matériel d'évaluation* äänite ISBN 9511717480
- ◇ Sur le vif 3b *Matériel d'évaluation* ISBN 9511156675
- ◇ Sur le vif 3b *Guide du professeur* ISBN 9511156616
- ▶ Sur le vif 3b *Textes* ISBN 9511153013
- ◇ Sur le vif 3b *Enregistrement des textes CD* ISBN 9511183176
- ◇ Sur le vif 3b *Enregistrement des textes cassettes* ISBN 9511717057
- ◇ Sur le vif 3b *Cassette de l'élève* ISBN 9511717197
- ◇ Sur le vif 3b *Corrigés* ISBN 9511156640
- ◇ Sur le vif 3c *Matériel d'évaluation* ISBN 9511156683
- ◇ Sur le vif 3c *Matériel d'évaluation* äänite kasetti ISBN 951171774x
- ◇ Sur le vif 3c *Guide du professeur* ISBN 9511156624
- ▶ Sur le vif 3c *Textes* ISBN 9511153021
- ◇ Sur le vif 3c *Enregistrement des textes CD* ISBN 9511183184
- ◇ Sur le vif 3c *Enregistrement des textes cassettes* ISBN 9511717073
- ◇ Sur le vif 3c *Cassette de l'élève* ISBN 9511717200
- ◇ Sur le vif 3c *Corrigés* ISBN 9511156659
- ◇ *Trois minutes s'il vous plaît! Video* ISBN 9511716670
- ◇ Voilà 1 *Tests sur disquette* ISBN 9511198106
- ◇ Voilà 1 *Guide du professeur* ISBN 9511189336
- ◇ Voilà 1 *Corrigés* ISBN 9511189352
- ▶ Voilà 1 *Exercices* ISBN 9511189344
- ◇ Voilà 1 *CD* ISBN 9511194623
- ◇ Voilà 1 *Cassettes* ISBN 9511198130

- ◇ Voilà 1 *Matériel d'évaluation* ISBN 9511195824
- ▶ Voilà 1 *Textes* ISBN 951118198x

4) TAMMI

- ▶ ISBN 951-26-3950-5 *Astérisque, textes*
- ◇ ISBN 951-26-3951-3 *Astérisque, exercices*
- ◇ ISBN 951-26-9284-8 *Astérisque, cassettes*
- ◇ ISBN 951-26-3989-0 *Astérisque, guide du professeur*
- ▶ ISBN 951-26-3952-1 *Pont neuf, textes*
- ▶ ISBN 951-26-3953-x *Pont neuf, exercices*
- ◇ ISBN 951-26-3990-4 *Pont neuf, guide du professeur*
- ◇ ISBN 951-26-9282-1 *Pont neuf, cassettes du professeur*
- ▶ ISBN 951-26-4128-3 *Pont asterisque, textes*
- ▶ ISBN 951-26-4130-5 *Pont asterisque, exercices*
- ◇ ISBN 951-26-4131-3 *Pont asterisque, guide du professeur*
- ◇ ISBN 951-26-4420-7 *Pont asterisque, matériel d'évaluation*
- ◇ ISBN 951-26-9291-0 *Pont asterisque, cassettes du professeur*
- ▶ ISBN 951-26-4204-2 *Pont actuel, textes*
- ▶ ISBN 951-26-4293-x *Pont actuel, exercices, cours 1*
- ▶ ISBN 951-26-4294-8 *Pont actuel, exercices, cours 2*
- ▶ ISBN 951-26-4295-6 *Pont actuel, exercices, cours 3*
- ◇ ISBN 951-26-4206-9 *Pont actuel, guide du professeur*
- ◇ ISBN 951-26-4504-1 *Pont actuel, matériel d'évaluation*
- ◇ ISBN 951-26-9306-2 *Pont actuel, cassettes du professeur*
- ◇ ISBN 951-26-9315-1 *Pont actuel, cassettes de l'élève*
- ▶ ISBN 951-26-4327-8 *Pont culturel, textes*
- ▶ ISBN 951-26-4396-0 *Pont culturel, exercices, cours 1*
- ▶ ISBN 951-26-4398-7 *Pont culturel, exercices, cours 2*
- ◇ ISBN 951-26-4329-4 *Pont culturel, guide du professeur*
- ◇ ISBN 951-26-9325-9 *Pont culturel, cassettes du professeur*
- ◇ ISBN 951-26-9329-1 *Pont culturel, cassettes de l'élève*
- ▶ ISBN 951-26-4455-x *Pont grammatical*
- ◇ ISBN 951-26-4421-5 *Pont grammatical, clé des exercices*
- ▶ ISBN 951-26-4422-3 *Pont social*
- ◇ ISBN 951-26-4423-1 *Pont social, guide du professeur*
- ◇ ISBN 951-26-9371-2 *Pont social, cassettes*
- ◇ ISBN 951-26-4506-8 *La douce france*
- ◇ ISBN 951-26-9367-4 *La douce france 1, cassettes*
- ◇ ISBN 951-26-4579-3 *La douce france 2*
- ◇ ISBN 951-26-9368-2 *La douce france 2, cassettes*
- ◇ ISBN 951-26-4580-7 *La douce france 3*
- ◇ ISBN 951-26-9369-0 *La douce france 3, cassettes*
- ◇ ISBN 951-26-4581-5 *La douce france, guide du professeur*

5) ÉDITIONS WSOY

Auteurs : Matts Winblad, Sylvia Martin, Véronique Lönnerblad, Kari Viljanen, Leena Lehtihalmes

- ◆ *Petite Chouette* 951-0-27199-3
- ◇ *Petite Chouette Cassette* 951-0-21125-7
- ◇ *Petite Chouette Guide du professeur* 951-0-21152-4
- ▶ *Chouette 1* 951-0-19309-7
- ◆ *Chouette 1 Exercices* 951-0-19310-0
- ◇ *Chouette 1 Cassettes* 951-0-19731-9
- ◇ *Chouette 1 Tests* 951-0-20803-5
- ◇ *Chouette 1 Guide du professeur* 951-0-20251-7
- ◇ *Chouette 1 Jeux* 951-0-20831-0
- ◇ *Chouette 1 Corrigés* 951-0-20252-5
- ▶ *Chouette 2 Textes* 951-0-20307-6
- ◆ *Chouette 2 Exercices* 951-0-20308-4
- ◇ *Chouette 2 Cassettes (3)* 951-0-19776-9
- ◇ *Chouette 2 Tests* 951-0-20605-9
- ◇ *Chouette 2 Guide du professeur* 951-0-20309-2
- ◇ *Chouette 2 Corrigés* 951-0-20310-6
- ▶ *Chouette 3 Textes* 951-0-20311-4
- ◆ *Chouette 3 Exercices* 951-0-20312-2
- ◇ *Chouette 3 Cassette* 951-0-21881-2
- ◇ *Chouette 3 Tests* 951-0-21400-0
- ◇ *Chouette 3 Guide du professeur* 951-0-20313-0
- ◇ *Chouette 3 Corrigés* 951-0-20314-9

Auteurs: Kari Viljanen, Ulla Voutilainen

- ▶ *Passe-partout* 951-0-23595-4